



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DE GESTION

2017

Mars 2018

Autorités et Présidence	5
Conseil général	7
Conseil communal	12
Parlement des jeunes	19
Chancellerie	21
Service juridique	22
Service de la communication	23
Finances, économie, ressources humaines (DFER)	25
Service des finances	27
Service de l'économie	42
Service des ressources humaines	43
Contrôle des habitants	49
Informatique	63
Urbanisme, bâtiments et relations extérieures (DUBRE)	67
Service de l'urbanisme et de l'environnement	69
Service des Bâtiments et du Logement	84
Services techniques	91
Service géomatique	100
Service des affaires régionales et des relations extérieures	103
Jeunesse, affaires sociales, sports et santé (DJASS)	105
Service de la jeunesse	107
Service communal de l'action sociale	112
Service des sports	118
Service de santé et de promotion de la santé	128
Instruction publique, culture et intégration (DICI)	137
Ecole obligatoire	139
Service des affaires culturelles	147
Bibliothèques de la Ville	150
Archives communales	159
Services Généraux des Musées	164
Musée international d'horlogerie	165
Musée des beaux-arts	171
Musée d'histoire	177
Institutions zoologiques	185
Sécurité, espaces publics et énergies (DSEPE)	197
Sécurité publique	199

Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises _____	204
Organisation de la Protection civile des Montagnes neuchâteloises (OPCMN) _____	209
Service des Espaces publics _____	212
Energies _____	224
Forêts _____	230

Autorités et Présidence

CONSEIL GÉNÉRAL

Au cours de l'année 2017, le Conseil général s'est réuni à 8 reprises, soit les 7 février, 9 mars, 16 mai, 29 août, 28 septembre, 31 octobre, 28 novembre et 14 décembre. Il a en outre tenu une séance commune avec le législatif local en date du 14 novembre.

Composition du Conseil général au début de l'année 2017

Parti socialiste (10 sièges): Borel Pierre-Alain, Brossard Carmen, Bühler Pascal, Can Oguzhan, Gagnebin Monique, Jobin Patrick, Lièvre Assamoi Rose, Locatelli Silvia, Othenin-Girard Michaël, Spoletini Giovanni.

Parti libéral-radical (10 sièges): Curty René, Deschenaux Sven, Frutschi Marc, Haldimann Cédric, Morel Yves, Moser Claude-André, Payot Daniel, Strub Yves, Ummel Christophe, Vaucher Alain.

Parti ouvrier populaire (8 sièges): Belo Maria, Blum Sarah, Boukhris Karim, Erard Nathan, Gressot Julien, Jeandroz Françoise, Schneeberger Marina, Ummel Ayfer.

Verts (5 sièges): Erard Sven, Erard Monique, Fatton Marc, Lalive Jean-Emmanuel, Monard Anne.

Union démocratique du centre (7 sièges): Brechbühler Thierry, Cassard Christian, Christen Jean-Denis, Favre Andy, Favre Lionel, Schafer Marc, Steudler Adrien.

Parti démocrate-chrétien (1 siège): Fivaz Blaise.

Au cours de l'année, ont démissionné du Conseil général: Blum Sarah (POP), Curty René (PLR), Steudler Adrien (UDC), Steve Cao (UDC). Hormis ce dernier, qui sera remplacé en 2018, compte tenu de sa démission en toute fin d'année, les autres conseillers généraux démissionnaires ont été remplacés, respectivement, par Roulet Paola (POP), Surdez Daniel (PLR) et Cao Steve (UDC).

Election du bureau du Conseil général pour l'année 2017-2018

Le 16 mai, le Conseil général a désigné son bureau comme suit:

Présidente	Belo Maria	POP
1 ^{er} vice-président	Strub Yves	PLR
2 ^e vice-présidente	Oguzhan Can	PS
1 ^{ère} secrétaire	Sven Erard	Vert
2 ^e secrétaire	Cassard Christian	UDC
	remplacé le 29 août par Brechbühler Thierry	UDC
Scrutatrice	Gagnebin Monique	PS
Scruteur	Alain Vaucher	PLR

Commissions

9 mars	Election de Johan Dockx (PLR) à la Commission de salubrité publique et de la police du feu en remplacement de M. Jérôme Paccolat, démissionnaire.
16 mai	Election de Crystel Graf (PLR) au sein de la Commission de gestion de l'action sociale en remplacement de Mme Giovannina De Nuccio démissionnaire.
	Election de Gianfranco Maule (POP) au sein de la Commission des infrastructures de l'urbanisme et de l'énergie en remplacement de M. Nathan Erard démissionnaire.
	Election de Nathalie Schallenberger (PDC) au sein de la Commission culturelle en remplacement de M. Blaise Fivaz démissionnaire.
	Election de Julien Gressot (POP) au sein de la Commission financière en remplacement de Mme Sarah Blum démissionnaire.
	Election de Paola Roulet (POP) au sein de la Conseil d'établissement scolaire en remplacement de Mme Sarah Blum démissionnaire.
29 août	Election de Daniel Surdez (PLR) au sein de la Commission financière en remplacement de M. René Curty démissionnaire.
	Election de Cédric Haldimann (PLR) au sein de la Commission temporaire de planification territoriale en remplacement de M. René Curty démissionnaire.
	Election de Murat Taboubi (POP) au sein de la Commission de la salubrité publique et de la police du feu en remplacement de M. Sélim Taboubi démissionnaire.
	Election de Hughes Chantraine (UDC) au sein du Conseil scolaire en remplacement de M. Adrien Steudler démissionnaire.
	Election de Hughes Chantraine (UDC) au sein du Commission de l'action sociale en remplacement de M. Adrien Steudler démissionnaire.

- 28 septembre Election de Julie Gressot (POP) au sein de la Commission des relations extérieures en remplacement de Karim Boukhris, démissionnaire.
- 31 octobre Election de Sarah Curty (PLR) au sein du Conseil d'établissement scolaire en remplacement de Jérôme Salvi, démissionnaire.

Rapports présentés au Conseil général

Budget – comptes – Finances

- 16 mai Comptes 2016 (acceptés par 36 voix sans opposition).
- Rapport relatif à la formalisation de l'octroi de la garantie par la commune des prestations de l'institution de prévoyance ne non entièrement financées (accepté par 36 voix sans opposition).
- 14 décembre Budget 2018 (accepté par 36 voix sans opposition).

Culture

- 28 septembre Rapport du Conseil communal relatif à une demande de cession à l'Indivision Jaffé d'un tableau de John Constable, propriété de la Ville de La Chaux-de-Fonds, exposé au Musée des Beaux-Arts (accepté par 34 voix sans opposition).

Infrastructures - chaussées – trottoirs

- 29 août Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 420'000.- TTC pour l'achat d'un véhicule en remplacement d'un camion tout terrain (accepté 35 voix sans opposition).
- 28 septembre Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 706'000.00 TTC pour l'acquisition d'un four crématoire en remplacement du four N° 1 (accepté par 36 voix sans opposition).

Instruction publique

Néant.

Personnel communal

- 29 août Rapport du Conseil communal relatif à l'abrogation de l'article 33 alinéa 3 du Règlement général pour le personnel de l'administration communale, du 10 novembre 1986 (accepté par 33 voix sans opposition).

Règlements

- 14 décembre Rapport du Conseil communal relatif à une mise à jour partielle de l'arrêté du Conseil général du 28 septembre 1992 concernant les taxes et émoluments (accepté 30 voix sans opposition).
- Rapport du Conseil communal du 15 novembre 2017 relatif à la dérogation au règlement du Conseil général du 26 janvier 2004 sur l'indemnité aux élus et aux partis politiques (accepté 31 voix sans opposition).

Santé

Néant.

Sécurité

- 29 août Rapport du Conseil communal relatif à la vidéosurveillance (accepté par 35 voix sans opposition).

Sports

- 7 février Rapport du Conseil communal du 18 janvier 2017 relatif à une demande de crédit de CHF 630'000.- pour la réalisation d'un toboggan sur le site de la piscine des Mélèzes (accepté par 33 voix sans opposition).
- 16 mai Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 875'000.00 pour la rénovation des vestiaires sud de la piscine des Mélèzes (accepté par 36 voix sans opposition).
- 28 novembre Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 270'000.00 pour le remplacement de la bande de hockey pour la patinoire couverte des Mélèzes (accepté par 36 voix contre 2 oppositions).

Transports

- 14 novembre Rapport du Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds et du Conseil communal de la Ville du Locle du 1^{er} novembre 2017 concernant le classement de la motion du 8 mars 2006 déposée lors d'une séance commune des législatifs de La Chaux-de-Fonds et du Locle par les représentants des Verts, du PS et du POP des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds : Création d'un réseau efficace de transports publics entre Morteau et La Chaux-de-Fonds (classée par 23 voix contre 9 oppositions).
- 28 novembre Rapport d'information du Conseil communal relatif aux objectifs "La Chaux-de-Fonds 2030" et au plan directeur communal des mobilités (pris acte par 38 voix, sans opposition; classement de la motion de Mme Marie-Claire Pétremand et consorts du 7 septembre 2011, de la motion de Mme Celia Clerc et consorts du 18 mars 2013, du postulat de M. Francis Portner et consorts du 1er avril 2004, du postulat de M. Fabien Fivaz du 21 février 2006, du postulat de M. Fabien Fivaz du 25 janvier 2007, du postulat de M. Patrick Jobin du 4 avril 2013, du postulat interpartis du 3 juin 2014, postulat de Mme Monique Erard du 5 février 2015).

Urbanisme – Aménagement

- 7 février Rapport du Conseil communal du Conseil communal du 18 février relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 1'250'000.- pour la réfection totale des ascenseurs de la Gare à la rue du Commerce 30 (accepté par 32 voix sans opposition).
- 9 mars Rapport d'information du Conseil communal relatif à la stratégie de vente en pleine propriété des terrains en mains de la Ville cédés en droits de superficie (pris acte par 27 voix sans opposition).
- 29 août Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédits de CHF 1'155'000.- pour la réhabilitation d'une partie des anciens Abattoirs et de CHF 300'000.- pour le changement du collecteur (accepté par 32 voix sans opposition).
- 28 septembre Rapport d'information relatif à la modification du plan des zones de protection des eaux (accepté par 36 voix sans opposition).
- 14 novembre Rapport du Conseil communal de la Ville du Locle et du Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds du 1^{er} novembre 2017 concernant le classement du postulat du 8 septembre 2010 (séance commune La Chaux-de-Fonds – Le Locle), dans le cadre de la discussion du rapport des Conseils communaux relatif à l'adoption du règlement de la Commission d'experts pour la mise en valeur du patrimoine urbain horloger La Chaux-de-Fonds – Le Locle, postulat du POP (modifié) : Etude de solutions pour intégrer les partis dans la commission d'experts (classé par 23 voix contre 5 oppositions).

Divers

- 7 février Rapport du Conseil communal du 25 janvier relatif à la motion des Verts déposée le 25 septembre 2014 "Un double mandat ne doit pas impliquer un double salaire" (accepté par 20 voix contre 8 oppositions).
- 14 novembre Rapport du Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds et du Conseil communal de la Ville du Locle du 1^{er} novembre 2017 relatif à la création d'un règlement communal d'exécution de la loi sur l'approvisionnement en électricité et d'utilisation du fonds communal de l'énergie (accepté à l'unanimité).
- Rapport du Conseil communal de la Ville du Locle et du Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds du 1^{er} novembre 2017 concernant le classement de la motion du 20 octobre 2010 déposée lors d'une séance commune des législatifs de La Chaux-de-Fonds et du Locle par les groupes des Verts : Diminution de la consommation de l'électricité (classée par 26 voix contre 8 oppositions).
- Rapport du Conseil communal de la Ville du Locle et du Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds du 1^{er} novembre 2017 concernant le classement du postulat du 28 juin 2007 déposé lors de la séance commune des législatifs de La Chaux-de-Fonds et du Locle, lié au rapport des Conseils communaux relatif à la fusion de SIM Services Industriels des Montagnes Neuchâteloises SA et des Services Industriels de la Ville de Neuchâtel ainsi qu'à la reprise de Gaz (neuchâtelois) SA GANSA, par M. André Frutschi et consorts pour les groupes des Verts de La Chaux-de-Fonds et du Locle, appuyé par le groupe POP du Locle : Pour un Service de l'énergie intercommunal ou des Montagnes neuchâteloises (classé à l'unanimité).
- 28 novembre Rapport d'information relatif à la motion du 23 novembre 2015 déposée par Daniel Musy et consorts concernant le devenir de l'ancien collège du Valanvron (pris acte du rapport par 24 voix contre 8 oppositions et 5 abstentions, classement de la motion).

Interpellations

- 7 février Interpellation urgente du groupe des Verts concernant les abris-bus sous le couvert de la Place de la Gare (urgence refusée par 22 voix contre 8 oppositions).
- Interpellation urgente du groupe du POP concernant la vente du collège du Bas-Monsieur (urgence non combattue et, partant, acceptée tacitement).
- Interpellation du groupe PLR intitulée "Commune en difficulté financière cherche dépenses désespérément".
- Interpellation du PLR intitulée "Commune en difficulté financière cherche dépenses désespérément II".
- Interpellation du groupe du POP intitulée "Sécurité routière et abord des écoles".
- Interpellation du groupe du POP intitulée "Faut-il avoir peur du Grand conseil".
- 16 mai Interpellation urgente du PDC "Engagement d'un technicien signalisation et génie civil" (urgence non combattue et, partant, acceptée tacitement).
- Interpellation urgente des groupes de gauche sur la violation de la confidentialité de la commission financière par le Conseil communal, la violation de la collégialité par la conseillère communale, cheffe des finances (urgence non combattue et, partant, acceptée tacitement).
- 29 août Interpellation du groupe UDC "Les Karsts, un souci ou pas ?"
- Interpellation du PRL "Le Conseil communal combat le littering ... sauvant, mais pas toujours !"
- 28 septembre Interpellation urgente du PLR "Un pont, des rails".
- 31 octobre Interpellation du POP concernant "La pratiques publicitaires douteuses de Viteos".
- Interpellation du groupe PLR "Sud de la ville, une circulation au goût de bouchon".
- 14 novembre Interpellation intercommunale et interpartis (PLR, Les Verts, POP, PS, PDC, UDC) "Implication des Conseils communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds concernant le dossier hospitalier public cantonal".
- Interpellation intercommunale du PLR "Valorisation du bois-énergie indigène par les sociétés anonymes en mains publiques".
- Interpellation intercommunale du PS "Mise en valeur du patrimoine UNESCO entre nos deux villes".
- Interpellation intercommunale du PS "Quelles perspectives pour la mobilité douce entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds?".
- 28 novembre Interpellation du groupe socialiste "Sécurité des piétons sur le grand chantier Manège-Grenier".

Motions

- 29 août Motion du PS et du POP "Camion de restauration" (acceptée tacitement sans opposition).
- Motion du PS et du POP "Grils dans les parcs et pistes de pétanque" (acceptée tacitement sans opposition).
- Motion du POP pour "ne pas détruire le tissu associatif de notre ville".
- 28 septembre Motion du POP pour "ne pas détruire le tissu associatif de notre ville" (nouveau texte; acceptée par 17 voix contre 13 oppositions).
- Motion du groupe socialiste "Portes-ouvertes de notre administration communale" (acceptée par 24 voix sans opposition).
- Motion du groupe socialiste "Une application smartphone pour notre ville" (acceptée tacitement sans opposition).
- 31 octobre Motion du groupe socialiste "Aménager de manière conviviale le jardin de la Saudade" (acceptée tacitement sans opposition).
- 28 novembre Motion du POP concernant "La faculté des Lettres bientôt dans Les Montagnes ?" (développée en 2018).

Postulats

- 29 août Postulat du groupe UDC en lien avec le rapport du Conseil communal relatif à l'abrogation de l'art. 33 al. 3 du règlement général pour le personnel de l'Administration communale, du 10 novembre 1986 (retiré).
- 28 septembre Postulat du groupe socialiste à l'appui du rapport du Conseil communal relatif à une demande de cession à l'Indivision Jaffé d'un tableau de John Constable, propriété de la Ville de La Chaux-de-Fonds, exposé au Musée des Beaux-Arts (accepté faute d'opposition).

Projets d'arrêtés

- 14 novembre Projet d'arrêté intercommunaux et interpartis (POP, Les Verts, PLR, PS, UDC) "Concernant l'interpellation communale pour la mise en œuvre de l'initiative pour deux hôpitaux sûrs, autonomes et complémentaires" (accepté par 29 voix et 2 abstentions).

Résolutions

- 29 août Résolution urgente interpartis sur le référendum contre le report de l'harmonisation des impôts des frontaliers (urgence non combattue et, partant, acceptée tacitement; résolution acceptée par 35 voix sans opposition).
- 14 novembre Résolution intercommunale du POP "Pour une piscine commune couverte entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds au Crêt-du-Locle" (accepté par 22 voix contre 9 oppositions).
- 28 novembre Résolution urgente des groupes Verts, PS et POP "Pour une réduction possible de la vitesse des véhicules, sur les rues de liaisons et les collectrices, aux abords des collèges et autres zones sensibles" (urgence non combattue et, partant, acceptée tacitement; résolution acceptée par 21 voix et 17 abstentions).
- Résolution urgente du groupe socialiste "Vente du Collège du Valanvron oui, mais pas à n'importe quel prix !" (urgence non combattue et, partant, acceptée tacitement; résolution refusée par 18 oppositions contre 12 voix pour et 8 abstentions).

Questions

- 29 août Question écrites du POP "Viteos : quid des comptes consolidés?"
- 31 octobre Question écrite du groupe socialiste "Sécurité lors de transformation dans un immeuble".

CONSEIL COMMUNAL

Situation générale

La composition du Conseil communal au 1^{er} janvier 2017 était la suivante:

Sylvia Morel (PLR), présidente;
Théo Huguenin-Elie (PS), vice-président;
Katia Babey (PS), membre;
Théo Bregnard (POP), membre;
Marc Arlettaz (UDC), membre.

Depuis le 17 mai, l'ordre protocolaire est le suivant:

Théo Huguenin-Elie (PS), président;
Katia Babey (PS), vice-présidente;
Théo Bregnard (POP), membre;
Marc Arlettaz (UDC), membre;
Sylvia Morel (PLR), membre.

Au 1^{er} septembre 2017, le Service des espaces publics (voirie, déchetterie, espaces verts, cimetière), lequel était sous la codirection de Sylvia Morel et Marc Arlettaz depuis le début de la législature, est passé sous la direction du second. Quelques mois auparavant, le Contrôle des habitants, service qui était jusqu'ici rattaché à la présidence, est passé sous la direction de Sylvia Morel.

Principaux dossiers politiques

En 2017, les principaux dossiers politiques menés par le Conseil communal sont les suivants:

- Ascenseurs de la Gare: Le 7 février, le Conseil général a accepté un crédit d'engagement de CHF 1'250'000.- pour la réfection totale desdites installations.
- Piscine-Patinoire des Mélèzes: Les 7 février, 16 mai et 28 novembre, le législatif a accepté, respectivement, un crédit de CHF 630'000.- pour la réalisation d'un toboggan sur le site de la piscine des Mélèzes, un crédit de CHF 875'000.00 pour la rénovation des vestiaires sud et un crédit de CHF 270'000.- pour le remplacement de la bande de hockey pour la patinoire couverte.
- Etats généraux du Conseil général et des représentants des sections chaudes-de-fonnières des partis politiques y étant représentés: Le Conseil communal a tenu le 26 août, des états généraux afin d'aborder les différentes questions en lien avec la situation financière de la Ville.
- Anciens Abattoirs: Le 29 août, le Conseil général a accepté, respectivement, un crédit de CHF 1'155'000.- pour la réhabilitation d'une partie dudit bâtiment, ainsi qu'un crédit de CHF 300'000.- pour le changement du collecteur.
- Tableau de John Constable: Lors de sa séance du 28 septembre, le législatif a accepté la cession à l'Indivision Jaffé d'un tableau de John Constable, propriété de la Ville de La Chaux-de-Fonds, exposé au Musée des Beaux-Arts.
- La Chaux-de-Fonds 2030: Lors de la séance du Conseil général du 28 novembre, le Conseil communal a présenté, dans un rapport d'information, le plan directeur communal des mobilités, lequel constitue la première partie des planifications directrices communales, planifications qui se fondent sur le document des Lignes directrices établi à la suite de la réflexion menée sur le développement urbanistique de la Ville dans une vision à l'horizon 2030. Le législatif a pris acte dudit rapport.
- Ancien collège du Valanvron: Après analyse de la situation, l'exécutif a conclu, dans un rapport d'information, à la vente dudit bâtiment. Le Conseil général a pris acte de ce rapport lors de sa séance du 28 novembre.

Relations extérieures

En 2017, en sus de toutes les autres invitations auxquelles il a répondu, le Conseil communal in corpore a rencontré lors de séances de travail le Conseil d'Etat, de même que les exécutifs du Locle et de Winterthur. Dans le cadre du Réseau des Trois Villes, il s'est également réuni avec le Conseil communal de Neuchâtel et celui de la Mère Commune. L'exécutif chaudes-de-fonnier s'est en outre rendu aux journées de l'Union des villes suisses qui se sont tenues à Montreux les 31 août et 1^{er} septembre.

Règlements et arrêtés

Outre des arrêtés de circulation et des arrêtés relatifs à des crédits de la compétence du Conseil communal, ce dernier a adopté les règlements et arrêtés suivants au cours de l'année 2017:

11 janvier	Arrêté fixant les conditions de concession de la gestion du domaine public lors des matchs du HCC.
1 ^{er} février	Arrêté relatif aux mutations foncières résultant de la division du bien-fonds 3722 du cadastre des Eplatures, propriété du Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN).
8 février	Arrêté de validation du référendum contre l'arrêté du Conseil général du 13 décembre 2016 relatif à l'augmentation temporaire du coefficient fiscal communal.
28 février	Arrêté de convocation des électrices et électeurs pour la votation communale concernant l'arrêté du Conseil général du 13 décembre 2016 relatif à l'augmentation temporaire du coefficient fiscal communal.
8 mars	Arrêté relatif au nouveau calcul des intérêts de la Station d'épuration et de l'Eau-réseau.
29 mars	Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau pour Russo Vito Sanitaire (Viteos). Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau pour Robert-Nicoud Sanitaire (Viteos).
3 mai	Arrêté désignant Paola Roulet (POP) en remplacement de Sarah Blum démissionnaire. Arrêté de vente relatif à la parcelle n° 11646 (Fritz-Courvoisier 25) du cadastre de La Chaux-de-Fonds et promesse de vente relative à la parcelle n° 11642 (Fritz-Courvoisier 23) du cadastre de La Chaux-de-Fonds.
28 juin	Arrêté d'acquisition des terrains sis sur les parcelles 4454 et 4125 du cadastre de La Chaux-de-Fonds pour le prix de CHF 70'000.00. Arrêté de vente d'environ 213 m2 à détacher du bien-fonds n°6931 du cadastre de La Chaux-de-Fonds. Arrêté de vente d'environ 140 m2 à détacher du bien-fonds n°6929 du cadastre de La Chaux-de-Fonds.
5 juillet	Arrêté désignant Daniel Surdez (PLR) en remplacement de Curty René démissionnaire.
23 août	Arrêté de vente de l'ancien Collège Bas-Monsieur 2, bien-fonds n°9530 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
30 août	Arrêté désignant Steve Cao (UDC) en remplacement d'Adrien Steudler démissionnaire. Arrêté portant modification de l'arrêté du Conseil communal relatif au tarif officiel des taxis concessionnés.
20 septembre	Arrêté de vente des biens-fonds n°3038 et 3484 du cadastre des Eplatures, avec suppression du droit distinct et permanent n°D3039.
8 novembre	Arrêté de modification du règlement du Conseil communal concernant les taxes et émoluments communaux.
22 novembre	Arrêté du Conseil communal portant sur la suppression de la commission des affaires extérieures.
29 novembre	Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau potable et d'eaux usées pour Claude-Alain Leuba, entreprise LC sanitaire (Viteos). Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau potable et d'eaux usées pour Peter Graf, entreprise Graf & Magnenat AG (Viteos). Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau potable et d'eaux usées pour Jacques Arnet, entreprise J. Arnet SA (Viteos).
13 décembre	Arrêté visant à grever, sur l'assiette du chemin dit du "Chat Brûlé", bien-fonds n° 6215 du cadastre des Eplatures, d'une servitude foncière perpétuelle de passage à pied et pour tous véhicules au profit des biens-fonds n° 2228, 2079, 2229 et 116 du même cadastre.

Motions, postulats, questions écrites

Les motions, postulats et questions écrites suivants ont été acceptés par le Conseil général, mais n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport ou d'une réponse du Conseil communal:

Motions

Date (acceptation) Auteur	Sujet
novembre 2003 P. Bauer	Pour un plan directeur des lumières Un plan directeur des lumières ne peut intervenir de façon intelligente qu'après la mise en œuvre de la charte des espaces publics. Des réalisations ponctuelles sont néanmoins envisagées en lien avec quelques projets d'aménagement (place de la Gare par exemple). Il est prévu d'élaborer une charte des espaces publics dans le cadre du plan directeur des mobilités. Cette charte traitera de la question de la mise en valeur des bâtiments et des espaces par la lumière. Le plan directeur de l'éclairage public est réalisé par Viteos, il donne toutes les informations nécessaires à la rénovation ou à l'amélioration des points de lumière. Il est à noter que Viteos a toujours eu une politique visant les économies d'électricité en ce domaine, et l'évolution technique des LED's a permis d'équiper la place du marché de lampadaires modernes, déjà en 2009, tout en prouvant de réelles économies d'énergie. Les premiers éclairages publics solaires en ville datent de 1986. La technologie et les systèmes évoluent rapidement et tous les projets sont examinés pour trouver la meilleure solution, tout en incluant l'utilisation de l'électricité photovoltaïque. Nous collaborons avec la Confédération en participant activement au programme topstreetlight.ch En l'occurrence, le Conseil Communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le Plan directeur des énergies.
février 2005 P. Herrmann	Pour un concept de développement touristique-culturel original La motion originale présentait concrètement l'idée de proposer des projets de réalisation de villas sur des terrains appartenant à la ville à des architectes bénéficiant d'un certain prestige national ou international. L'œuvre de Le Corbusier en ville servirait ainsi d'accroche pour ces architectes et la singularité des nouveaux bâtiments résultant de cette initiative permettrait la création d'une nouvelle attraction touristique-culturelle pour les visiteurs de notre métropole. Cette proposition devra être analysée et retravaillée dans le cadre d'un rapport général pour la mise en valeur du patrimoine architectural, unique, de notre ville et notamment de celui de la fin du XIXe et début du XXe siècle.
août 2008 F. Fivaz	Faire de La Chaux-de-Fonds une cité pionnière en matière d'éclairage public respectueux de l'environnement Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.
juin 2009 C. Pipoz	Quelles conséquences pour l'école chaux-de-fonnière en matière d'infrastructures ? Les transformations d'appartements de concierges en salles de classe et la création de classes à l'Ilot B (Collège Cap Martin) ont permis de créer 10 nouvelles salles de classes. Ainsi, avec la rentabilisation de certaines classes rendues plus polyvalentes, les problèmes principaux auxquels font référence la motion ont été traités. Il s'agira dès lors de proposer un classement de celle-ci. Finalement, l'EOCF entend faire preuve de pragmatisme et tenter de répondre par étapes aux différents éléments contenus dans cette motion.
juin 2009 J. John	Pour une rue du Progrès qui en soit un Le classement sera proposé dans le cadre de la réalisation du projet.
février 2010 M. Gagnebin	L'heure en ville Le Conseil communal entend mener l'étude suggérée par cette motion en lien avec les questions liées au mobilier urbain et à l'affichage en ville, après la modernisation du concept Bon Pied Bon Œil, guide dont l'édition est prévue pour le printemps 2016. Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant la charte des espaces publics à laquelle cette question sera intégrée.

septembre 2011 C.-A. Moser	D'abord de vrais parkings d'échange Le Conseil communal entend traiter cette motion dans le cadre de la politique de stationnement qui a été relancée en juin 2014 et dans le futur plan directeur communal des mobilités. Son classement sera demandé dans le rapport d'information des travaux de la commission mobilité, espace public et stationnement.
septembre 2011 interpartis (Verts, UDC, POP)	Demande pour que des mesures d'économie soient prises avec l'éclairage public le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.
février 2013 K. Babey	Une manière festive de faire connaissance Un bilan a été fait avec les différents partenaires de la fête organisée pour la réouverture de la Salle de musique (en 2015). Un rapport devrait permettre le classement de cette proposition.
mars 2013 S. Morel	Création d'un nouveau centre sportif et de loisirs aux Mélèzes Le projet global de rénovation du site des Mélèzes ayant été gelé en 2015, le Conseil communal a entrepris des rénovations par étapes telles que celle relatives au remplacement du toboggan ou le rapport relatif à la rénovation des vestiaires sud. Attaché à conserver l'attractivité du site, il répondra à cette motion dans le cadre d'un rapport sur la rénovation de la piscine des Mélèzes par étapes début 2019.
juin 2013 T. Huguenin-Elie	Création d'une artothèque Divers contacts ont été pris entre la bibliothèque de la Ville et le Musées des beaux-arts afin de faire progresser l'analyse du projet. Il conviendra encore de mettre en place un groupe de travail qui, en s'appuyant sur un travail de Bachelor effectué sur cette question, pourra soumettre une réponse au Conseil communal.
septembre 2014 C. Ummel	Pour un état des lieux concernant le stationnement en ville, comparativement à d'autres localités Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information des travaux de la commission mobilité, espace public et stationnement.
novembre 2014 M. Gagnebin	Propreté de la Ville Actuellement, le SEP mène des campagnes relatives aux déchets en général. Il sensibilise le consommateur au tri en lui expliquant que l'on ne jette pas ses déchets n'importe où. Le citoyen est amendable s'il est surpris à jeter ses déchets d'une manière non conforme. Il est régulièrement rappelé qu'il y a des poubelles en ville qui servent à nos petits déchets. La question reste à l'examen.
mars 2015 Y. Strub	La ville arboretum : plantations et végétalisations Une réflexion est en cours entre Service de l'urbanisme et de l'environnement et Espaces verts.
mars 2015	Un double mandat ne doit pas impliquer un double salaire Le Conseil communal a traité cette motion dans son rapport présenté au Conseil général le 7 février 2017.
août 2017 C. Brossard / N. Erard	Camion de restauration Un groupe de travail a été mis sur pied en collaboration entre le service d'urbanisme et le service de la sécurité publique. Une analyse des lieux potentiels a été menée. Le groupe planche actuellement sur un règlement spécifique et un mode de sélection des candidats. Cette réflexion donnera lieu à un rapport.
août 2017 R. Lièvre / N. Erard	Grils dans les parcs et pistes de pétanque Il sera répondu à cette motion courant 2018, en prenant en compte les opportunités et possibilités techniques d'implantation d'aménagements de loisirs dans les parcs ainsi que les risques, notamment liés aux nuisances sonores et au littering
septembre 2017 J. Gressot	Ne pas détruire le tissu associatif de notre ville Le Conseil communal présentera au Conseil général, au printemps 2018, un bilan du fonctionnement durant un an des grilles de facturation des prestations des services des espaces publics et de la sécurité publique et, le cas échéant, des mesures complémentaires pour garantir l'égalité de traitement des requérants de prestations, tout en préservant le tissu associatif chaux-de-fonnier.

septembre 2017 O. Can	Portes-ouvertes de notre administration communale Il sera analysé courant 2018 la possibilité de procéder à une journée portes-ouvertes au sein de l'administration communale.
septembre 2017 O. Can	Une application smartphone pour notre ville La question de doter la Ville d'une application smartphone s'est posée plusieurs fois ces dernières années, sans jamais être développée, en fonction des questions de coûts de réalisation et de gestion, ainsi que du bassin potentiel d'utilisateurs. Le déploiement opéré avec succès par la Ville sur les réseaux sociaux (facebook, instagram, youtube), ainsi que le lancement de parcours touristiques audio-guidés sur l'application IZI.Travel (https://izi.travel/fr/suisse/guides-de-villes-en-la-chaux-de-fonds) avec trois parcours, celui du MIH, et Montre-Moi... tes incontournables puis Urbanisme horloger (UNESCO), ont répondu toutefois, à moindre coût, à cette volonté de disposer d'une offre "à la page". Enfin, l'application cantonale Nemo News (http://nemo.neuchatel.ch/nemo-news/) a pu être lancée à fin 2017 (prévue initialement en juin). Elle permet de sélectionner parmi les collectivités publiques neuchâteloises celles dont on veut recevoir les informations, et de sélectionner les thèmes intéressants. Les communiqués de presse de la Ville de La Chaux-de-Fonds, les événements figurant à l'agenda de son site internet, ou encore les alertes neiges sont ainsi notifiées aux personnes ayant téléchargé l'application et s'étant "inscrites" aux infos chaudes-fonnières. Cela dit, une analyse générale et un bilan global seront effectués par le Service de la communication et donnera lieu à un rapport.
octobre 2017 M. Gagnebin	Aménager de manière conviviale le jardin de la Saudade Il sera répondu à cette motion dans le cadre de la motion susmentionnée "Grils dans les parcs et pistes de pétanque".

Postulats

Date (acceptation) Auteur	Sujet
décembre 2002 S. Morel	Etablissement d'un rapport permettant de comprendre ce qui se passe en termes de mobilité des contribuables de 1999 à 2002 et d'évolution de la structure des contribuables depuis 1995 Une étude sur la mobilité des contribuables est toujours intéressante ainsi que sur la structure des contribuables. Par contre, faire une étude aujourd'hui sur les années 1995 à 2002 n'a pas de sens. Un rapport sera présenté par l'exécutif au Conseil général en 2018, incluant notamment l'année 2017.
juin 2006 F. Fivaz	Politique de densification de l'habitat Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur du territoire.
mars 2008 T. Bregnard, Ph. Lagger et C. Pipoz	Postulat lié au rapport sur la caisse de pensions unique Le classement de ce postulat et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global.
avril 2009 H. Chantraine	Possibilité de reporter à chaque croisement d'importance le nom des rues Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre du rapport d'information présentant la charte des espaces publics.
juin 2010 H. Chantraine	Stationnement et mobilité douce La politique de stationnement a été relancée avec la création durant l'été 2014 d'une commission ad hoc du Conseil général. Ce postulat sera classé dans le rapport de la commission mobilité, espace public et stationnement.
octobre 2012	Postulat interpartis relatif à la mise en conformité des bâtiments publics pour les rendre accessibles aux personnes handicapées Conformément à l'application de la LHand concernant les immeubles administratifs et locatifs, une étude de mise en conformité (suppression des barrières architecturales, création de sanitaires adaptés) est entreprise à l'occasion de chaque projet demandant un permis de construire pour transformation ou changement d'affectation de locaux. Ceci dans le cadre fixé par la loi ou le propriétaire peut renoncer à l'aménagement si le coût estimé de celui-ci dépasse 20% de l'investissement total. Aucun programme échelonné d'intervention n'est prévu, puisque nous sommes tenus d'agir au cas par cas à chaque nouveau dossier.

septembre 2013 C. Chollet	Postulat en lien avec le programme de législature et regrettant l'absence d'un axe traitant de la protection de l'environnement Il sera répondu à ce postulat dès que possible, en fonction des forces de travail de l'administration.
septembre 2013	Postulat interpartis demandant au Conseil communal de mettre en œuvre un programme échelonné d'équipement des bâtiments publics qui le nécessitent (mobilité verticale, locaux sanitaires) Conformément à l'application de la LHand concernant les immeubles administratifs et locatifs, une étude de mise en conformité (suppression des barrières architecturales, création de sanitaires adaptés) est entreprise à l'occasion de chaque projet demandant un permis de construire pour transformation ou changement d'affectation de locaux. Ceci dans le cadre fixé par la loi ou le propriétaire peut renoncer à l'aménagement si le coût estimé de celui-ci dépasse 20% de l'investissement total. Aucun programme échelonné d'intervention n'est prévu, puisque nous sommes tenus d'agir au cas par cas à chaque nouveau dossier.
avril 2014 D. Surdez	Postulat demandant d'intégrer au projet du futur centre aquatique des Mélèzes l'étude de la réalisation de 2 lignes d'eau supplémentaires tant pour le bassin ouvert de 50 m. que celui couvert de 25 m. et d'en évaluer les coûts Dans la mesure où la rénovation globale du site des Mélèzes, projet gelé en 2015 suite aux difficultés financières, ne pourra être réalisée ces prochaines années, le Conseil communal entreprendra des rénovations par étapes, en fonction des possibilités ou des urgences. Attaché à conserver l'attractivité du site, il répondra à cette motion par le biais de rapports d'investissements ciblés tels que celui relatif au remplacement du toboggan, ou prochainement le rapport relatif à la rénovation des vestiaires sud.
février 2015 H. Chantraine	Postulat lié au rapport relatif à l'aménagement de la rue de l'Avenir et concernant les places de parc Cet objet sera traité dans le cadre du rapport sur la politique de stationnement.
février 2016 M. Othenin-Girard	Postulat demandant de réfléchir à un projet artistique mettant en valeur notre futur « pont du manège » Un concours pour l'embellissement du Pont du Manège a été organisé en 2017 et un projet choisi. La réalisation de celui-ci se fera en même temps que la fin des travaux de rénovation du Pont, soit début 2018.
février 2016 M. Erard	Amélioration de la sécurité des enfants, élèves et de la qualité de vie des habitants du quartier, pour assurer des traversées piétonnes plus sûres, en étudiant l'instauration d'une vitesse maximale à 30 ou 40 km/h aux abords du collège, voire sur toute la rue concernée (Collège Promenade, rue Crêt-Manège). Les routes du Crêt et du Manège sont actuellement des axes de transit. Il n'est dès lors pas possible de les passer à 30 km/h. Il a cependant été décidé de réduire la vitesse à 40 km/h pour les trois raisons suivantes qui sont cumulatives : • La cohabitation entre trafics ferroviaire et routier, • Le bruit du trafic routier, • La présence d'une école et de crèches. Le tronçon Sud de la rue de la Promenade est déjà en zone 30 km/h. Concernant les traversées piétonnes, le projet prévoit de conserver les passages existants avec les spécificités suivantes: • Un ilot sera aménagé pour la traversée du bas de la rue de la Croix-Fédérale; • Une signalisation lumineuse sécurisera le passage pour piétons du haut de la rue de l'Etoile lors du passage des trains ou des bus; • Au haut de la rue de la Tranchée, la traversée piétonne sera sécurisée par une signalisation lumineuse comprenant une phase "à la demande" pour les piétons. Le Conseil communal proposera le classement de ce postulat dans le cadre d'un rapport général.
avril 2016 P.-A. Borel	Postulat relatif aux emprunts faits par la Ville (dans le cadre du rapport DEPFA) Un rapport relatif au traitement des emprunts sera présenté par l'exécutif au Conseil général en 2018.

25 mai 2016 M. Othenin-Girard	Postulat demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité d'aménagement ou de transformation d'autres lieux que Polyexpo, comme la Maison du Peuple ou les anciens abattoirs et son allée centrale, pour l'accueil de manifestations et de repas d'entreprises Des réflexions sont en cours sur différents lieux, comme cela a été annoncé dans le rapport de législature 2016-2020. En effet, plutôt que d'ambitionner un centre de congrès, il semble plus raisonnable et original de proposer à court terme une offre structurée d'espaces louables permettant des manifestations privées ou publiques. Ce projet comprend deux volets : d'une part l'équipement et la mise aux normes de confort des lieux retenus et, d'autre part, un concept dynamique de promotion et de gestion de l'offre. La liste provisoire des espaces en possession de la Ville qui présentent un intérêt particulier comprend les anciens Abattoirs, l'Usine électrique, la salle Hans Erni (MIH), le 13e étage d'Espace, l'Espace de l'urbanisme horloger, le Salon bleu (Doubs 32), l'appartement Sandoz (Promenade 10), à laquelle s'ajoutent d'autres lieux qui pourraient être associés à l'offre, notamment le Théâtre, la Salle de musique, le Club 44 et la Maison Blanche. Une prestation ciblée de promotion et une gestion déléguée doivent également être mises en place en collaboration avec Tourisme neuchâtelois.
décembre 2016 N. Erard	Postulat à l'arrêté n° 7 du rapport du conseil communal relatif au train de mesures à prendre en vue d'améliorer la situation financière de la Ville de La Chaux-de-Fonds à l'horizon 2020 (Monnaie locale des Montagnes neuchâteloises à lier à l'allocation de résidence) Une étude sera menée durant la première moitié de la législature.
septembre 2017 P. Bühler	Postulat du groupe socialiste à l'appui du rapport du Conseil communal relatif à une demande de cession à l'Indivision Jaffé d'un tableau de John Constable, propriété de la Ville de La Chaux-de-Fonds, exposé au Musée des Beaux-Arts De nombreux contacts ont été pris avec l'Indivision Jaffé pour l'amener à répondre positivement à la demande faite par les postulants. La réponse mentionne malheureusement que : "L'Indivision Jaffé ne s'opposera pas à ce que le Tableau poursuive "sa vie dans un musée" comme indiqué dans le développement du postulat socialiste, mais elle ne peut en rien garantir que tel sera le cas et encore moins qu'il s'agisse de la Tate". Après analyse, le CC a estimé qu'il ne pouvait aller plus avant avec cette demande sans remettre en cause l'ensemble de l'arrangement trouvé.

Questions écrites

Date (de dépôt) Auteur	Sujet
décembre 2016 K. Boukhris	Question relative à la réforme de l'imposition des entreprises Le document habituel relatif aux recettes fiscales, intégrant les chiffres définitifs au 31 décembre 2016, a été communiqué aux membres de la commission financière dans le cadre de leurs travaux sur les comptes 2016, lesquels se sont déroulés au printemps 2017.
août 2017 K. Boukhris	Question "Viteos : quid des comptes consolidés?" Il y a été répondu dans le cadre de la discussion de détail du budget 2018.
octobre 2017 R. Lièvre	Question écrite du groupe socialiste "Sécurité lors de transformation dans un immeuble" Il y a été répondu dans le cadre de la discussion de détail du budget 2018.

PARLEMENT DES JEUNES

Le comité 2017 du Parlement des jeunes (PJ) était composé de :

- Julien Bühler (président);
- Zacchary Taillard (vice - président);
- Céline Humbert;
- Charline Chechola;
- Heloïse Porret;
- Alexiane Humberset;
- Zélie Jeanneret;
- Lara Zender;
- Stefano Locatelli ;
- Zaïd Kaddour ;
- Igor Zender ;
- Charlotte Oppliger ;
- Valéria Salgueiro ;

Le comité est formé de jeunes d'horizons différents. En majorité des lycéens, mais aussi des étudiants universitaires ou en formation professionnelle.

Ce comité a dû, une fois de plus, faire avec la baisse du budget. Pour cette année, le comité n'a pas eu de conseiller du Service de la jeunesse, mais a fait les démarches pour que cela change en 2018. Cependant, le comité était motivé et a mis en place divers projets au cours de l'année 2017.

Projets internes

Le projet du marché en l'honneur du zoo du Bois du Petit-Château

Le comité avait à cœur de soutenir une des institutions phares de la ville, que les jeunes côtoient beaucoup. Le Parlement des jeunes a donc décidé d'organiser un marché durant lequel il vendrait des pâtisseries et dont tous les bénéfices seraient reversés au parc zoologique. Le projet n'a rien coûté. Nous avons récolté plus de CHF 1000.- pour cette initiative.

Le projet des "jeudredis musicaux"

Le comité a décidé de relancer son projet de "jeudredis musicaux" pour une 8^{ème} édition. Trois groupes de la région se sont produits au Parc des Musées fin juin pendant que le comité du Parlement s'occupait de servir des boissons et d'organiser une collation pour le public. Ce projet qui n'est plus à présenter auprès de la population remporte toujours du succès quant à la participation des habitants et notamment des jeunes. Cette édition s'est bien déroulée malgré le changement de lieu qui a dû être fait au tout dernier moment, empêchant ainsi la projection d'un film en plein air. Ce n'est que partie remise pour l'année 2018. Le projet des "Jeudredis musicaux" nous a coûté CHF 1500.-

Projet de « Speed debating »

Le Parlement des jeunes a organisé, en coopération avec la Fédération suisse des Parlements des jeunes, une soirée de débats avec des jeunes et des politiciens de la Ville. Nous avons eu la chance d'accueillir cinq politiciens de différents partis dans les locaux du Service de la jeunesse. Lors de cette soirée, le comité se chargeait d'animer un débat entre les jeunes présents (environ vingt-cinq) et les invités. Nous aimons à relever que la possibilité pour les jeunes de La Chaux-de-Fonds d'être conviés à échanger et débattre avec les politiciens de la Ville est rare. Ce projet, à caractère quasi unique en ville, a remporté un vif succès de par les échanges et contacts de qualité qui en sont ressortis. Nous avons eu des retours très positifs tant de la part des jeunes que des politiciens, et nous nous réjouissons de réitérer cette expérience. Le projet a coûté CHF 500.-.

Projet de changement de logo

En 2016, nous avons décidé de changer de logo, cela est chose faite en 2017. Nous avons choisi une abeille, qui représentait bien la ville et le bleu qui se rattache à notre métropole horlogère.

Projet d'achat de matériel publicitaire et d'accessoires

En toute fin d'année 2016, le comité avait décidé d'investir dans du matériel destiné à le rendre plus visible. Nous avons donc acheté en 2017 des banderoles floquées avec notre nouveau logo que nous pourrions poser durant les événements que nous organisons ou subventionnons. De plus, nous avons maintenant un lot de sweatshirts aux couleurs du Parlement des Jeunes.

Silent Party

Dans la période actuelle, il nous semblait important de renforcer les liens avec les autres Parlements des jeunes du canton. C'est pour cela que nous avons décidé d'organiser une Silent party à la maison du peuple début 2018. Cette soirée sera organisée par les trois comités ensemble, cela a pour but de renforcer la cohésion cantonale qui fait tant débat. L'organisation ayant débuté courant 2017, le comité a dû prendre une certaine part de budget. Nous avons pris CHF 2500.-.

Repas de bilan

Dans le but de bien clôturer l'année, le PJ a terminé par un repas réunissant tous ses membres faisant partie du comité. Le projet a coûté CHF 500.-. Avant cela, le comité s'est réuni afin de ranger et remettre en état son local.

Commentaire général pour 2018

Le comité du Parlement des jeunes ne peut que regretter les mesures prises à l'encontre de son budget. La motivation de ses membres reste constante, même s'il est difficile de remplir avec la pertinence que nous souhaiterions notre rôle de représentant de la jeunesse au sein de la vie politique de la Ville. Effectivement, il nous devient de plus en plus difficile de soutenir les projets présentés au Parlement, notamment les moments festifs organisés pour fédérer les jeunes de la commune et du canton se font de plus en plus rares, et toute projection dans d'autres types de mouvements et/ou projets est aujourd'hui difficile. Cependant, à l'image de la motivation et de l'engagement enthousiaste des membres du comité, il nous tient à cœur de finir cette année en se focalisant sur les événements et perspectives les plus positives :

Nous souhaitons toujours continuer à proposer des projets variés et susceptibles d'intéresser la jeunesse chaux-de-fonnière.

Nous souhaitons renforcer nos liens avec les autorités de la ville, et ses représentants politiques, ainsi qu'avec les Parlements des jeunes du Locle et de Neuchâtel.

Enfin, nous allons continuer à nous appuyer sur nos nouveaux supports de communication afin de nous faire connaître de la population chaux-de-fonnière.

CHANCELLERIE

Chancellerie Secrétariat des Conseils

Suite à une démission, début 2017, et à une absence de longue durée, la force de travail effective de la Chancellerie se compose d'un poste fixe de secrétaire de direction (120%) occupé en job sharing par deux personnes travaillant, respectivement, à 70% et 50%, d'un poste en contrat de durée maximale de secrétaire de direction à 50%, de 0.12 EPT de secrétaire-rédactrice du législatif et de 1 EPT de chancelière. Depuis la rentrée scolaire et jusqu'à la fin du premier semestre, la Chancellerie compte de plus avec un apprenti de 3^e année.

Outre la mise en œuvre de la nouvelle réorganisation du secrétariat de la Chancellerie et des Conseils, initiée en 2016, ledit service a dû revoir entièrement sa structure, suite aux départs du chef du Service juridique et de son adjointe à l'automne 2017. La nouvelle organisation, qui sera effective en 2018, implique l'intégration au sein de la Chancellerie du service juridique en tant que secteur, ce dernier se composera d'un-e responsable, qui sera également vice-chancelier-ère et qui sera hiérarchiquement soumis à la personne en charge de la Chancellerie.

Pour le surplus, l'année 2017 a été marquée par l'élection, lors de la session de septembre du Grand Conseil, de la chancelière au poste de juge cantonale de la Cour de droit public. En fonction jusqu'au 31 décembre 2017, elle sera remplacée, à compter du 1^{er} janvier et jusqu'au 18 mars 2018, par l'administratrice du dicastère de l'urbanisme, des bâtiments et des relations extérieures (DUBRE), laquelle assurera l'ad interim jusqu'au commencement du nouveau chancelier en date du 19 mars 2018.

En dehors de ses tâches habituelles, à savoir assumer le secrétariat du Conseil général, du Conseil communal, de la présidence et de la chancelière, le secrétariat de la Chancellerie et des Conseils a en particulier été sollicité pour organiser l'accueil à La Chaux-de-Fonds de nombreux hôtes du Conseil communal, voire du Conseil général.

Protocole et réceptions

En 2017, la Chancellerie a organisé de multiples réceptions, dont en particulier les suivantes:

- Anciens conseillers communaux;
- Nouveaux habitants;
- Jeunes citoyens;
- Naturalisés;
- Chaux-de-Fonniens ayant atteint l'âge de la retraite;
- Nouveaux retraités de l'administration communale;
- Jubilaires de l'administration communale.

Le vin d'honneur a été octroyé à 109 reprises en 2017.

Par ailleurs, dans le cadre de ses fonctions, la chancelière a accompagné le Conseil communal dans chacun de ses déplacements, visites et séances in corpore, ainsi que pris part aux séances du bureau du législatif et à celle du parlement communal, afin notamment d'appuyer la présidence de ce dernier.

SERVICE JURIDIQUE

Le chef de service (90%) a donné sa démission pour le 30 septembre et son adjointe (60%) pour le 30 novembre 2017. Suite à ces départs, il a été décidé de réorganiser le service, en l'intégrant structurellement à la Chancellerie. Plus spécifiquement, les tâches du Service seront, dès 2018, reprises pour l'essentiel par un Secteur juridique lié à la Chancellerie et pour une partie moindre par des mandats externes, auprès d'avocats de la place. Le Service juridique n'a disposé que très partiellement de sa dotation de 20% de secrétariat II en 2017, compte tenu de l'absence de longue durée d'une secrétaire de direction à la Chancellerie. Le secrétariat de la Chancellerie n'a toutefois pas manqué de fournir un appui ponctuel au Service juridique, en fonction de la demande.

En 2017, comme les années précédentes, le Service juridique a été sollicité, ponctuellement ou en accompagnement plus régulier, sur la plupart des grands dossiers du Conseil communal. À titre d'exemple, on citera le tableau de Constable, dont la restitution a été décidée cette année par le Conseil général, et d'autres dossiers couverts par le secret de fonction.

Le Service a assumé ou continué d'assumer les procédures civiles ou administratives, nouvelles ou en cours, touchant au droit des marchés publics, de la construction, de l'aménagement du territoire, au contentieux du personnel communal et de l'action sociale, à la transparence des activités étatiques et à la protection des données, ou encore celles liées au domaine public et au Contrôle des habitants. Il a été activement associé aux consultations du canton sur les projets de réglementation en matière d'aménagement du territoire ou en matière d'approvisionnement en électricité.

Le Service juridique a régulièrement conseillé la Commune de Val-de-Ruz et reste à disposition, ponctuellement et sur des sujets déterminés, de celle de la Sagne. La convention avec le Val-de-Ruz a été résiliée suite au départ au 30 septembre du chef de service.

Le Service juridique collabore en permanence avec tous les autres services communaux sur des objets précis, à titre de conseil ou en procédure (avis de droit, préparation de recours, d'observations sur recours, rédaction de décisions de toutes sortes, etc.). Lorsqu'il est sollicité, le Service juridique prépare notamment toutes les décisions du Conseil communal ayant une portée juridique.

SERVICE DE LA COMMUNICATION

Effectifs

Le Service de la communication (SC) a négocié les cinq premiers mois de l'année 2017 avec un effectif de 2.4 EPT. Dès mai 2017, un poste de webmaster technique à 50%, initialement prévu pour être imputé au Service informatique, a finalement été rattaché au service de la communication (effectif passant à 2,9 EPT). Un congé maternité a nécessité un remplacement de février à juillet. Un arrêt maladie de longue durée pour ce qui est du poste de "rédactrice-webmaster contenu", ponctué par une démission pour le 31 janvier 2018, a obligé le service à fonctionner en sous-effectif durant six mois. Un remplacement a pu être mis en place dès décembre, débouchant sur un engagement dans la fonction de "créateur/trice de contenus multimédias", en lieu et place de "webmaster contenu". Le recours à des stagiaires médiaticiens-nes du CPLN, bien encadrés et donc performants, a permis de compresser les coûts tout en maintenant du dynamisme et une belle activité, grâce à l'intense engagement des collaborateurs, en regard aussi de la hausse des demandes des services, toujours plus demandeurs au vu des économies à réaliser.

Le SC aborde l'année 2018 composé d'un chef de service à 90%, d'une webmaster-technique à 50%, d'une graphiste-photographe à 70% et d'une créatrice de contenus multimédias à 80% (ex-webmaster contenu), avec par périodes de six mois, un-e stagiaire médiaticien-ne du CPLN à mi-temps.

Activités du service

Cette configuration permet de couvrir un large spectre des besoins en communication des autorités et des autres services de la Ville, en termes d'input ou d'accompagnement sur différents axes stratégiques et projets porteurs. Ainsi, outre les appuis constants en termes de relation avec la presse (nombre record de 141 communiqués de presse rédigés et diffusés, contre 112 en 2016) et les actions portant sur la notoriété, la réputation et l'image, le SC a apporté ses compétences dans la création et la gestion de campagnes pour les votations de l'année (victoire de l'initiative pour 2 hôpitaux ainsi que pour le report de la réforme de l'impôt sur les frontaliers, échec pour le NHOJ). Ces campagnes ont été orchestrées aussi pour la Ville du Locle, ainsi que pour le Canton pour la campagne pour le NHOJ, avec l'événement populaire festif mis sur pied sur la place de la Gare. Le SC a été appelé à déployer ses forces à 360°, en graphisme, impressions, publications d'annonces et du Vote Info, réalisation de nombreuses vidéos (deux séries d'interviews des conseillers communaux, microtrottoir, actions flambeaux, etc.) et enfin dans la conduite de la campagne sur les réseaux sociaux et facebook notamment.

Plusieurs événements populaires ont aussi été appuyés et accompagné par le SC: la Fête de mai et la promotion du vin de la Ville (avec concours photos), la Fête des voisins, la soirée annuelle du personnel, la Plage des Six-Pompes (studio photos), l'hommage aux frères Bourgnon, les rendez-vous UP La Chaux-de-Fonds, et l'inauguration du nouveau toboggan de la piscine des Mélézes (photos, vidéo).

Des institutions et services de la Ville, comme les Musées, le SEP, les Ecoles, le service de la jeunesse, etc., profitent aussi du soutien du SC en matière de préparation et diffusion des informations, mais aussi pour la réalisation de travaux photographiques professionnels (photos officielles du Conseil communal, vin de la Ville, gazette du réseau centre-ville, montres du MIH, expos MH, Trotteuse-Tissot, affichage rue de la traversière et affichage SGA Bon pied bon œil, etc.) ou des travaux d'édition (mise en page du Carillon, cartes postales, infographie Trotteuse-Tissot, etc.).

Créativité et ingéniosité continuent de guider ces diverses actions pour assurer un bon retentissement en dépit des moyens financiers réduits. Une nouvelle vidéo réalisée à moindre coût a ainsi permis de prolonger l'action Watch me New York, avec la diffusion de l'interview d'un Chaux-de-Fonnier établi dans Big Apple.

Au niveau interne, le SC assure la gestion du site de la Ville, ainsi que le suivi du CoPil communication numérique et le soutien des contributeurs au site de la Ville (organisation du Café Web, etc.). Il a aussi assuré la mise en place du processus de diffusion de onze infolettres, dont celle dédiée à la communication interne de l'administration communale. Le SC a aussi suivi le déploiement de la Ville sur l'application cantonale Nemo News.

Le SC a de plus soutenu le Conseil communal dans la gestion en termes de communication de dossiers délicats concernant la crise financière qu'affronte la Ville, ou dans le dossier du chantier Crêt-Manège ou de la restitution du tableau Constable.

Sur internet et les réseaux sociaux, la page facebook "La Chaux-de-Fonds" a continué d'innover avec des concours photos faisant passer le nombre d'abonnés de 10'000 à 12'500, confirmant ce médias comme un nouveau canal de diffusion ciblée pour les informations relatives à la vie de la cité, mais aussi de promotion et de soutien aux projets et aux opinions des autorités communales. Instagram a vu ses abonnés passer de 120 à plus de 1'000.

L'éventail des actions menées confirme, si besoin était, la nécessité de disposer d'un service transversal aux multiples compétences qui, même si elles répondent à des logiques et des mécanismes différents, font converger l'ensemble de façon cohérente vers une finalité commune.

L'ensemble des prestations assurées à l'interne, en lieu et place du recours à des agences, graphistes ou vidéastes extérieurs, a permis d'économiser en mandats externes pour plus de CHF 200'000.-.

De manière générale, le budget encore réduit du SC a pu être tenu.

Finances, économie, ressources humaines (DFER)

SERVICE DES FINANCES

Finances

Personnel

Le Service des finances occupe 11.2 postes de travail pour un total de 12 personnes. Il dépend administrativement de la conseillère communale en charge du Dicastère des Finances, de l'Economie et des Ressources humaines.

Activités

Les tâches principales du Service des finances sont, entre autres, les suivantes :

- Tenue des comptes pour l'ensemble de la Ville et de comptabilités annexes;
- Elaboration des travaux liés au bouclage des comptes et des budgets;
- Elaboration des brochures des budgets et des comptes;
- Gestion de la trésorerie;
- Gestion sur SAP des immobilisations et des investissements;
- Gestion de la dette de la Ville;
- Suivi des débiteurs et gestion du contentieux pour l'ensemble de la Ville;
- Etudes, analyses et rapports financiers divers;
- Prévisions fiscales;
- Gestion comptable sur SAP des immeubles de la Gérance : Ville et prévoyance (baux à loyer, décomptes chauffage, contentieux, etc.);
- Gestion de la caisse communale (y compris vente des abonnements de piscine et recharge des cartes lessives pour les immeubles de la gérance communale);
- Gestion des assurances;
- Préavis du Service des finances pour la rubrique "Finances" des rapports du Conseil communal au Conseil général ainsi que pour les demandes de crédits supplémentaires;
- Vérification du respect des procédures mises en place par le Conseil communal pour les aspects financiers;
- Assurer que les comptes respectent les lois et règlements en vigueur, ainsi que les principes comptables;
- Tenue des comptes, gestion financière et fiscalité des sociétés, de fondations et d'associations proches de la Ville;
- Gestion, mise à jour et suivi des sites Intranet et Internet du Service des finances;
- Formation SAP.

Principaux projets menés en 2017

Suite aux départs de collaborateurs en 2016 et 2017, trois collaboratrices ont intégré le Service des finances en 2017 (2.6 EPT).

En parallèle aux tâches courantes que le Service des finances assume, le Service a notamment:

- suivi la liquidation de la CPC (Caisse de pensions en faveur du personnel communal);
- procédé à des travaux préparatoires pour la migration du module budgétaire de SAP (FM-FBS à FM-BCS) qui se déroulera à la fin du premier trimestre 2018. Ce changement apportera un meilleur suivi des disponibilités budgétaires;
- examiné la problématique d'un nouvel éditeur de listes et a opté pour le meilleur programme en termes d'efficacité et d'efficience (développement sur BO);
- réalisé les travaux préparatoires en lien avec la révision partielle de la Loi sur la TVA (LTVA);
- procédé aux modifications en lien avec la nouvelle norme ISO20022 au niveau du trafic des paiements;
- repris de manière automatique des données de facturation du logiciel spécifique dans SAP pour le Centre d'orthophonie (DORI);
- exécuté la modification de Cresus;

- participé à la modification du logiciel Gelore (réservation des salles de sports, écoles et gérance communale) en lien avec la facturation sur SAP-SD;
- effectué le premier plan financier et des tâches dans le cadre du budget 2018 exigé par la LFinEC;
- mis en place des procédures relatives à la gestion des crédits;
- étudié l'expiration ou la prolongation des différents crédits selon les dispositions du RLFinEC;
- mis en place des instructions concernant les investissements et les immobilisations;
- mis à jour la directive relative aux acquisitions.

Principales perspectives

D'une manière générale, le Service continue de développer les applications et projets mis en place ces dernières années :

- Révision de la stratégie pour la gestion de la dette;
- Gelore – facturation par SAP-SD (écoles, gérance communale et sports);
- Etablir une concordance entre la base de données Gérance (SAP-RE) et les immobilisations gérées sur SAP-AA;
- La version actuelle de SAP pour la Gérance n'est plus développée. Les finances devront donc gérer le passage vers le nouveau module SAP ou un nouveau logiciel.

Le Service devra également développer de nouveaux projets à court et moyen terme, notamment :

- Développement et mise en place d'un système de contrôle interne (SCI), exigé par LFinEC et RLFinEC;
- Mise en œuvre d'une consolidation des comptes incluant les entités proches de la Ville (délai de 5 ans après introduction de la LFinEc);
- Mise en place d'une GED (gestion électronique des documents) en lien avec les outils bureautiques;
- Mise en place des factures électroniques sur SAP en lien avec le SIEN (e-factures);
- Mise en place d'une gestion des engagements avec une pré-saisie éventuelle des factures fournisseurs.

Contributions

Préambule

La population de La Chaux-de-Fonds représente environ le quart des contribuables du canton, soit environ 24'800 personnes physiques et 1'900 personnes morales à fin 2017.

Pour rappel, la perception de l'impôt cantonal direct et de l'impôt communal direct des personnes physiques (SIPP) et morales (PMGEN) est effectuée par le Service des contributions de l'Etat. Le contentieux relatif aux impôts susmentionnés est, quant à lui, géré par l'Office du recouvrement de l'Etat.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'Etat facture ses prestations aux Communes aux prix de CHF 18.80 par dossier pour les personnes physiques et CHF 18.- pour les personnes morales.

Impôts 2017

Avec le système de taxation postnumerando, nous enregistrons dans les comptes 2017 tous les acomptes provisoires 2017 facturés aux contribuables en 2017 ainsi que la différence entre les taxations provisoires et définitives de 2016 et des années précédentes. Les données statistiques à disposition sont ainsi uniquement celles basées sur les taxations définitives 2016.

Les acomptes de l'année courante étant ajustés à la taxation définitive de l'année précédente, les différences ont donc un effet double sur le résultat. Si ce système peut réserver de bonnes surprises en cas de hausse, l'effet peut être pervers en cas de baisse puisque celles-ci sont doublées également.

Recettes fiscales

	Comptes 2017	Budget 2017	Budget 2017 adapté*	Comptes 2016	Ecart C17 - C16
<i>Coefficients PP</i>	124/76	121/82	124/76	123/77	
<i>Coefficients Fontaliers</i>	50/150	121/79	50/150	50/150	
<i>Coefficients PM</i>	124/76	121/79	124/76	123/77	
Impôts revenu-PP-année fiscale	-66'284'147.30	-73'087'000.00	-67'780'000.00	-69'855'737.06	3'571'589.76
Impôts revenu-PP-années préc.	-933'848.89	-260'000.00	-260'000.00	-440'811.52	-493'037.37
Rappels impôts - PP	-2'575'380.60	-417'000.00	-417'000.00	-2'199'859.55	-375'521.05
Imputation forfait. Impôts-PP	105'300.00	190'000.00	190'000.00	49'474.05	55'825.95
Impôts fortune-PP-année fiscale	-6'656'402.60	-6'738'000.00	-6'263'000.00	-6'511'575.25	-144'827.35
Impôts fortune-PP-années préc.	-328'730.55	-145'000.00	-145'000.00	-349'875.30	21'144.75
Impôts sur prestations en capital	-1'488'286.80	-1'479'000.00	-1'371'000.00	-1'534'245.90	45'959.10
Impôts prest. capital-Années préc.	29'471.10	-10'000.00	-10'000.00	-6'501.35	35'972.45
Impôts sur gains en loterie	-72'224.90	-59'000.00	-54'000.00	-105'089.10	32'864.20
Total des PP	-78'204'250.54	-82'005'000.00	-76'110'000.00	-80'954'220.98	2'749'970.44
Impôts à la source	-3'977'666.45	-4'281'000.00	-3'968'000.00	-4'067'543.24	89'876.79
Impôts sur les frontaliers	-12'544'000.00	-6'250'000.00	-11'867'088.61	-11'843'000.00	-701'000.00
Impôts frontaliers-années précéd.	-562'826.40	0.00	0.00	-1'019.00	-561'807.40
Total des frontaliers	-13'106'826.40	-6'250'000.00	-11'867'000.00	-11'844'019.00	-1'262'807.40
Impôts bénéfice-PM-année fiscale	-5'372'523.77	-5'588'000.00	-5'375'000.00	-5'758'186.24	385'662.47
Impôts bénéfice-PM-années précéd.	-138'313.58	-24'000.00	-24'000.00	-33'356.69	-104'956.89
Rappels impôts-PM	0.00	-1'000.00	-1'000.00	0.00	0.00
Impôts capital-PM-année fiscale	-1'361'750.77	-778'000.00	-748'000.00	-753'841.03	-607'909.74
Impôts capital-PM-années précéd.	72'688.81	-30'000.00	-30'000.00	40'136.84	32'551.97
Sous-total PM	-6'799'899.31	-6'421'000.00	-6'178'000.00	-6'505'247.12	-294'652.19
PM-Part au fonds - Population	-3'307'061.22	-3'118'000.00	-2'999'000.00	-3'036'987.70	-270'073.52
PM-Part au fonds - Population-rectif.	-42'914.12	-43'000.00	-43'000.00	-40'900.46	-2'013.66
PM-Part au fonds - Emplois	-3'916'875.87	-3'706'000.00	-3'566'000.00	-3'610'524.84	-306'351.03
PM-Part au fonds - Emplois-rectif.	-50'972.61	-51'000.00	-51'000.00	-48'713.13	-2'259.48
Sous-tot. fonds intercommunal PM	-7'317'823.82	-6'918'000.00	-6'659'000.00	-6'737'126.13	-580'697.69
Total des PM	-14'117'723.13	-13'339'000.00	-12'837'000.00	-13'242'373.25	-875'349.88
Impôts fonciers	-2'007'850.20	-1'667'000.00	-1'667'000.00	-1'882'589.15	-125'261.05
Impôts	-111'414'316.72	-107'542'000.00	-106'449'000.00	-111'990'745.62	576'428.90

* Cette colonne correspond au budget 2017 adapté aux coefficients en vigueur pour les comptes 2017.

Personnes physiques

De 2005 à 2013, le coefficient fiscal était de 130 pour l'Etat et de 70 pour les Communes. Dès 2014, une nouvelle clé a été mise en place pour la répartition des impôts entre l'Etat et les Communes. De 2014 à 2016, le coefficient fiscal est de 123/77 pour tous les impôts, à l'exception de l'impôt foncier (taux différents) et de l'impôt sur les frontaliers (50/150).

L'écart important entre les comptes 2017 et le budget 2017 provient principalement d'une variation de coefficients. Le budget 2017 prenait en considération la bascule des frontaliers ainsi qu'une hausse de 3 points de l'impôt communal pour les personnes physiques. Ces deux éléments ont été refusés en votation ce qui explique la variation des coefficients.

En comparaison avec le budget 2017 adapté aux mêmes coefficients que les comptes 2017, une baisse de l'impôt sur le revenu des personnes physique est constatée. Depuis 2016, l'impôt sur le revenu des personnes physiques a diminué de CHF 3.6 millions (dont CHF 1 million dû au transfert d'un point d'impôt en faveur de l'Etat).

L'augmentation de CHF 2.2 millions de rappels d'impôts dans les comptes 2017 par rapport au budget est due à l'amnistie fiscale.

Compte tenu des bordaux soldes, des rectifications à hauteur de CHF 1.2 million ont été effectuées en 2017 pour les années antérieures à 2016.

Personnes morales

Les impôts sur les personnes morales sont en légère augmentation par rapport aux comptes 2016. L'impôt sur le bénéfice est en diminution contrairement à l'impôt sur le capital. Ceci est dû au système d'imposition qui prévoit le système d'imputation forfaitaire de l'impôt sur le bénéfice à l'impôt sur le capital (si l'impôt sur le bénéfice est supérieur à l'impôt sur le capital, la société ne paie pas d'impôt sur le capital).

Par ailleurs, une augmentation de la part au fonds intercommunal des personnes morales peut être constatée.

ADB, non-valeurs, abandons

Le détail des remises, rectificatifs et non-valeurs se présente comme suit pour l'année 2017 :

	Comptes 2017 CHF	Comptes 2016 CHF
Abandons, non-valeur, ADB PP	2'220'782.21	2'590'546.98
Abandons, non-valeur, ADB ISIS	39'582.01	11'556.38
Reprise anciens ADB PP	-614.86	46.93
Abandons, non-valeur, ADB contentieux PP	22'834.11	17'282.96
	2'282'583.47	2'619'433.25
Abandons, non-valeur, ADB PM	0.00	20'259.75
Abandons, non-valeur, ADB contentieux PM	5'780.76	12'946.59
Abandons, non-valeur, ADB Foncier	46'393.70	0.00
Opération de gestion fonds IPM	17'690.91	19'026.15
	69'865.37	33'206.34
	2'352'448.84	2'652'639.59

Par rapport aux comptes 2016, les comptes 2017 présente une diminution des abandons, non-valeurs et actes de défaut de biens.

Matière imposable**Personnes physiques**

	2017 CHF	2016 CHF	2015 CHF	Ecart C17-C16 CHF
Fortune effective PP	3'776'542'752	3'504'609'446	3'665'808'843	271'933'306
Déductions légales	-940'242'052	-781'455'382	-999'031'971	-158'786'670
Fortune imposable PP	2'836'300'700	2'723'154'064	2'666'776'872	113'146'636
Revenu effectif PP	1'097'942'659	1'101'862'133	1'112'860'512	-3'919'474
Déductions légales	-80'107'988	-66'837'410	-68'471'717	-13'270'578
Revenu imposable PP	1'017'834'671	1'035'024'723	1'044'388'795	-17'190'052

Personnes morales

	2017 CHF	2016 CHF	2015 CHF	Ecart C17-C16 CHF
Capital imposable PM	2'836'385'200	2'810'226'000	2'960'640'300	26'159'200
Bénéfice imposable PM	308'588'700	332'811'900	396'797'500	-24'223'200

Impôt foncier

	2017	2016*
Total des estimations cadastrales à La Chaux-de-Fonds	1'513'073'841	1'395'084'841
Soumis à l'impôt foncier à 1.60 ‰** en 2017	1'046'922'604	897'660'116
Exonéré de l'impôt foncier à 1.60 ‰** en 2017	466'151'237	497'424'725

* En 2016, le taux s'élevait à 1.50‰.

** Les règles relatives à l'impôt foncier communal sont régies par les dispositions figurant à l'arrêté 40.103 du Conseil général du 18 décembre 2000.

Nombre de contribuables

	2016	2015	2014	Ecart 2016-2015
Personnes physiques				
Réguliers sans répartition	24'456	24'595	24'547	-139
- Salariés	12'266	12'722	12'835	-456
- Rentiers	7'137	6'792	6'792	345
- Etudiants	2'924	2'989	2'863	-65
- Responsables PM	231	217	179	14
- Indépendants & autres	1'762	1'745	1'743	17
- Agriculteurs	119	123	128	-4
- IS>que CHF 120'000.-	17	7	7	10
Externes canton	771	735	687	36
Impôt à la source	5'650	2'955	3'038	2'695
Répartition autres communes	1'191	1'145	1'127	46
Personnes morales	1'900	1'821	1'789	79
Propriétaires d'immeubles	421	399	397	22

Tableaux statistiques - Personnes physiques

Contribuables PP selon les IMPOTS DUS pour 2016

CATÉGORIES IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0 à 10	4'669	18.37%	18.37%	641	0.00%	0.00%
11 à 100	1'186	4.67%	23.03%	57'721	0.08%	0.08%
101 à 200	783	3.08%	26.11%	116'590	0.16%	0.23%
201 à 500	1'745	6.86%	32.98%	599'577	0.80%	1.03%
501 à 1'000	2'422	9.53%	42.51%	1'805'443	2.40%	3.43%
1'001 à 2'000	3'319	13.06%	55.56%	4'887'808	6.50%	9.93%
2'001 à 5'000	6'854	26.96%	82.53%	22'677'078	30.16%	40.10%
5'001 à 10'000	3'309	13.02%	95.55%	22'530'542	29.97%	70.07%
10'001 à 20'000	862	3.39%	98.94%	11'223'975	14.93%	85.00%
20'001 à 50'000	213	0.84%	99.78%	6'481'220	8.62%	93.62%
50'001 à 100'000	47	0.18%	99.96%	3'189'032	4.24%	97.86%
100'001 et plus	10	0.04%	100.00%	1'608'217	2.14%	100.00%
Sous-total	25'419	100.00%		75'177'843	100.00%	
Prestations en capital	754			1'588'479		
TOTAUX	26'173			76'766'322		

	Taxation 2016	Taxation 2015	Taxation 2014	Taxation 2013	Taxation 2012
Impôts dus – évolution en CHF	75'177'842.95	74'419'268.56	74'777'435.33	68'207'532.35	69'874'720.40

L'augmentation du montant de la taxation 2016 par rapport à la taxation des années précédentes provient du fait que les impôts dus des contribuables, dont les impôts sont répartis entre plusieurs communes, n'étaient pas pris en compte les années précédentes. Ce commentaire est valable pour les contribuables PP selon la FORTUNE IMPOSABLE en 2016 et pour les contribuables PP selon le REVENU IMPOSABLE en 2016.

Ce tableau met en évidence que 82.53% des contribuables paient moins de CHF 5'000.- d'impôts communaux ce qui représente 40.10% des impôts totaux.

Les contribuables payant entre CHF 2'001.- et CHF 20'000.- (43.37% des contribuables totaux) totalisent le 75.06% des impôts totaux.

Seuls 10 contribuables sur 25'419 paient plus de CHF 100'000.- d'impôts communaux ce qui représentent 2.14% des impôts totaux.

Contribuables PP selon la FORTUNE IMPOSABLE en 2016

CATÉGORIES FORTUNE IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0 à 999	10'471	41.19%	41.19%	1	0.00%	0.00%
1'000 à 100'000	10'016	39.40%	80.60%	100'722	1.56%	1.56%
101'000 à 250'000	2'434	9.58%	90.17%	585'916	9.09%	10.65%
251'000 à 500'000	1'361	5.35%	95.53%	1'036'575	16.08%	26.72%
501'000 à 1'000'000	708	2.79%	98.31%	1'289'004	19.99%	46.71%
1'001'000 à 2'500'000	308	1.21%	99.52%	1'266'679	19.64%	66.36%
2'501'000 à 5'000'000	82	0.32%	99.85%	805'671	12.49%	78.85%
5'001'000 et plus	39	0.15%	100.00%	1'363'778	21.15%	100.00%
TOTAUX	25'419	100.00%		6'448'345	100.00%	

Impôt moyen sur la fortune - évolution en CHF	Taxation 2016	Taxation 2015	Taxation 2014	Taxation 2013	Taxation 2012
	253.68	249.48	235.28	206.80	207.35

80.60% des contribuables dont la fortune imposable est inférieure à CHF 100'000.- contribuent pour 1.56% de la totalité de l'impôt sur la fortune. 19.4% des contribuables dont la fortune imposable est supérieure à CHF 100'000.- participent à 98.44% de l'impôt sur la fortune. Les contribuables dont la fortune imposable est supérieure à CHF 1 million représentent 1.69% et paient 53.29% des impôts totaux sur la fortune.

Contribuables PP selon le REVENU IMPOSABLE en 2016

CATÉGORIES REVENU IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0 à 99	3'877	15.25%	15.25%	1	0.00%	0.00%
100 à 10'000	2'643	10.40%	25.65%	221'804	0.32%	0.32%
10'001 à 20'000	2'497	9.82%	35.47%	935'025	1.36%	1.68%
20'001 à 30'000	2'966	11.67%	47.14%	2'744'326	3.99%	5.68%
30'001 à 40'000	2'959	11.64%	58.78%	4'862'806	7.08%	12.75%
40'001 à 50'000	2'670	10.50%	69.29%	6'856'242	9.98%	22.73%
50'001 à 75'000	4'039	15.89%	85.18%	16'143'747	23.49%	46.22%
75'001 à 100'000	1'970	7.75%	92.93%	12'160'453	17.69%	63.91%
100'001 à 200'000	1'572	6.18%	99.11%	16'404'715	23.87%	87.78%
200'001 à 300'000	119	0.47%	99.58%	2'879'448	4.19%	91.97%
300'001 à 400'000	59	0.23%	99.81%	2'195'320	3.19%	95.16%
400'001 à 500'000	27	0.11%	99.92%	1'338'832	1.95%	97.11%
500'001 et plus	21	0.08%	100.00%	1'986'778	2.89%	100.00%
Sous-total	25'419	100.00%		68'729'498	100.00%	
Prestations en capital	754			1'588'479		
TOTAUX	26'173			70'317'977		

	Taxation 2016	Taxation 2015	Taxation 2014	Taxation 2013	Taxation 2012
Impôt moyen sur le revenu - évolution en CHF	2'703.86	2'835.52	2'861.26	2'648.48	2'745.92

Il ressort de ce tableau que 15.25% des contribuables, dont le revenu imposable est inférieur à CHF 100.-, paient 0.- d'impôt sur le revenu. 53.78% de la totalité des impôts sur le revenu sont payés par les contribuables dont le revenu imposable est supérieur à CHF 75'000.-, ce qui représente 14.82% des contribuables.

Arrivées/Départs PP en 2017 selon les IMPOTS DUS

CATÉGORIES IMPÔTS DUS	ARRIVÉES Dont personnes atteignant la majorité						DÉPARTS Dont décès					
	2017			2016			2017			2016		
	Nb	CHF	Nb	Nb	CHF	Nb	Nb	CHF	Nb	CHF	Nb	CHF
0 à 0.99 Dont majeurs / décès	412	1	132	1	130	1	248	1	244	3	257	0
	300	0					78	1				
1 à 1'000 Dont majeurs / décès	359	115'686	256	95'154	237	91'331	465	163'006	475	159'082	467	147'866
	75	13'508					164	51'706				
1'001 à 10'000 Dont majeurs / décès	238	616'270	231	643'217	218	574'765	322	817'324	398	1'041'015	384	966'896
	8	17'489					74	205'279				
10'001 à 20'000 Dont majeurs / décès	6	80'159	2	24'147	6	71'492	6	74'054	4	55'651	2	26'481
	0	0					2	20'566				
20'001 à 50'000 Dont majeurs / décès	3	81'317	1	21'282	2	41'436	2	86'649	0	0	1	28'742
	0	0					1	43'662				
50'001 à 75'000 Dont majeurs / décès	0	0	0	0	0	0	0	0	1	71'682	1	60'843
	0	0					0	0				
75'001 à 100'000 Dont majeurs / décès	0	0	0	0	0	0	0	0	2	180'060	0	0
	0	0					0	0				
100'001 à 150'000 Dont majeurs / décès	0	0	1	131'915	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0					0	0				
150'001 à plus Dont majeurs / décès	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0					0	0				
Total des impôts dus	1'018	893'433	623	915'715	593	779'025	1'043	1'141'035	1'124	1'507'493	1'112	1'230'828
Dont majeurs / décès	383	30'997				319		321'213				

Pour une meilleure comparaison, les personnes atteignant la majorité ont été ajoutées aux arrivées étant donné qu'il s'agit de nouveaux contribuables. L'écart entre les arrivées et les départs est dès lors inférieur par rapport aux années précédentes pour lesquelles les personnes atteignant la majorité n'avaient pas été prises en compte. Nous n'avons pas retraité les données des années 2015 et 2016.

Les contribuables nouvellement en possession d'un permis C qui étaient auparavant en possession d'un permis B (impôt à la source) n'ont pas pu être ajoutés aux arrivées par manque d'informations.

Ce tableau démontre une certaine stabilité s'agissant des catégories d'impôts les plus élevées. L'essentiel des mouvements arrivées/départs concerne les catégories d'impôts jusqu'à CHF 10'000.-.

Arrivées/Départs PP en 2017 selon la FORTUNE IMPOSABLE

CATÉGORIES FORTUNE IMPOSABLE	ARRIVÉES Dont personnes atteignant la majorité						DÉPARTS Dont décès					
	2017			2016			2015			2017		
	Nb	CHF		Nb	CHF		Nb	CHF		Nb	CHF	
0 à 999 Dont majeurs / décès	578 258	288'560 20'595		331	261'608		311	264'961		485 77	368'062 39'079	520 383'107
1'000 à 50'000 Dont majeurs / décès	296 118	181'619 8'573		159	187'455		170	205'470		357 115	318'943 64'787	379 363'365
50'001 à 100'000 Dont majeurs / décès	50 5	77'796 82		44	82'353		39	72'291		55 24	80'575 12'752	78 91'933
100'001 à 250'000 Dont majeurs / décès	44 2	125'585 1'747		33	46'745		36	65'155		79 48	111'190 39'405	69 104'676
250'001 à 500'000 Dont majeurs / décès	29 0	71'470 0		26	70'413		19	65'958		36 31	64'497 45'587	35 66'802
500'001 à 1'000'000 Dont majeurs / décès	14 0	62'721 0		16	46'996		13	53'161		16 13	35'615 31'801	15 72'530
1'000'001 à 3'000'000 Dont majeurs / décès	3 0	10'267 0		12	75'930		3	27'015		9 9	43'923 43'923	12 65'873
3'000'001 à plus Dont majeurs / décès	4 0	75'416 0		2	144'216		2	25'014		6 2	118'230 43'878	4 82'542
Total des impôts s/ fortune Dont majeurs / décès	1'018 383	893'433 30'997		623	915'715		593	779'025		1'043 319	1'141'035 321'213	1'112 1'230'828

La majorité des arrivées concernent des contribuables dont la fortune imposable est inférieure à CHF 50'000.- (874 contribuables dont 376 personnes atteignant la majorité). Les départs de contribuables dont la fortune est supérieure à CHF 250'000.- sont majoritairement dus à des décès (55/67).

Arrivées/Départs PP en 2017 selon les REVENUS IMPOSABLES

CATÉGORIES REVENU IMPOSABLE	ARRIVÉES Dont personnes atteignant la majorité						DÉPARTS Dont décès					
	2017			2016			2015			2017		
	Nb	CHF	Nb	CHF	Nb	CHF	Nb	CHF	Nb	CHF	Nb	CHF
0	305	951	108	4'330	105	1'900	213	8'640	218	4'268	226	3'012
Dont majeurs / décès	211	396					87	6'877				
100 à 50'000	600	385'675	406	360'133	385	351'708	697	555'549	726	640'430	731	632'837
Dont majeurs / décès	172	30'601					217	184'923				
50'100 à 75'000	68	206'557	71	208'323	67	183'203	82	221'768	121	342'532	104	265'688
Dont majeurs / décès	0	0					9	42'417				
75'100 à 100'000	31	126'012	26	246'977	17	67'848	33	146'454	39	153'448	34	164'274
Dont majeurs / décès	0	0					2	16'953				
100'100 à 150'000	10	99'034	12	95'952	14	115'527	12	81'828	14	96'124	12	56'501
Dont majeurs / décès	0	0					3	26'381				
150'100 à 200'000	3	45'866	0	0	3	40'929	4	66'198	3	18'949	2	12'432
Dont majeurs / décès	0	0					1	43'662				
200'100 à 500'000	1	29'338	0	0	2	17'910	2	60'598	1	95'825	3	96'084
Dont majeurs / décès	0	0					0	0				
500'100 à plus	0	0	0	0	0	0	0	0	2	155'917	0	0
Dont majeurs / décès	0	0					0	0				
Total des impôts s/ revenu	1'018	893'433	623	915'715	593	779'025	1'043	1'141'035	1'124	1'507'493	1'112	1'230'828
Dont majeurs / décès	383	30'997					319	321'213				

La majorité des mouvements concernent les contribuables dont le revenu imposable est inférieur à CHF 50'000.-.

Tableaux statistiques - Personnes morales

Contribuables PM selon les IMPOTS DUS selon taxation 2016

CATÉGORIES IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0 à 1	408	21.50%	21.50%	6	0.00%	0.00%
1.01 à 5'000	1'275	67.18%	88.67%	984'963	10.73%	10.73%
5'001 à 10'000	88	4.64%	93.31%	618'106	6.73%	17.46%
10'001 à 20'000	58	3.06%	96.36%	773'974	8.43%	25.89%
20'001 à 30'000	13	0.68%	97.05%	317'072	3.45%	29.35%
30'001 à 50'000	28	1.48%	98.52%	1'044'266	11.38%	40.72%
50'001 à 100'000	18	0.95%	99.47%	1'222'782	13.32%	54.04%
100'001 à 500'000	5	0.26%	99.74%	761'600	8.30%	62.34%
500'001 à plus	5	0.26%	100.00%	3'457'059	37.66%	100.00%
TOTAUX	1'898	100.00%		9'179'828	100.00%	

Les montants dus comprennent l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital imposable, **avant** attribution au fonds de répartition intercommunale. 88.67% des personnes morales paient moins de CHF 5'000.- d'impôt, ce qui représente 10.73% des impôts totaux des personnes morales. Les catégories d'impôts au-delà de CHF 30'000.-, soit 2.95% des contribuables, paient le 70.65% des impôts totaux. Parmi elles, les 5 entreprises les plus importantes sur les 1'898 recensées paient 37.66% des impôts totaux des personnes morales selon la taxation 2016.

Contribuables PM selon le CAPITAL IMPOSABLE selon taxation 2016

CATÉGORIES CAPITAUX IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0 à 999	411	21.65%	21.65%	0	0.00%	0.00%
1'000 à 50'000	425	22.39%	44.05%	12'462	0.74%	0.74%
51'000 à 100'000	213	11.22%	55.27%	18'012	1.08%	1.82%
101'000 à 250'000	266	14.01%	69.28%	36'320	2.17%	3.99%
251'000 à 500'000	203	10.70%	79.98%	60'974	3.64%	7.63%
501'000 à 1'000'000	127	6.69%	86.67%	63'187	3.77%	11.40%
1'001'000 à 2'500'000	131	6.90%	93.57%	178'598	10.66%	22.06%
2'501'000 à 5'000'000	54	2.85%	96.42%	124'916	7.46%	29.51%
5'001'000 à plus	68	3.58%	100.00%	1'180'951	70.49%	100.00%
TOTAUX	1'898	100.00%		1'675'419	100.00%	

Il ressort de ce tableau que les 3.58% des entreprises dont le capital imposable est supérieur à CHF 5'000'001.- paient le 70.49% des impôts totaux sur le capital.

79.98% des personnes morales, dont le capital imposable est inférieur à CHF 500'000.-, paient 7.63% des impôts totaux des personnes morales.

Contribuables PM selon le BENEFFICE IMPOSABLE selon taxation 2016

CATÉGORIES BENEFFICES IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0	1'104	58.17%	58.17%	0	0.00%	0.00%
1 à 50'000	474	24.97%	83.14%	256'622	3.42%	3.42%
50'001 à 75'000	42	2.21%	85.35%	91'351	1.22%	4.64%
75'001 à 100'000	35	1.84%	87.20%	117'798	1.57%	6.21%
100'001 à 150'000	50	2.63%	89.83%	215'672	2.87%	9.08%
150'001 à 200'000	40	2.11%	91.94%	232'600	3.10%	12.18%
200'001 à 500'000	80	4.21%	96.15%	815'518	10.87%	23.05%
500'001 à 1'000'000	25	1.32%	97.47%	592'374	7.89%	30.94%
1'000'001 à plus	48	2.53%	100.00%	5'182'474	69.06%	100.00%
TOTAUX	1'898	100.00%		7'504'409	100.00%	

Ce tableau nous permet de constater que les 2.53%, soit 48 entreprises, dont le bénéfice imposable est supérieur à CHF 1'000'000.-, paient le 69.06% des impôts totaux sur le bénéfice.

SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Fonctionnement du service

Depuis 2016, le service de l'économie fonctionne grâce à une collaboration interservices et inter-dicastères. Ainsi, la directrice en charge de l'économie dirige le service avec l'appui de sa secrétaire de direction, de l'urbaniste communal, du délégué au marketing urbain – commerce et immobilier, de la responsable des permis de construire, ainsi que du chef du service de la communication.

Tous les collaborateurs précités effectuant cette activité en sus des tâches qu'ils exécutent déjà pour leur services respectifs, et ce sans avoir augmenté leur taux d'activité, le service de l'économie ne compte actuellement aucune charge de personnel.

Activités du service

L'activité du service de l'économie consiste principalement à maintenir un contact avec les entreprises de la Ville, ainsi qu'à la promotion d'implantations d'entreprises en collaboration avec le canton, la participation au réseau de promotion économique du canton ou encore à la promotion et la gestion immobilière et foncière, avec un contact régulier avec les investisseurs. Il s'agit avant tout d'un service de proximité et la collaboration avec le canton est très importante, ce dernier s'occupant notamment de chercher des entreprises extérieures.

La directrice de l'économie a rencontré en 2017 de nombreuses entreprises, dont certaines étaient déjà établies à La Chaux-de-Fonds, alors que d'autres cherchaient à s'y implanter. D'une manière générale, ces différents contacts sont très appréciés par les entrepreneurs de la place et instaurent un climat de confiance entre ces derniers et nos autorités communales.

Commission de l'économie

La Commission de l'économie, regroupant différents représentants des milieux économiques et des partis politiques du Conseil général, s'est tenue trois fois en 2017. Les débats de ladite commission ont principalement tourné autour de la situation économique et financière des entreprises de la région, tous domaines confondus.

Up La Chaux-de-Fonds

Le concept de Up La Chaux-de-Fonds est de proposer régulièrement des rendez-vous stimulants aux entrepreneurs, leaders et décideurs de la région, afin d'identifier les axes de force de la Métropole horlogère, ses atouts renommés ou méconnus, et de réfléchir ensemble à des pistes, de débattre de projets et des grands thèmes de l'actualité économique de la région. L'idée est avant tout d'allier esprit d'entreprise et réseautage.

Deux rencontres ont eu lieu en 2017. La 4^{ème} édition, qui s'est tenue le 27 juin 2017, a permis aux entrepreneurs de la place de partager leur expérience avec M. Jean-Claude Biver, CEO de TAG Heuer. Après une première intervention de ce dernier, des tables rondes ont été organisées, autour desquelles les invités ont pu échanger, par groupe, autour de thèmes portant sur les défis actuels posés à l'industrie horlogère et aux entreprises helvétiques. Chaque groupe a ensuite pu soumettre à tous les participants ses préoccupations, ses idées et ses expériences.

La 5^{ème} édition s'est déroulée le 27 novembre 2017 en présence de M. Dominique Perret, skieur freeride né à La Chaux-de-Fonds. Après un bref exposé de sa part et la projection de l'un de ses films, les participants ont pu aborder avec lui la question de la gestion du risque, de la motivation et de l'esprit d'équipe au sein de leurs entreprises.

Les galeries photos de ces rencontres et les commentaires de la presse peuvent être visionnés sur le site internet de la Ville de La Chaux-de-Fonds (<http://www.chaux-de-fonds.ch/economie-emploi/up-la-chaux-de-fonds>).

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Organisation 2017

L'effectif des postes au 31 décembre est le suivant :

• Cheffe de service	70%
• Adjointe à la cheffe de service RH	60%
• Responsable secteur salaires/projets RH	100%
• Responsable secteur assurances & gestion des temps	60%
• Responsable administrative sécurité	10%
• Assistantes administratives	310%
• Apprenti	100%

Actions RH en 2017

Accompagnement des services et gestion de conflits

La participation plus ou moins directe et régulière du SRH a consisté en interventions ponctuelles liées à l'analyse des effectifs, à la réorganisation de services, à la définition de nouveaux organigrammes, à la description des fonctions, à l'anticipation de la retraite, à la gestion des compétences, au fait d'assurer la cohérence avec d'autres services, à la gestion des conflits, etc.

Analyse des effectifs et des services

À la demande du Conseil général et du Conseil communal, le SRH procède régulièrement à une analyse globale des services et de leur besoin en effectifs avec les chefs de service. L'anticipation des besoins en effectifs constitue une plus-value financière et organisationnelle tant pour les services que pour la gestion des ressources humaines ; elle est à mettre en lien avec le recrutement.

Cellule d'écoute

Maintien de la structure mise en place au sein de la Ville en 2014. Cette cellule est chargée d'offrir un espace d'écoute et de conseil dans des situations où des comportements peuvent relever d'une atteinte à la personnalité, voire d'un harcèlement psychologique et sexuel au travail ou d'événements particulièrement difficiles. Cette cellule est complémentaire aux prestations offertes par le service des ressources humaines et a pour particularité d'être indépendante de l'administration communale.

Dans la continuité de ce qui se fait ici et en complémentarité, un processus de gestion des situations d'urgence/crise va être établi en 2018 (exemple : agression dans un service).

Croix-Rouge

En 2015 est entrée en vigueur une nouvelle prestation de garde d'enfants malades à domicile par la Croix-Rouge. Cette prestation vise à soulager et soutenir les parents confrontés à la maladie de leur enfant et se trouvant sans solution de garde en mettant à disposition du personnel formé et expérimenté. Le bilan établi au mois d'octobre 2015 concernant l'utilisation de cette prestation était mitigé et le contrat a été prolongé jusqu'au mois de juin 2016, date à laquelle une nouvelle évaluation a été effectuée. Il en ressort que cette mesure ne rencontre pas le succès escompté et qu'elle ne sera pas reconduite lorsque le quota d'heures à disposition sera épuisé. Le quota n'ayant pas été épuisé en 2017, il est reporté sur 2018.

Entretiens de sortie

L'entretien de sortie est important dans la mesure où il permet de cibler les raisons pour lesquelles une personne démissionne. L'exploitation des données fournies de manière anonyme permet de proposer des améliorations ou de mettre le doigt sur des problèmes qui ne seraient sinon pas identifiés. Depuis l'automne 2016, des entretiens de sorties ponctuels ont été effectués comme phase de test. Après analyse, un processus systématique sera mis en place dans le cadre des entretiens de sortie.

GED (gestion électronique de documents)

Un logiciel permettant la gestion électronique de documents a été mis en place durant l'année 2016 et est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2017. Tous les dossiers du personnel ont été scannés et sont dorénavant gérés de manière

électronique. La consultation est simplifiée et permet surtout une sauvegarde en cas d'incidents (incendie, inondations, etc.). Dès 2018, un accès partiel aux dossiers des collaborateurs sera octroyé à certains services en phase de test.

Gestion de l'absentéisme

Actions 2017 :

- Collaboration étroite avec les assurances (Visana, SUVA, OAI)
- Actions préventives annuelles :
 - Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière
 - Campagne de vaccination pour le personnel à risque (Hépatite B et encéphalite à tiques) cf. Santé et sécurité au travail
 - Programme Midi-tonus proposé à l'ensemble du personnel (projet géré par le service des sports)

Insertion socio-professionnelle (en collaboration avec le SCAS et Job Service)

Définition des besoins, accompagnement des cadres, placement de personnes en insertion socio-professionnelle avec pour objectif la réinsertion professionnelle.

Médecin-conseil

Le mandat attribué en 2015 au médecin-conseil s'est poursuivi durant l'année 2017. Pour rappel, les principales prestations sont les suivantes : pratiquer une médecine préventive et promotionnelle, en établissant un lien entre le travail et la santé à partir d'une approche médicale à des fins de prévention et d'accompagnement.

Durant l'année 2017, le médecin-conseil a rencontré 28 collaborateurs/trices en consultation.

Politique de formation/accompagnement et développement du personnel

Les principales formations mises en place ont été les suivantes :

- Formation de base au management : formation obligatoire destinée aux nouveaux cadres. Les objectifs visés sont de donner aux cadres de la Ville un langage commun et des références communes en matière de conduite de personnel et de gestion d'équipe.
- Accueil face à la communication violente : cette formation est destinée au personnel travaillant dans un service d'accueil et/ou ayant un contact régulier avec la population. Ce module de formation met en évidence l'importance de la protection personnelle psychologique (voire physique) ainsi que l'aspect préventif.
- Développement organisationnel : des actions particulières ont été mises sur pied dans plusieurs services; elles consistent en un accompagnement par les RH et/ou par des externes d'un point de vue organisationnel, formation, coaching, accompagnement du changement.
- Formation en bureautique/informatique : poursuite du programme mis en place → suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
- Formations individualisées de perfectionnement : suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
- Formation d'apprentis et de stagiaires : évolution en matière de formation pour apprentis et stagiaires.

Les formations spécifiques à un secteur d'activité sont évaluées et proposées par les services. Le SRH émet un préavis sur la base de la réglementation en vigueur.

Retraites anticipées

Des entretiens individuels sont proposés aux collaborateurs souhaitant bénéficier de la rente pont AVS prévue à l'art. 14 du règlement général pour le personnel de l'administration communale (RGPA). L'objectif de ces entretiens est dans un premier temps de soutenir les collaborateurs/trices dans les démarches pour l'obtention des calculs de rente auprès de prévoyance.ne et de l'AVS et dans un deuxième temps d'expliquer les projections de rente. Une analyse chiffrée est ensuite effectuée par le SRH avec le/la chef-fe de service afin de trouver des solutions pour pouvoir compenser financièrement le montant engagé au titre de la rente pont dans le service.

Santé et sécurité au travail

Les trois collaborateurs de sécurité ayant été nommés travaillent depuis 2016 sous la responsabilité de la directrice du DFER, sur les différentes tâches qui leurs ont été confiées : suivi des accidents et maladies professionnels, mise à jour des analyses de risques pour chaque bâtiment communal, suivi et organisation de formation en lien avec la sécurité, mise en place de campagnes de prévention, vérifications et commandes des équipements de protections individuels, conseils en santé/sécurité au travail, analyses diverses.

Formation santé et sécurité au travail

- Campagne prévention vaccination
Campagne visant différents services (Service des espaces publics, STEP, Service des bâtiments et du logement, Service de l'urbanisme et de l'environnement / Secteur salubrité, Parc zoologique du Bois du Petit-Château + Vivarium, Service d'incendie et de secours, Service des sports, Collaborateurs samaritains d'entreprise).
Ce projet est mené avec la collaboration du chef du Service de santé et de la promotion de la santé.
- Cours secouriste : Formation de 15 personnes, journées de formation organisées les :
 - o 14 juin 2017
 - o 21 juin 2017
 - o 21 novembre 2017
- Les coordinateurs sécurité ont suivi 4 cours "5 à 7" groupe sécurité + 1 journée de formation
 - o 16.03.2017 De l'engagement à l'épuisement
 - o 18.05.2017 Risque électrique
 - o 21.09.2017 Sommeil et santé au travail
 - o 16.11.2017 Surveillance des travailleurs
 - o Journée de formation continue SSST le 2 novembre 2017

Analyses de risques

Nouvelles analyses de risques pour les services suivants : service des espaces publics, service des bâtiments et logement, Musée d'histoire naturelle, Musée international d'horlogerie, service des sports, service de l'action sociale.

Évolution des conditions-cadre des collaborateurs en 2017

Mesures salariales

- Les traitements du personnel communal n'ont pas été adaptés à l'indice des prix à la consommation. L'inflation constatée au mois d'août 2016 reste négative par rapport à la dernière adaptation des salaires à l'indice IPC de 2008.
- Maintien de la retenue obligatoire sur salaire de 1.5% à 3% pour l'année 2017 (à l'exclusion des salaires versés aux apprentis et aux stagiaires).
- Aucune enveloppe pour l'octroi des échelons qualitatifs.
- Introduction d'une allocation de résidence dès 2017 de CHF 1'000.-/an au prorata du taux d'activité.
- Octroi d'une prime d'ancienneté aux collaborateurs arrivant à 10, 20, 30 ou 40 ans de service, correspondant respectivement à CHF 1'000.-, 1'500.-, 2'000.-, 2'500.- (pour un taux d'activité moyen de 100% sur les dix dernières années).

Autres modifications

- Modification des réductions horaires dès le 1^{er} février 2017 (art. 31 RGPA).
- Rente-pont AVS sans condition en compensation de la modification des réductions d'horaires citée ci-dessus dès 2018 (art. 14ter RGPA).
- Uniformisation du droit aux vacances (art. 56 RGPA).
- Encouragement à la retraite anticipée par la prise en charge du pont AVS durant une année (soumis à condition, art. 14bis RGPA).

Statistiques

Évolution de l'effectif en 2017

Effectif * en 2017

	<u>31.01.2017</u>	<u>31.12.2017</u>
Personnes	725	734
Postes	590.67	601.63

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires, remplacements ou engagements horaires).

Si l'on reprend les mouvements de l'effectif et les modifications de taux d'activité en 2017, on constate une augmentation globale de l'effectif de 10.96 équivalents plein temps (EPT).

Mouvement de l'effectif * en 2017

	<u>Entrées 01.01-31.12.2017</u>	<u>Sorties 01.01-31.12.2017</u>
Personnes	70	64
Postes à 100%	60.76	55.38

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires, remplaçants ou engagements horaires).

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la mobilité interne et des augmentations/diminutions des taux d'activité.

Les personnes sorties au 01.01.2018 figurent encore dans l'effectif au 31.12.2017.

Augmentations / diminutions des taux d'activité en 2017

	<u>Augmentations TA</u>	<u>Diminutions TA</u>
Personnes	55	24
Équivalents postes à 100%	9.33	3.78

Évolution du personnel en formation en 2017 (apprentis et stagiaires)

	<u>01.01.2017</u>	<u>31.12.2017</u>
Personnes	79	79
Postes à 100%	76.05	76.3

Il est à noter que l'évolution du personnel en formation reste stable en 2017.

Taux de rotation du personnel en 2017

	2017	2016	2015
Fluctuation du personnel *	9.29%	11.27%	8.77%

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires, remplacements ou engagements horaires).

Autres indicateurs RH*Réduction horaire en lien avec l'âge et la santé en 2017*Jusqu'à fin janvier 2017

Nb personnes	Nb heures hebdo diminuées	Équivalents plein temps
223	645.69	16.14

Dès février 2017 (modification de l'art. 31 RGPA)

Nb personnes	Nb heures hebdo diminuées	Équivalent plein temps
58	99.75	2.49

Par arrêté du Conseil général du 13.12.2016, l'art. 31 du RGPA a été modifié au sens que la réduction de la durée moyenne hebdomadaire n'est plus que de 5%, dès le 1er janvier de l'année du 60ème anniversaire du collaborateur (soumis à certaines conditions).

Auparavant, la réduction de la durée moyenne hebdomadaire était réduite de de 5%, dès le 1er janvier de l'année du 50ème anniversaire du collaborateur et de 10%, dès le 1er janvier de l'année du 55ème anniversaire du collaborateur (soumis à certaines conditions).

Sans augmentation de la masse salariale, on constate une augmentation de forces de travail au travers d'EPT retrouvés.

Formation continue (nombre de personnes formées)

Année	Management	Bureautique	Accueil	Autres
2017	19	3	21	9
2016	18	4	12	3
2015	38	1	67 *	1

Les formations "métiers" sont gérées par les services et n'apparaissent pas dans les statistiques.

*Dès 2015, une formation dédiée au personnel travaillant dans un service d'accueil (ou ayant un contact régulier avec la population) a été mise en place de manière systématique. L'aspect préventif est prédominant ici. Après la première vague, il a été défini que cette formation serait proposée chaque année à l'instar des formations de base en management pour nos cadres.

Gestion des recrutements

	2017	2016	2015
Nombre d'annonces	47	54	36
Nombre de dossiers (sans offres spontanées)	2866	3926	2206
Offres spontanées	727	637	693

Taux d'absentéisme

	2017 - %	2016 - %	2015 - %
Maladie (courte et longue durée)	4.59	3.86	3.63
Maladie longue durée (+ de 180 jours)	1.81	1.04	1.02
Maladie courte durée (- de 180 jours)	2.78	2.82	2.61
Accidents (non-prof et prof)	1.09	1.15	1.53
Accident non-professionnel	0.78	0.73	0.95
Accident professionnel	0.31	0.42	0.58

Le taux d'absentéisme lié à la maladie est en augmentation. Cela s'explique notamment par plusieurs cas de maladie de longue durée.

Le taux d'absentéisme lié aux accidents est quant à lui en baisse.

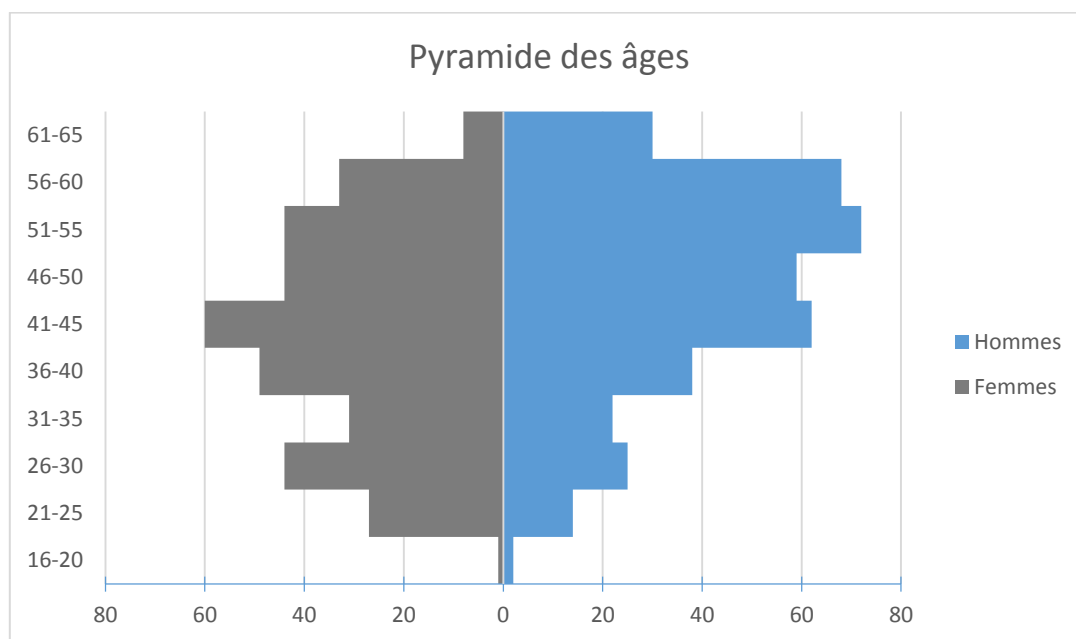
Diverses statistiques secteur administratif

Estimation du nombre total de courriers envoyés en 2017 = 14'172

	2017	2016	2015
Nombre de courriers envoyés (estimation) :	14'172	13'073	15'671
Nombre de contrats :	290	315	292
Nombre d'avenants :	117	128	110
Nombre de conventions :	36	64	56
Nombre de déclarations d'accident :	275	286	312

Autres données statistiques :

	2017	2016	2015
Age moyen du personnel	44 ans	45 ans	44 ans
Personnel féminin	46.5%	45.1%	44.97%
Personnel masculin	53.5%	54.9%	55.02%
Années d'ancienneté moyennes	11.16 ans	11.26 ans	10.89 ans

Pyramide des âges

CONTRÔLE DES HABITANTS

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2016 ou représentent un delta par rapport à l'année passée)

Sujets d'actualité / projets menés en 2017

En plus des activités décrites ultérieurement, les sujets d'actualité, projets et tâches majeures suivants ont occupé le contrôle des habitants (CDH) :

- Gestion des scrutins avec l'organisation complète de quatre votations fédérales et une votation cantonale. Pour gérer l'organisation de l'élection cantonale de 2017, le CDH a bénéficié d'un renforcement matériel et humain très apprécié. Il est important de souligner les efforts consentis par tout le personnel du CDH qui s'est grandement investi pour les élections et qui a encadré toute l'organisation. La préparation des élections représente un travail conséquent qui s'ajoute au travail habituel. Tout le personnel communal volontaire qui est venu œuvrer et collaborer avec le CDH le dimanche 2 avril (juste avant les vacances de Pâques) doit être encore une fois salué.
- En 2017, la situation au niveau RH a été plus stable qu'en 2016. Cependant, le remplacement d'absents par des mandats de durée déterminée avec des employés différents a compliqué l'organisation (transfert de connaissances, horaires, etc.). L'effectif du CDH de 680% (690%) est limite. Chaque absence peut provoquer des situations compliquées comme de l'attente au guichet, l'impossibilité de gérer des dossiers, le manque de continuité dans le rappel à l'ordre des citoyens, etc. Cependant, grâce à la réorganisation réalisée dès octobre 2016, la plupart du personnel a augmenté son savoir-faire et développé la polyvalence entre les tâches back-office et le service au guichet. Ainsi, le CDH a réussi à tourner même en période d'absences. Il faut souligner le mérite des collaborateurs du CDH qui ont participé à cette réorganisation.
- Contrôles et validation de 20'235 (11'182) signatures sur les initiatives, référendums et motions, soit une quantité toujours plus importante de travail pour le CDH. Les détails sont résumés dans la partie "Droits politiques".
- En 2017, l'analyse des dossiers des personnes en domicile de séjour a été réalisée par pic en fonction du temps disponible. Néanmoins, 32 (-2) personnes ont transféré leur domicile de séjour en domicile légal en 2017 grâce à un travail difficile. La collaboration avec le service juridique a été très fructueuse.
- Un nombre conséquent de demandes transite par notre permanence. Environ 60% des réponses aux demandes de renseignements peuvent être facturées. En 2017, le montant facturé pour les demandes se montait à CHF 32'500.-, soit 1'625 (1'768) demandes facturables.
- Le CDH traite huit fois par an des rapports de conformité/validation des données de la statistique cantonale et fédérale. 3'898 contrôles (3'139), incluant parfois des changements, ont été effectués. Le détail du travail réalisé par le CDH par rapport à ces exigences est détaillé plus bas. Grâce au travail fourni par le CDH, les seuils de qualité pour La Chaux-de-Fonds sont toujours atteints tant au niveau cantonal que fédéral.
- En 2017, nous avons continué la collaboration fructueuse avec la Sécurité publique, qui intervient auprès des citoyens (14 (7)) qui ont commandé un permis de séjour au CDH et qui, malgré nos rappels, ne viennent pas le chercher.
- En termes de collaboration, il faut rappeler que sur la base des données mises à jour par le CDH, la taxe des déchets aux particuliers peut être adressée par le service de la taxe déchets. Le CDH enquête sur les enveloppes qui viennent en retour afin d'optimiser la qualité.
- Tout le personnel du CDH continue de créer ou mettre à jour des procédures internes. Cette année, cela s'est notamment concrétisé par la simplification des convocations pour inviter les citoyens à venir rechercher leur permis (plus de re-saisie des adresses !). Le CDH a également opté pour les mises à l'amende des citoyens ne respectant pas leurs obligations.
- En 2017, l'interface pour les tickets des guichets a été optimisée par des images, ce qui simplifie l'accès aux personnes de langue étrangère. De plus, une nouvelle version du reporting des tickets permet une meilleure analyse de l'activité aux guichets.
- Sur le site internet de la Ville, le CDH continue d'offrir une page fournie et actualisée pour les questions les plus courantes (FAQ - http://www.chaux-de-fonds.ch/services/Pages/cdh_faq.aspx).
- Participation de la préposée à des groupes de travail :
 - Groupe de travail lié au logiciel ETIC (interface des contrôles des habitants) pour viser son amélioration.
 - Groupe de travail des six préposés les plus importants du canton pour les échanges d'expériences.
 - Groupe de travail spécifique métier avec le département de la justice.
 - Groupe de travail ANA pour améliorer l'accueil aux arrivants.
 - Rencontres de travail avec le SMIG et l'Etat civil des montagnes neuchâteloises.
 - Groupe de travail avec la Chancellerie d'Etat et le SIEN concernant le concept de dépouillement électronique des bulletins de vote papier.

Droits politiques

Scrutins

Le contrôle des habitants a organisé et dirigé le déroulement de trois votations fédérales, trois votations cantonales, une votation communale et les deux élections cantonales du 2 avril. Concernant les droits politiques, 2017 fut une année chargée avec 14 objets à dépouiller et 20'235 listes d'initiatives/référendums à contrôler.

Le 12 février 2017 fut notamment une journée extrême avec un vote à options concernant les hôpitaux qui a rencontré une forte mobilisation de votants.

Date	Type	Objet
12 février	Votation fédérale	Arrêté fédéral concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération Arrêté fédéral sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération Loi fédérale sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse
	Votation cantonale avec options	Pour deux hôpitaux sûrs, autonomes et complémentaires
2 avril	Election cantonale	Election du Conseil d'Etat
	Election cantonale	Election du Grand Conseil
21 mai	Votation fédérale	Loi sur l'énergie (Lene)
	Votation communale	Adaptation temporaire de la fiscalité (2017-2020)
24 septembre	Votation fédérale	Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire "Pour la sécurité alimentaire", retirée) Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020
	Votation cantonale	Décret du 1 ^{er} novembre 2016 portant octroi d'un crédit d'engagement de 48'500'000 francs pour la construction du nouvel hôtel judiciaire à La Chaux-de-Fonds Décret du 27 mars 2017 portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst.NE) (Réforme des institutions) Décret du 22 février 2017 portant modification: -du décret fixant les coefficients de l'impôt cantonal direct et de l'impôt communal direct dus par les personnes physiques, -du décret fixant les coefficients de l'impôt cantonal et communal sur le bénéfice et le capital des personnes morales, -du décret approuvant une modification apportée à l'accord signé le 11 avril 1983 par le Conseil fédéral et par le Gouvernement de la République française relatif à l'imposition des rémunérations des travailleurs frontaliers d'une part, concernant la compensation financière prévue par cet accord d'autre part.
26 novembre	Votation cantonale	Loi du 27 mars 2017 portant modification des lois sur le centre neuchâtelois de psychiatrie, l'Hôpital neuchâtelois et sur la constitution de NOMAD
		Loi du 29 mars 2017 portant modification de la loi sur le financement des établissements médico-sociaux (LFinEMS)

Les résultats détaillés des différents scrutins fédéraux, cantonaux et communaux sont disponibles aux adresses suivantes:

- Canton de Neuchâtel: <http://www.ne.ch/autorites/CHAN/CHAN/elections-votations/Pages/accueil.aspx>
- Confédération: http://www.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1.html

Par ailleurs, les listes suivantes de signatures ont été contrôlées lors des initiatives, référendums et motions:

Initiative fédérale	
"Pour un congé de paternité raisonnable - en faveur de toute la famille"	189
"Stop aux excès de Via Sicura (pour un régime de sanctions juste et proportionné)"	45
"Contre la ruineuse loi sur l'énergie"	37
"Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers)"	302
"Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre"	248
"Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage"	275
"Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital"	23
"Stop à l'îlot de cherté - pour des prix équitables (initiative pour des prix équitables)"	614
"Pour plus de transparence dans le financement de la vie politique (initiative sur la transparence)"	368
"Pour une eau potable propre et une alimentation saine - Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique"	651
Référendum fédéral	
"Contre la Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020"	914
"Contre la censure et le verrouillage d'internet- NON à une loi paternaliste sur les jeux d'argent"	53
Référendum communal	
"Modification du nombre de jours de vacances"	806
"Modification de la durée hebdomadaire du travail"	825
"Fin de progression salariale"	842
"Contre la hausse des impôts"	4'258
Initiative constitutionnelle cantonale	
"Pour la création d'une cour des comptes"	936
Initiative législative cantonale	
"Pour des transports publics gratuits"	1'517
Référendum cantonal	
"Contre le nouvel hôtel judiciaire"	132
"Contre la non-application de l'article 121a de la Constitution par le Parlement"	5
"CNP - HNE - NOMAD"	2'053
"EMS"	2'183
"Contre le report de l'harmonisation de l'impôt des frontaliers"	6
Initiative cantonale	
"Pour une fiscalité plus équitable"	2'953
Total de signatures vérifiées durant l'année 2017	
	20'235

Population

Recensement de la population

Le recensement de la population chaux-de-fonnière a été effectué pour le 31 décembre 2017 selon les directives du service cantonal de la statistique. Il enregistre 38'633 habitants contre 38'955 à fin décembre 2016, soit une diminution de 322 habitants. Ne sont pas pris en compte les habitants au bénéfice d'une déclaration de domicile, 300 (+6), ainsi que ceux attestant d'un permis de séjour de moins d'une année, soit les permis F, 24 (+12), permis L, 80 (+6), permis N, 28 (-27) et les travailleurs frontaliers, 4'782 (+144), selon le SEM.

Il y a 19'138 ménages (-46) dans notre ville. Le nombre d'habitants originaires de La Chaux-de-Fonds (6'116) est en hausse (+194).

La longévité moyenne est de 76.4 ans (-0.6) pour les hommes et de 81.4 ans (-1.2) pour les femmes. Les habitants de moins de 20 ans, soit 8'186 personnes, constituent le 21.18% (-0.1%) de la population régulière. L'âge moyen de la population de la Ville est de 41.8 ans.

Gestion en relation avec la population

Naturalisations

Nous avons examiné 151 dossiers (252 personnes) de demandes de naturalisations pour préavis communal. Le CDH prépare les préavis pour chaque dossier et ceux-ci repartent au Canton et à la Confédération. Entre six et neuf mois plus tard, le dossier revient et le CDH procède à une brève analyse pour préparer les décisions. Le CDH organise les séances de la commission des naturalisations et le suivi pour les décisions. En 2017, la commission a validé 171 dossiers (333 personnes). Le Conseil communal valide les préavis et les décisions de naturalisations.

Renseignements

Le contrôle des habitants renseigne les demandeurs (principalement des établissements de recouvrement) par courriel, courrier et téléphone. Nous avons pu facturer 1'625 demandes en 2017. Environ 1'000 autres demandes de renseignements par année sont traitées sans facturation à des compagnies pour l'assurance maladie, des administrations cantonales et fédérales, des caisses de pension ou autres services de la Ville.

Enquêtes sur place

Le CDH dispose également d'un agent recenseur. En 2017, il a mené 188 enquêtes pour soutenir le processus de mise en conformité des domiciliations. De plus, l'agent recenseur procède à la mise à jour du système ETIC pour le module "ouvrage" qui contient tous les bâtiments et logements de la Ville.

Contrôle des rapports de validation

Les rapports de validation mettent en évidence de potentielles incohérences de données en croisement de données. En 2017, le CDH a contrôlé **3'898 points de contrôle** (3'169). Ces éléments de contrôle sont fournis par le département de la statistique du canton de Neuchâtel. Le CDH, de par son travail, permet à la Ville de respecter toutes les exigences des seuils de qualités sur le plan cantonal et fédéral.

Date du rapport de validation	17.01	17.03	19.04	19.06	21.07	19.09	18.10	05.12
Nombre d'éléments contrôlés	415	431	382	397	277	549	784	663

Guichet

La population doit passer à nos guichets pour se mettre en règle par rapport à sa domiciliation (déménagement, séjour, etc.), pour des modifications liées à l'état civil (mariage, naissance, etc.), pour effectuer des demandes de cartes d'identité ou encore faire le nécessaire pour obtenir ou prolonger des permis de séjour. Dans la deuxième partie de l'année, nous avons eu une grande vague de renouvellement de permis.

En moyenne, 2'650 personnes par mois prennent un ticket au guichet !

Voici les motifs choisis par les citoyens qui prennent un ticket :

Motif	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Déc	Total
Arrivée dans la commune	290	211	212	229	239	259	213	242	251	289	228	150	2'813
Autres renseignements	389	430	355	278	323	327	218	363	354	307	314	221	3'879
Carte d'identité	313	283	424	311	404	568	358	336	306	232	243	223	4'001
Changement d'adresse	345	248	388	272	347	378	264	301	381	417	339	270	3'950
Demande d'attestation	352	302	331	231	287	338	226	345	383	311	313	293	3'712
Départ de la commune	157	138	222	151	161	210	130	217	218	197	152	177	2'130
Permis étrangers	651	605	751	602	784	972	754	1'081	1'065	1'079	943	755	10'042
Réponse à une convocation	113	149	108	90	128	103	96	133	108	97	96	56	1'277
Total	2'610	2'366	2'791	2'164	2'673	3'155	2'259	3'018	3'066	2'929	2'628	2'145	31'804

Sur l'année 2017, il a effectivement été enregistré:

1'926 dépôts de papiers (-100)
 2'263 retraits de papiers (+41)
 380 naissances (-42)
 347 décès (-13)
 908 autorisations de logements (-150)

Il a été établi:

1'190 cartes d'identité adultes (-124)
 620 cartes d'identité enfants (-14)

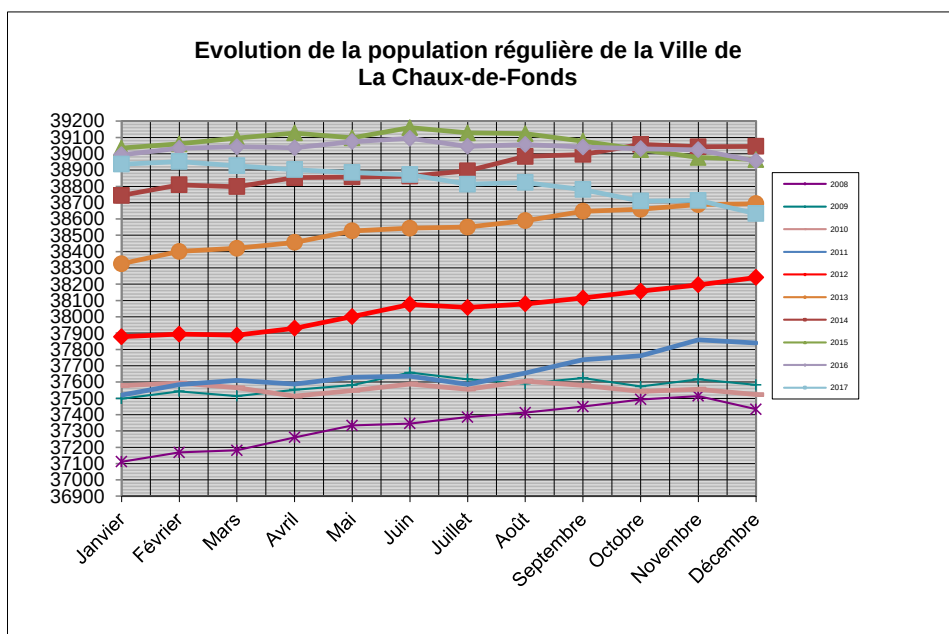
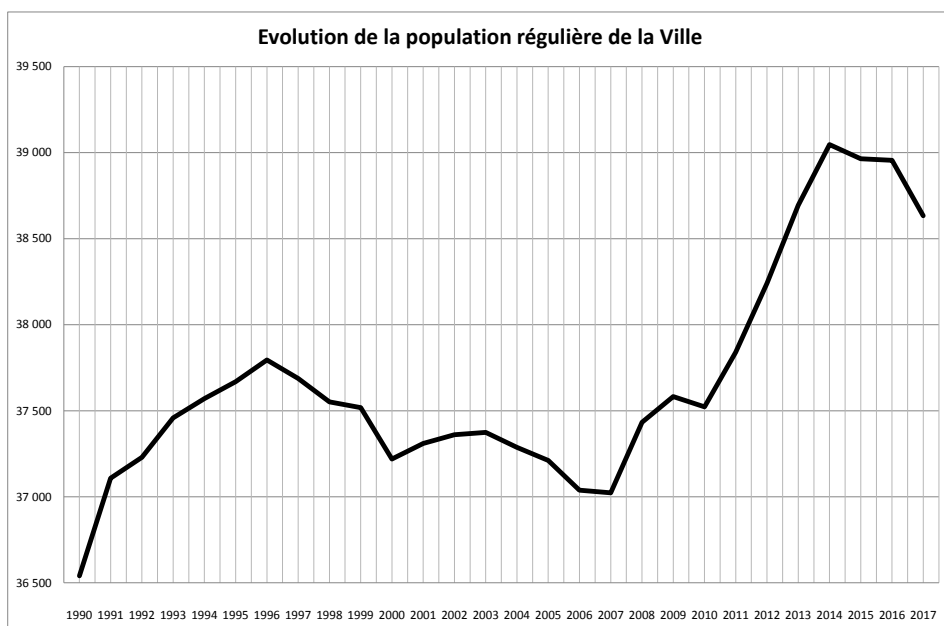
Permis de séjour

Durant l'année 2017, 6'900 (+1'578) taxes pour les permis de séjour ont été encaissées. Cela représente un encaissement total de CHF 489'461 (+CHF 115'329), mais seulement CHF 141'571 reviennent à la Ville. En effet, la clé de répartition entre l'Etat et les communes a été modifiée à la baisse en 2015, soit 2/3 Etat de Neuchâtel et 1/3 aux communes, et ceci seulement sur certains émoluments.

Composition de la population

Habitants et ménages au 31 décembre 2017

	Total	Diff. dès 01.01.2017
Habitants réguliers	38'633	-322
Population totale	39'182	-367
Nombre de ménages	19'138	-46



Ne sont pas comptés dans les habitants réguliers

	Hommes	Femmes	Total	Différence dès 01.01.2017
DD	168	132	300	6
Permis N -1 AN	14	14	28	-46
Permis L -1 AN	55	25	80	11
Permis 1 -1 AN	27	35	62	-1
Permis 1 +1 AN	24	22	46	-9
Permis G	12	12	24	-3
Permis F -1 AN	4	5	9	-3
Permis S	0	0	0	0
Permis 2	0	0	0	0
Totaux	304	245	549	-45

Permis de séjour

	Hommes	Femmes	Total	Différence dès 01.01.2017
Permis C	4'333	3'848	8'239	37
Permis B	1'571	1'457	3'028	-360
Permis F +1 AN	185	120	305	56
Permis L +1 AN	129	58	187	4
Permis N +1 AN	65	28	93	-17
Permis 3	2	2	4	-1
Permis 4	4	0	4	-1
Permis CI	3	1	4	0
Totaux	6'292	5'514	11'864	-282

Frontaliers (au 31 décembre 2017), selon le SEM

Total	Diff. dès le 31.12.2016
4'782	144

Electeurs Suisses à l'étranger

Hommes	Femmes	Total	Diff. dès le 31.12.2016
400	485	885	+69

Etat civil

	Hommes Suisses	Femmes Suisses	Hommes Etrangers	Femmes Etrangères	Total	%	Différence dès 01.01.2017
Célibataire	6'241	5'791	2'969	2'349	17'350	44.91	86
Marié(e)	4'414	4'582	2'427	2'108	13'531	35.02	-401
Divorcé(e)	1'139	1'976	574	582	4'271	11.06	-4
Veuf(ve)	321	1637	58	241	2'257	5.84	-40
Séparé(e)	322	370	254	233	1'179	3.05	27
Partenariat lié	16	13	7	1	37	0.10	8
Part. d. juri.	2	2	1	0	5	0.01	0
Part. sép.	0	1	2	0	3	0.01	2
Total	12'455	14'372	6'292	5'514	38'633	100	-322

Confession

	Hommes Suisses	Femmes Suisses	Hommes Etrangers	Femmes Etrangères	Total	%	Différence dès 01.01.2017
Eglises catholiques romaines	4'202	5'349	3'414	3'126	16'091	41.65	-482
Eglises et communautés protestantes	4'332	5'172	133	158	9'795	25.35	-212
Aucune appartenance	2'285	2'184	1'016	772	6'257	16.20	171
Communautés islamiques	863	806	868	688	3'225	8.35	-8
Autres Eglises et communautés diverses	379	428	267	262	1'336	3.46	51
Sans indication	247	244	420	355	1'266	3.28	154
Autres communautés chrétiennes	51	66	129	102	348	0.90	-3
Eglises catholiques chrétiennes	62	78	39	47	226	0.58	18
Communautés de confession juive	34	45	6	4	89	0.23	-11
Total	12'455	14'372	6'292	5'514	38'633	100	-322

Les églises du canton ont adressé un courrier aux parents en leur demandant de préciser la confession de leur enfant, ce qui a induit de nombreuses mutations.

Sexe

Hommes	Hommes %	Femmes	Femmes %
18'747	48.53	19'886	51.47

Originaires de La Chaux-de-Fonds

Hommes	Femmes	Total	% / CH
2'858	3'258	6'116	15.83%

Origines des ressortissants suisses

	Hommes	Femmes	Total	%/pop tot	Différence dès 01.01.2017
Neuchâtel	5'278	6'133	11'411	29.54	180
Berne	2'754	3'153	5'907	15.29	-89
Jura	1'372	1'641	3'013	7.8	-29
Vaud	787	886	1'673	4.33	3
Fribourg	711	806	1'517	3.93	-17
Valais	207	233	440	1.14	-8
Tessin	189	220	409	1.06	-2
Argovie	206	200	406	1.05	-2
Zurich	160	190	350	0.91	-11
Soleure	133	167	300	0.78	-6
Lucerne	124	145	269	0.7	-2
Genève	129	139	268	0.69	8
St Gall	97	98	195	0.5	1
Thurgovie	61	82	143	0.37	0
Bale Campagne	58	57	115	0.3	2
Bale Ville	39	49	88	0.23	-10
Grisons	34	37	71	0.18	-4
Schwyz	35	31	66	0.17	-2
Appenzell RE	30	30	60	0.16	4
Schaffhouse	10	20	30	0.08	-2
Glaris	12	18	30	0.08	1
Obwald	6	11	17	0.04	0
Zoug	8	8	16	0.04	1
Nidwald	6	8	14	0.04	1
Appenzell RI	6	6	12	0.03	1
Uri	3	4	7	0.02	0
Total			26'827	69.44	18

Ressortissants de Suisse, de l'Union européenne (UE 27) et des autres pays

	Hommes	Femmes	Total	%	Différence dès 01.01.2017
SUISSE	12'455	14'372	26'827	69.44	18
UNION EUROPEENNE	4'525	3'907	8'432	21.83	-369
AUTRES	1'767	1'607	3'374	8.73	29
Total	18'747	19'886	38'633	100	-322

Origines des ressortissants étrangers

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2017
PORTUGAL	2'286	2'045	4'331	11.21	-238
ITALIE	923	728	1'651	4.27	-33
FRANCE	731	544	1'275	3.3	-55
ESPAGNE	392	378	770	1.99	-42
ERYTHREE	216	133	349	0.9	37
TURQUIE	176	148	324	0.84	-15
KOSOVO	167	138	305	0.79	-15
MAROC	72	105	177	0.46	6
CONGO (KINSHASA)	81	83	164	0.42	-7
BOSNIE ET HERZEGOVINE	71	77	148	0.38	-16
SYRIE	75	62	137	0.35	30
SRI LANKA	62	46	108	0.28	14
SOMALIE	53	48	101	0.26	-5
BRESIL	32	68	100	0.26	1
TUNISIE	65	28	93	0.24	-11
ROUMANIE	32	61	93	0.24	-1
AFGHANISTAN	70	22	92	0.24	24
ANGOLA	46	44	90	0.23	-6
IRAK	49	29	78	0.2	0
CAMEROUN	31	42	73	0.19	-3
ALLEMAGNE	37	33	70	0.18	-6
BELGIQUE	36	32	68	0.18	0
SERBIE	33	28	61	0.16	-2
CHINE	30	29	59	0.15	2
ALGERIE	38	19	57	0.15	-3
INCONNU*	28	27	55	0.14	-2
THAILANDE	16	39	55	0.14	3
REPUBLIQUE DOMINICAINE	15	34	49	0.13	-1
MACEDOINE	25	22	47	0.12	3
COTE D'IVOIRE	21	24	45	0.12	-2
ROYAUME-UNI	23	21	44	0.11	-2
ETHIOPIE	24	20	44	0.11	-2
PAYS-BAS	18	17	35	0.09	-2
SENEGAL	16	10	26	0.07	0
PAKISTAN	20	6	26	0.07	1
CROATIE	12	11	23	0.06	1
IRAN	14	8	22	0.06	5
TOGO	12	9	21	0.05	-14
POLOGNE	15	6	21	0.05	-2
MAURICE	8	12	20	0.05	3
VIETNAM	6	13	19	0.05	2
CANADA	9	10	19	0.05	-4
UKRAINE	5	12	17	0.04	-6
JAPON	8	9	17	0.04	3
RUSSIE	3	13	16	0.04	-3
MALAISIE	6	10	16	0.04	3
ARMENIE	7	8	15	0.04	6
GUINEE	9	6	15	0.04	0

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2017
ETATS-UNIS	7	7	14	0.04	-1
COLOMBIE	6	8	14	0.04	1
PEROU	8	5	13	0.03	1
HONGRIE	4	9	13	0.03	2
GRECE	5	7	12	0.03	1
CHILI	7	5	12	0.03	0
CONGO (BRAZZAVILLE)	5	7	12	0.03	2
SLOVAQUIE	4	7	11	0.03	1
BANGLADESH	7	4	11	0.03	1
BULGARIE	6	5	11	0.03	2
RWANDA	5	4	9	0.02	2
MADAGASCAR	1	8	9	0.02	1
NIGERIA	6	3	9	0.02	-3
KENYA	1	8	9	0.02	0
ISLANDE	5	3	8	0.02	1
BURUNDI	3	5	8	0.02	-1
MEXIQUE	3	5	8	0.02	0
MONGOLIE	3	5	8	0.02	4
AUTRICHE	5	3	8	0.02	1
MONTENEGRO	3	5	8	0.02	-1
BURKINA FASO	2	5	7	0.02	1
MOLDOVA	0	7	7	0.02	1
REPUBLIQUE TCHEQUE	1	5	6	0.02	3
INDE	2	4	6	0.02	4
CUBA	1	5	6	0.02	-1
NICARAGUA	3	3	6	0.02	0
GEORGIE	4	1	5	0.01	-2
ARGENTINE	2	3	5	0.01	1
LIBAN	4	1	5	0.01	0
SOUDAN	5	0	5	0.01	-2
IRLANDE	4	1	5	0.01	-2
ALBANIE	2	3	5	0.01	1
BELARUS	1	4	5	0.01	0
PHILIPPINES	0	5	5	0.01	-1
EQUATEUR	2	2	4	0.01	-1
LIBYE	3	1	4	0.01	1
MALI	3	1	4	0.01	-1
LITUANIE	1	3	4	0.01	1
TANZANIE	2	2	4	0.01	-1
YEMEN	3	1	4	0.01	-1
BENIN	2	2	4	0.01	0
PALESTINE	2	2	4	0.01	1
AFRIQUE DU SUD	1	2	3	0.01	-3
INDONESIE	1	2	3	0.01	0
URUGUAY	0	3	3	0.01	0
JORDANIE	2	1	3	0.01	0
BOLIVIE	1	1	2	0.01	1
NIGER	1	1	2	0.01	0
ANDORRE	1	1	2	0.01	0
CAP-VERT	2	0	2	0.01	-2
PARAGUAY	1	1	2	0.01	-1
GUINEE-BISSAU	2	0	2	0.01	-2
AUSTRALIE	1	1	2	0.01	0
HAITI	0	2	2	0.01	0
EGYPTE	1	1	2	0.01	0

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2017
MYANMAR	0	1	1	0	0
GHANA	0	1	1	0	0
GAMBIE	1	0	1	0	1
NEPAL	1	0	1	0	1
SEYCHELLES	1	0	1	0	0
SUEDE	0	1	1	0	0
VENEZUELA	0	1	1	0	0
GABON	0	1	1	0	0
ISRAEL	1	0	1	0	0
EL SALVADOR	1	0	1	0	0
SLOVENIE	1	0	1	0	-1
NORVEGE	1	0	1	0	0
MAURITANIE	1	0	1	0	1
LETTONIE	0	1	1	0	0
COMORES	1	0	1	0	1
HONDURAS	0	1	1	0	0
LUXEMBOURG	1	0	1	0	0
CAMBODGE	1	0	1	0	-2

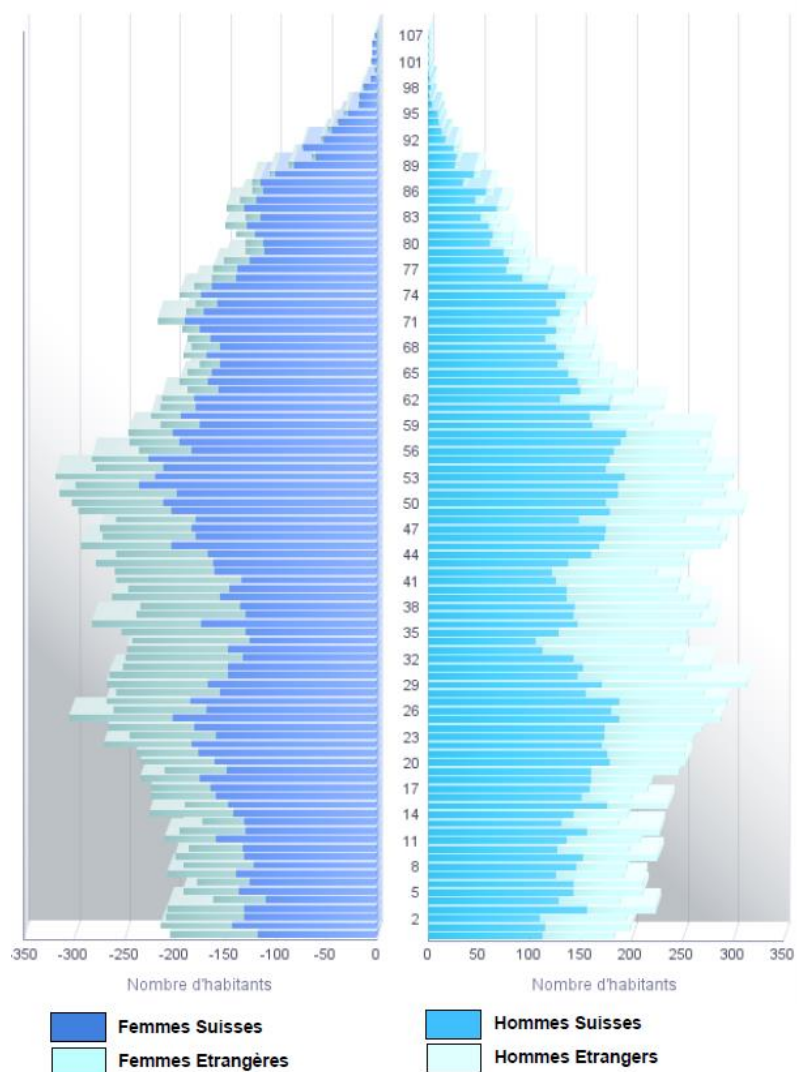
* L'origine inconnue est mentionnée pour les personnes provenant majoritairement d'ex-Yougoslavie et qui se détermineront sur un choix de nationalité ultérieurement (ex. Serbie ou Monténégro).

Concernant les nationalités étrangères, les Portugais sont les plus nombreux ; ils représentent le 37.62% (-0.94%) des étrangers, puis les Italiens, 13.98% (0.12%), et les Français, 10.80% (-0.14%).

Les ressortissants de l'Union européenne (UE 27), 8'432 (-369), représentent le 71.42% (-1.04%) de la population étrangère domiciliée dans notre Ville.

Répartition de la population selon l'âge et l'origine

REPARTITION DE LA POPULATION SELON L'AGE ET L'ORIGINE

**Evolution mensuelle indicative en 2017**

	ARRIVEES	NAISSANCES	DEPARTS	DECES	TOTAL	DIFFERENCE
JANVIER	185	37	81	54	357	87
FÉVRIER	120	28	145	33	326	-30
MARS	140	30	209	28	407	-67
AVRIL	204	36	159	25	424	56
MAI	151	30	149	25	355	7
JUIN	121	38	307	27	493	-175
JUILLET	188	45	153	23	409	57
AOÛT	163	33	174	28	398	-6
SEPTEMBRE	162	37	281	26	506	-108
OCTOBRE	191	39	192	26	448	12
NOVEMBRE	147	37	143	36	363	5
DÉCEMBRE	82	10	146	16	254	-70
Total	1'854	400	2'139	347	4'740	-232

Indications sur la population

Provenance / Destination

Provenance / Destination	→Arrivées	% du total	Départs→	% du total
Canton de Neuchâtel	561	30.47%	617	28.58%
Jura Neuchâtelois	248	13.47%	228	10.56%
Autres cantons romands	245	13.31%	308	14.27%
Autres pays	176	9.56%	212	9.82%
France	147	7.98%	188	8.71%
Jura Bernois et Jura	114	6.19%	128	5.93%
Suisse alémanique	91	4.94%	151	6.99%
Portugal	80	4.35%	171	7.92%
Autres pays union européenne	77	4.18%	65	3.01%
Italie	51	2.77%	30	1.39%
Espagne	42	2.28%	55	2.55%
Suisse italienne	9	0.49%	6	0.28%
Total	1'841	100%	2'159	100%

Groupe professionnel

Groupe professionnel	→Arrivées	% du total	Départs→	% du total
Sans emploi	378	21.48%	436	21.66%
Enfants - Etudiants	330	18.75%	394	19.57%
Autres groupes professionnels	318	18.07%	314	15.60%
Horlogerie - Bijouterie	148	8.41%	193	9.59%
Service de santé	108	6.14%	111	5.51%
Bâtiment - Génie civil	76	4.32%	63	3.13%
Hôtellerie - Restauration	67	3.81%	73	3.63%
Retraités	58	3.30%	116	5.76%
Sans profession	56	3.18%	40	1.99%
Administration	48	2.73%	63	3.13%
Alimentation	34	1.93%	25	1.24%
Métallurgie - Mécanique	32	1.82%	28	1.39%
Serv. de maison - Ménagère	29	1.65%	30	1.49%
Transports - Communications	22	1.25%	29	1.44%
Enseignement	19	1.08%	38	1.89%
Services informatiques	10	0.57%	15	0.75%
Arts graph. - Imprimerie	7	0.40%	3	0.15%
Garages - Carrosseries	6	0.34%	10	0.50%
Banque - Assurance	5	0.28%	17	0.84%
Agriculture - Horticulture	5	0.28%	7	0.35%
Habillement	4	0.23%	8	0.40%
Total	1'760	100%	2'013	100%

Raison du mouvement

Raison mouvement	→Arrivées	% du total	Départs→	% du total
Raisons de famille	623	32.35%	388	17.15%
Nouvel emploi	366	19.00%	363	16.04%
Logement	260	13.50%	478	21.12%
Autres motifs	205	10.64%	434	19.18%
Recherche d'emploi	164	8.52%	115	5.08%
Demande d'asile	97	5.04%	39	1.72%
Regroup. familial étranger	56	2.91%	2	0.09%
Stage - Etude	46	2.39%	42	1.86%
Qualité de vie	40	2.08%		
Retour au pays	39	2.02%	179	7.91%
Qualité des infra. urbaines	30	1.56%		
Départ à l'étranger			171	7.55%
Fiscalité			52	2.30%
Demande d'asile			39	1.72%
Total	1'926	100%	2'302	100%

Remarque générale : le nom des pays, canton ou autres indications des tableaux sont repris automatiquement du système informatique.

INFORMATIQUE

Activités informatiques 2017

Mandat informatique SIEN

Suite à la bonne expérience faite depuis la reprise de la gestion informatique de la Ville de La Chaux-de-Fonds par le service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN), le Conseil Communal a prolongé le mandat informatique du SIEN, initialement signé pour 2 ans, pour une période de 5 ans, de 2018 à 2022.

Durant ce nouveau mandat, nous réaliserons principalement les projets inscrits au schéma directeur, tout en intégrant les besoins nouveaux qui apparaîtront inévitablement. En fin de mandat, nous ferons le bilan et préparerons le prochain schéma directeur.

Schéma directeur informatique

Pour rappel, afin de donner un cadre à nos actions et à nos priorités de réalisation, nous avons lancé le schéma directeur informatique 2018-2022 dans le but de dresser un bilan de l'existant, de recenser l'ensemble des besoins évoqués par les services et de déterminer la politique et les moyens informatiques qui devront être mis en œuvre par les autorités politiques pour ces prochaines années.

L'élaboration du schéma directeur informatique, qui a débuté en novembre 2016, s'est poursuivie tout au long de l'année 2017 en se terminant par la rédaction d'un rapport à l'attention du Conseil communal. Ce rapport a été pré-validé par la Commission Informatique avant d'être soumis au Conseil communal. Ce schéma directeur s'organise autour de six thèmes regroupant les projets de manière logique :

- **Intraville** qui correspond au remplacement de l'intranet actuel,
- **SGAF**, acronyme pour Système de Gestion Administrative et Financière, qui regroupe un ensemble de projets transversaux et/ou organisationnels permettant l'amélioration et la pérennisation du système de gestion administratif et financier,
- **ClassArch** qui vise à définir le plan de classement et les règles d'archivage, y compris pour l'archivage numérique pérenne,
- **Évolution** qui regroupe un ensemble de projets consistant à faire évoluer des applications existantes ou à les remplacer,
- **Optimum**, ensemble de projets visant à optimiser des processus métiers, des coûts ou d'aligner certains outils vieillissants avec les nouveaux standards informatiques,
- **ACN-intégration**, ensemble de projets pilotés par l'Etat qui impacteront des services de la Ville. Il s'agira d'informer, d'intégrer et d'accompagner ces services tout au long de la réalisation de ces projets.
- Après validation du Conseil communal, il est prévu de rédiger à l'attention du Conseil général un rapport de synthèse intégrant les priorités de réalisation et les investissements associés.

Principaux travaux 2017

Les réalisations

En parallèle de l'élaboration du schéma directeur informatique, le SIC a déployé de nouvelles solutions matérielles et logicielles :

- **Évolutions du site internet**
Après la mise en ligne en 2016 de sa nouvelle version, le site internet de la Ville poursuit son évolution en 2017 en intégrant la gestion du multilinguisme et un outil d'envoi d'infolettres. Ces nouveaux modules favorisent la communication de la Ville ainsi que la promotion de ses activités.
- **Interface entre l'outil métier DORI du centre d'orthophonie et le système SAP**
Une interface entre DORI et SAP a été développée afin d'automatiser le processus de facturation. En production depuis le mois d'août 2017, cette interface permet d'économiser environ 3 jours/homme de travail par trimestre, principalement par la suppression de multiples saisies d'informations.
- **Nouvelle version de l'application de gestion des réservations GELORE**
Très attendue par les services, la nouvelle version de GELORE, outil de réservation en ligne, a été déployée. Outre l'amélioration d'aspects ergonomiques et de gestion, cette nouvelle version s'interface désormais avec SAP, permettant l'automatisation de la facturation.

- Externalisation du système informatique d'alerte au verglas Boschung

Afin de poursuivre l'amélioration de la gestion du système d'alerte au verglas et après étude des différentes options, il a été décidé de confier entièrement la maintenance et l'exploitation de ce système au fournisseur. Ce changement a permis de diminuer le nombre d'intermédiaires, d'améliorer le support et de réduire les coûts de maintenance.

- Remplacement de Clarius Suite par STEP-Vision

Couplée au système de supervision Chestonag de la STEP, l'application de gestion des données Clarius Suite était utilisée pour le suivi et la production de rapports d'exploitation. Cette application était complexe à gérer et obsolète, ce qui représentait un risque important. Après analyse, il a été décidé de la remplacer par le produit STEP-Vision répondant mieux aux attentes et perspectives d'évolutions de la STEP. Ce changement, mené en parallèle d'une évolution du système de supervision, a permis d'intégrer des nouvelles fonctionnalités de gestion de maintenance informatisée (GMAO) mais également de réduire les coûts d'exploitation liés aux rapports d'activités, gain évalué par le métier à 20 jours/homme par année.

- Amélioration et optimisation de la gestion des impressions

Après analyse des contrats, nous avons négocié de nouvelles conditions pour l'exploitation et la maintenance des imprimantes. Outre une simplification de gestion administrative, et par conséquent une amélioration du suivi, ce nouveau contrat permettra une économie annuelle, à volume constant par rapport à l'année 2016, estimée à CHF 70'000.- sur les coûts liés aux impressions. En parallèle, l'effort pour continuer à réduire les volumes imprimés va se poursuivre dans les prochaines années.

- NEMO News

La Ville de La Chaux-de-Fonds a eu l'opportunité d'intégrer le projet de développement de cette application cantonale d'informations pour appareils mobiles dès le départ et a pu activement participer à son élaboration. Cette nouvelle plateforme de communication, mise en ligne en novembre 2017, monte progressivement en puissance et relaye déjà, de manière systématique et automatique, de nombreuses informations publiées sur le site internet de la Ville. Elle offre des perspectives d'évolutions intéressantes et intégrera début 2018, de manière automatisée, l'alerte neige émise jusqu'alors par SMS uniquement et relayée manuellement sur NEMO News par le service de la Communication.

- Remplacement des terminaux de paiements

Suite à des changements de normes de sécurité dans les transactions de paiements, certains terminaux de la Ville devaient être remplacés. Après analyse et étude d'opportunité, il a été décidé de changer de fournisseur et de remplacer l'ensemble des terminaux. Ce changement a permis l'établissement d'un contrat cadre, offrant une uniformisation des contrats et conditions pour tous les services de la Ville, une simplification dans la gestion administrative et le suivi ainsi que des économies dans les frais d'exploitation et de maintenance de ces appareils.

Support logistique et technique 2017

Durant l'année 2017, le SIC a apporté, en s'appuyant sur ses partenaires, son soutien logistique, technique et organisationnel lors de la préparation ou pendant les événements importants qui se sont déroulés en Ville de La Chaux-de-Fonds, parmi lesquels :

- Les élections cantonales,
- Journée thématique sur les droits de l'enfant, Conférence de Jean Zermatten (Webcast au MIH),
- La Trotteuse-Tissot.

Études et optimisations des systèmes d'informations

Que ce soit sur la base de problèmes remontés par les services ou dans le cadre de son travail de soutien quotidien, le SIC a cherché à améliorer, optimiser ou simplifier les systèmes ou processus en place dans les différents services, dans un souci d'amélioration continue des solutions informatiques et de la qualité de service offerte aux collaborateurs et aux collaboratrices de la Ville. À ce titre, il peut être cité les exemples suivants :

- L'optimisation des systèmes de vidéodiffusion des musées (MH, MIH),
- L'accompagnement au déploiement du système RFID de gestion des emprunts de la Bibliothèque,
- L'optimisation de la gestion et de l'exploitation de produits métiers (ex : Office Wings, Crésus),
- Le remplacement d'antennes Wifi obsolètes, permettant d'étoffer la couverture du Wifi public NEMO,
- L'optimisation du système de gestion des guichets du Contrôle des habitants.

En plus de ces améliorations, diverses études ont été menées pour déterminer les opportunités d'améliorations futures, à fort potentiel, à apporter à d'autres services, parmi lesquelles figurent :

- Le remplacement de l'application de facturation de la taxe des chiens (interface avec SAP),
- Le développement d'une interface de facturation des interventions ambulancières (interface avec SAP).

Statistiques

Interventions du SIEN et demandes pour l'année 2017 :

Nombre d'incidents déclarés au support du SIEN pour l'année 2017 :	1010
Nombre de demandes faites au SIEN pour l'année 2017 :	687

État de l'inventaire des postes informatiques (décembre 2017) :

	Renouvelés	Supprimés	Ajoutés	En exploitation
Nb de PC	13	3	7	483
Nb de portables	38	1	12	155
Nb de tablettes	1	8	4	70
Nb d'imprimantes	1	2	1	46
Nb de MFP Canon	13	0	0	111

État du stock (décembre 2017) :

	PC	Portables	Tablettes	Imprimantes
Neufs	0	3	0	2
Occasions (4 à 5 ans)	6	0	1	1

Perspectives 2018

Pour 2018, nous finaliserons le processus de validation du schéma directeur informatique 2018-2022 qui fixera les grandes orientations des projets informatiques de ces prochaines années.

Nous lancerons quelques projets à fort potentiel ou à forte valeur ajoutée, tels que la migration du module de gestion budgétaire de SAP, le déploiement d'une nouvelle solution de génération de rapport SAP, la mise à jour de la solution de gestion des collections des musées, la dynamisation du site internet de la Ville (refonte de la page d'accueil), le déploiement d'une solution de gestion de projets au service géomatique.

En parallèle, nous débuterons l'étude de projets plus conséquents, nécessitant une analyse approfondie, parmi lesquels le nouvel intranet de la Ville, la mise en place d'une solution de gestion et de suivi des activités du SEP (Voirie) et l'évolution de RERO (bibliothèques, centres de documentation).

Urbanisme, bâtiments et relations extérieures (DUBRE)

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'organisation du SUE regroupe:

Le secteur "Planification" :

Dirigé par l'urbaniste communal, ce secteur assume toutes les tâches en relation avec l'aménagement du territoire, les aménagements urbains, la mobilité, la planification énergétique ainsi que certains projets du secteur environnement.

Le secteur "Permis de construire" :

Dirigé par la responsable des permis de construire, ce secteur comprend le bureau des permis de construire (gestion des dossiers et des procédures, conformité des constructions, etc.), la prévention incendie, l'énergie, l'environnement et la salubrité publique en lien aux permis de construire.

Le secteur "Patrimoine" :

Dirigé par l'architecte du patrimoine, ce secteur est chargé de la protection et de la valorisation du patrimoine, de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi d'événements en relation avec celui-ci.

Le secteur "Marketing urbain, commerce, immobilier et salubrité" :

Dirigé par le délégué au marketing urbain, au commerce et à l'immobilier, ce secteur est notamment chargé du foncier stratégique, des relations avec les acteurs immobiliers et du "city management". Depuis l'automne 2015, les tâches en matière de salubrité publique (inspections sanitaires et techniques) ont également été reprises par ce secteur.

Planification

Aménagement du territoire

Plan spécial Le Corbusier

Premier quartier durable du canton offrant une triple mixité - sociale, intergénérationnelle et fonctionnelle -, le premier îlot, appelé îlot B, du Quartier Le Corbusier, à La Chaux-de-Fonds, a été inauguré le jeudi 15 septembre 2016. Cet îlot est composé de quatre immeubles dont une PPE de 19 logements, de 21 logements avec encadrement, d'une coopérative d'habitation de 36 logements, ainsi que deux bâtiments administratifs.

Le peuple neuchâtelois a refusé le crédit le 24 septembre 2016 pour la construction du Nouvel Hôtel judiciaire (NHOJ) prévu sur l'îlot A.

La Chaux-de-Fonds 2030

Après une phase consacrée entre 2011 et 2014 aux lignes directrices, l'élaboration des trois plans directeurs communaux (territoire, mobilités et énergies) a été faite entre 2015 et 2017. Ce projet doit permettre de dresser une vision globale qui servira de base à la coordination politique du développement territorial afin de développer la vision « La Chaux-de-Fonds 2030 ».

L'ensemble du dossier a été soumis en deux temps en examen préalable auprès des services cantonaux :

- Le 6 février 2016 : le diagnostic et les objectifs.
- Le 10 avril 2017 : le projet de territoire et le plan directeur communal des mobilités.

Le SAT a établi son préavis en date du 4 octobre 2017. Le diagnostic et les objectifs ont été validés avec des remarques mineures.

La prise de position définitive et formelle des services cantonaux sur le projet de territoire et le plan directeur des mobilités sera faite dès que le plan directeur cantonal, la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les plans directeurs régionaux auront été validés par les instances correspondantes.

L'ensemble de la démarche est élaborée par le SUE avec l'appui de certains services communaux (Sécurité publique, Service des espaces publics et Services techniques) ainsi que des groupes d'intérêt.

Scierie des Eplatures

Après l'octroi par le Conseil général le 1^{er} avril 2014 d'un crédit pour l'achat des terrains de l'ancienne scierie des Eplatures, le SUE a lancé un mandat d'études parallèles avec 3 bureaux d'urbanisme afin de dessiner les premiers contours de la planification de ce site très stratégique. Les résultats de cette procédure ont été connus en décembre 2014 et ont été présentés à la population au printemps 2015.

Les études de détail ont eu lieu entre juin 2015 et juin 2016 avec l'équipe de mandataires choisie par le Conseil communal. Depuis l'été 2016, le SUE est en cours d'élaboration du plan de quartier, de la modification du PRAC et des alignements. Ces trois procédures ont été transmises au SAT en mars 2017 pour examen préalable. Le préavis a été transmis par le canton à fin septembre 2017 avec une série de remarques.

Autres planifications

Plan directeur régional

Le canton a demandé à toutes les régions du canton d'élaborer des plans directeurs régionaux afin de définir le dimensionnement de la zone à bâtir par région. La Chaux-de-Fonds est incluse dans le périmètre Centre-Jura. Ce plan directeur régional a été déposé en examen préalable au canton en mai 2016 après douze mois de travail. Le SUE, avec l'appui du service de la géomatique, a élaboré les premières réflexions afin d'appuyer le Conseil régional dans cette démarche.

Le canton a transmis son préavis en mai 2017. Les modifications mineures demandées ont été analysées en 2017. Le canton devrait adopter ce document au printemps 2018.

Projet d'agglomération

Le Canton et les communes urbaines du Canton ont lancé en 2014 les réflexions pour l'élaboration du 3^{ème} projet d'agglomération qui a été déposé à la Confédération à fin 2016. Le SUE est le représentant technique de la Ville dans les différents groupes de travail. Il assure également la procédure pour les demandes de financement pour les mesures du premier et deuxième projet d'agglomération.

Plans de quartier

Le SUE est le répondant des promoteurs pour les projets de plans de quartier et ceux qui sont en cours de modification (PQ La Cluse, PQ Chemin-Perdu Nord, PQ Gemo).

Aménagements urbains

Promenade Le Corbusier

Le SUE, en collaboration avec les Services techniques, a élaboré le projet définitif pour l'aménagement de la 1^{ère} étape de la Promenade Le Corbusier, soit entre la place de la gare et la rue de Firminy. Sa mise à l'enquête publique durant l'été 2016 a suscité plusieurs oppositions. Le projet a été retravaillé et a été remis à l'enquête publique au printemps 2017. Le permis ayant été octroyé en juillet 2017, les travaux ont pu débuter en août 2017. Les travaux de génie civil se sont terminés à la fin du mois d'octobre. Pour 2018, il est encore prévu la pose de la signalisation définitive, ainsi que la plantation d'arbustes et de plantes vivaces dans les îlots de verdure.

Rue du Cygne

Le SUE, en collaboration avec les Services techniques, a posé les bases en 2017 du projet d'aménagement de la rue du Cygne, planifié en 2019 dès la fin des travaux de construction du bâtiment Serre 37-43.

Projets d'aménagements planifiés

Le SUE a élaboré le projet de requalification de la rue des Sagnes qui sera réalisé en 2018 en raison des interventions de Viteos prévues sur la rue. En raison de ces travaux qui impacteront les bacs en bois en très mauvais état, le projet prévoit de les remplacer avec des structures fixes en granit.

Le SUE a également élaboré l'étude de faisabilité pour la requalification de l'angle nord-ouest de la Place de l'Hôtel-de-Ville, ceci afin de remédier à certains problèmes sécuritaires et afin d'offrir un espace plus agréable pour les différents utilisateurs de cette place (piétons, vélos, voitures). La réalisation est prévue en 2018.

Charte des aménagements urbains

Le Plan directeur des mobilités prévoit la réalisation d'une charte des aménagements urbains. Les travaux ont débuté au printemps 2017 et devraient être terminés dans le courant du printemps 2018. L'objectif de cette charte est d'établir un guide des "bonnes pratiques" liées à l'aménagement des espaces publics et privés. Différents thèmes seront abordés, regroupés dans trois chapitres à savoir : la trame verte – végétaliser la ville; la trame grise – agencement, choix des revêtements, etc. ; mobilier urbain – catalogue du mobilier urbain au sens large défini en fonction de différents types secteurs en ville identifiés dans le Plan directeur communal des mobilités.

Décorations de Noël

Le SUE a continué la stratégie mise en place en décembre 2016 pour améliorer l'éclairage de Noël, avec des nouvelles installations en décembre 2017 à la rue Daniel-Jeanrichard, à la rue du Marché et à la Place du Marché.

Affichage SGA

Le SUE a élaboré et finalisé une nouvelle convention d'affichage avec la Société Générale d'Affichage (SGA), l'ancienne convention arrivant à échéance le 31.12.2017. La nouvelle convention a été établie pour une durée de 5 ans. Une vingtaine de panneaux a été retirée dans le cadre de la nouvelle convention, notamment ceux situés sur ou à proximité des bâtiments remarquables (note 1 à 3 au Plan de Site), ceux faiblement rentables pour la SGA et ceux devenus désuets pour certains programmes d'affichage gérés par la Ville, notamment *Bon Pied Bon Œil* qui a subi une importante refonte

suite à la parution du nouveau guide en 2015. Sur ce dernier point, cette diminution du nombre de panneaux a permis de rationaliser les prestations "en nature" effectuées par la SGA, en prévoyant également une périodicité d'affichage moins fréquente et correspondant davantage à la pratique annuelle observée ces deux dernières années. Malgré le retrait de panneaux dédiés à l'affichage commercial et culturel géré par la SGA, le contrebalancement avec la diminution des prestations "en nature" a permis d'augmenter les redevances qui seront touchées par la Ville chaque fin d'année. Les redevances passeront ainsi d'environ CHF 65'000.- à CHF 85'000.- jusqu'au terme de la convention, soit le 31.12.2022.

Mobilité

Dans ce domaine, les objectifs sont inchangés, ils consistent à contribuer à créer les conditions-cadres nécessaires à une amélioration de la qualité de vie en ville et à encourager le recours à des modes de transports durables. L'amélioration de la sécurité des usagers les plus vulnérables est aussi poursuivie.

Politique de stationnement

Un rapport général sur la politique de stationnement et de modération du trafic a été accepté par le Conseil général le 28 juin 2010. La mise en place du macaron et le crédit relatif à la mise en œuvre des mesures ont fait l'objet d'un double référendum et le projet a été refusé par la population le 13 février 2011.

La mise en place d'une réelle politique de stationnement en ville est toutefois nécessaire à plusieurs titres : éviter la saturation du réseau routier urbain, éviter le stationnement de longue durée au centre-ville, réduire les émissions de bruit et de pollution, améliorer le transfert modal et bénéficier des subventions fédérales dans le cadre du programme d'agglomération, notamment.

Le projet a été relancé avec la création le 30 juin 2014 d'une commission consultative. Un important travail d'analyse a été fait par le SUE entre 2016 et 2017 et la commission a eu l'occasion de se prononcer sur plusieurs variantes en décembre 2017.

Le SUE assure le pilotage de ce projet et travaille en partenariat avec la Sécurité publique.

Velospot

Le réseau vélo en libre-service a été lancé à La Chaux-de-Fonds en avril 2014 avec la mise en place de 10 stations et 50 vélos. Le réseau a été étendu en 2015 avec 6 nouvelles stations et 30 nouveaux vélos. En 2016 et 2017, aucune nouvelle station n'a été installée.

L'utilisation de ce réseau a atteint un niveau record en 2017 avec 9700 locations sur l'année (contre 6793 en 2016, 8739 en 2015 et 5613 en 2015).

Le nombre d'abonnés a augmenté en 2017 avec une quarantaine de nouveaux utilisateurs annuels (comprenant également les abonnements Silver permettant l'accès aux réseaux de Bienne, Neuchâtel, Le Locle et La Chaux-de-Fonds). Le prix des abonnements est passé en début d'années de CHF 30.- à CHF 40.-, augmentation justifiée en raison de l'augmentation du nombre de stations (passées de 10 à 16 depuis le lancement du système en 2014). La hausse du prix des abonnements n'avait pas eu lieu en 2015 et en 2016 en raison de la vague de déprédation qu'a connu le système durant cette période, réduisant l'offre de vélos disponibles. A ce sujet, le changement des cadenas V1 en V2 effectué en août 2016 a permis de réduire drastiquement les déprédations. Depuis, et pour toute l'année 2017, seuls quatre cas de dégâts conséquents sur les cadenas ont été répertoriés.

Les recettes liées à la vente des abonnements ont atteint un montant de CHF 6'930.89.- (contre CHF 4'801.95 en 2016).

Les recettes liées au sponsoring ont atteint un montant de CHF 12'143.28.- (contre CHF 8'166.00.- en 2016), en raison de la conclusion de deux nouveaux partenariats de sponsoring (ProVélo pour une année à hauteur de CHF 2'160.- et Viteos à 10'000.-/année sur trois ans, trois mois étant comptabilisés sur 2017, soit CHF 1'800.-).

Plan de mobilité d'entreprises

Le SUE soutient les entreprises qui doivent élaborer un plan de mobilité. Celui-ci est obligatoire depuis 2013 pour toute nouvelle construction, transformation importante, tout changement d'affectation ou aménagement de stationnement supplémentaire et pour toute activité économique dont le nombre d'employés est supérieur à trente quel que soit le taux d'activité.

Plan directeur communal des mobilités

Le plan directeur communal est un instrument qui :

- fixe les buts à atteindre par le biais d'objectifs,
- établit les principes et mesures d'aménagement pour atteindre les objectifs,
- définit et coordonne les opérations et démarches à entreprendre : les fiches de mesures (programme de mise en œuvre).

Son élaboration se fait dans le cadre du projet *La Chaux-de-Fonds 2030*. Il a été soumis par un rapport d'information au Conseil général à fin novembre 2017. Les premières mesures de mise en œuvre ont déjà débutées en 2017 notamment

avec le lancement de la procédure de nouvelles zones 30 (quartier du Crêt-Rossel – 22 cantons, collège Numa-Droz et rue des Entrepôts). Dans le cadre des travaux de génie civil réalisés par les Services Techniques sur la rue de Jacob-Brandt, tronçon entre les rues des Régionaux et de la Croisée, le SUE a participé au projet d'aménagement afin de réaliser une zone 30 qui est en vigueur depuis le mois de septembre.

L'élaboration du Plan directeur des mobilités se fait avec l'appui d'un groupe de travail composé des différentes associations et groupes d'intérêt des différents types de mobilité.

Nature

Procédure concernant les abattages et élagages

Un important travail est mené par le SUE avec le SEP pour traiter les demandes d'abattages et d'élagages d'arbres. Pour rappel tout élagage ou abattage d'arbre dont le tronc mesure plus de 50 cm de diamètre doit faire l'objet d'une demande officielle auprès du service d'urbanisme et de l'environnement et être réalisé dans les règles de l'art par un professionnel. En plus de l'amende en cas d'infraction, une plantation ou une taxe compensatoire, selon les cas, peuvent être exigées.

Rougequeue à front blanc

Le groupe Rougequeue à front blanc (Gräfb) de La Chaux-de-Fonds s'est vu décerner par Pro Natura le prix Elisabeth et Oscar Beugger 2016 doté de 50'000 francs. Le SUE est le répondant au niveau de la ville pour la mise en œuvre de ce projet qui vise à encourager, par des mesures ciblées, les habitats de cet oiseau emblématique. Des réflexions ont été menées avec le Gräfb sur les quartiers du Mont d'Amin – rue de la Prairie et le quartier des Rosiers car ce sont deux secteurs à fort potentiel. Des questionnaires et des visites ont été organisés.

Énergie

Le secteur énergie a été supprimé suite au départ à la retraite du délégué à l'énergie en février 2016. Certaines de ses tâches ont été reprises par l'urbaniste communal, d'autres ont été abandonnées.

Loi sur l'approvisionnement en électricité

Le SUE s'est occupé d'élaborer avec le Service juridique les prises de position sur les projets de loi cantonale en matière d'approvisionnement énergétique.

Il s'est également chargé d'élaborer le règlement communal d'exécution de la loi sur l'approvisionnement en électricité et d'utilisation du fonds communal de l'énergie qui a été adopté par le Conseil général lors de la séance commune avec la ville du Locle le 14 novembre 2017.

Environnement

Lutte contre le radon

Pour des questions financières, le Conseil communal a décidé de stopper la prestation de conseils en assainissement. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la mesure initiale et finale (après assainissement) reste gratuite dans la limite du stock de dosimètres (1 par mesure) disponibles.

32 dosimètres ont été distribués durant l'année 2017 lors de visites de conformité suite à la délivrance d'un permis de construire (nouvelles constructions).

Radium

Le Plan d'action national radium 2015-2019, géré par l'OFSP, a été approuvé par le Conseil fédéral en mai 2015.

La collaboration entre la ville et l'OFSP initiée en 2014 se poursuit à ce sujet.

Au 30 novembre 2017, 116 bâtiments ont fait l'objet d'un diagnostic ; 98 ne nécessitent pas d'assainissement. Sur les 18 bâtiments à assainir, 14 assainissements sont terminés ou en cours.

Politique foncière

Les responsables des secteurs "Marketing urbain, commerce, immobilier et salubrité", « permis de construire » et « planification » sont les répondants techniques pour les contacts avec les entreprises et promoteurs.

Permis de construire

Permis de construire et autorisations

Permis de construire (sanctions) et autorisations délivrées par le Conseil communal ou par le service d'urbanisme

Tout confondu, le service a examiné de manière formelle ou informelle, fait circuler les dossiers dans les services concernés pour préavis et selon, synthétisé les préavis et rédigé des décisions pour les demandes suivantes (entre parenthèses : chiffre 2016) dont certaines n'ont pas encore été finalisées et devraient l'être dans le courant de l'année 2018 :

Examinées	Octroyées	Type de demandes
215 (219)	199 (200)	Sanctions définitives ou sanctions préalables
11 (19)	17 (18)	Modifications de sanction
7 (8)	8 (8)	Autorisations formelles octroyées par le Conseil communal ou le SUE
31 (39)	25 (38)	Autorisations de pose d'enseignes publicitaires ou autres procédés d'affichage
55 (47)	56 (43)	Confirmations pour pose de panneaux solaires
21 (21)	6 (7)	Préconsultations formelles
	64 (56)	Autorisations informelles délivrées pour de simples travaux d'entretien, transformation, rénovation, etc.
	8 (9)	Autorisations anticipées de débiter les travaux
	10 (8)	Prolongations de sanction
--	--	-- Préconsultations informelles (par téléphones, e-mails, etc.) : Quantité difficile à estimer, mais non négligeable
340 (353)	393 (387)	Totaux

Les 199 permis de construire ou sanctions préalables délivrés ont traités aux genres de travaux suivants (certains permis peuvent comporter plusieurs des genres de travaux répertoriés) :

Constructions de nouveaux bâtiments avec logements :

- 5 (6) Maisons familiales, villas à un ou deux logements
- 7 (5) Maisons à plusieurs logements
- 0 (0) Maisons mixtes, locatif et commercial
- 0 (0) Autres bâtiments avec logements
- 12 (11) Bâtiments au total comportant 88 (118) logements.

Bâtiments ou installations d'utilité publique :

- 16 (15) Constructions, rénovations, transformations

Bâtiments industriels, administratifs et commerciaux pour un total de dossiers de 47 (40) :

- 45 (27) Bâtiments ou surfaces commerciales et administratives, y compris les transformations
- 2 (13) Bâtiments ou surfaces industrielles

Constructions agricoles :

- 4 (5) Constructions, transformations, agrandissements

Divers :

- 2 (0) Reconstructions après incendie
- 87 (63) Transformations des bâtiments existants

- 60 (74) Permis divers (ex. changements d'affectations, places de parc, cabanons de jardin, etc.)
- 11 (10) Antennes pour téléphonie mobile
- 61 (47) Poses de panneaux solaires
- 7 (0) Démolitions de bâtiments ou parties de bâtiments

Procédures de mise à l'enquête publique et dossiers objets d'oppositions

154 (175) procédures de mise à l'enquête publique ont été effectuées, concernant des permis de construire, des modifications de sanction ou des sanctions préalables.

10 (22) dossiers ont fait l'objet d'oppositions lors de la mise à l'enquête publique, émanant de 30 (41) opposants. Une partie des oppositions a été retirée suite aux séances de conciliation ou aux observations des requérants. Les oppositions restantes n'étant pas pertinentes, elles ont été levées par le Conseil communal.

Le service a traité 3 (5) recours consécutifs à des levées d'oppositions, dont 2 ont fait l'objet d'un rejet.

3 (2) permis de construire ont été refusés par le Conseil communal, 2 (1) suite à une décision négative du DDTE et 1 (1) en regard des dérogations au RAC.

Demandes de conformité à la LCAT art. 10 (remaniements parcellaires)

19 (16) demandes émanant du Géomètre cantonal ont été préavisées par le SUE quant à la conformité des divisions parcellaires.

Inscription de précarité au Registre foncier (construction illicites, non conformes)

Suite à des décisions négatives du Conseil d'Etat mais n'exigeant pas de remise en état, décisions suivies par le Conseil communal, 3 dossiers de permis de construire déposés a posteriori et non conformes au droit ont abouti à une décision négative, toute ou partielle, et ont nécessités, outre une procédure longue et compliquée, l'inscription au registre foncier de mentions de précarité précisant qu'en cas de vente, d'héritage ou de changement de propriétaire, une remise en état des travaux non-conformes sera exigée.

Commission d'urbanisme et sous-commission des constructions

La commission d'urbanisme a tenu 10 (4) séances pour examiner 67 (34) dossiers soumis à la sanction du Conseil communal.

Prêt de plans d'archives

63 (84) dossiers de plans d'archives ont été prêtés à des architectes, propriétaires, gérants, etc.

Statistiques et enquêtes sur les travaux du bâtiment

La statistique sur les travaux du bâtiment a été tenue à jour régulièrement sur le site RegBL. La statistique est désormais trimestrielle, le système de collecte des données favorise le contact régulier avec les architectes tout au long de l'année, tout en les encourageant à nous tenir informés sans tarder de l'avancement des dossiers.

Archivage informatique des plans d'archives

Comme les années précédentes, faute de temps et de personnel à disposition, l'archivage des plans d'archives (scannage et enregistrement) connaît du retard, toutefois, les plans des nouveaux projets sanctionnés sont archivés au fur et à mesure.

Divers

Le service a été consulté pour la mise en couleurs ou encore pour des conseils techniques d'entretien d'une bonne trentaine d'immeubles. Il a aussi été consulté pour des questions de faisabilité légale ou de conformité réglementaire sur plus d'une quarantaine de sujets.

Inspectorat des bâtiments

Préavis de permis de construire

199 (189) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un grand nombre de préavis ont été donnés de manière informelle.

Visites de conformité

Il a été procédé à la visite de conformité de 15 (24) bâtiments comprenant tout type de constructions mais plus particulièrement des bâtiments industriels visités avec les secteurs de la prévention incendie, ainsi que le Service cantonal de l'inspection et de la santé au travail ainsi que les dossiers sensibles et recevant du public.

Autorisations d'installation de chantier

5 (6) installations de chantier ont fait l'objet d'une autorisation, le manque de ressources dans le secteur des permis de construire ne permet pas d'en faire le contrôle systématique. La sécurité de ces installations (signalisation, sécurité, accès, etc.) est toutefois assurée par la Sécurité publique.

Travaux sans autorisation – dénonciation

24 (11) chantiers effectués sans autorisation ont fait l'objet d'une intervention dont 3 (4) ont été dénoncés au Ministère public et 10 ont donné lieu à une procédure de permis de construire. Toutefois, les travaux illicites occupent de plus en plus l'inspecteur et le bureau des permis de construire. Le suivi de ces dossiers est long et laborieux.

Interventions concernant la sécurité

Au niveau de la sécurité publique, 6 (4) interventions ont eu lieu concernant des murs menaçants de s'effondrer et des balustrades non conformes.

Contrôle général des bâtiments

Notre inspectorat a contrôlé les bâtiments en cours de construction ou existants lorsqu'il a été sollicité pour ce faire.

Prévention incendie

Préavis de permis de construire

171 (180) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, 77 préavis ont été donnés de manière informelle sur des questions ou conseils en lien à la législation en la matière.

Installations de chauffage

Le service a fait circuler pour préavis auprès des différents services communaux et cantonaux concernés les demandes de nouvelles installations de chauffage et des remplacements d'installations de chauffage.

107 (113) autorisations et notifications pour installations de chauffage ont été octroyées par le Conseil communal :

- 8 (13) chauffages généraux, brûleurs à pression, à mazout
- 88 (92) chauffages généraux, à gaz
- 7 (3) chauffages généraux, à pellets, à plaquettes, à bûches
- 4 (5) pompes à chaleur

Installations de cheminées de salon et de poêles

10 (14) autorisations ont été octroyées par le service. Toutes les nouvelles installations de chauffage et de cheminée de salon ont été contrôlées avec le concours du maître ramoneur.

Inspections des bâtiments

Le secteur prévention incendie a traité dans le cadre de visites de bâtiments (locatifs, individuels, industriels, écoles, magasins, hôpitaux, etc.), 869 (739) dossiers. Ces dossiers ont donné lieu à 101 (80) ordres de police du feu; 272 (147) visites périodiques de bâtiments (complètes ou partielles); 15 visites de conformité; 39 installations de chauffages; 9 réceptions d'installations d'alarmes et de détections incendie.

Campagne de sensibilisation dans les écoles

Notre service a participé à 20 reprises aux cours dispensés dans les classes de 7^{ème} hamos (352 élèves).

Etablissements publics

Les changements de patente, les réouvertures et les projets d'établissements publics font l'objet de préavis de la prévention incendie suite à une visite des locaux. Le nombre de locaux contrôlés s'élève à 62 (26) pour l'année 2017, cette augmentation significative est due au changement de réglementation sur les établissements publics. En principe au terme de cette année, les demandes vont baisser de manière importante dans la mesure où les établissements publics

avaient jusqu'au 31 décembre 2017 pour se mettre en conformité. Seules les visites périodiques et les changements de patente nécessiteront de tels contrôles.

Commission du feu

La commission de salubrité et de la police du feu ne s'est pas réunie cette année.

La réunion annuelle des représentants des commissions du feu et des corps de sapeurs-pompiers de districts a eu lieu le 26 octobre à Couvet.

Energie

122 (89) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un grand nombre de préavis ont été donnés de manière informelle sur des questions ou conseils en lien à la législation en la matière.

EN-NE	Formulaire de base	44 (33)
EN-1a	Part maximale d'énergies non renouvelables, solutions standards	14 (28)
EN-1b	Part maximale d'énergies non renouvelables, preuve calculée	15 (11)
EN-2a	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances ponctuelles	33 (16)
EN-2b	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances globales	12 (12)
EN-NE3	Installations de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	107 (113)
EN-4	Installations de ventilation	11 (10)
EN-5	Réfrigération / humidification	3 (14)
EN-6	Locaux frigorifiques ou de congélation	0 (2)
EN-9	Installation de production d'électricité	0 (0)
EN-8	Halle gonflable	0 (0)
EN-10	Chauffage de plein air	0 (2)
EN-11	Chauffage de piscine	1 (1)
EN-E60	Pompes à chaleur	4 (7)
EN-E61	Énergies renouvelables	10 (14)
	Capteurs solaires thermiques	286 m ² (286 m ²)
	Panneaux photovoltaïques, 37 kW (170.6 kW)	193 m ² (748 m ²)

La libéralisation des procédures en matière d'installations solaires entrée en vigueur en 2015 a bien évidemment donné lieu à une diminution des demandes de permis de construire et les chiffres ci-dessus ne comptabilisent pas les installations réalisées sans procédure. En l'occurrence, les 56 (43) installations ayant fait l'objet d'un courrier de notre service confirmant qu'aucune procédure n'était nécessaire mais rendant attentif les propriétaires sur les moyens à mettre en œuvre afin de garantir la qualité d'intégration de telles installations.

Salubrité (Secteur permis de construire)

Préavis de permis de construire

Le préavis du secteur salubrité a été sollicité par le secteur permis de construire dans 113 (116) dossiers SATAC 2 avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un bon nombre de préavis ont été donnés de manière informelle dans le cadre de préconsultations.

Changement d'affectation et suppression de logements

Décret cantonal concernant la démolition ou la transformation d'immeubles locatifs. Il n'y a pas eu de demande en 2017.

Contrôle des champignons

Le service assume la tâche de contrôle des champignons avec le contrôleur de la Ville du Locle. Une convention entre les deux villes régit l'organisation de cette tâche, pour garantir le bon déroulement de ce service à la population. Cette convention devra être revue en regard des différents changements entrés en vigueur en 2016.

L'année 2017 a été marquée par des conditions météorologiques particulièrement favorables à la pousse des champignons, notamment au printemps, puis les espèces automnales ont eu de la peine à pointer le bout de leur chapeau et sont arrivées plus tardivement que les années précédentes. Le nombre de contrôles des champignons a été plus important que ces cinq dernières années.

Pour des raisons sanitaires et de toxicité, de nombreux champignons sont éliminés des paniers. A noter, cette année, les espèces toxiques suivantes : Amanita muscaria, Gyromitra esculenta, Inocybe pudica, geophylla, bongardii, Helvella lacunosa, Agaricus xanthodermatei et Cortinarius gr. dermocybes.

Le nombre de cueillettes s'est élevé à 487 contrôles (315 en 2013, 298 en 2014, 223 en 2015 et 255 en 2016).

Afin de maintenir le niveau de connaissance nécessaire, les contrôleurs participent chaque semaine aux séances de formation continue dans le cadre de la Société Mycologique des Montagnes Neuchâtelaises sur leur temps libre. Cette année au cours VAPKO (groupement romand des contrôleurs officiels de champignons) aucune personne n'a suivi le cours de recyclage obligatoire (au minimum 1 fois tous les 5 ans).

Conclusions

Le nombre de permis de construire, d'autorisations et de sollicitations de tout genre est encore une fois relativement stable. Le nombre de dossiers en lien à l'industrie est en baisse et peut être certainement expliquée du fait d'une conjoncture défavorable donnant lieu à un gel des projets. En effet, le SUE a collaboré à l'élaboration de passablement de projets industriels durant l'année mais auxquels il n'a pas été donné de suite formelle pour l'heure. Toutefois, tout confondu, le secteur des permis de construire n'a pas senti de réelles baisses des demandes de permis de construire malgré une conjoncture encore défavorable.

La gestion des permis de construire via SATAC 2 génère encore une surcharge du secteur. Le recul supplémentaire à l'utilisation de cet outil montre toujours que ce système est performant mais passablement lacunaire et surtout que les délais réduits souhaités par le législateur sont toujours difficilement tenus et particulièrement lorsqu'il s'agit de dossiers de compétence cantonale. On relève aussi que les requérants ont un mauvais suivi de leur dossier, et que les dépassements des délais leur sont très souvent dus.

Le secteur des permis de construire est toujours davantage occupé à traiter les travaux illicites, relevés suite à des plaintes ou par les collaborateurs du service ou encore par notre autorité. Ces dossiers sont particulièrement chronophages et complexes. La libéralisation et la simplification de certaines procédures prévue depuis l'entrée en vigueur de la nouvelles LConstr et du RELContr en 2015, n'a malheureusement pas réduit les dossiers illicites ce qui montre que ces travaux portent souvent sur des objets d'une certaine importance.

Le secteur énergie a repris une partie des tâches de l'ancien responsable de la planification et politique énergétique vu que ce poste n'a pas été repourvu. Ces tâches ont généré une nouvelle charge dans le secteur énergie mais aussi sur plusieurs collaborateurs de l'ensemble du secteur des permis de construire afin de pallier au manque de ressources et au fait que le responsable en la matière a, au surplus, suivi une formation spécifique.

Il en est de même quant à la reprise des tâches du SENE en ce qui concerne la gestion des dossiers en lien à la présence d'amiante et de PCB dans les immeubles. En effet, elles étaient assurées depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle LConstr en 2015 par le SENE, le temps pour les communes de former des personnes compétentes.

Le manque de ressources dans le secteur des permis de construire ne permet pas de procéder aux visites de conformité systématiques de tous les projets réalisés. Toutefois, une nouvelle façon de faire et un suivi plus rigoureux mis en place en fin d'année devraient permettre de procéder à davantage de visites pour des objets qui le nécessitent. Pour les objets qui ne peuvent être visités par manque de temps, un nouveau document type d'annonce de fin de travaux a été élaboré à l'interne. Ce document, que le responsable en charge du suivi des travaux doit transmettre au SUE, doit permettre d'engager la responsabilité du maître de l'ouvrage de s'assurer que les travaux ont bien été réalisés conformément à la sanction délivrée et, dans le cas contraire, de procéder à la visite de conformité.

Le secteur des permis de construire, dont les ressources ont quelque peu diminué ces dernières années mais dont les charges ont augmenté, est confronté de manière constante à une surcharge. Si la conjoncture dans le domaine de la construction devait continuer à être favorable, ce que nous espérons, le secteur devra alors faire des choix et laisser de côté certaines tâches et certains suivis et notamment les dossiers illicites, afin d'assurer plus particulièrement le suivi des dossiers des requérants qui respectent les procédures.

Patrimoine

Le secteur du patrimoine est géré par l'architecte du patrimoine.

Toutefois, l'ancien architecte du patrimoine de la Ville a continué en 2017 à être en charge de plusieurs dossiers: ceux de la réhabilitation et de la mise en valeur du site des anciens abattoirs et de l'appartement sis à la rue du Doubs 32, de même que de ceux de la gestion de la participation de la ville dans les Réseaux Internationaux Art Nouveau et des sites Le Corbusier.

Les activités de la section patrimoine continuent à être multiples. L'architecte du patrimoine apporte son expertise dans le traitement des demandes de permis de construire ; collabore dans la gestion de la Commission d'Urbanisme de la Ville ; conseille les privés ; procède à des recherches historiques ; assure la gestion de la Fondation pour le patrimoine ; assume la charge de "gestionnaire de site" de "l'urbanisme horloger" inscrit sur la Liste du patrimoine mondial et apporte son aide aux chercheurs, étudiants et écoles intéressés par notre patrimoine. La section du patrimoine est également en lien étroit avec Tourisme neuchâtelois, notamment pour collaborer à la promotion de notre héritage architectural, la préparation de visites et l'accueil de visiteurs. En plus, il siège au sein du conseil de la fondation Temple St-Jean. Parallèlement, l'architecte du patrimoine de la Ville fait partie de la Commission de construction de la Maison Blanche, à laquelle il apporte son expertise, et depuis cette année également de la Commission du Musée de Beaux-Arts. Comme gestionnaire du site, il apporte aussi son expertise dans le cadre du traitement des demandes de permis de construire en Ville du Locle pour lesquelles il est sollicité.

Concours

Dans le cadre du projet de rénovation du Pont du Manège, la Ville a lancé cette année un concours pour la mise en valeur et l'embellissement du pont. Le concours s'est développé en deux phases qui ont eu lieu entre les mois de mars et juin ; les travaux correspondants au projet lauréat ont débuté cet automne. Le secteur du patrimoine de la Ville s'est chargé de l'organisation du concours et de la coordination des travaux d'exécution dudit projet, en collaboration avec l'équipe lauréate et celle des Services techniques de la Ville.

Manifestations et conférences

Outre les missions quotidiennes, l'année 2017 a été marquée par plusieurs manifestations et événements :

Le secteur du patrimoine de la Ville a collaboré à nouveau cette année à l'organisation de la journée du patrimoine mondial qui a eu lieu le 12 juin. Entre autres activités, l'appartement Spillmann de la rue du Doubs 32 a été exceptionnellement ouvert au public pendant toute la journée.

Le 18 décembre, l'architecte du patrimoine a participé à Berne à l'ouverture de l'année européenne du patrimoine, promue par le Conseil de l'Europe, à laquelle la Suisse a adhéré, et qui aura lieu en 2018. Cette année commencera à La Chaux-de-Fonds avec la présentation du nouveau guide sur l'ancien Manège édité par la Société d'Histoire de l'art en Suisse (SHAS).

Fondation pour le patrimoine

Il est à noter que les aides à la restauration d'éléments significatifs de notre patrimoine, octroyées par la Fondation pour le patrimoine de la Ville se maintiennent, démontrant l'intérêt de la population et des propriétaires pour notre patrimoine architectural. Ces aides constituent un outil indispensable dans les processus de traitement des demandes de permis de construire et le conseil apporté aux privés.

Afin de mettre en valeur cet engagement et ce travail, une exposition sur la Fondation pour le patrimoine de la Ville a été organisée à l'intérieur de l'appartement Art Nouveau appartenant à la Ville situé à la rue du Doubs 32. L'objectif de cette exposition, qui retraçait l'histoire de la Fondation et présentait les résultats du travail qu'elle réalise depuis sa création il y a 12 ans, était d'accroître sa visibilité et d'attirer l'attention de nouveaux donateurs. L'architecte du patrimoine s'est chargé de la coordination et du montage de cette exposition, ainsi que de l'organisation de toute une série de manifestations qui ont eu lieu autour de celle-ci, depuis le mois de mars et jusqu'au mois d'octobre. Un travail particulier a été également effectué afin d'ouvrir et faire visiter cette exposition aux écolières et écoliers de la Ville. Enfin, dans le cadre des journées UNESCO organisées par le Lycée Blaise Cendrars à la fin du mois de septembre et auxquelles l'architecte du patrimoine a participé, cette exposition a été aussi montrée à l'intérieur de l'Aula du bâtiment du Lycée.

UNESCO

En 2017, la Commission des experts UNESCO a à nouveau joué un rôle fondamental comme outil au service du site et des deux villes dans le cadre des processus de gestion des demandes de permis de construire controversées pour la préservation des valeurs du site.

Gestion d'autres projets

En 2017, le secteur du patrimoine a initié les travaux préparatoires pour l'actualisation du recensement architectural de la Ville et de son Plan de Site. Ainsi, un principe d'accord a été trouvé avec l'Office du patrimoine du canton (OPAN), le SIEN et le SITN pour que la Ville puisse avoir accès sans coûts au logiciel et à l'actuelle base des données numérique de l'OPAN, ce qui permettra d'alléger l'important travail qui devra être réalisé et de le rentabiliser d'une manière très significative, toute en donnant comme résultat un nouveau recensement numérique digne de notre époque.

Marketing urbain, commerce, foncier, immobilier et salubrité

Marketing urbain, commerce, foncier et immobilier

Le spectre des activités du secteur marketing urbain, commerce, immobilier et foncier est très varié. Il est chargé du foncier stratégique, soit des négociations, acquisitions et valorisation de sites tels que l'ancienne scierie des Eplatures et des différentes parcelles en mains de la Ville. Le secteur est en charge également de l'implantation ou du déménagement des entreprises sur le territoire chaux-de-fonnier sous l'angle du domaine foncier. Il est de plus en relation avec les acteurs immobiliers pour tout ce qui concerne la connaissance du marché, les investissements et le conseil. Il collabore également avec la gérance communale pour établir la stratégie du parc immobilier propriété de la Ville. Le secteur est également en charge de tout ce qui concerne le "city management" et plus particulièrement la gestion du centre-ville, notamment en animant un réseau d'acteurs économiques. Le secteur marketing urbain tient une place très transversale au sein de l'administration et de ce fait participe à de nombreux groupes de travail, comités de pilotage ou plateformes d'échanges. Envers l'extérieur, il est une "porte d'entrée" de l'administration pour différents acteurs spécifiques et joue un rôle de facilitateur. Ce secteur est également au centre des préoccupations du domaine de la salubrité dans les logements (voir section salubrité et environnement).

Immobilier et foncier stratégique

En 2017, la mise en vente d'appartements neufs en propriété par étage (PPE) a été assez faible après la fin de promotions importantes. La demande, après avoir reculé depuis deux ans, est restée stable en 2017. La Chaux-de-Fonds a vu sa population légèrement diminuer en 2017, principalement en lien avec la morosité de l'économie. Il existe toutefois des signaux de reprise économique notamment dans le secteur de l'horlogerie, qui sont par ricochet de bon augure pour le marché immobilier des Montagnes neuchâteloises. Il existe toujours une demande importante pour les appartements bénéficiant d'une situation à proximité des gares et des transports publics. Ainsi, le défi de ces prochaines années est d'amener plus de PPE dans le centre-ville et proche des gares afin de diversifier l'offre et le type de population. Ces implantations permettent de moins grandes nuisances en termes de déplacements sur le territoire communal et une économie du sol en construisant la ville dans la ville, la ville sur la ville. Cela sera le cas sur le site de la Scierie des Eplatures dont la Ville est propriétaire. Les premiers investisseurs ont déjà été contactés. Le début des constructions devrait pouvoir avoir lieu au plus tôt en 2020.

La demande de maisons individuelles a été en partie comblée par la construction de plusieurs unités dans le quartier de l'Orée-du-Bois notamment. Cependant les terrains disponibles restent rares et ceux libres de promoteurs et d'architectes sont quasi inexistantes et cela pousse certaines personnes à chercher du terrain dans d'autres communes. La sécheresse du marché fait également monter les prix à des niveaux élevés. Pour les maisons individuelles existantes, le marché demeure aussi tendu et les prix, de par la rareté des objets, ont une tendance à la hausse alors que les objets demandent souvent d'importants travaux de rénovation. La Ville souhaite également pouvoir proposer de grandes parcelles (plus de 800 m²) afin de répondre à la demande d'une partie de la population et ainsi fixer et attirer des contribuables aisés.

Il existe un certain manque de visibilité sur le marché immobilier chaux-de-fonnier. En effet, de nombreux projets sont en cours d'élaboration ou déjà dans leur phase de chantier (400 logements devraient sortir de terre dans les 5 ans à venir). Il est important que le marché reste équilibré pour les investisseurs comme pour les locataires afin qu'il existe toujours une forte motivation à rénover les logements existants. En effet, un propriétaire, si le marché est trop détendu, pourrait abandonner ou mettre en attente une rénovation de peur de ne pas relouer son logement à la suite des travaux entrepris. A contrario, sur un marché détendu, les propriétaires devront faire certains efforts pour louer leur bien en "compétition" avec d'autres logements vacants. Il est important pour la Ville de maîtriser le foncier afin de pouvoir échelonner un développement harmonieux de son territoire en étant attentifs aux besoins des différents usagers de la cité. Il y a clairement un risque de vieillissement du parc immobilier dans le plan en damier qui est parfois délaissé par la population aisée financièrement pour les extérieurs de Ville. Il est de plus souvent complexe de pouvoir adapter les immeubles aux besoins actuels notamment l'implantation d'un parking enterré ou la pause d'un ascenseur.

Le secteur marketing urbain a su tisser des liens forts avec les différents acteurs du domaine immobilier. Un échange important de données et de compréhension du marché se déroule tout au long de l'année avec les gérances, les promoteurs et les investisseurs. C'est d'ailleurs dans ce cadre que le secteur réunit plusieurs fois dans l'année les principales gérances de la place pour procéder à des échanges d'expérience. Cette relation de confiance permet de mieux faire comprendre les volontés de la ville en termes d'aménagement du territoire et à l'inverse pour la ville de permettre d'appréhender les attentes du secteur privé. Tout cela dans le cadre d'une analyse fine du marché local et des différents indicateurs récoltés par le service d'urbanisme et de l'environnement. C'est d'ailleurs également de ce type de séance que sont apparues de fortes interrogations concernant le marché à l'avenir et le manque de visibilité. Les professionnels de l'immobilier s'interrogent quant au fait de retenir certains grands investissements. Il y a clairement une peur du logement vacant. Chacun s'interroge sur la manière de se différencier sur un marché où les locataires ont de nombreux choix de logements dans le cadre de leur déménagement.

Malgré ce manque de visibilité, de nombreux investisseurs souhaitent investir ou continuer à investir sur le territoire communal. Il y a beaucoup de liquidités à placer. Les taux bas poussent les financiers à investir dans la pierre. Cette politique pourrait mener à la création d'une bulle. Les acheteurs et locataires n'étant plus assez nombreux par rapport au nombre d'objets mis sur le marché. Cette situation n'est pas spécifique à la Ville de La Chaux-de-Fonds et touche l'entier du territoire suisse. On retrouve par exemple les mêmes préoccupations sur l'arc lémanique, notamment à Lausanne.

En 2017, le marché a encore continué sa détente. Le taux de vacance pour le territoire chaux-de-fonnier a atteint 2% (1.52% en 2015). Cela fait maintenant 2 ans que La Ville de La Chaux-de-Fonds a un taux de vacance au-dessus du seuil de pénurie fixé à 1.5%. En 2018, la Ville ne sera donc plus considérée en pénurie. Cette tendance devrait se renforcer

encore ces prochaines années avec la construction prévue de plusieurs centaines de logements. La situation dans la Métropole horlogère se détend donc sur le marché du logement locatif. Le marché plus tendu des dernières années a engendré une hausse de loyers dans toutes les catégories de logement mais ce qui a permis de nombreuses rénovations du parc de logements existants. Les prix se sont maintenant stabilisés.

Le prix moyen pour un logement de 3 pièces sur le territoire communal par exemple, s'élève à CHF 1'091.- charges comprises (alors qu'il était de CHF 1'094.- l'année dernière). Les appartements de 3 pièces sont particulièrement prisés. En effet, cette catégorie d'appartements est recherchée notamment par la classe ouvrière et les familles monoparentales. On remarque également un regain d'intérêt pour les logements de 2 et 2.5 pièces en lien avec le niveau de précarité de certaines classes de la population. Pour les logements de 4 pièces et plus, il s'agit, pour attirer les locataires, de proposer le même standing que celui que l'on peut trouver dans les logements en PPE (garage collectif, double salle d'eau, cuisine agencée, etc.).

Le secteur marketing urbain, commerce et immobilier répertorie les locaux commerciaux et industriels vacants du territoire communal. Le nombre de locaux vacants a augmenté en 2017 mais les mètres carrés disponibles sont quant à eux, restés stables. Cela s'explique par le fait que l'on retrouve plus de locaux vacants dans la catégorie des locaux vacants de moins de 100 m² notamment pour les activités commerciales. La situation des locaux de stockage reste stable et donc reste toujours préoccupante. En effet, on recense moins de 600 m² disponibles divisés en très petites unités. La liste des locaux disponibles est mise à jour mensuellement et les documents sont téléchargeables depuis le site internet de la ville. Malgré cela et les nombreuses visites sur ces pages internet, le secteur marketing urbain traite également de nombreuses demandes directes de sélections de locaux. Ces demandes sont suivies sur plusieurs mois jusqu'à ce que l'entreprise ou l'acteur commercial trouve un local à sa convenance. A chaque intégration de nouveaux locaux sur nos listes, les anciennes demandes de locaux sont reprises afin d'éventuellement les proposer aux personnes n'ayant pas encore trouvé un local à leur convenance. Grâce à nos connaissances des futurs projets immobiliers nous faisons également le lien entre promoteurs et futurs utilisateurs potentiels. Entre le domaine foncier et les locaux, le secteur est devenu la porte d'entrée idéale dans l'administration pour les entreprises qui cherchent notamment à s'implanter ou à déménager.

En 2017, le secteur marketing urbain a procédé à plusieurs négociations concernant des objets immobiliers. A ce titre, il a pu finaliser la vente de plusieurs terrains notamment des acquisitions de droit de superficie en pleine propriété et de l'ancien collège du Bas-Monsieur.

Commerce

La Ville compte 3 pôles commerciaux principaux : le centre-ville, les Entilles et les Eplatures. Il sera toutefois peut-être difficile pour les autorités d'éviter l'implantation de surfaces commerciales, notamment alimentaires, en-dehors de ces 3 secteurs. En effet, la construction de ce type de commerces peut être faite en zone mixte, qui est l'affectation, par exemple, du secteur en Est de ville. On observe une volonté des distributeurs alimentaires de revenir dans les quartiers afin de satisfaire des clients de proximité et de recréer des achats spontanés afin de concurrencer notamment la vente par internet.

Le plus important des pôles est celui du centre-ville. En terme d'emplois, c'est également le centre-ville qui est largement devant les autres pôles commerciaux et ceci malgré l'importance des grandes surfaces dans les autres zones commerciales. En tout, ce sont plus de 1'500 emplois pourvus dans les commerces de détail à La Chaux-de-Fonds. Ce chiffre est toutefois en baisse de près d'une centaine d'unités.

Le nombre de commerces a à nouveau chuté en 2016 (toujours une année de retard dans les chiffres statistiques disponibles). La diminution continue s'explique d'une part par la concentration des enseignes et d'autre part par l'arrivée d'entreprises de services qui sont souvent préférées en tant que locataires de locaux commerciaux par les propriétaires. Le franc fort, la proximité de notre ville avec la frontière, ont été des éléments aggravants de la crise du commerce. L'explosion des ventes par internet pèse toujours plus fortement le chiffre d'affaires des commerces. Le textile est principalement touché mais les autres domaines d'activités sont petit à petit également concernés. Les commerçants doivent absolument mettre en avant leur compétence dans le domaine du conseil et la qualité de leurs produits pour pouvoir tirer leur épingle du jeu.

Le Réseau Centre-Ville, malgré la baisse du temps consacré par le service à la relation avec les commerçants, est toujours très actif. Il compte plus de 250 acteurs en 2017. Après une prise de contact, presque la totalité des nouveaux acteurs s'inscrivent au réseau (www.reseaucentreville.ch). Le site internet du Réseau Centre-Ville est toujours très fréquenté avec plus de 2'500 visiteurs par mois en particulier pour consulter les horaires des acteurs et des manifestations. Une migration a péjoré la fréquentation du site internet mais une fois les défauts de jeunesse réglés, celui-ci a à nouveau trouvé son rythme de croisière. Il s'agira d'analyser en 2018 si une présence sur les réseaux sociaux ne serait pas nécessaire pour accroître la visibilité du réseau.

Le Réseau Centre-Ville organise chaque année une soirée d'échanges autour d'un apéritif dînatoire canadien. Pour cette édition, une visite du Musée des Beaux-Arts (qui est un acteur culturel du réseau) a été organisée. Cette formule a rencontré un vif succès avec plus de 70 participants.

Salubrité

Commission de salubrité publique et de la police du feu

La commission de salubrité et de la police du feu ne s'est pas réunie en 2017.

Traitement de plaintes, inspections et constats

Les interventions du secteur salubrité du service, sur plaintes de particuliers ou à la demande d'autres instances, donnent lieu à l'établissement de rapports d'inspection internes ou à l'ouverture de dossiers spécifiques, dont le détail figure dans le tableau ci-après. A noter que plusieurs interventions se règlent sans l'établissement d'un rapport formel et n'apparaissent, de ce fait, pas dans la statistique.

Pour 2017, le nombre de rapports internes s'élève à 38. Sont exclues les interventions bruits, environnements, etc, qui sont désormais en partie de la prérogative de services cantonaux en lien avec les récents changements des diverses réglementations.

Durant l'année, sur les 38 cas d'insalubrité, le secteur a dû faire face à 8 nouveaux cas lourds. On peut caractériser ces cas par la nécessité d'un suivi sur la durée, souvent en réseau avec plusieurs entités publiques ou parapubliques. Il n'est pas rare de voir des situations se prolonger sur des années, ainsi 8 cas lourds (en cours) ont continué à être traités cette année mais étaient ouverts depuis 2016 ou avant. Sept de ces situations ont été réglées en 2017.

Dans les cas d'inconfort ou de dégradations, notamment par des moisissures et, parfois des infiltrations d'eau, le service propose d'établir des attestations décrivant les dégâts et leur origine probable. Ces demandes sont fréquemment faites à la demande de l'ASLOCA ou de l'Autorité de conciliation.

Lieux/objets des interventions	Rapports internes
Nombre total de rapports / dossiers	38 (47)
Salubrité : bâtiments et/ou locaux communs	0 (3)
appartements	38 (44)
dont dossiers thermo-hygrométriques (moisissures et températures)	4 (8)

Lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, désinsectisations, dératisations, désinfestations, désodorisations

Le service est intervenu à 262 reprises pour procéder à la lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, dont 1 intervention hors commune, ainsi qu'à 1 désodorisation suite à un décès découvert tardivement. Il est à noter que ces interventions représentent 216 appartements traités pour la lutte contre les cafards. Le service a effectué 96 interventions pour éliminer les nids de guêpes et 22 pour l'élimination et le traitement de punaises de lits.

Un collaborateur a suivi un cours de formation continue dans le domaine de la désinfestation.

Exhumation et mises en bière

Aucune exhumation n'a été demandée en 2017 et le service a procédé à 11 mises en bière pour départ du corps l'étranger.

Divers

Lutte contre les épizooties

La législation en matière de lutte contre les épizooties étant en complète révision, aucun collaborateur n'a suivi de cours cette année.

Géomètre communal

Transactions immobilières

Le géomètre communal a traité ou s'est prononcé en 2017 sur les dossiers suivants :

Cessions au domaine public communal (trottoirs, routes et passages) :

Suivi dossier cadastral et foncier des cessions au domaine public communal 2017, les surfaces cédées représentent au total 5461 m² soit 1717 m² de surface trottoir, 3035 m² de surface route et 709 m² de surface de passage.

Achats, ventes et échanges :

- Vente du bien-fonds 4949 cadastre des Eplatures, Paix 152, à Clinique de la Tour SA.
- Vente et échange de terrain et domaine public communal, Combe-à-l'Ours et allée du Laser, SCAN.
- Vente partie du bien-fonds 6929 cadastre des Eplatures, Capel 61, à J.-M. Fontana.
- Vente partie du bien-fonds 6931 cadastre des Eplatures, Capel 63, à L. Baumberger.
- Vente du bien-fonds 9530 cadastre de La Chaux-de-Fonds, Bas-Monsieur 2 (collège) à M. Josipovic.
- Vente du bien-fonds 11646 cadastre de La Chaux-de-Fonds, Croix-Fédérale 25 à O. et E. Villena.
- Vente des biens-fonds 3038 et 3484 cadastre des Eplatures, Chapeau-Rablié 22 à Ch. Rubinfeld.
- Achat des biens-fonds 4125 et 4454 du cad. de La Chaux-de-Fonds, Tuilerie/Kikajons, Hoirie Grosjean.
- Transfert au domaine public communal emprises correction de la route du Bd des Endroits (solde ét. 1).
- Transfert du domaine privé communal bien-fonds 6728 au domaine public communal, place de la Gare,(art. 55 loi sur les communes).
- Transfert du domaine public communal (DP303) au domaine privé communal, rue du Locle, pour PQ Scierie des Eplatures (art. 55 loi sur les communes).
- Consulté pour différentes demandes d'acquisitions de terrains communaux.
- Etablissement de la liste des transactions immobilières annuelles pour le Service des Finances, pour mise à jour de leurs données relatives aux propriétés communales.

Droit de superficie :

- Suppression d'un droit de superficie D11647 cadastre de La Chaux-de-Fonds, Croix-Fédérale 25.
- Suppression d'un droit de superficie D3039 cadastre des Eplatures, Chapeau-Rablié 22.
- Traitement de divers dossiers relatifs à la renonciation au droit de préemption légal de la Commune de La Chaux-de-Fonds, à l'occasion du transfert de propriété de différents droits de superficie.

Servitudes, annotations et mentions au Registre foncier, SATAC 2 :

- Servitudes places de parc et abribus Paix 152, au profit et à charge de Clinique de la Tour SA.
- Servitude pour abribus, Chapeau-Rablié 22.
- Herses 34, modification d'une servitude de passage, déplacement d'assiette lié à la réalisation du projet de construction d'une nouvelle villa (G. Carrubba).
- Régularisation servitude de passage, Bd. Eplatures 62, McDonald's.
- Examen, analyse et établissement de divers dossiers de servitudes.
- Etablissement du fichier des annotations, droits emption, préemption, réméré, réservations.
- Préavis dossiers permis de construire sur SATAC 2.

Transactions et dossiers importants en cours d'exécution ou en attente :

- Vente biens-fonds 5764 et 8905 cadastre La Chaux-de-Fonds, Chasseron 4, à C. Paroz et Y. Tissot.
- Servitude limite fictive de gabarit sur le bien-fonds 6151, Arc-en-ciel 20 à 34.
- Achat de terrains et régularisation de servitudes pour l'accès à la déchetterie intercommunale au Crêt-du-Locle.
- Droit de superficie, Blaise-Cendrars 3, Judo Karaté club.

- Jogne 1 Brot-Plamboz, bien-fonds 470, Viteos SA, galerie adduction eau potable.
- Echanges H2O au Crêt-du-Loche et bretelle de raccordement giratoires Combe-à-l'Ours et Tourbillon.
- Cession au domaine public communal allée du Tourbillon.
- Vente de domaine public communal, chemin des Alisiers et route des Menées (Cartier).
- Serre 37 à 43, échanges de terrains et transferts au domaine public communal, nouveau projet de construction (ACG Immobilier SA).
- Transfert au domaine public communal des emprises suite au réaménagement de la place de la Gare.
- Servitude foncière chemin Chat Brûlé.
- Servitude de passage à pied et vélos, entre rue du Crêt-Rossel et Passage Tranquille.

Équipements, charges foncières et facturation de prestations

- Gestion et facturation des taxes d'équipement pour nouvelles constructions, agrandissements et transformations : CHF 839'495.80.
- Gestion des hypothèques légales inscrites sur les terrains privés du lotissement de Prés-Verts (contribution d'équipement étape 3).
- Gestion et facturation des prestations du Géomètre communal CHF 3'998.15.

MapInfo

- Saisie alignements des constructions communaux et transmission des données aux bureaux de Géomètres privés et architectes pour établissement des plans d'enquêtes pour permis de construire.
- Mise à jour 2017 des tables "trottoirs au domaine public", "propriétés communales", "droits de superficie" et "hypothèques légales".
- Établissement plan du parcours et inventaire des propriétés privées et domaines publics concernés par la course, pour le BCN tour 2017 (SDP et Sport Plus) avec dossier propriétaires et adresses.
- Etablissement de la copie conforme des alignements des constructions et LCR de l'ensemble de la ZU2, pour projet cantonal de numérisation des restrictions de droit public. Participation à l'élaboration du cahier des charges avec le SGRF et les Ponts et chaussées.

Toponymie

- Commande de 24 plaques de rues émaillées, pour améliorer et compléter la signalisation des rues de la Ville. Commande de 2 plaques explicatives et de numéros d'immeubles pour mise à jour du stock.
- Suivi de la pose des plaques de rues de la commande 2016 et du remplacement de la signalisation provisoire.
- Traitement de plusieurs dossiers de demandes privées pour des changements d'adresses, pose de numérotation complémentaire et établissement des schémas de numérotation.
- Mise à jour du fichier historique des adresses.

SERVICE DES BÂTIMENTS ET DU LOGEMENT

Organisation

Le regroupement du service à l'Hôtel Communal sis à la rue de la Serre 23 s'est concrétisé en avril 2017. Le Service des bâtiments et du logement est dorénavant sous un même toit, à l'exception du secteur conciergerie (Blaise-Cendrars 8) et son administrateur (Rocher 1). Ce rapprochement des collaborateurs facilite les contacts professionnels directs et influe positivement sur le climat relationnel intersecteurs.

Serre 23

- Administration
- Études et planification
- Gérance locative
- Technique et entretien

Blaise-Cendrars 8

- Conciergerie

Personnel

Les collaborateurs du secteur planification ont été remplacés par de nouvelles personnes issues du secteur privé (entre avril et juillet 2017). Leur intégration dans le service et la prise en connaissance complète de leurs tâches est toujours en cours.

Sous la direction du chef de service et des cinq responsables de secteur, 114 collaborateurs composent l'effectif.

Effectif du SBL mis à jour le 31.12.2017			
Secteur	EPT	Répartition / EPT	Nombre personnes
Chef de service	1	1	1
Administration	2.8	1 + 0.9 + 0.4 + 0.5 (+ 1 apprenti +1 stagiaire MPC)	4
Études et planification	3.0	0.8 + 0.8 + 0.5 + 0.9 (+ 1 apprenti)	4
Technique	3.75	1 + 1 + 1 + 0.5 + 0.25	5
Location salles	0.5	0.25 + 0.25	Personnes déjà comptées
Gérance	0.8	0.8	1
Vin	0.2	0.2	1
Conciergerie	7	1 + 1 + 5	7
Total	19.05 EPT		23 personnes
Concierges Patrimoine administratif	33.8		48
Concierges Patrimoine financier	10.36		43

Secteur Administration

La personne responsable de ce secteur est assistée par trois collaboratrices administratives. Un apprenti, un stagiaire de Winterthur (6 mois) et une stagiaire MPC (12 mois) complètent l'effectif variable au long de l'année. Ce groupe assure les tâches suivantes :

- Travail administratif et secrétariat pour tout le service
- Réception au guichet des clients, visiteurs, concierges et entreprises.
- Réception téléphonique : annonces de panne, demandes diverses, mises en location.
- Gestion du site internet externe <https://www.immostreet.ch/fr/louer/appartement/a-la-chaux-de-fonds/>
- Gestion du site internet interne <http://www.chaux-de-fonds.ch/services/batiments-logement>
- Coordination avec le secteur technique (commandes et gestion des clefs par exemple)
- Gestion des salles communales (y compris les Anciens abattoirs)
- Formation et encadrement des apprentis et stagiaires

Secteur conciergerie

En 2017, nous avons continué de tendre vers l'optimisation de notre fonctionnement, les achats de marchandises et matériels sont assidûment remis en question et vont à l'essentiel. Les machines sont en principe réparées, avant d'être remplacées. Les stocks de marchandises dans les bâtiments sont diminués au strict minimum et la lutte contre le gaspillage est maintenue. Pour ce faire, nous travaillons notamment sur la demande d'offres systématique, l'analyse des besoins réels et la formation des collaborateurs.

Chaque départ (retraite, changement, mutation) est analysé sous l'angle de l'efficacité. Un renforcement de la collaboration est également demandé à tous les collaborateurs. La suppression de certains services aux utilisateurs a été parfois nécessaire.

Les surfaces à entretenir sont en augmentation (collège Cap Martin dans le quartier Le Corbusier).

La poursuite de cette rationalisation se répercute sur le nombre d'EPT, qui a été réduit cette année de 0.7 poste.

Le secteur conciergerie du PF (Patrimoine financier) continue à s'organiser. Les buts poursuivis sont:

- Chaque immeuble ou groupe d'immeubles doit avoir un concierge référent.
- Chaque concierge doit bénéficier d'une assistance technique et d'un contrôle des méthodes employées.

Ceci pour unifier les fonctionnements, le contrôle de la sécurité au travail et la satisfaction des locataires.

La structure d'encadrement du secteur reste en sous-effectif par rapport au nombre de collaborateurs à gérer et qui est en augmentation depuis la fusion du SAB et de la Gérance communale. Le secteur continue d'accueillir régulièrement des stagiaires et autres placements à but social en plus de notre personnel fixe.

Les remplacements de personnel, pour raisons d'accident dû à quelques cas d'absence de longue durée, sont plus importants que l'année passée. Par contre, les remplacements partiels qui concernent les départs naturels ont permis d'économiser des pourcentages d'EPT en appliquant un délai de carence.

Les travaux complémentaires pratiqués par l'équipe de concierges polyvalents sont en diminution en raison du nombre de remplacements effectués. Nous avons tout de même, cette année encore, effectué des transports, déménagements, enlèvement de tag, nettoyage de vitres, dépannages techniques, aide aux manifestations, petits travaux de menuiserie, maçonnerie et peinture.

Activités

- Planification et préparation des postes de conciergerie vacants, entretiens d'engagements, entretiens individuels, gestion des conflits, gestion des dédites et mutations, demandes de contrat, engagements de surnuméraires, etc.
- Analyse et estimation des temps de travail sur les bâtiments avant postulation ou diminution en vue d'économies, établissement des cahiers des charges.
- Suivi des dossiers administratifs du personnel de conciergerie (correspondance, contrats, certificats de travail, maladies et accidents, feuilles d'heures étudiants, gestion des absences).
- Proposition et gestion des budgets de notre secteur.
- Planification, accueil, surveillance et rapport des journées de travaux d'utilité publique pour les jeunes placés par le Tribunal pénal des mineurs ou tigistes sanctionnés à des peines allant d'une demi-journée à 10 jours.
- Dépôts de plaintes concernant les graffiti effectués sur les bâtiments communaux et suivis des procédures (correspondance), puis enlèvement de ces derniers.

- Gestion des achats, offres, commandes, réception, préparations, livraisons, factures, env. 30 tonnes de marchandises, gestion du stock et du parc des machines (prêts et réparations).
- Visites auprès des concierges dans le but de résoudre leurs problèmes sur leur site et afin de contrôler la tenue des locaux et du matériel de conciergerie.
- Suivi de la sécurité dans les bâtiments, travail du personnel, utilisation du matériel et des produits.
- Organisation et exécution de transports, déménagements (linges, archives, mobiliers, courriers, etc.) et autres travaux d'entretien, pour différents services de la Ville.
- Nettoyage des vitres de certains bâtiments communaux (travaux en hauteur).
- Soutien logistique en cas de manifestations extraordinaires (Trotteuse, Fête du personnel, Mai en Ville, Téléthon, Braderie, etc.).
- Entretien et suivi de location des salles communales.
- Réfection des peintures et du carrelage dans différents bâtiments publics.
- Gestion, nettoyage et entretien de l'ascenseur de la gare, des WC et des Fontaines publics.

Activités et sollicitations particulières accomplies en plus du travail quotidien et annuel

- Travaux divers suite aux rénovations et restructuration des services dans différents bâtiments : Cap Martin, Bruyère 9, Valanvron, Bas-Monsieur, Doubs 32, Serre 23, Polyexpo, Maison du Peuple, Abattoirs, etc.
- Transport d'archives et de fonds (dons) pour les bibliothèques et les musées d'objets pour la conservation du Patrimoine.

Remplacement du personnel de conciergerie

Pour incapacité de travail à 100%	45 semaines
Pour des périodes de vacances et aides aux collègues à 100%	66 semaines
Pour service militaire, protection civile, pompier à 100%	0 semaine
Dû aux délais de postulations à 100%	35 semaines
Total des semaines remplacées à 100%	146 semaines

Correspondant à environ 3.25 EPT.

Personnel

Nombre de postes à 100% sect. conciergerie bâtiments publics au 31 déc. 2017	39.8 postes
Nombre d'employés sect. conciergerie bâtiments publics au 31 déc. 2017	54 personnes
Nombre de postes à 100% sect. conciergerie Gérance des immeubles au 31 déc. 2017	10.36 postes
Nombre d'employés sect. conciergerie Gérance des immeubles au 31 déc. 2016	43 personnes
Contrats ISP – ORP - Stagiaire	11 personnes
Engagement de surnuméraires représentant 34 semaines de travail, soit env. 0.75 poste y compris les aides dans les collègues pour les vacances.	15 personnes
Départs	2 personnes
Départs à la retraite	3 personnes
Départ à l'assurance invalidité	0 personne
Engagements	4 personnes
Mutations	4 personnes

Secteur études et planification

Sous la conduite d'un architecte responsable, trois collaborateurs et un apprenti dessinateur en bâtiment composent le secteur.

Prestations, études et travaux

Formation professionnelle

Toutes les formations prévues ont été annulées pour des raisons d'économies financières.

Administration

- Organisation et répartition des tâches dans le service.
- Séances internes pour l'établissement des plannings de travail.
- Visa des factures et contrôle des comptes avec la comptabilité de l'Administration générale SBL-SEP.
- Établissement des budgets 2018 (fonctionnement et investissement).
- Établissement des demandes de crédits d'engagements et leurs compensations, si nécessaire.
- Gestion des PPE SISPOL et VOLTA : travaux et gestion du compte d'entretien commun Ville/Etat.
- Établissement de demandes de subvention auprès du "programme bâtiment".
- Membre du Comité de la Fondation Bonne-Fontaine.

Études

Principaux dossiers

- Anciens abattoirs : étude d'aménagement pour des salles communales (rapport au Conseil général, dossier pour la demande de permis de construire).
- Fantaisie 2 : dossier de mise en vente.
- Ascenseurs de la Gare : étude de la variante CFF, préparation du rapport au Conseil général et du dossier de la demande de permis de construire.
- Piscine des Mélèzes : transformation et rénovation des vestiaires, dossier pour la demande de permis de construire et organisation chantier.
- Centre funéraire : remplacement du four n° 2, préparation du dossier et demande d'offres avec relevé de l'existant.
- Bois du Petit-Château : enclos des loutres cendrées (rapport au Conseil général, dossier pour la demande du permis de construire).
- Bois du Petit-Château : réhabilitation de l'immeuble "Ancien-Stand" (rapport au Conseil général).
- Orée-du-bois : création d'un abribus (dossier pour la demande du permis de construire).
- Ecoles : projets et demande de changement d'affectation pour la réaffectation des appartements de concierges (Promenade, Foulets et Gentianes).
- Tertre 5,7 – Louis-Agassiz : dossier pour la demande de permis de minime importance (panneaux solaires thermiques) et mise en couleur des façades.
- Progrès 12, Temple-Allemand : préparation du chantier pour l'aménagement d'une loge et création de w.c. handicapé au rez-de-chaussée.
- Bois du Petit-Château - Vivarium : étude d'une nouvelle entrée et accès au nord.
- Abattoirs : étude pour le changement des fenêtres en coordination avec l'OPAN (Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel).
- Kiosque Léopold-Robert 61a : étude pour la réaffectation du lieu selon demande du SCAV (Service de la consommation et des affaires vétérinaires).

Travaux

De nombreux chantiers sont menés durant l'année. La somme totale des contrats attribués directement aux entreprises se monte à CHF 7'068'000.-, répartis entre les patrimoines administratif et financier.

Situation et libellé des chantiers - Patrimoine administratif (PA)	Coût estimatif des travaux (CHF)
Serre 23: Transformation du premier étage pour l'accueil du SBL (depuis Rocher 1)	50'000.-
Collège des Crêtets: Création d'une structure OCOSP (financé par l'Etat de Neuchâtel)	40'000.-
Collège de la Promenade : Transformation de l'appartement du concierge en deux salles d'enseignement spécialisé	100'000.-
Collège des Gentianes : Transformation de l'appartement du concierge en deux salles d'enseignement spécialisé (Perce-Neige)	50'000.-
Collège des Foulets: Transformation de l'appartement du concierge en une salle d'enseignement et une structure "Foyer de l'Ecolier" (1^{ère} phase 2017)	25'000.-
Temple-Allemand - Progrès 12 : Réaménagement de la loge et WC au rez-de-chaussée (1^{ère} phase 2017)	50'000.-
Collège des Forges: Assainissement des bétons de la marquise d'entrée ouest	75'000.-
Œuvres d'art - Grande Fontaine: Peinture (1^{ère} phase 2017) - Fontaine "des poissons" à la Bibliothèque de la Ville : création de copies en bronze et remise en fonction	25'000.- 15'000.-
Piscine-patinoire des Mélèzes: Réaménagement et transformation des vestiaires d'été (fin chantier mai 2018)	820'000.-
Quartier le Corbusier Collège "Cap Martin" Suivi du projet et du chantier pour le compte de l'EOCF (chantier Immoroc)	(570'000.-)
Grand Temple: Restauration des cadrans de l'horloge suite à une tempête (subventionné par l'ECAP)	25'000.-
Centre funéraire – Charrière 104: Chambres mortuaires (9p) rénovation complète de la production de froid	85'000.-
TOTAL	1'930'000.-

Situation et libellé des chantiers - Patrimoine financier (PF)	Coût estimatif des travaux (CHF)
Immeubles rue du Tertre 7-9 / L. Agassiz 5 : - Réfection complète des toitures, installation de panneaux solaires thermiques - Rénovation des façades et balcons	757'500.-
Immeubles Président Wilson 17-19-21 : Changement de l'agent énergétique trois cages d'escalier	143'000.-
Appartements rénovés : Patrimoine financier LCF 24 chantiers d'appartements locatifs	1'135'500.-
Appartements vétustes : Propriété de Prévoyance.ne 30 chantiers d'appartements locatifs	1'502'000.-
TOTAL	3'538'000.-

Parallèlement à ces dossiers, les coûts des travaux exécutés pour l'entretien des immeubles du PA et PF sont:

Situation et libellé des chantiers	Coût estimatif des travaux (CHF)
Travaux d'entretien dans les écoles	600'000.-
Travaux d'entretien dans les bâtiments et installations publics	400'000.-
Travaux d'entretien dans les immeubles locatifs	600'000.-
TOTAL	1'600'000.-

Le SBL gère aussi les budgets et les travaux d'entretien des bâtiments pour les entités suivantes (environ CHF 240'000.- par an) :

- 501 Bibliothèques de la Ville et des jeunes
- 511 Musée d'Histoire naturelle
- 512 Musée d'Histoire
- 514 Musée des Beaux-Arts (en travaux)
- 560 Cultes
- 710 SEP Service des espaces publics
- 720 STEP
- 727 Déchetterie intercommunale (bâtiments)
- 733 Bois du Petit-Château – Vivarium
- 730 SEP Centre horticole
- 740 SEP Cimetière et centre funéraire

Secteur Gérance locative

Une nouvelle collaboratrice (20% EPT), responsable des activités liées au vin de la Ville, a rejoint l'équipe au 1er mai 2017.

Un travail important a été réalisé au sein du secteur Administration pour la Gérance locative. Dorénavant, les biens disponibles à la location figurent sur le site internet commercial "Immostreet" comme sur le site internet de la Ville. Chaque logement est décrit par une fiche détaillée qui est illustrée par quelques photos récentes. Cette mise en ligne a demandé un effort particulier, lequel sera rentabilisé dans le futur, puisque chaque fiche est conservée afin d'être réactualisée et remise en ligne lors d'une prochaine mise en location. Les frais générés par ce projet sont partagés avec notre mandataire Prévoyance.ne.

Cette présence sur les moyens de communication actuels nous place à égalité de visualisation avec les gérances privées de la place. La lisibilité de nos annonces est nationale. Cette étape contribue à la volonté de redonner à notre service une image plus attrayante aux yeux du public en quête d'une location dans notre ville.

Immeubles au patrimoine de la Ville en gestion au 31 décembre 2017

Centre/Chapitres	Immeubles	Appartements	Garages et places de parc	Domaines, terrains, divers
211/ Bâtiments locatifs	86	601	126	32
212/ Parkings	3	--	370	--
201/ Bâtiments d'utilité mixte	11	7	26	29
240/ Domaines	11	9	6	73
Fonds spéciaux	2	18	--	--
Société Hôtel P-François SA	3	--	78	--
315/ SCAS	6	55	--	--
Total	122	690	606	134

Remarque: en 2017 ont été vendus les immeubles Bas-Monsieur 2 et Paix, 152.

Biens locatifs propriété de Prévoyance.ne sous mandat de gestion au SBL (31.12.17): 663 logements

Secteur technique et entretien

L'équipe des techniciens a vu ses compétences s'accroître. D'une part, un collaborateur a réussi sa formation à l'USPI, d'autre part, une personne placée en stage de réinsertion, suite à des problèmes de santé, a obtenu son brevet de gérant technique.

Sur notre demande, son engagement a pu être augmenté de 20% par le Conseil communal. Cet accroissement de la dotation est entièrement financé par des prestations supplémentaires mandatées par Prévoyance.ne.

Activités

L'ensemble des activités du secteur est décrit dans le chapitre "Travaux" développé dans les tableaux ci-dessus.

Le logiciel "Immolead" permettant d'effectuer les états des lieux (EDL) au moyen d'une tablette informatique a nécessité plus d'efforts que prévu pour son intégration dans la pratique du secteur. L'intégration opérationnelle complète sera atteinte au premier semestre 2018.

Formation professionnelle

Cours USPI "Immotechnique" – Gérant technique par deux collaborateurs ayant obtenu leur brevet.

Conclusion

2017 fut une année riche pour la concrétisation de la fusion décidée en 2016. La collaboration s'intensifie et un nouvel esprit d'équipe se développe.

Le principe d'unité défini par Boileau (Art poétique, 1674) : «Qu'en un lieu, en un jour, un seul fait accompli tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli» illustre la phase actuelle de vie du service.



La "règle des trois unités" qui vise à renforcer l'illusion théâtrale en réduisant l'écart entre action et représentation se prête parfaitement à la recherche de synergie attendue de notre réorganisation.

Plusieurs facteurs de satisfaction contribuent à l'instauration d'un meilleur climat dans le service, comme la tenue stricte réussie de nos dépenses d'entretien et d'investissement ou la "redécouverte" d'un immeuble patiemment restauré.

< Tertre 7-9 février 2018

SERVICES TECHNIQUES

Personnel

Fonctions	31.12.2016	31.12.2017
Ingénieur communal	1	1
Responsable des Services techniques	1	1
Chef de projet	1	1
Technicien / technicienne génie civil	2	2
Dessinateur	1	1
Collaboratrice administrative	0	0
Effectifs totaux	6	6

Études générales

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

Élaboration des rapports d'état sur les bassins versants, l'état des cours d'eau, l'infiltration, l'évaluation des risques et l'évacuation des eaux en milieu rural.

Finalisation de la conception, détermination de la valeur limite du débit des eaux pluviales sortant des biens-fonds qui sont ensuite injectées dans le réseau public d'évacuation des eaux.

Étude des mesures pouvant avoir un impact sensible sur le fonctionnement du réseau.

Élaboration d'un plan d'actions et des fiches descriptives correspondantes.

Cadastre souterrain

Investigations et mise à jour du réseau d'évacuation des eaux dans divers secteurs de la ville.

Intégration des données des inspections et des chantiers des années précédentes.

Équipement et aménagements

Plan spécial Le Corbusier

Nouvelle demande de permis de construire pour l'aménagement de la promenade Le Corbusier au droit de l'îlot B.

Traitement et levée des oppositions lors de la nouvelle procédure en cours.

Projet définitif et publication d'un appel d'offres pour les travaux d'aménagement.

Réalisation des travaux d'aménagements planifiés.

Réaménagement de la place de la Gare

Fin des travaux de restauration de la fontaine Léon Perrin.

Chaux-de-Fonds Est

(Assainissement du pont de l'Hôtel-de-Ville et renouvellement de la voie CJ sur les rues du Crêt et du Manège)

Projet d'exécution et réalisation des travaux de génie civil et de génie ferroviaire.

Scierie des Éplatures

Études préliminaires pour l'équipement du quartier.

Entretien et extension des réseaux

Voies publiques de circulation

Auscultations

Sur une longueur de 1740 m : essais de portance, carottages et sondages, analyse des matériaux.

Assainissements

Dans le cadre des différents crédits d'entretien du patrimoine routier communal, les éléments patrimoniaux suivants ont été assainis :

- Rue Jacob-Brandt, depuis la rue de la Croisée jusqu'à la rue des Régionaux (route et trottoir).
- Rue des Bassets, entre les numéros 62 et 72 (route).
- Avenue Charles Naine Sud, depuis le collège des Forges jusqu'au giratoire du Châtelot (trottoir).
- Réfection de la partie ouest de la cour de la bibliothèque Numa-Droz.

Trottoirs privés

Octroi de 6 subventions pour un montant total de CHF 55'786.95.

Fourniture des bordures des trottoirs privés (art. 59 al. 5 du règlement communal sur les voies de circulation) : CHF 14'696.95.

Évacuation des eaux

Assainissement de tronçons

Dans le cadre des différents crédits d'entretien, les canalisations suivantes ont été assainies :

- Avenue Jacob-Brandt, de la rue de la Croisée à la rue des Régionaux.
- Rue de la Croisée, de la rue Jacob-Brandt à la rue du Commerce.
- Rue des Bassets, depuis la rue du Lazaret jusqu'au numéro 68 de la rue des Bassets.
- Rue du Doubs, de la rue du Modulor à la rue du Balancier.
- Rue Progrès, un tronçon de 6m au niveau de la rue du Cours-Supérieur.

Entretien ponctuel

Aménagement d'une chambre de visite dans le trottoir suite à la découverte d'un karst.

Nouvelles canalisations

Pas de chantier dans cette rubrique en 2017.

Entretien des ouvrages

Murs de soutènement

Démolition et reconstruction de mur

- À l'ouest du chemin des Kikajons.
- Rue Alexis-Marie-Piaget, dans le jardin public.
- Parvis du Temple de l'Abeille, mur ouest entre la rue Numa-Droz et la rue du Progrès.

Réparations localisées et assainissement des joints

- Rue de la Promenade, dans la cour du collège.

Ponts et passerelles

Travaux d'entretien de la passerelle de l'Esplanade.

STEP

Entretien constructif du bassin d'eaux pluviales ainsi que des canaux d'amenée et de contournement.

Mise en place de 2 batardeaux au début du canal d'amenée.

Études spécifiques

Voies de circulation

Sécurisation de la traversée de la H18 par les piétons provenant ou se rendant à Emmaüs (La Joux-Perret 8).

Faisabilité de l'aménagement d'un giratoire à la place Girardet.

Aménagement à l'allée du Quartz d'une desserte pour le bien-fonds 70-5826.

Conformité aux normes des accès planifiés ou modifiés dans les demandes de permis de construction.

Évacuation des eaux

Inspection télévisée de canalisation et étude pour l'assainissement du collecteur au niveau de Léopold-Robert 54.

Coordination entre services

Commission interservices pour les aménagements urbains (CISAMUR)

En 2017, 4 séances techniques et 3 plénières ont été tenues pour coordonner entre les services concernés les projets d'aménagement ou les corrections à apporter aux aménagements déjà réalisés.

En octobre 2017, décision a été prise de fusionner les séances techniques et plénières en une seule réunion mensuelle. Cette commission traite des sujets en relation avec la planification et l'entretien des aménagements urbains, la planification des modifications apportées aux voies de circulation, la signalisation et les marquages ainsi que la sécurité publique.

Statistiques

Données	Unité	2016	2017
Auscultation des routes de la zone urbaine	m	1'620	1'740
Entretien des routes de la zone urbaine			
• revêtement bitumineux, couche de roulement	m ²	8'980	6'543
• revêtement bitumineux, couche de liaison	m ²	0	3'010
• revêtement bitumineux, couche de base	m ²	2'100	7'774
• pavage	m ²	0	0
• surfacage, enrobé coulé à froid (ECF) et membrane	m ²	0	0
Entretien de trottoir public	m ²	0	2'658
Inspections télévisuelles de canalisations	m	7'510	930
Nouvelles canalisations			
• eaux claires	m	0	0
• eaux usées	m	0	0
• eaux mixtes	m	0	0
Assainissement de canalisations			
• eaux claires	m	107	0
• eaux usées	m	0	0
• eaux mixtes	m	756	737

Station d'épuration (STEP)

Volumes d'eau usée traités par la STEP

2017 a été une année contrastée, marquée par un début de printemps et un début d'hiver pluvieux, encadrant une longue période d'été (voir Figure 1 ci-après). 5'640'000 m³ d'eaux usées ont été traités par la STEP. Le solde de 1'175'000 m³ (soit 17.2% du volume d'eau arrivant de la Ville) a transité en partie dans le bassin des eaux pluviales (décantation et dégrillage) ou s'est écoulé directement dans le canal de contournement de la STEP.

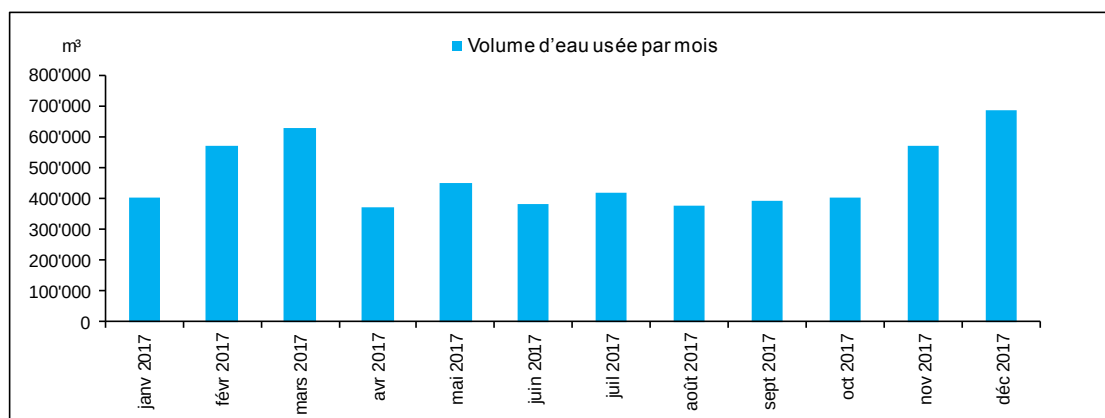


Figure 1 : Volumes mensuels d'eau usée traités par la STEP

Le volume ainsi traité est resté dans la moyenne des quatre années précédentes. (Voir Figure 2 ci-après).

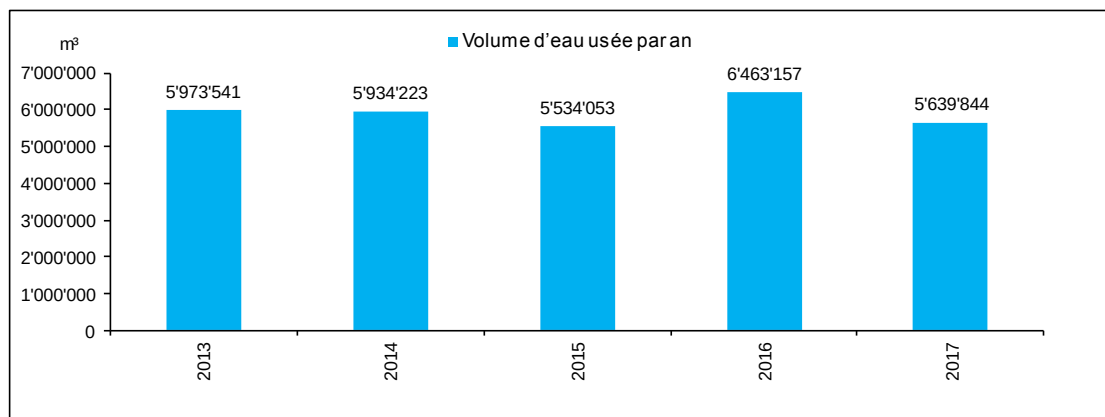


Figure 2 : Volumes annuels d'eau usée traités par la STEP

Analyse des eaux épurées

Les exigences de rejet des eaux polluées communales provenant des STEP sont réglementées à l'annexe 3.1, ch.2, art.6, al.1 de l'Oeaux. Elles précisent les concentrations maximales en sortie, les rendements d'abattement à atteindre, et le nombre d'analyses hors normes à ne pas dépasser en fonction du nombre d'analyses effectuées.

Les résultats pour l'année 2017 des principaux paramètres sont reportés dans le Tableau 1, ci-après.

Paramètres		Norme	Moyenne	Échantillons	Nombre de dépassements admissibles	effectifs
DCO tot.	mg/l	<= 45.00	16.88	202	15	0
Demande chimique en oxygène	%	>= 85.00	95.10	199	15	4
DBO5	mg/l	<= 10.00	2.58	49	5	0
Demande biochimique en oxygène	%	>= 90.00	98.60	49	5	0
P tot.	mg/l	<= 0.80	0.50	199	15	26
Phosphore total	%	>= 80.00	90.10	111	10	8
MES Matières en suspension	mg/l	<= 10.00	4.47	165	13	3
NH4-N	mg/l	<= 2.00	3.10	128	11	30
Ammonium	%	>= 90.00	85.00	128	11	30
NO2-N Nitrite	mg/l	<= 0.30	0.26	44	5	7

Tableau 1 : Analyse des eaux épurées pour l'année 2017

L'élimination de la DCO totale, de la DBO5 ainsi que la maîtrise de la matière en suspension (MES) rejetée ont été conformes. Une amélioration continue depuis 2013 a même été observée pour la DBO5 (4.32 mg O2/l en 2013) et la MES (5.94 mg/l en 2013), du fait de l'adaptation des boues activées aux eaux usées à traiter.

Concernant le traitement du phosphore, les concentrations en sortie et les rendements d'épuration étaient corrects, mais le nombre d'analyses hors normes est resté supérieur aux exigences (26 vs15). Ce constat récurrent a pour origine le rejet par une entreprise locale d'un type de phosphore difficilement éliminable par la STEP. Une étude par un bureau spécialisé est en cours auprès de l'industriel pour essayer de résoudre ce problème.

Le traitement de l'ammonium consiste en une oxydation biologique du NH4+ en nitrite puis en nitrate, lorsque la température de l'eau est supérieure à 10°C. A la STEP de La Chaux-de-Fonds, la première étape de cette cascade biochimique est de façon aléatoire inhibée plus au moins complètement par des rejets industriels, entraînant une non-conformité des effluents (voir Tableau 1). Cette inhibition est heureusement réversible. Ce phénomène de toxicité est connu dans la littérature scientifique, les bactéries nitrifiantes étant sensibles à un nombre important d'inhibiteurs. Une étude conséquente par un bureau spécialisé et la STEP, en collaboration avec le SENE, a été également entreprise pour identifier l'origine du rejet industriel toxique.

L'oxydation des nitrites en nitrates, non normés, a été peu impactée par ce phénomène (0.26 mg N-NO2/l en 2017, 0.14 mg N-NO2/l en 2016).

Extraction des déchets

Le tonnage des refus de grilles extraits des eaux brutes (184.1 t en 2017) et évacués à VADEC pour incinération, tend à légèrement diminuer depuis 2013 (voir Figure 3).

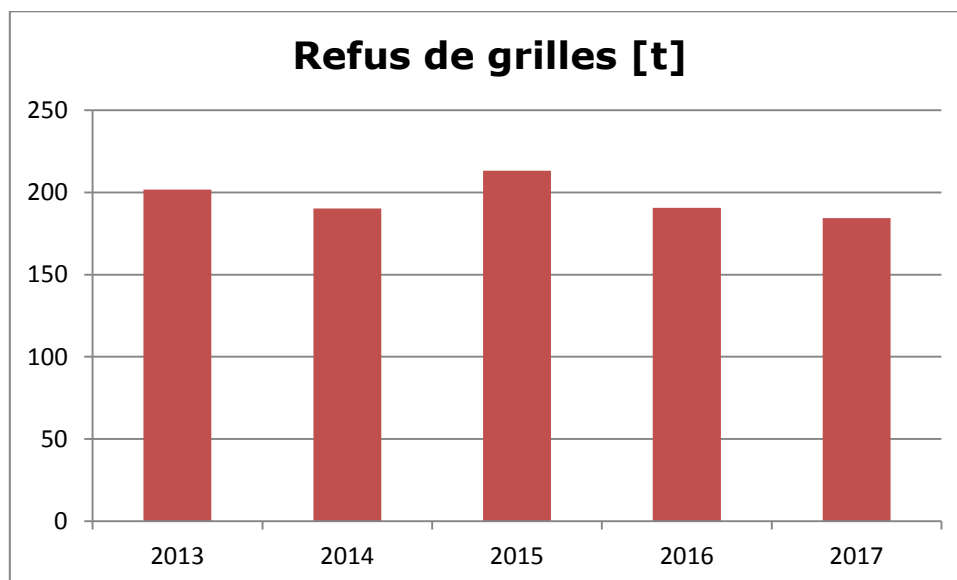


Figure 3 : Déchets de grilles évacués.

Depuis 2016, l'élimination du sable et du gravier doit se faire en décharge contrôlée (et non plus en décharge pour matériel inerte). Elle fait donc l'objet d'un pesage précis (voir Tableau 2). La différence de tonnage observée entre les deux années est due au curage du digesteur 2 en 2016.

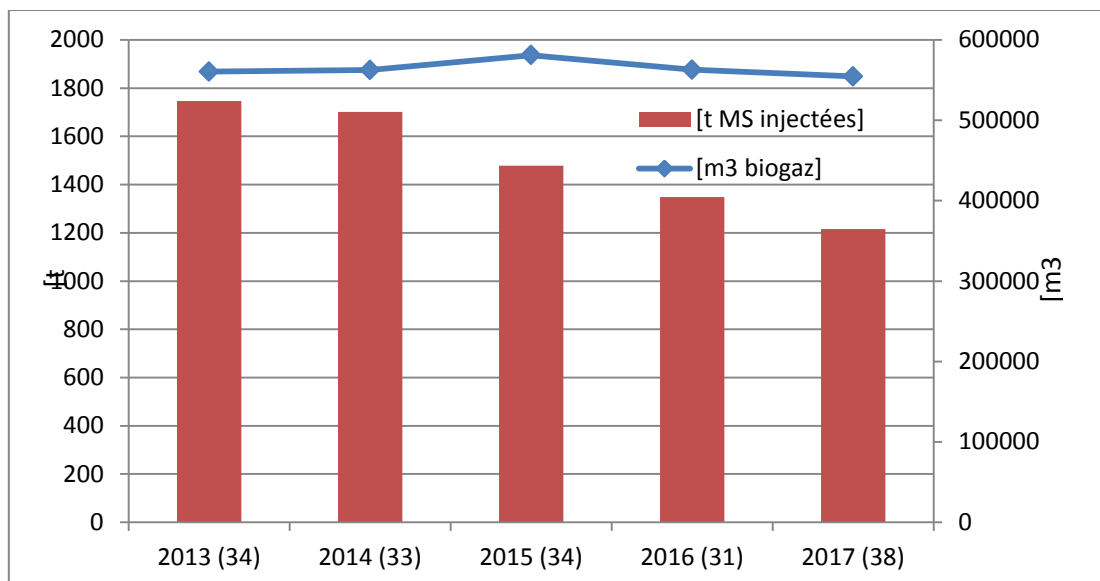
	2016 [tonnes]	2017 [tonnes]
Sable et gravier	68.68	41.56
Ferraille	1.440	0
Déchets de chantier	1.960	0.78
Huiles	0.210	0
Déchets de laboratoire	0	0.065

Tableau 2 : Sable et gravier évacués.

Traitement des boues

Au cours du processus d'épuration des eaux usées, des boues sont extraites par décantation ("boues primaires") ou produites à partir de la pollution soluble ("boues biologiques"). Ces boues suivent une chaîne de traitements dans la STEP (épaississement, digestion anaérobie, déshydratation) avant incinération à VADEC.

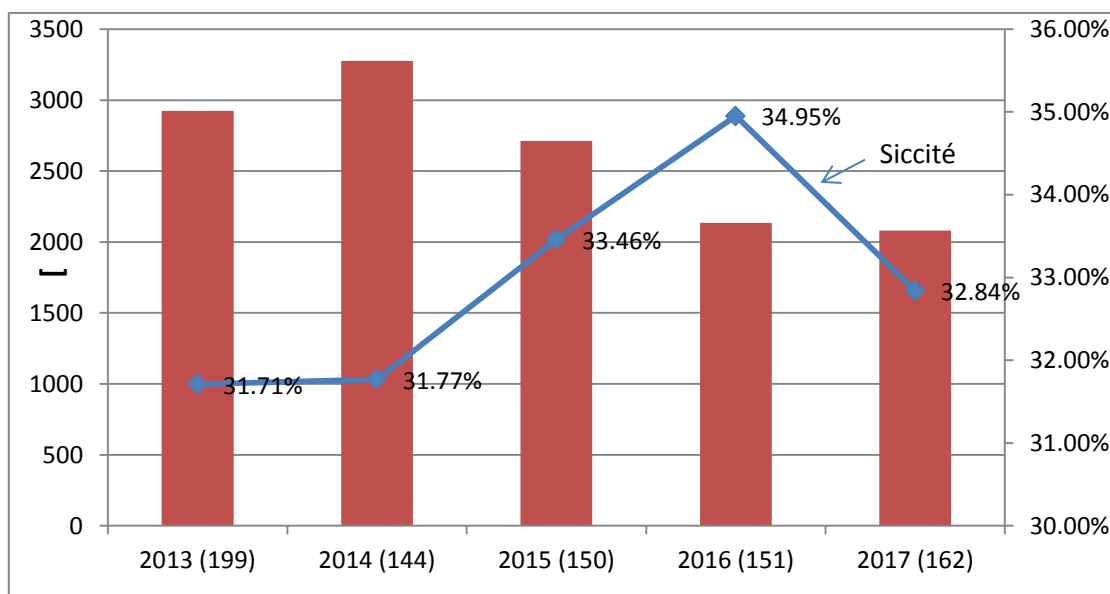
Les quantités de boues injectées en digestion ont continué de décroître par rapport aux années précédentes (1215.6 t MS-matières sèches), comme le montre la Figure 4 ci-après, bien que dans ce tonnage aient été incluses 10.2 tMS de boues provenant de France, solde de contrat de 300 m3 avec la STEP de Ville-du-Pont. Cette réduction est multifactorielle; Elle est due à l'arrêt de la prise en charge des boues de STEP françaises (2015), ainsi qu'à la diminution continue de la consommation de FeCl3 40% (moins de boues chimiques produites). De plus, la productivité des boues activées (kg MS produit/ kg DBO5 abattu) tend à diminuer depuis 2014, diminuant par là même le tonnage de boues en excès à éliminer. Cette amélioration est liée au mode de gestion du FeCl3 40%, tel que décrit plus loin.



(34): Nombre d'analyses MS annuel.

Figure 4 : Tonnage des boues injectées en digestion (en tonnes MS).

Le reste des boues après digestion a été déshydraté par centrifugation puis incinéré. La Figure 5 illustre l'évolution des tonnages depuis 2013, tonnages en corrélation avec les quantités injectées (voir Figure 4). En 2015, la centrifugeuse a été remplacée, permettant d'améliorer la siccité des boues déshydratées, avec un taux de MS exceptionnel atteint en 2016. La diminution du taux de siccité observé en 2017 s'explique par un changement dans la structure des boues digérées, suite à des modifications dans l'utilisation du chlorure ferrique 40% dans la filière de l'eau (voir chapitre suivant).



(199): Nombre d'analyses MS annuel.

Figure 5 : Tonnage des boues déshydratées évacuées.

Valorisation énergétique

Malgré un traitement de boues le plus faible depuis 2013, la production de biogaz s'est quasiment maintenue en 2017 à -1.55% (voir Figure 4 et Tableau 3 ci-après). Le fait d'injecter une partie du chlorure de fer (fixateur du phosphore) en tête de STEP a permis d'obtenir des boues légèrement plus biodégradables en anaérobiose.

		2013	2014	2015	2016	2017
biogaz CCF consommation	m ³	247'262	266'378	299'733	269'119	250'349
biogaz microturbine consommation	m ³	298'463	264'023	265'456	282'598	291'021
biogaz torchère consommation	m ³	639	19'778	4'857	1'553	2'850
biogaz chauffage consommation	m ³	14'185	10'556	10'880	10'068	10'357
biogaz production total	m ³	560'549	560'735	580'926	563'337	554'577

Tableau 3 : Valorisation du biogaz.

Le biogaz produit est valorisé par cogénération. La production électrique de la STEP a baissé de 4.1% par rapport à 2016 (voir Figure 6 ci-après), du fait de la diminution de rendement du couplage chaleur/ force (CCF). Peu de gaz a par ailleurs été brûlé en torchère (0.05%) et chaudière (1.87%) - (voir Tableau 3); 816.7 mWh, bénéficiant du tarif de la RPC ("Reprise à prix coûtant"), ont ainsi été injectés dans le réseau, et ont représenté 52.9% de la consommation électrique de la STEP (53.2 % en 2016). L'apport extérieur, concomitant, en électricité a diminué de 3.1% à 726.7 mWh (749.7 mWh en 2016), représentant la cinquième année consécutive de baisse de la consommation et de l'achat d'électricité.

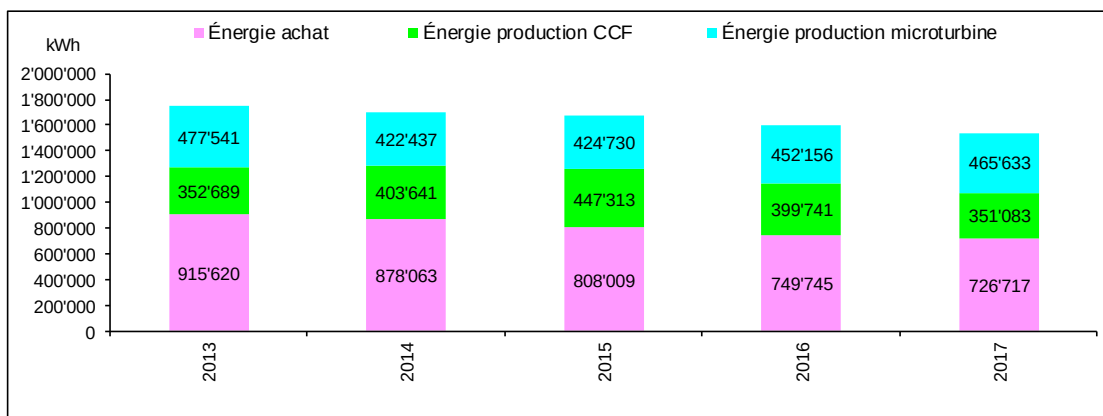


Figure 6 : Bilan électrique.

Cette diminution de la consommation électrique s'explique par la baisse de la demande pour l'aération des bassins biologiques (nettoyage des tapis d'aération et précipitation d'une partie de la charge organique par le chlorure ferrique en tête de STEP) - (voir Tableau 4 ci-après). Elle compense largement l'augmentation de la consommation électrique du bassin des eaux pluviales (BEP) d'environ 33 mWh, liée aux travaux de rénovation du canal de la Ronde et du bassin.

		2013	2014	2015	2016	2017
Énergie consommation STEP	kWh	1'745'850	1'704'141	1'680'052	1'601'642	1'543'433
Énergie BEP	kWh	8'561	6'984	6'287	15'866	44'917
Énergie bâtiment grille	kWh	150'240	155'420	162'947	154'641	142'858
Énergie biologie 1N+2S	kWh	1'179'110	1'193'129	1'128'949	1'068'869	958'681
Énergie boues 1+2	kWh	164'570	153'215	171'878	163'052	174'974
Énergie centrifugeuse	kWh	61'178		29'976	32'750	37'275

Tableau 4 : Consommateurs électriques.

Travaux particuliers entrepris en 2017

- Fin des importants travaux de réparation du béton par une entreprise extérieure, du canal d'amenée et de contournement, et du bassin des eaux pluviales. A noter que des vannes et des regards ont été posés dans le cadre de ce chantier, qui permettront au printemps 2018 un curage aisé du canal d'amené à la STEP.
- Vidange, nettoyage et changement des tapis des deux zones du bassin biologique 1.
- Changement complet de deux des quatre racleurs du décanteur secondaire 2. Les deux derniers racleurs de la décantation finale seront changés en 2018.
- Installation d'un système de détection d'incendie et gaz dans tous les bâtiments de la STEP.
- Changement du logiciel d'acquisition des données (dont bénéficie le présent rapport) et acquisition d'un logiciel de GMAO, opérationnel début 2018.
- Mise en service d'un préleveur et d'un débitmètre sur le canal, à 350 mètres en amont de la STEP; Lancement de l'étude sur l'inhibition de la nitrification.
- Elaboration d'une collaboration avec le laboratoire de microbiologie d'UNINE. La partie applicative débutera en 2018.
- Début de la numérisation en 3D des bâtiments de la STEP (BIM: "Building Information Modeling"), en vue des grands projets prévus ces prochaines années.

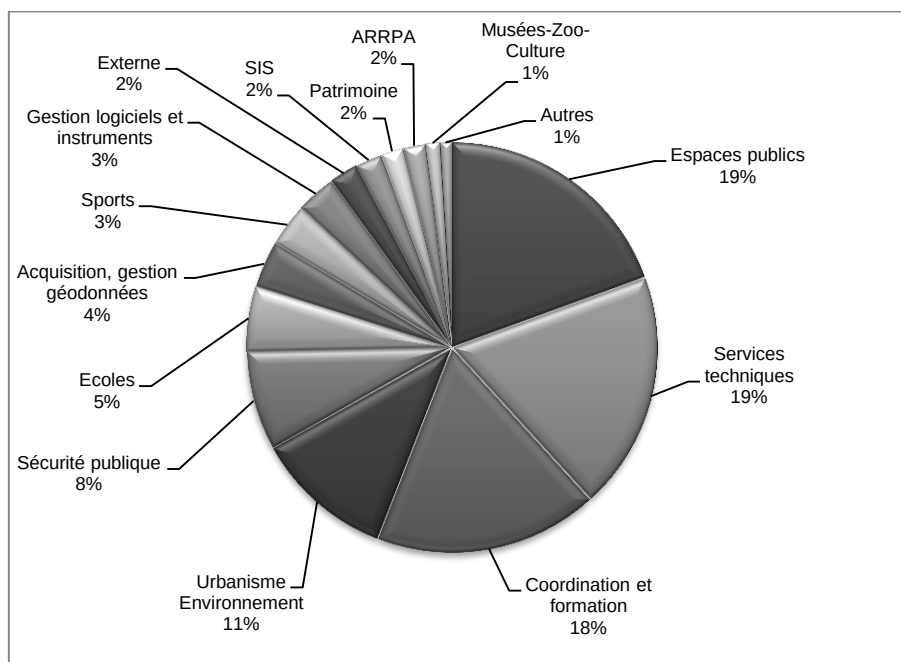
SERVICE GÉOMATIQUE

Projet phare de 2017

L'ingénieur en géomatique du service poursuit, en collaboration avec la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud, le développement de la méthodologie d'**auscultation de revêtements routiers par photogrammétrie automatisées (ARRPA)**. L'installation de l'armature sur la nouvelle voiture a permis l'utilisation efficace du système au sein de la Ville. Un important relevé a été réalisé en collaboration avec le Service cantonal des ponts et chaussées sur la RC1320, du Grand-Pont au Giratoire du Grillon.

Réalisations du service

Le Service géomatique est un service transversal qui produit et exploite des géodonnées pour tous les services de l'Administration. Le graphique ci-dessous représente la distribution de ses différentes tâches (en % de temps sur l'année 2017) :



Le Service des Espaces publics (19%, 8% en 2016) a densifié de manière importante sa collaboration avec le Service géomatique pour la consolidation de leurs géodonnées liées principalement au déneigement et à la gestion des déchets. L'exploitation du guichet cartographique communal est excellente dans ce domaine. La cartographie des trottoirs à l'abonnement a permis de refaire les contrats avec les particuliers en y joignant un plan. Le remplacement du Calendrier des déchets par le MEMODéchets a nécessité une collaboration entre partenaires et une refonte des cartes importantes. La solution mise en place permettra une économie de temps les prochaines années.

Les travaux effectués pour les Services techniques (stable à 19%) comprennent:

- Les relevés topographiques réalisés dans le cadre de la mise à jour du cadastre souterrain des eaux usées: Rue du Pont, Daniel-JeanRichard, Jacob-Brandt ouest, Forges, Belle-Combe, Boulevard des Endroits, Fritz-Courvoisier... Le Service géomatique a rattrapé le retard pris ces dernières années.
- En plus de la RC1320 (lire Projet phare 2017), plusieurs relevés ARRPA ont été réalisés : Arrêts de bus de la Place de la Gare (avec relevés comparatifs sur 2 ans), Rue de l'Helvétie (dégâts provoqués par une fuite d'eau).

La tâche de coordination et formation (18%, 31% en 2016) concerne toutes les tâches liées au fonctionnement du service: budget/compte, contact avec la direction, gestion et formation du personnel, promotion du service (lire ci-dessous), formation d'un apprenti en géoinformatique, démarrage des projets et distribution des tâches, suivi des nouvelles technologies. Grâce à une optimisation des processus, le temps consacré à cette tâche a pu être considérablement réduit.

Le Service d'urbanisme et de l'environnement (11%, 8% en 2016) exploite quotidiennement la cartographie pour l'analyse et la planification du territoire. De nombreux projets ont été réalisés : cartographie des alignements digitalisés par le géomètre communal, analyses spatiales dans le cadre de l'étude sur la Politique du stationnement, cartes des velospots, passages piétons, radon : étude des bâtiments encore à mesurer...

La Sécurité publique (8%, 6% en 2016) collabore étroitement avec la géomatique. La gestion cartographique des étals du marché pour la Place du marché et la Place de la Carmagnole permettra la réservation en ligne. La mise à jour du

stationnement et des mesures hivernales reste un impératif car les plans sont diffusés via internet et sont rattachés à l'Arrêté des restrictions du parage des véhicules durant la période hivernale.

Les écoles (5%, 2% en 2016) ont décidé de renforcer le lien avec le Service géomatique. Un répondant unique a été nommé afin d'améliorer le transfert d'information entre les directions et collèges. Une carte du guichet cartographique a été diffusée à l'interne afin de visualiser toutes les infrastructures scolaires, pré-scolaires et para-scolaires. Les demandes récurrentes sont également optimisées : distribution des élèves dans les collèges (1ère, 3ème, 6ème), mise à jour des géodonnées sur les écoles, réalisation des plans pour leur site Internet, cartographie du cortège, production de petits plans pour analyses et manifestations.

Le point Acquisition et la gestion des données (stable à 4%) comporte le suivi des contrats d'exploitation des géodonnées, la valorisation des données d'autres partenaires (Viteos, swisstopo...) et la diffusion de données à l'externe (notamment le cadastre souterrain des eaux usées ou lors de projets mandatés à l'externe). Le géoréférencement des données des habitants, des logements ou encore des immatriculations est compris dans ce poste.

Le Service des sports (stable à 3%) nous est toujours fidèle pour la cartographie des infrastructures sportives, ainsi que les manifestations sportives comme : Trotteuse et mini-Trotteuse, Tour de Romandie, cartographie etc.

Les tâches liées à la gestion des logiciels et des instruments (3%, 1% en 2016) comprennent la mise à jour des logiciels, la maintenance des instruments, le suivi de l'évolution technologique et le développement des processus automatiques de transferts de données. L'augmentation de ce poste est due au déploiement encore plus grand du guichet cartographique communal et des cartes disponibles sur le site internet de la Ville.

Aucun mandat externe facturable n'a été signé cette année. Plusieurs mandats externes gratuits (2%, 3% en 2016), en soutien à des associations, ont été réalisés : Chemins des 7 abeilles, Carnaval, Imagineige, Marche du 1er mars, et surtout un soutien accru à la Braderie pour le développement du site Internet de réservation en ligne des stands.

Aux mandats externes s'ajoutent les prestations au Service d'incendie et de secours (SIS) (2%, faible en 2016) pour la mise à jour et la publication des défibrillateurs et l'impression personnalisée du plan de ville.

L'équipe du Patrimoine (1%) sollicite le Service géomatique dans le but d'effectuer diverses analyses spatiales. Il y a également eu le relevé de la halle centrale des Anciens abattoirs. La solution ARRPA offre également un soutien important dans d'autres domaines que les routes : mesure de l'état du linoléum de la Maison blanche, inventaire des "briques Falconnier" aux Anciens abattoirs.

Dans le cadre du déploiement du projet ARRPA (2%, 3% en 2016), réalisation de l'armature de fixation des appareils sur le nouveau véhicule des Services techniques et analyse des échanges de données entre logiciels.

Le thème Musées-Zoo-Culture (stable à 1%) comporte une série de propositions pour le plan officiel du Zoo du Bois du Petit-Château, ainsi que divers travaux pour les musées ou les manifestations culturelles.

De nombreuses petites demandes sont incluses dans le thème Autres (1%, 7% en 2016) pour la Chancellerie, le Service des affaires régionales et des relations extérieures, Bâtiments et logements (exploitants agricoles et baux à ferme)... Il s'agit souvent de plans de situation ou d'analyses spatiales. Ce thème comporte également la Fête de mai et son outil de réservation des stands directement depuis internet. Une carte y présente les stands disponibles de manière dynamique.

Guichet cartographique communal (NML)

Le guichet cartographique NML (pour Newis MapLight) permet une diffusion rapide des géoinformations dans un environnement de consultation simple et favorisant les synergies entre services. Les plans sont en conséquence moins souvent fournis aux services sous format papier, mais via un site sécurisé (Intranet), ce qui permet à chaque collaborateur de produire, selon une thématique donnée, la carte de son choix. Complémentaire au guichet cartographique du SITN (Système d'Information du Territoire Neuchâtelois), il permet de mettre à disposition les données communales extrêmement rapidement.

En Internet, pour l'accès tout public, une nouvelle plateforme est utilisée ArcGIS online car plus accessible via les mobiles. Après une année d'expérience, cette solution, provisoire, sera remplacée par MyMap en 2018.

En Intranet et Internet, le guichet cartographique communal offre quelque 55 cartes thématiques. Elles sont composées de groupes de données, appelés services de carte. A ce jour, plus de 100 services de cartes sont publiés.

L'accès par intranet est possible via un des sept groupes d'utilisateurs ayant chacun des droits spécifiques. Il compte 90 utilisateurs. D'autres services pourront y adhérer en fonction des demandes et des projets.

Promotion

Le Service géomatique a présenté son savoir-faire à trois reprises en mettant l'accent sur les bases de données produites avec le Service des Espaces publics:

- TechDay Newis : journée d'échange et de partage autour des "expériences clients" de Newis, société neuchâteloise de géomatique.
- ESRI2017 à Paris : Esri France organise depuis 20 ans la Conférence Francophone des Utilisateurs Esri rendez-vous incontournable de la Géomatique francophone. Cet événement est un moment unique et privilégié de rencontre, d'échange et de partage d'expérience pour toute la communauté des utilisateurs francophones Esri.
- Commission INFRAEN : présentation du Service géomatique à la Commission des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie

Personnel

Le Service géomatique fonctionne actuellement dans une composition minimale, soit avec 1.9 postes. De fait, certains projets doivent être reportés ou transférés dans d'autres services.

Lorsqu'il sera formé, l'apprenti engagé à la rentrée 2017 allègera l'équipe pour les travaux de saisie et les campagnes de mesures (inventaires).

Perspectives

En raison de la dotation réduite du service, l'objectif pour 2018 est de maintenir les bases de géodonnées à jour, de les exploiter au mieux et de répondre aux besoins des services.

Le déploiement du projet ARRPA permettra de participer à un projet prometteur et exploitant pleinement des technologies d'aujourd'hui.

Le développement d'un outil de gestion de projet pérennisera les savoir-faire et facilitera l'organisation du service d'ici au printemps 2018.

SERVICE DES AFFAIRES RÉGIONALES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Fort d'une dotation de 0.7 EPT, le service s'est surtout concentré en 2017 sur les dossiers des transports et les relations régionales. Le travail étant essentiellement de l'ordre du relationnel et jeu d'influence, il est toujours difficile d'évaluer objectivement l'impact des actions entreprises. Cependant, d'une manière générale, on peut constater qu'en dehors de la zone d'influence cantonale, la Ville peine à être reconnue pour ce qu'elle est et qu'un effort de communication extérieure demeure nécessaire.

En ce qui concerne les transports, il s'est agi de défendre la liaison La Chaux-de-Fonds / Neuchâtel, dans les court et moyen termes, pour garantir le maintien du cadencement à ½ heure, une amélioration de la qualité des correspondances pour Lausanne et Genève (correspondances de quai à quai) et des relations directes jusqu'à Berne. Les mesures de sécurisation de la ligne avec une fermeture de plusieurs mois aux alentours de 2021 est également un sujet de préoccupation. L'intégration de la ligne dans le trafic grande ligne (TGL) tel qu'envisagé par la Confédération est également un défi de premier ordre, La Chaux-de-Fonds étant la seule ville de Suisse de son importance à ne pas être connectée au trafic grande ligne. Un travail relationnel de longue haleine avec les CFF, la BLS et transN a commencé à montrer ses fruits. A plus long terme, le défi de la liaison directe ou d'une reprise complète de la ligne historique est posé dans le cadre du projet de message du Conseil fédéral relatif à PRODES. Il faut relever qu'il est également possible que finalement rien d'autre qu'un entretien minimal soit fait, ce qui marginaliserait encore d'avantage et pour de nombreuses décennies la Métropole horlogère. Ce point est donc crucial et fait l'objet d'une étroite collaboration avec le service cantonal des transports. Le devenir de la Ligne des Horlogers demeure un sujet préoccupant, même si un accord franco-suisse semble avoir été trouvé in extremis pour garantir une exploitation minimale jusqu'en 2030. Cette solution n'est cependant pas idéale et un intense travail de lobbying devrait être poursuivi auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de l'Etat français, mais également de l'OFT. Le GLCT de l'Agglomération urbaine du Doubs est en cela un excellent point d'appui pour défendre les intérêts transfrontaliers. L'enjeu ferroviaire reste donc pour la Ville majeur et aucune promesse ne doit être considérée comme une certitude ou une évidence.

Au niveau régional, une implication forte a abouti aux « accords de positionnement stratégiques ». Tant sur la forme que sur le fond, le service s'est impliqué pour arriver avec le RUN et les autres entités publiques concernées à une vision favorable au développement du Jura neuchâtelois en général et de La Chaux-de-Fonds en particulier. Dans une dynamique voulue de reconsidération des collaborations entre collectivités, considérant un environnement économique, politique et social devenant de plus en plus concurrentiel, voire conflictuel, une remise en question du fonctionnement des processus RUN a été formulée. A terme, une reconfiguration complète des collaborations au sein de AUD, de Centre Jura et du Réseau des trois villes devrait être faite dans une perspective d'efficacité et d'économie. Il faut cependant relever que le GLCT de AUD est actuellement la structure la plus dynamique et prometteuse. Par contre, faute de temps, les relations avec la Région capitale suisse et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon ont été réduites au minimum.

La politique touristique, le dossier des Abattoirs et d'autres actions de valorisation, notamment par l'intermédiaire du Réseau Art nouveau Network ou de l'Association des sites Le Corbusier ont également occupé significativement le service.

A l'issue de l'exercice 2017 et compte tenu du départ du chef de service, le SARRE, sur proposition validée de la commission des affaires régionales, a été dissout. La défense des intérêts de la Ville dans les divers cénacles jugés stratégiques sera reprise par d'autres services. Il n'en demeure pas moins qu'en guise de conclusion, il faut oser admettre que ce qui est évident ailleurs ne l'est souvent pas pour La Chaux-de-Fonds et que la défense de ses intérêts devrait être un exercice inlassable, demandant plus d'énergie et d'inventivité qu'il semble nécessaire. C'est un travail de l'ombre, un investissement ingrat, une attention constante pour des résultats difficilement mesurables, mais bien réels.

Jeunesse, affaires sociales, sports et santé (DJASS)

SERVICE DE LA JEUNESSE

Pour le service de la jeunesse (ci-après SdJ), l'année 2017 a été marquée par de nombreux changements, dont les départs du chef de service, à ce poste depuis 9 ans, de la responsable du secteur animation, de la responsable du secrétariat et de plusieurs autres membres de l'équipe. Grâce à l'intérim assuré par le chef du SSPS, et avec le concours de toutes et tous, cadres, collaboratrices et collaborateurs, le SdJ a su maintenir le cap pour continuer à remplir ses missions dans les secteurs préscolaire, parascolaire et dans le domaine de l'animation socioculturelle. Les difficultés financières n'ont pas permis d'accroître l'offre de places au niveau de l'accueil extrafamilial, et des solutions devront être proposées dès 2018. De même, il faudra étudier les moyens permettant au secteur de l'animation socioculturelle de disposer des ressources financières et humaines suffisantes pour continuer de proposer à l'avenir une présence de proximité auprès des jeunes et de la population dans son ensemble, de même qu'un soutien au tissu associatif et à la vie des quartiers. En d'autres termes, il s'agira pour le SdJ, dans ses trois secteurs, de maintenir et développer les prestations qui contribuent à l'attractivité de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Secrétariat et accueil extrafamilial

Plusieurs changements sont intervenus au secrétariat et à la coordination de l'accueil extrafamilial. Le poste de coordinatrice de l'accueil extrafamilial a été repourvu en février suite au départ du coordinateur en octobre 2016. Un collaborateur administratif ayant quitté ses fonctions fin avril, le poste a pu être rapidement repourvu en mai grâce à l'équipe de ProEntreprise de l'Office régional de placement. Fin octobre 2017, la responsable du secrétariat a quitté ses fonctions. Après réflexions, et en tenant compte de la situation financière de la Ville, la responsabilité du secrétariat a été transmise à la coordinatrice de l'accueil extrafamilial. Les tâches administratives, qui concernent les trois secteurs du secrétariat, ont été redistribuées aux collaboratrices administratives dès le mois de novembre en reprenant le taux d'activité laissé vacant. Afin de soutenir au mieux la responsable du secteur préscolaire, il a été décidé qu'une collaboratrice du secrétariat se rende deux matinées par semaine à la crèche du Chat Telot pour prendre en charge sur place différentes tâches administratives.

S'agissant du parascolaire, le nombre de places n'a à nouveau pas augmenté à la rentrée scolaire d'août. Par conséquent, il a été impossible de répondre positivement à toutes les demandes des parents. Les collaborateurs et collaboratrices du secrétariat ont su conseiller et renseigner les parents, en particulier concernant la procédure d'attribution des places selon les priorités cantonales. Dans la mesure du possible, ils les ont redirigés vers d'autres solutions de garde comme, par exemple, le Foyer de l'écolier. Durant l'année, un travail d'information a par ailleurs été nécessaire pour expliquer la situation et la non-garantie d'une place pour leur(s) enfant(s). A cette fin, des informations ciblées concernant les inscriptions et l'attribution des places ont été envoyées aux parents des enfants fréquentant les parascolaires communaux. Cette démarche a permis de réduire le nombre de questions de la part des parents et d'éviter des files d'attente à l'ouverture des inscriptions pour la rentrée scolaire 2018/19.

Le secrétariat est responsable de gérer le projet de la *Carte Vacances* qui offre aux 11-17 ans des activités de loisirs durant les vacances d'été sur l'ensemble des Montagnes neuchâteloises. Ce projet remporte un fort succès, plus de 200 cartes ont été vendues cet été. De plus, le secrétariat a également géré les inscriptions pour les Vacances Découvertes qui remportent toujours plus de succès.

En mars dernier, suite à un cambriolage, les locaux du SdJ à la rue de la Serre 12 ont été dotés d'un nouveau système de serrures et de clés électroniques. Les locaux sont ainsi davantage sécurisés et les accès sont programmés individuellement pour tous les collaborateurs et les utilisateurs des lieux.

Au niveau de l'accueil extrafamilial en Ville, nous avons eu le regret de voir la crèche du Collège fermer ses portes fin juin. Cette crèche offrait 16 places aux enfants entre 4 mois et 4 ans. Heureusement, 8 places pourront être maintenues dès janvier 2018 grâce à l'agrandissement de la crèche Au Clair de Lune. Une structure extrafamiliale entièrement privée, Les Ondines, a également ouvert ses portes fin octobre.

Le SdJ valide les capacités contributives pour près de 1500 enfants accueillis dans les structures extrafamiliales du canton de Neuchâtel. Pour cela, un travail assidu est effectué pour valider au plus proche de la réalité financière des parents les capacités contributives des familles. Des rencontres régulières ont été mises en place avec la commune de Neuchâtel pour partager et améliorer nos pratiques communes. Par ailleurs, à la fin de l'année, un groupe de travail a été mis en place suite à un mandat de la Conférence des directeurs communaux. Le SdJ représente la commune de La Chaux-de-Fonds et participe activement à ce groupe de travail qui devra déterminer le mode de calcul de la capacité contributive de représentants légaux en vue de proposer un traitement unifié.

L'accueil extrafamilial en Ville de La Chaux-de-Fonds devra absolument augmenter ses effectifs d'ici à 2020 pour répondre aux exigences fixées dans la Loi sur l'accueil des enfants. Au niveau du préscolaire, le taux de couverture à atteindre est de 30%. Nous sommes actuellement pratiquement en adéquation avec l'objectif fixé. Par contre, concernant le parascolaire, le taux de couverture à atteindre est de 20% et nous sommes cette année à seulement 13.95 %. Il manque près de 200 places pour atteindre l'objectif d'ici 2020 et cela sans tenir compte de l'évolution démographique de la ville. Par conséquent, une réflexion est menée sur la manière de répondre à cet objectif et d'offrir des solutions adéquates pour les enfants de la Commune d'ici à 2020.

Secteur préscolaire

Les crèches communales sont des lieux d'échanges, où s'écrivent les premières pages de l'histoire de vie des enfants accueillis : les premiers repas solides, les premiers pas, les premiers mots constituent l'abécédaire qui marque les étapes de la vie des petits et qui restent une expérience unique au préscolaire. L'équipe éducative œuvre quotidiennement à l'accompagnement d'une personnalité en devenir.

Au cours de l'année 2017, les mesures d'assainissement financier et les incertitudes ont eu des conséquences sur l'affect et la motivation du personnel. Il a fallu dynamiser une équipe éducative pessimiste, qui ressentait souvent peu de reconnaissance des autorités communales face aux efforts fournis et consentis par le personnel. Dans ce contexte, la directrice a déployé beaucoup d'énergie à motiver, écouter les mécontentements et limiter les pertes de motivation du personnel, avec comme maître-mot la confiance. Le début d'année a également été marqué par le décès soudain, à son domicile, d'une petite fille fréquentant la crèche du Chat Telot. L'équipe éducative en a été très affectée, et a cherché à soutenir au mieux la famille tout en gérant l'annonce aux enfants et à trouver des moyens de se soutenir mutuellement au sein de l'équipe face à ce drame.

Sur l'ensemble de l'année, les absences répétées de collaborateurs et collaboratrices ont été lourdes de conséquences dans le quotidien (heures supplémentaires pour le reste de l'équipe) et sur l'organisation des horaires. Les crèches communales ont un pool de remplacement, mais ce dernier ne permet pas de compenser à 100% le remplacement des personnes absentes, telle que la loi cantonale le prescrit. Depuis août 2017, l'engagement d'une personne pour les remplacements avec un contrat à l'heure a soulagé la directrice pour l'organisation des remplacements et l'équipe éducative. Dès février 2018, il faudra retrouver du personnel pour ce poste de remplacement laissé vacant.

Dans la grande majorité des cas, les enfants inscrits en structure préscolaire le sont avec un pourcentage fixe et sur une période de 4 ans. Nous ne pouvons pas demander à un enfant de cet âge d'être autonome par manque d'effectif d'encadrement. De 0-3 ans, l'enfant a besoin dans les actes quotidiens d'encadrement et d'aide, ce qui est difficile à garantir lors du manque d'effectif d'éducateurs. Une prise de conscience de cette problématique par les autorités a permis une réévaluation des besoins en personnel et la création de deux nouveaux postes à 100% depuis la rentrée d'août 2017. Cette amélioration n'est encore pas suffisante pour être en conformité avec les normes légales, mais au vu des mesures économiques actuelles, il faut saluer cet effort et exprimer nos remerciements.

L'organisation et la préparation des repas par les éducateurs s'effectuent en tournus suite au changement du prestataire des repas. La préparation des repas bébés, la régénération des repas ainsi que la préparation des assiettes pour les plus petits ont demandé une toute autre organisation au niveau du personnel, du partage des tâches et des plans horaires. Une personne est hors du groupe (selon horaire défini) pour la préparation des repas. Selon le taux d'encadrement du jour (absences du personnel), cela rend l'organisation difficile. Cette problématique devra pouvoir être résolue en 2018.

Les crèches communales sont aussi des lieux de formation. En 2017, 5 apprentis ASE et 2 étudiantes EDE ont obtenu leur titre. A la rentrée, 4 personnes en formation ont été engagées, et un étudiant EDE a commencé sa deuxième année de formation. Plus globalement, pour l'ensemble de l'équipe, le projet de formation sur les soins d'urgence en préscolaire a permis de tirer un bilan positif quant à l'utilité de cette formation. Une amélioration sur le questionnement et l'importance de l'acte est constatée chez les professionnels, ainsi qu'une prise de conscience de leur responsabilité. Cette formation est maintenant demandée par le Canton pour les structures préscolaires, et nous planifions la prochaine pour 2018.

Sur l'ensemble de cette année 2017 les problématiques éducatives au sein des crèches communales ont été gérées avec succès. Le concept pédagogique a été revu en juin. Les projets PIP et Youp'là bouge font toujours partie de notre concept éducatif. Un bon dialogue avec les familles a été établi, riche d'échanges, d'écoute et de partages. S'agissant des activités, le projet inter-crèches a permis d'organiser des sorties entre Chat Telot et Ferme Gallet pour faire des jeux tous ensemble.

Entre septembre et décembre, les crèches ont bénéficié de la formation "Signons ensemble" destinée à l'équipe éducative sur le langage des signes chez les petits. L'objectif était de réduire les frustrations (nées de l'absence de langage des petits). Cette volonté d'introduire le langage des signes concernait les moments clés de la journée afin de garantir une meilleure communication gestuelle entre éducateur et enfant. Les parents ont été très intéressés par cette nouvelle approche, qui a aussi permis aux équipes éducatives de mettre en place une cohérence face à ce nouvel outil de communication pour tous les groupes d'âge.

Au niveau des activités intergénérationnelles au Chat Telot, de nouveaux résidents sont arrivés sur le site et la directrice travaille à un projet d'activité « mouvement avec les aînés » qui pourrait réunir les anciens et les nouveaux résidents avec la participation des enfants. Cette nouvelle activité compléterait les ateliers « Contes » et « Cuisine » déjà mis en place. A raison d'une séance par semaine ou quinzaine, le projet consiste à mettre en place des séquences de gymnastique douce sous forme de petits jeux en musique avec les enfants.

L'année a été l'occasion d'avancer sur de nombreux projets et d'en finaliser d'autres, notamment la création d'un livre "Maslow et ses besoins" ou encore un projet consacré à l'intégration et au multiculturalisme.

Enfin, deux fêtes ont rythmé l'année. La fête de l'été, destinée à tous les enfants, s'est tenue en juin, puis la fête de fin d'année des crèches communales à l'aula des Forges. Un communiqué de presse a été diffusé pour annoncer la présentation lors de cette manifestation festive du clip « Haricot magique ». Cet événement a réuni les deux structures préscolaires pour le plus grand plaisir de tous. Cette année, la directrice a choisi de traiter le thème du partage. Des textes de chansons et des musiques ont été créés spécialement pour l'événement par la directrice et l'équipe éducative. Tous les enfants et les parents ont assisté au spectacle, qui a été un grand succès au niveau de la participation des parents. A noter que des résidents du Châtelot ont également fait le déplacement.

Secteur parascolaire

Au nombre de neuf depuis août 2015, les structures d'accueil parascolaire de la Ville ont comme mission principale l'accueil des enfants de 4 à 12 ans, tous les jours d'école de 6h30 à 18h.

En 2017, le nombre de places à disposition est resté le même qu'en 2016, à savoir 358 places d'accueil au quotidien. Nous n'avons pas pu ouvrir de structure d'accueil supplémentaire ni augmenter la capacité d'accueil des structures existantes. Cela a permis malgré tout d'accueillir, à la rentrée d'août 2017, 640 enfants chaque semaine. Malheureusement et comme en 2016, une centaine d'enfants n'a pas obtenu de place ou partiellement obtenu, ce qui crée toujours certaines tensions avec les parents.

Le nombre de places exigé par la loi n'est pas encore atteint, bien que certaines structures privées proposent aussi un accueil pour les 4-12 ans. Selon la LAE (2^{ème} version), et en fonction du nombre d'enfants scolarisés, la Ville devrait proposer encore près de 200 places, ce qui permettrait de couvrir la demande et les besoins des parents.

Le personnel des structures d'accueil parascolaire, composé d'éducatrices, d'éducateurs, d'apprentis ASE et de stagiaires, s'investit chaque jour pour garantir une qualité à l'accueil des enfants. Notre mission principale, l'accueil des enfants, implique au quotidien de devoir être inventif avec les enfants, de leur proposer des activités en lien avec leurs besoins, leur âge, leurs envies et même leurs difficultés.

Les structures d'accueil s'occupant de 358 enfants par jour, il semble difficile d'accorder une attention individuelle à chacun et chacune. Malgré tout, chaque enfant a sa place, avec ses joies et ses peines, lui permettant de s'épanouir dans un lieu de vie chaleureux et convivial.

Les structures d'accueil parascolaire ne travaillent pas chacune de façon individuelle, ni déconnectée des autres lieux. L'année 2017 a vu se développer de réelles relations entre les structures, les éducateurs et les enfants accueillis aux différents endroits. Créer du lien social est une part importante du travail quotidien des éducateurs et des éducatrices. Des activités communes ont été mises sur pied, permettant aux enfants d'entrevoir qu'ils font partie d'un réseau, leur apprenant à tisser des liens et développer des relations avec les enfants des autres structures.

Dans cette optique de créer un réseau, la fin de l'année scolaire a été marquée par un tournoi de jeux impliquant toutes les structures parascolaires. Pour la première fois, 250 enfants se sont retrouvés un mercredi après-midi à la Halle Volta, afin de disputer la finale pour tenter d'être le champion. Ce tournoi a été un franc succès, incitant les équipes éducatives à renouveler l'expérience chaque année.

Afin de créer et consolider les liens avec les familles, des soirées festives pour les parents sont organisées au moins une fois par année scolaire. Cela donne l'occasion aux parents de voir la structure parascolaire de l'intérieur, d'assister à un spectacle, des chants ou simplement de passer du temps avec leur enfant dans ce qui est souvent leur 2^{ème} lieu de vie. Ces soirées sont généralement très appréciées par les familles et l'équipe éducative, permettant ainsi de prendre le temps d'être ensemble loin de l'agitation du quotidien.

Comme chaque année, les Vacances Découvertes (accueil à la journée, durant 6 semaines de vacances) proposent des activités variées dans les structures d'accueil ou en extérieur. Durant ces vacances, les enfants ont pu voyager autour du monde en une semaine, découvrir les continents ou le monde fabuleux des dessins animés. Ils ont également pu rencontrer Astérix et Tintin lors d'activités autour de ces personnages. Les Vacances Découvertes sont ouvertes à tous les enfants de La Chaux-de-Fonds, de 4 à 12 ans et sont largement appréciées par les enfants et leurs parents.

Secteur Animation socioculturelle

Si le début d'année 2017 a été marqué par de nombreux changements, l'équipe d'animation socioculturelle a su s'adapter à ces incertitudes pour maintenir le cap de façon exemplaire. Epaulée par son équipe de moniteurs et monitrices aux multiples ressources, elle a traversé cette période en continuant de fournir la totalité de ses prestations avec le plus grand professionnalisme.

Avec l'arrivée d'un nouveau responsable de secteur en mai puis d'un nouveau chef de service en septembre, le secteur d'animation socioculturelle envisage le futur avec confiance, malgré les difficultés à poursuivre les mêmes missions avec des ressources humaines et financières plus réduites encore que les précédentes années.

Notre équipe est composée de 5 professionnel·le·s à temps partiel et de 3 apprenti·e·s assistants socioéducatifs. Nous avons à nouveau pu compter sur un poste de civiliste, qui apporte un précieux soutien à notre action.

Afin d'assurer une meilleure visibilité du SdJ dans nos présences auprès du public, une nouvelle identité visuelle a été mise en place et déclinée sur diverses banderoles et drapeaux qui nous accompagnent dans nos multiples activités. La brochure semestrielle résumant nos activités a également été repensée pour une meilleure lisibilité, et sera distribuée dès 2018 dans un nouveau format.

Animations de quartier

Chaque mercredi après-midi, l'équipe d'animation socioculturelle vient à la rencontre de la population dans les quartiers de la Ville. Ces rendez-vous gratuits et ouverts au tout-public ont à nouveau rencontré un grand succès, avec parfois une affluence de plus de 100 personnes par site. En mettant l'accent sur la rencontre, le jeu et le "vivre-ensemble", ces activités permettent à notre secteur d'être à l'écoute directe de la population et de poursuivre sa mission de proximité.

Cette année, les animations de quartier ont été proposées sur 35 mercredis après-midis, dans 2 quartiers simultanément (soit 70 activités au total). Nous nous sommes rendus dans 11 lieux différents, dont 3 pour la première fois : le Cerisier, le Parc de l'Abeille et les Anciens abattoirs. En novembre, notre présence aux Anciens abattoirs nous a permis d'initier une collaboration avec le centre d'art Quartier Général et de proposer 5 ateliers créatifs pour enfants et jeunes.

En 2018 nous souhaitons renforcer les collaborations avec les acteurs culturels ou associatifs (musées, associations de quartier, etc.) situés à proximité de nos lieux d'intervention.

Mercreddivertissements

Rallyes, jeux, bricolages, cuisine, peinture ou sport : de nouvelles découvertes sont proposées chaque mercredi après-midi de pour les enfants (1^{ère} à 8^{ème} Harmos), dans les locaux du SdJ, en salle de gym ou à l'extérieur.

Sur la base de réflexions et d'expérimentations conduites ces dernières années, les Mercreddivertissements proposent désormais une seule thématique par après-midi, déclinée ensuite entre plusieurs activités sans distinction d'âge. Ce principe permet aux enfants de choisir le jour même leur activité de prédilection, selon l'intérêt du moment.

De janvier à juin, les Mercreddivertissements ont participé à la campagne cantonale "10 mois, 10 droits" sur le thème des droits de l'enfant. Au printemps, les enfants ont planté un potager urbain juste à côté de nos locaux, et ont pu suivre son évolution tout au long de la saison. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de reconduire cette activité en 2018.

En 2017, les rires des enfants ont rythmé 30 mercredis après-midis. 198 enfants se sont inscrits au cours de l'année et nous dénombrons un total de 1'150 participations, soit une moyenne de 38 enfants par Mercreddivertissement.

Smala

Chaque semaine, la Smala propose des activités ludiques, sportives ou culturelles pour les jeunes, avec une invitation permanente à créer ses propres activités/projets. La quatrième année du projet a été marquée par plusieurs évolutions destinées à mieux répondre aux attentes de notre public. En plus de l'activité hebdomadaire du week-end (participation moyenne d'environ 50 jeunes), nous offrons depuis la rentrée d'août un accueil axé sur la musique (rap/home-studio) le mardi après-midi, et un accueil axé sur la danse le jeudi après-midi.

Tant pour ces nouvelles activités que pour l'événement de fin de semaine, notre équipe reste attentive à partager sa présence entre différents lieux de la ville, ainsi qu'à proposer des activités susceptibles de toucher une large population. Nos activités ont eu lieu à Serre 12, mais aussi dans des salles de gym ou des terrains de sport, dans l'espace public (Espacité, Place de la Gare) ou dans les cours d'écoles.

Une collaboration avec le centre de culture ABC a permis aux jeunes tant d'y découvrir des courts-métrages de qualité que d'y visionner – sur grand écran – leurs propres films, réalisés durant les vacances d'avril. De nouvelles séances sont d'ores et déjà prévues en 2018.

Plusieurs projets ont été réalisés avec des groupes de jeunes, qui se sont fortement impliqués dans les différentes phases (création, recherche de fonds, réalisation) : Soirée Halloween, nuit du cinéma, week-end à vélo ou mini-camp à la découverte de Nyon et Genève. Ces réalisations sont une grande source de motivation et de valorisation pour les jeunes, et leur permettent d'expérimenter de manière très concrète des notions telles que la participation ou la citoyenneté.

Camps de vacances

Les camps sont des semaines de vie en collectivité, de rencontres et de découvertes. Deux camps ont eu lieu en 2017 : en juillet à la Chapelle d'Abondance (Haute-Savoie) avec un groupe de 45 enfants et en automne aux Verrières (Val-de-Travers) avec 25 enfants. Hormis les nombreuses activités sportives, culturelles et ludiques qui y sont réalisées, ces camps sont pour les enfants (4^{ème} à 9^{ème} Harmos) une expérience unique d'autonomie et de socialisation. Comme l'a montré le sondage en ligne réalisé au printemps 2017, nombre de familles demeurent fortement attachées au maintien de ces activités. Deux camps sont prévus pour 2018, avec comme destination pour le camp d'été Charmey (Gruyère).

Vacances Découvertes à la loge de la Sombaille

Ces accueils à la journée, aventures quotidiennes dans la nature, à deux pas de la ville, ont à nouveau offert aux enfants (1^{ère} à 8^{ème} Harmos) un riche programme composé d'animations nature, ateliers créatifs, espaces de repos ou de lecture ainsi que de nombreuses activités ludiques. Les jeunes participants ont pu vivre des semaines d'aventure autour de thématiques du Moyen-Âge, de la Grèce antique ou encore du Japon, tout en profitant du cadre exceptionnel de ce lieu au milieu des pâturages. Collaboration entre les secteurs d'accueil parascolaire et d'animation socioculturelle, ces 6 semaines de Vacances Découvertes ont accueilli au total 474 enfants durant l'année, à raison de 3 à 5 jours par semaine et par participant-e-s. L'importance des demandes enregistrées pour cette activité démontre le fort besoin des familles.

Cyberthé

Rendez-vous hebdomadaire pour les seniors autour des nouvelles technologies, le Cyberthé est une collaboration entre le SdJ, Pro Senectute et le CIFOM. Cet espace de rencontre et d'échange autour des outils informatiques a connu une légère hausse de participation en 2017, avec une dizaine de personnes par activité. L'intérêt suscité par le projet a occasionné à plusieurs reprises un manque de postes suffisants pour accueillir les participant-e-s. Suite à la demande des utilisateurs,

des "mini-ateliers" sur des thèmes spécifiques choisis par eux seront mis en place courant 2018, tout en conservant la dynamique ouverte et modulable qui fait la force de ce rendez-vous hebdomadaire.

Streetdays

Journées festives autour du basket et des arts de rue, ces deux tournois de basket 3x3 ont regroupé en juin plus d'une centaine de joueurs et joueuses de 8 à 40 ans sur les terrains du Lycée Blaise-Cendrars. Le spectacle a été au rendez-vous notamment lors des traditionnels concours de shoot et de dunk regroupant joueurs aguerris et amateurs, et des ateliers créatifs et des espaces de danse ont également été proposés au public. En 2018, nous souhaitons implanter ces activités dans d'autres lieux de la Ville (Numa-Droz notamment).

Night Battle

Initiée en 2014 par deux jeunes dans le cadre de nos activités "Smala", la 4^{ème} édition de cette manifestation culturelle a eu lieu début novembre à la Maison du Peuple, réunissant des danseurs et danseuses de toute la Suisse. De plus en plus autonomes, les organisateurs ont créé cette année leur propre association, et se sont lancés avec détermination dans la recherche de financements externes. Dans le futur, notre secteur poursuivra son rôle de "coaching" tout en donnant la latitude maximale à cette nouvelle association pour réaliser son projet.

Rencontre de jeunes en Europe

Début juillet, une semaine d'activités destinée aux jeunes adultes a été lancée, avec une offre composée tant d'activités artistiques que de réflexions autour de la citoyenneté. Un projet d'échange et de partage avec d'autres groupes de jeunes en Europe est prévu pour 2018, en fonction des contacts et des financements externes qui pourront être obtenus.

Collaborations et événements

Actrice du "vivre-ensemble" et soucieuse d'impliquer les enfants et les jeunes dans l'intense vie culturelle locale, notre équipe s'est à nouveau impliquée dans diverses manifestations locales :

- **Semaine d'actions contre le racisme** : ateliers créatifs puis exposition des œuvres réalisées par des mineurs non-accompagnés du Centre d'accueil de la Ronde.
- **Ludesco** : animation de l'espace jeune public/familles durant tout le festival de jeux, avec mini-tournois, chasse au trésor et autres activités ludiques.
- **Fête de mai** : implication d'une collaboratrice dans le comité d'organisation, gestion et organisation du marché aux puces des enfants, propositions d'activités jeune public tout au long de la journée du samedi.
- **Fête de printemps** : en collaboration avec les Incroyables Comestibles, la Coquille et l'ABC, participation à la première édition de cet événement avec notamment des animations jeune public.
- **Association Paddock-Morgarten** : accompagnement de l'association de quartier, soutien à l'organisation de leur fête annuelle de quartier, de leur fête d'Halloween ou encore de Noël.
- **Marché de Noël** : animation "bougies" lors du dernier mercredi de l'Avent, sur la Place Espacité.

Soutien à la vie associative

Le secteur a soutenu les associations et événements qui font vivre La Chaux-de-Fonds et permettent à ses habitant·e·s de se rencontrer :

- **Conseil aux projets de jeunes et aux associations** : notre secteur a poursuivi son action de conseil et de soutien auprès divers groupes de jeunes ou projets associatifs (Night Battle, Parlement des jeunes, Skate Park, associations de quartiers, etc.).
- **Mise à disposition/location de locaux pour les associations** : le bâtiment de Serre 12 a à nouveau été mis à disposition (ou loué à prix modique) de nombreux services publics, associations culturelles, sociétés locales, groupes de parole, cours de français.
- **Mise à disposition/location de matériel pour les événements culturels/sportifs à but non-lucratif** : Nous avons mis notre matériel (tentes, sonorisation, jeux, etc.) à disposition d'un nombre croissant d'acteurs locaux, en répondant à 46 demandes externes (associations ou services publics) et à 40 demandes internes au SdJ (secteurs préscolaire et parascolaire), soit une augmentation annuelle de près de 60%.

Peu visibles du grand public et pourtant exigeantes pour l'équipe en termes de charge de travail, ces prestations logistiques et administratives apportent un précieux soutien à de nombreux événements sportifs, culturels et populaires (entre autres : La Trotteuse, Resisprint, La Plage, le 1^{er} août, Fête de la Coquille, Repair Café).

Convaincus de l'utilité de ces prestations et de leur "effet multiplicateur" pour la vie locale, nous travaillons actuellement à leur réorganisation et à leur clarification, afin de pouvoir maintenir – malgré nos moyens limités – ce soutien aux projet locaux qui font vivre La Chaux-de-Fonds.

SERVICE COMMUNAL DE L'ACTION SOCIALE

Composition du service

- Direction et administration
- Secteur socio-administratif : réception, guichet social régional et office AVS/AI
- Secteur de l'aide sociale : office communal de l'aide sociale
- Secteur administratif : secrétariat et comptabilité
- Médiation logement
- Maisons de retraite du Châtelot

Préambule

L'année 2017 a été une année mouvementée pour l'ensemble du service. Après 19 ans passés au service de la Ville, dont 5 à la tête de ce service, la cheffe de service, que nous remercions vivement pour son implication et son travail conséquent, a choisi de donner une nouvelle direction à sa carrière, laissant un grand vide à son départ à la mi-mai 2017, qui n'a pas pu être immédiatement comblé.

D'une part, le fort mouvement de personnel déjà signalé ces dernières années s'est poursuivi jusqu'en octobre 2017, avec une démission mensuelle et des arrêts maladie et accidents. S'agissant spécifiquement du secteur social, le recrutement s'avère de plus en plus difficile, les assistants sociaux en formation étant de moins en moins nombreux, alors que le besoin en personnel qualifié dans cette branche d'activité ne fait malheureusement qu'augmenter.

D'autre part, la responsable du secteur de l'aide sociale a choisi de reprendre une fonction d'assistante sociale en raison de la charge de travail lui incombant. Suite à cette décision, le nouveau chef de service arrivé en juillet 2017 a mis en place une nouvelle organisation avec une adjointe au chef de service et 3 responsables de groupe, qui entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2018, sans pour l'heure augmenter la dotation en postes de cadres préexistante.

S'agissant des Maisons de retraite du Châtelot, différentes questions demeurent en suspens. Il a ainsi été décidé, en synergie avec plusieurs services de la Ville, d'établir en 2018 un rapport exploratoire à l'attention du Conseil communal, des différentes options s'ouvrant à nous quant à la meilleure utilisation possible de ces bâtiments à l'attention de nos aînés.

Malgré tous les aléas que nous vivons, nous restons proactifs et participons à plusieurs projets, avec par exemple la mise en œuvre de séances d'informations en collaboration avec le CSP. Au niveau cantonal, nous sommes des partenaires privilégiés dans les domaines de la nouvelle stratégie d'intégration professionnelle et du projet d'hébergements différenciés.

La réorganisation en cours du service permet d'envisager l'année 2018 plus sereinement, tout en gardant à l'esprit que le développement de projets conséquents ne pourra pas être envisagé dans l'état actuel des finances de la Ville.

Enfin, nous profitons de ce rapport pour remercier sincèrement les autorités communales, tant au niveau exécutif que législatif, pour leur engagement sans faille au côté de notre service durant cette période difficile et pour leurs décisions soutenantes.

Secteur socio-administratif

Nous avons connu en 2017 deux départs, un licenciement et deux remplacements de congés maternité dans ce secteur. Cela a engendré une forte implication de la responsable et du personnel en place pour former les nouvelles collaboratrices. Nous avons ainsi désormais des équipes aux profils professionnels adéquats qui sont parfaitement à même de remplir leur mission à destination de la population.

Réception générale du service

Un collaborateur de la réception a été agressé physiquement cet été, ce qui a entraîné un débriefing immédiat, la révision de certains processus de travail pour éviter les attentes et les tensions, et des propositions pour modifier l'aménagement des locaux afin de garantir la sécurité du public, des bénéficiaires et des collaborateurs, ainsi que la confidentialité des échanges. Les plans de réaménagement sont à l'étude au service des bâtiments et du logement. Le travail de la réception est titanesque, tant le flux de personnes y passant quotidiennement ou tentant un appel téléphonique est conséquent. Le turn over des assistants sociaux engendre également un travail supplémentaire pour les réceptionnistes qui doivent se référer à des listes d'attributions temporaires en supplément de la base de données usuelle Sacso. Nous sommes en train de chercher à mesurer le nombre d'appels et de passages pour déterminer les mesures complémentaires à prendre à celles évoquées ci-dessus.

Guichet social régional (GSR)

Le guichet social régional n'est pas en reste. Il a enregistré 2825 nouvelles demandes en 2017 (3113 en 2016). En 2017, l'Office cantonal de l'assurance maladie a modifié ses normes de classification, ce qui a réduit le nombre de personnes pouvant bénéficier d'un subside, avec pour corollaire, une baisse des demandes de prestations sociales. A noter, que ce chiffre inclut les demandes de prestations sociales qui doivent être renouvelées.

Pour rappel, la mission du GSR consiste à étudier toutes demandes de prestations sociales sous conditions de ressources de nos concitoyens établis sur notre territoire, et d'orienter à l'interne ou l'externe du service en fonction de la nature de la demande. Au titre des prestations visées, nous avons les bourses d'études, les subsides d'assurance-maladie, les avances sur les contributions d'entretien et l'aide sociale. Les mesures d'intégration professionnelles (MIP) ont été abandonnées par l'Etat et ne font plus partie du processus.

Après avoir réceptionné tous les documents utiles, nos gestionnaires analysent en profondeur les requêtes et les font ensuite suivre aux services prestataires qui sont susceptibles d'entrer en matière pour une prise de décision officielle.

Si le démarrage de ce système en 2014 a été un peu difficile, tant les professionnels que la population se sont bien adaptés et nous répondons aujourd'hui avec promptitude et diligence aux demandes de notre public. Cependant, nous devons relever que nous craignons que des décisions à venir de l'Etat n'accroissent encore notre charge de travail, alors que nous y répondons aujourd'hui déjà grâce aux performances élevées de notre personnel et à notre bonne organisation.

Office AVS/AI

Quant à l'office AVS/AI, la Caisse cantonale de compensation nous verse un montant en fonction du nombre d'habitants. Pour l'exercice 2017, nous avons reçu une somme de CHF 80'829.90 (CHF 81'037.70 en 2016). Il convient de relever que cette subvention forfaitaire est loin de couvrir à elle seule la dotation en personnel nécessaire à l'accomplissement de ses missions, soit: répondre aux questions et demandes relatives à l'application des prescriptions fédérales en matière d'AVS/AI, aux allocations familiales dans le secteur agricole, à la loi fédérale et cantonale sur les prestations complémentaires ainsi qu'au contrôle des affiliations des personnes de conditions indépendantes ou sans activité lucrative.

Demandes de prestations complémentaires

485 demandes de prestations complémentaires ont été établies en 2017 (461 en 2016). Au 31.12.2017, nous dénombrions 2681 bénéficiaires de PC actifs (contre 2577 en 2016) pour les trois communes concernées par cet office (La Chaux-de-Fonds, La Sagne et Les Ponts-de-Martel).

Dossiers actifs de prestations complémentaires

La Chaux-de-Fonds	2597
La Sagne	42
Les Ponts-de-Martel	42
Total :	2681

Demandes de remboursement de frais médicaux

Elles sont destinées aux bénéficiaires de prestations complémentaires ainsi qu'aux personnes en excédant de revenu ne dépassant pas le montant maximum des primes d'assurance maladie fixé par le Conseil d'Etat. 8386 demandes de remboursement concernant les frais médicaux ont été effectuées durant l'année écoulée (7303 en 2016).

Avis de mutation

Lorsque la situation personnelle d'un assuré subit un changement, l'office AVS établit un avis de mutation afin d'en informer la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC). En 2017, 722 avis de mutation ont été établis (548 en 2016).

Révision périodique des prestations complémentaires

L'office est également chargé de réexaminer en principe annuellement, les conditions économiques des bénéficiaires PC. En 2017, 525 dossiers ont été réexaminés (712 en 2016).

Secteur de l'aide sociale

Contexte économique

La complexité croissante des situations traitées par les assistants sociaux ne se dément pas. En effet, il est rare qu'une cause unique entraîne le recours à l'aide sociale. Il s'agit la plupart du temps de facteurs croisés et cumulés qui nécessitent une prise en charge plus longue, et nécessitant des compétences élargies.

Le contexte économique est également un facteur d'aggravation de la situation des personnes précaires avec un faible niveau de formation professionnelle.

D'une part, la robotisation et la digitalisation de la société font disparaître nombre d'emplois dont bénéficiait cette population. Ce mouvement est en accélération constante et nous interroge sur l'avenir de la société telle que nous la connaissons, et notre capacité à maintenir la cohésion sociale avec les outils qui nous sont donnés aujourd'hui.

D'autre part, la pression sur les finances publiques est telle que les mesures de réduction des charges se démultiplient de façon inquiétante et chaotique. Ainsi, en 2017, plus de 15 nouvelles mesures de baisse des normes d'aide sociale ont été décidées par l'Etat, en 3 séries, avec 1 à 2 mois de préavis pour leur mise en œuvre.

Situation du secteur de l'aide sociale

Les assistant(e)s sociaux(-ales) (ci-après AS) sont épuisés par le rythme des mesures d'économie qui modifient significativement leur travail quotidien, péjore les liens de confiance qu'ils peinent déjà à tisser avec une population toujours plus précarisée et remet en question le sens même du travail social.

Le rythme des démissions a été très soutenu jusqu'à l'autonome 2017. Même la responsable de secteur a choisi de renoncer à ses fonctions, entraînant une restructuration, évoquée dans le préambule, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Conscient de la situation particulièrement tendue de ce secteur, qui au gré des démissions ne répond plus depuis longtemps au nombre maximum de suivis par AS admis par la loi, le Conseil communal a consenti à renforcer ce secteur par de nouveaux engagements. Ceux-ci prendront effet tout début 2018 et nous espérons ainsi pouvoir rétablir la confiance des collaborateurs et générer un service de meilleure qualité envers nos concitoyens, ce qui était très difficile à réaliser en situation de sous-effectif, malgré l'investissement important et la masse de travail assumée par le personnel en place.

Nous sommes intervenus en 2017 au moins une fois dans l'année pour 3268 personnes seules ou pour des familles. En moyenne, nous avons géré de manière continue environ 2150 dossiers actifs. Les principales causes d'indigence sont d'ordre économique (pas ou plus de droit chômage, pas de revenu ou revenus insuffisants) et représentent 78.8% des cas. La seconde cause d'indigence est relative aux séparations et divorces (8.2%), et la troisième aux problèmes de santé importants (5.4%).

La facture sociale

La volonté cantonale de maîtriser les charges des prestations sociales a permis à la facture sociale de voir le jour en 2015. Dès lors, toutes les prestations sous conditions de ressources sont réparties entre le canton (à raison de 60%) et toutes les communes (à raison de 40%) selon un système de péréquation au prorata des habitants de chaque commune. Les charges de personnel du secteur social sont subventionnées à raison de 40% par le canton et 60% par l'ensemble des communes sur la base d'un forfait annuel de CHF 100'000.- par EPT. Pour les secteurs administratif et socio-administratif (hormis office AVS/AI), le système de subvention est le même sur la base d'un forfait de CHF 80'000.- par EPT.

Comptes 2017 de la ville (comprenant les acomptes 2017 + les soldes 2016, hors aide sociale) :

- le compte 321 36110200 : Bourses d'études CHF 446'448.20 (CHF 358'786.75 en 2016);
- le compte 321 36110210 : Subsidés LAMal CHF 6'232'142.00 (CHF 6'231'868.85 en 2016);
- le compte 321 36110220 : FIP, Confédération, financement LACI CHF 546'745.05 (CHF 500'065.20 en 2016);
- le compte 321 36110230 : Aide sociale sans mesures pénales CHF 10'069'021.75 (CHF 10'013'372.09 en 2016);
- le compte 321 36110240 : Intégration socio-prof. CHF 751'849.15 (nouvelle prestation, laquelle reprend deux anciennes prestations plus des nouvelles);
- le compte 321 36110250 : Lutte contre la fraude CHF 75'408.50 (nouvelle prestation);
- le compte 321 36110260 : Allocation familiales personnes sans activité salariale CHF 465'529.95 (CHF 347'943.55 en 2016);
- le compte 321 36110270 : Avances de contributions d'entretien CHF 35'364.65 (CHF 32'353.00 en 2016);

- le compte 321 36110280 : Social privé CHF 306'594.70 (CHF 297'045.65 en 2016);
- Pour les comptes 321 36360230, 321 36360260 et 321 36360270, seules les subventions régulières pour lesquelles la Ville s'est formellement engagée ont fait l'objet de versements. Toutes les autres subventions ponctuelles ont déjà été retirées dans le cadre du budget 2015 révisé.

Evolution des dépenses d'aide sociale

Evolution de l'aide sociale pour la Ville (montant avancé avant le calcul de la péréquation qui nous est favorable et nous permet de récupérer une part importante des aides allouées).

Année / aide sociale versée	Ville (avant calcul de péréquation)	
2000	CHF	14'247'990.15
2001	CHF	13'984'446.30 (-1.9%)
2002	CHF	15'596'506.18 (+10.3%)
2003	CHF	16'901'061.35 (+7.7%)
2004	CHF	19'905'920.65 (+17.78%)
2005	CHF	20'136'389.28 (+1.16%)
2006	CHF	22'767'506.66 (+13.06%)
2007	CHF	21'646'261.13 (-4.92%)
2008	CHF	22'493'633.98 (+3.91%)
2009	CHF	24'381'199.42 (+8.40%)
2010	CHF	24'917'998.57 (+2,20%)
2011	CHF	28'178'397.94 (+13.08%)
2012	CHF	32'845'379.39 (+16.57%)
2013	CHF	34'012'756.18 (+3.56%)
2014	CHF	35'454'164.75 (+4.24%)
2015	CHF	35'909'371.81 (+1.29%)
2016	CHF	36'460'131.20 (+1.53%)
2017	CHF	37'002'897.00 (+1.50%)
	Montant provisoire	

Les chiffres fournis en **2017** par l'Etat, et présentés ci-dessous, correspondent au bouclage final de l'exercice 2016 et au bouclage provisoire 2017.

Dépenses d'aide sociale	Comptes 2016	Comptes 2017
Montant dépensé par l'Etat	CHF 16'974'113.27	CHF 13'685'200.00
Montant dépensé par les Communes	<u>CHF 98'685'100.00</u>	<u>CHF 104'347'550.00</u>
Total	<u>CHF 115'659'213.27</u>	<u>CHF 118'032'750.00</u>
Part à charge de l'Etat (60 %)	CHF 69'395'527.97	CHF 70'819'650.00
Part à charge des Communes (40%)	CHF 46'263'685.30	CHF 47'213'100.00
Montant à charge pour La Chaux-de-Fonds après répartition prorata habitants entre les Communes.	CHF 10'128'775.70	CHF 10'307'372.00

Secteur administratif

La responsable du secteur administratif a été victime d'un accident début 2017 et se trouve en arrêt accident depuis le mois de mars. Pour pallier son absence, puis celle de trois collaboratrices tombées malades, des personnes ont été engagées en contrat à durée déterminée. La situation est presque revenue à la normale au cours de l'été avec le retour au travail des trois collaboratrices précitées.

A son arrivée, le nouveau chef de service a dû s'occuper prioritairement de la comptabilité, dont le responsable financier avait annoncé sa pré-retraite pour la fin du mois de septembre 2017. Grâce à la grande implication de chacun, les tâches du responsable financier ont pu être enseignées par ce dernier à l'ensemble des collaborateurs de la comptabilité et des engagements à l'interne ont permis de repourvoir son poste à son départ.

Le travail fourni par le secteur administratif est dense et très varié. Notre posture de précurseur en matière de gestion électronique des documents (ci-après GED) est très favorable à la rationalisation du travail pour l'ensemble des secteurs du service mais reposait jusqu'alors sur l'utilisation de ressources externes, soit des placements de personnes au chômage. Observant que cette manière de fonctionner n'était pas pérenne, le Conseil communal a consenti à l'engagement d'une personne supplémentaire pour la mi-mars 2018 à 90%.

Dans cette attente, le travail a dû être encore plus rationalisé et la comptabilité n'introduit plus l'intégralité de ses documents dans la GED. D'autre part, les forces de travail sont réallouées différemment entre le secrétariat et la comptabilité pour permettre la création en décembre 2017 d'une plateforme caisse-maladie occupant 1.4 EPT contre 0.5 auparavant. Le but est ici de contrôler systématiquement les remboursements effectifs des prestations médicales par les assureurs, mais aussi de faire face à la décision cantonale de changer les caisses-maladie des bénéficiaires de l'aide sociale pour les affilier à la caisse la moins chère, avec le surcroît de travail que cela nous occasionne (tiers-garant au lieu de tiers-payant).

Le secteur administratif en quelques chiffres (parmi tant d'autres):

Secrétariat	2016	2017
Nombre de documents dans la GED - Secrétariat	60'253	71'181
Correspondance totale	10'648	13'092
Ouverture de dossiers (introduction des données dans SACSO)	900	936
Fermeture de dossiers (paramétrage dans SACSO)	706	535
Nombre d'assurés dont nous gérons la caisse-maladie	1068	1172

Comptabilité	2016	2017
Nombre de documents dans la GED - Compta	54'011	42'368
SACSO / Pièces comptables totale	52'700	51'185
Devis dentaires (contrôle)	0	432
Correspondance totale	1'420	4'996
Recettes (pré-saisie & saisie)	34'786	40'334
Échéancier - contentieux (saisie)	1'545	1'287
N° IBAN / Saisie SACSO + GED	900	936

Médiation logement

L'activité de ce secteur consiste en :

- Conseils en droit du bail pour les assistants sociaux;
- Conseils en droit du bail pour les locataires et les propriétaires.
Ces deux prestations consistant en téléphones et entretiens, le nombre de conseils n'a pas été comptabilisé;
- Interventions avant procédure judiciaire auprès des locataires ou des propriétaires en matière de :

Défauts de la chose louée	Résiliations et prolongations de baux	Demandes de baisses de loyer	Analyses des décomptes des frais accessoires	Droits et obligations découlant du contrat de bail	Total
12	24	7	19	33	95

- Relations avec le service de la salubrité sur divers dossiers;
- 31 médiations relatives à des problèmes en lien avec le logement;
- Représentation de la ville dans la Coopérative La Renouvelle.

Maisons de retraite du Châtelot

La vétusté des Maisons du Châtelot est source d'inquiétude. La Ville réfléchira en 2018 à différentes options pour préserver et développer ce patrimoine. Nous ne développerons par conséquent pas ces aspects dans le présent rapport.

La collaboration intergénérationnelle, initiée grâce à la participation active du service de la jeunesse, va se manifester plus intensément dès 2018.

Les fêtes de Noël ont été très propices aux rencontres. Le 11 décembre, la participation des enfants, par des présentations et des chants, a été très appréciée au Noël des résidents.

Perspectives 2018

- Mise en œuvre concrète de la réforme structurelle engagée. Clarification des rôles et fonction de chacun;
- Poursuite de la mise en place de nouvelles procédures internes dans tous les secteurs et entre secteurs;
- Développement du système de contrôle interne;
- Poursuite de la rationalisation du travail administratif;
- Collaboration accrue avec différents services de la Ville;
- Participation au pilotage des hébergements différenciés;
- Participation au pilotage du développement d'un nouveau logiciel en matière d'aide sociale;
- Participation à une veille active en matière de lutte contre la radicalisation en lien avec d'autres services communaux et cantonaux;
- Tentative de collaboration avec le canton pour la maîtrise des charges d'aide sociale (stratégie cantonale d'intégration, travail sur les effets de seuil, répartition des tâches à l'intérieur des services d'aide sociale, etc).

SERVICE DES SPORTS

Préambule

La Ville de La Chaux-de-Fonds est la première Ville Suisse à avoir reçu le label de **"Ville européenne du Sport"**. Ce label a été obtenu grâce à la qualité de l'engagement de la Ville, du Service des sports et des clubs pour la pratique du sport à large échelle.

Bien que la problématique budgétaire plombe toujours le bon fonctionnement du service, il est à relever que le Service des sports n'a pas baissé les bras et qu'il a fait preuve d'engagement pour relever les défis qui se présentent. Ainsi, nous avons pu réaliser le renouvellement du toboggan de la piscine des Mélèzes avec un crédit réduit d'un tiers et grâce à un apport de fonds privé de CHF 240'000.-, les clubs service et les entreprises de la Ville ayant magnifiquement soutenu ce projet essentiellement destiné à la jeunesse. Un projet de rénovation complète des vestiaires d'été de la piscine à également été voté par le Conseil général et il sera terminé pour le début de la saison 2018.

La 10^{ème} édition de La Trotteuse-Tissot a rencontré un succès qui ne se dément pas et a permis une nouvelle collaboration avec la Ville du Locle. Cette manifestation, qui a dû être menée avec un personnel réduit d'une unité, ne doit son succès que grâce à l'engagement exemplaire de toute l'équipe administrative du service. Il est à relever que les baisses d'effectifs que le service a connues ont un impact sur la santé du personnel, et que faute de dotation suffisante, il faudra rapidement faire des choix dans les prestations délivrées.

Enfin, et après 15 ans au service des sports dont 10 à la tête du service, le chef de service prendra sa retraite à fin janvier 2018 et son remplacement sera assuré par l'actuel responsable des infrastructures.

Personnel

Pour le secteur administratif, la dernière stagiaire MPC est arrivée au bout de son mandat fin août 2017. Au vu de la difficulté à trouver un bon profil dans la dernière classe de maturité restante, l'engagement d'une apprentie de deuxième année a été privilégié. Cette solution qui représente une disponibilité de 60% n'est pas idéale en raison également du suivi plus conséquent de la part du secrétariat. Malgré ces inconvénients, cette expérience est actuellement positive. Le service n'a par contre pas pu engager une stagiaire dévolue aux manifestations (principalement la Trotteuse-Tissot).

Cette année a été difficile pour les collaborateurs du service dans son ensemble, ce qui a conduit à des absences de longue durée (pourcentage doublé par rapport à ces trois dernières années). De plus, la réduction du personnel rend de plus en plus difficile le remplacement de ces absences à l'interne.

Une analyse organisationnelle participative est en cours pour l'année 2018. Une analyse en lien direct avec la mise à la retraite pour fin janvier 2018 du chef de service, de celle du responsable technique machinerie des Mélèzes pour fin septembre 2018, et la fin du mandat de la chargée des manifestations pour le début de l'année 2018.

Infrastructures

Un rapport sur les infrastructures datant de 2009 a donné le rythme des investissements et des réhabilitations jusqu'à ce jour. Les crédits des six premières années ont permis d'investir en moyenne environ CHF 5'000'000.- par année. Suite à la situation difficile de la ville de la Chaux-de-Fonds, ces investissements ont dû être pratiquement tous gelés en 2015.

Un nouveau rapport va être initié afin d'avoir un nouveau plan directeur des investissements.

Commission des sports

La commission des sports s'est réunie à deux reprises en 2017, le 20 avril et le 24 octobre.

Les principaux objets traités le 20 avril ont été :

- Comptes et remarques 2016.
- Rapport de gestion 2016.
- Suivi des travaux et investissements d'importance :
 - Fin des travaux et inauguration du toboggan de la piscine des Mélèzes.
 - Démarrage de la réhabilitation des vestiaires sud de la piscine des Mélèzes.
 - Fin des travaux et inauguration du terrain de street-hockey au centre sportif de la Charrière.

Objets traités le 24 octobre :

- Budget de fonctionnement 2018.
- Investissements 2018 :
 - Armoire frigorifique de la buvette du pavillon des sports.
 - Éclairage du terrain synthétique du collège de la Charrière.
 - Filtre à charbon de la piscine de Numa-Droz.
 - Lampe du bassin et éclairage de secours de la piscine des Arêtes.
 - Bande de protection (ring) de la patinoire intérieure des Mélèzes.
 - Sablage de la piste extérieure de la patinoire des Mélèzes.
 - Deuxième étape de la réhabilitation des vestiaires sud de la piscine des Mélèzes.
- Travaux en cours et manifestations.

Patinoire des Mélèzes

Périodes d'ouverture

Pour des raisons organisationnelles et financières, la patinoire a ouvert 15 jours plus tard, le lundi 31 juillet 2017.

Patinoire, piste intérieure aux associations:

- **Ouverture 2016** du lundi 18 juillet 2016 au dimanche 23 avril 2017.

Patinoire, piste intérieure au public:

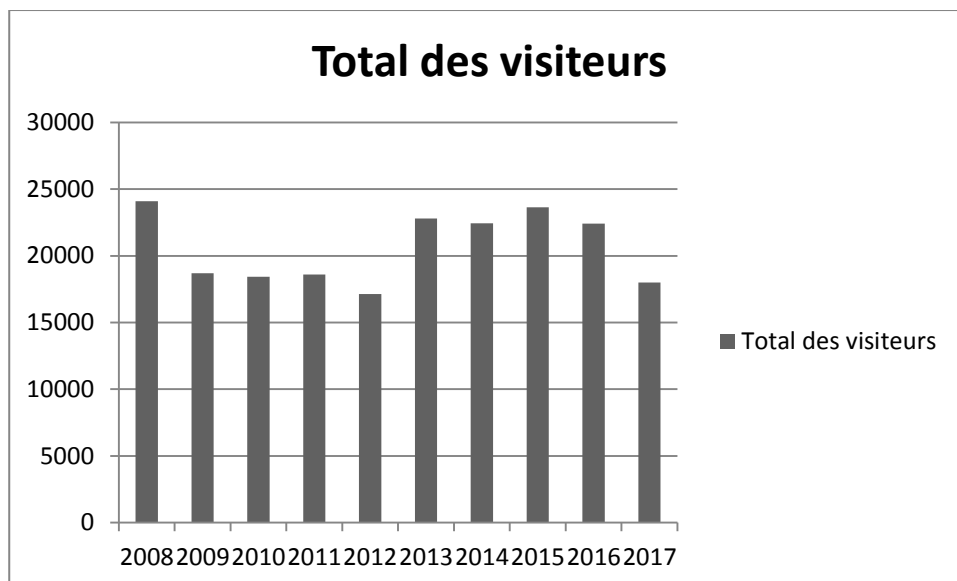
- **Ouverture 2016** du lundi 3 octobre 2016 au dimanche 26 mars 2017.
- **Ouverture 2017** le lundi 2 octobre 2017.

Patinoire, piste extérieure:

- **Ouverture 2016** du lundi 3 octobre 2016 au dimanche 12 mars 2017.
- **Ouverture 2017** le lundi 2 octobre 2017.

Statistiques de fréquentation*

Saison	Public	Écoles	Total
2008/2009	9'306	14'792	24'098
2009/2010	8'581	10'109	18'690
2010/2011	9'553	8'883	18'436
2011/2012	9'102	9'505	18'607
2012/2013	12'507	4'631	17'138
2013/2014	13'932	8'872	22'804
2014			22'443
2015			23'624
2016			22'413
2017			17'998
Moyenne			20'652



Entretien

Avec la diminution des Biens Services et charges d'exploitation, il n'est plus possible d'entretenir correctement le centre sportif des Mélèzes dans son ensemble (la piscine et les patinoires).

Malgré les efforts de la Ville et des clubs utilisateurs afin de maintenir cette infrastructure, il faut se rendre à l'évidence qu'une rénovation lourde va devenir nécessaire dans les années à venir. Une estimation réalisée entre la Ville, un bureau d'ingénieur et un bureau d'architecture a chiffré les travaux à environ CHF 15'000'000.-. Une analyse sur un possible partenariat public/privé sera initiée courant 2108. Il est à souligner que cette année, des parents d'une équipe du mouvement juniors (mini top) ont décidé de rénover leur vestiaire à hauteur d'environ CHF 25'000.-, ceci sans contribution financière de la Ville.

De plus, la SA du Hockey club La Chaux-de-Fonds a de son côté procédé à une modification en profondeur de la zone nord de la patinoire. Projet public/privé (CHF 200'000.- pour le HCC et CHF 48'000.- pour la Ville de La Chaux-de-Fonds) permettant d'avoir une meilleure utilisation de cette zone pour les manifestations, d'augmenter substantiellement le nombre de commodités (toilettes hommes et femmes) et de donner un coup de neuf pour deux blocs WC. Ces deux initiatives montrent le dynamisme des associations utilisatrices de nos patinoires.

La rénovation future des vestiaires sud de la piscine permettra d'initier une réflexion sur une future rénovation du bloc sud des vestiaires de la patinoire.

D'autres investissements restent à réaliser tels que :

- Bande de protection patinoire intérieure (investissement 2018).
- Insolation d'un condenseur d'ammoniac (investissement 2018).
- Sablage de la dalle de la piste extérieure (investissement 2018).
- Projet de couverture de la patinoire extérieure.

Activités et associations

Comme l'année précédente, le lundi 5 novembre était une journée porte ouverte pour la Fête de la glace. Cette dernière était jumelée avec une journée dédiée à la promotion du hockey sur glace (Swiss Hockey Day). La fête fut belle malgré un temps exécrable.

La première équipe de hockey de la ville (HCC) a été éliminée en demi-finale des Play off contre le Hockey Club de Rapperswil. Saison terminée à mi-mars. Le HCC est et reste une des plus belles vitrines sportives, tant pour l'image de la ville de La Chaux-de-Fonds, des Montagnes neuchâteloises que du canton de Neuchâtel dans son ensemble.

Les équipes du mouvement juniors (MOJU) font chaque année de bons résultats avec trois équipes au niveau national (Élites B, Novices élites et Mini top). Le déficit structurel est toujours limite, les heures d'entraînement à disposition ne sont pas suffisantes. La couverture de la patinoire extérieure deviendra nécessaire pour que le mouvement junior puisse évoluer dans les mêmes conditions cadres que les autres clubs de ligue nationale.

Malgré les facilités accordées par les directeurs d'école aux sportifs, un véritable projet sport/étude devient indispensable pour la survie des équipes juniors du HCC au niveau national. En cette fin d'année 2017, une collaboration entre la direction des écoles, des dirigeants du club et le service des sports va permettre des améliorations notables pour l'avenir scolaire et sportif de quelques jeunes hockeyeurs.

La collaboration entre les écoles, le HCC et le club des patineurs permet au projet "*j'apprends à patiner*" de satisfaire autant les associations que les classes d'école. Ces dernières (enseignants et élèves) retrouvent du plaisir à faire du patin lors des leçons organisées conjointement par un délégué à l'éducation physique et aux sports de l'école, et un professeur du club des patineurs.

Le club des patineurs s'est retrouvé dans une situation difficile structurellement et financière suite à la démission subite du président en cours d'année 2016. De ce fait, l'année 2017 a été complexe. Toutefois, grâce à la ténacité de quelques membres restant au club, ce dernier s'est restructuré de la meilleure des manières. Un professeur de niveau international prodigue ses conseils à des patineurs de niveau mondial, ce qui a aussi pour effet de donner une image très positive de la ville.

Les autres clubs ou catégories (Star Chaux-de-Fonds, féminine, vétérans, corporatifs, etc.) ainsi que le nombreux public visitant les patinoires ne sont naturellement pas oubliés et sont des utilisateurs importants.

Une nouvelle activité hivernale a été organisée à la patinoire en 2017 avec l'ouverture de quatre samedis soir au public pour des soirées comprenant une entrée patinoire et une fondue servie au restaurant, le tout pour une somme modique. Au vu des résultats, l'activité sera reconduite pour la prochaine saison.

Piscine des Mélèzes

L'année 2017 a permis :

- La construction d'un nouveau toboggan de trois pistes inauguré le 9 juin 2017.
- De commencer la première étape de la rénovation des vestiaires sud, travaux que l'on espère terminés pour l'ouverture de la piscine le 19 mai 2018.

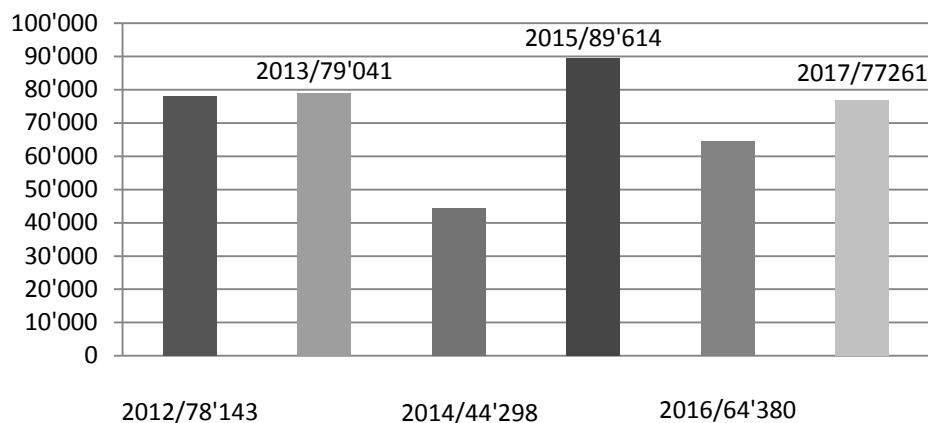
Ces investissements permettront de redonner un peu de lustre à ces installations et continuer de donner envie à la population de venir en nombre à la piscine. Malgré les efforts consentis, le travail ne fait que commencer. Un rapport va être initié en 2018 pour le Conseil général concernant la rénovation complète des bassins, du plongeoir et de la technique de l'eau de la piscine extérieure. Concernant la technique de l'eau, il devient de plus en plus difficile de satisfaire la réglementation du service cantonal de la consommation et des affaires vétérinaire.

La piscine a été ouverte du samedi 20 mai 2017 au dimanche 10 septembre 2017, soit durant 113 jours. Les résultats de la saison se situent au-dessus de la moyenne de ces six dernières saisons. Meilleur début de saison depuis que nous avons une statistique avec les contrôles d'accès. 8'220 visiteurs pour le mois de mai avec 12 jours d'ouverture et près de 30'000 pour le mois de juin. Malheureusement, le mois de juillet n'est pas venu confirmer ce beau début de saison. La meilleure affluence de la saison était le dimanche 11 juin avec 3412 visiteurs. 4 journées à plus de 2'000 visiteurs et 28 à plus de 1'000 visiteurs.

Fréquentation et recettes financières des six dernières années (depuis l'introduction des contrôles d'accès) :

Année	Nombre de visiteurs	Nombre billets, abonnements vendus	Recettes CHF
2012	78'143	36'188	244'118.-
2013	79'041	31'571	194'710.-
2014	44'298	21'048	151'778.-
2015	89'614	39'335	236'542.-
2016	64'380	29'403	205'246.-
2017	77'261	30'663	241'956.-
Moyenne	72'123	31'368	212'392.-

Visiteurs 2012_2017



Le nouveau toboggan a permis de donner du plaisir à toutes les catégories de visiteurs. En effet, après l'ouverture à la mi-juin du toboggan, c'était un réel plaisir de voir les écoles, les adolescents et les familles se mettre côte à côte pour faire une descente. L'ambulance a dû intervenir une seule fois, pour le sauvetage de deux jeunes enfants de moins de 8 ans. Nous félicitons ici toute la chaîne d'intervention qui a permis d'éviter une noyade. La société change, elle se déresponsabilise, elle s'appuie de plus en plus sur les institutions et les administrations publiques. Ces faits interpellent et demandent un plus grand professionnalisme autour des bassins des piscines de la ville de La Chaux-de-Fonds. Une démarche interne de formation se met en place pour la saison 2018 avec des entraînements durant toute la saison pour une partie des futurs garde-bains auxiliaires. Tout cela a un coût (rémunération des formations) mais s'avère indispensable pour les années à venir.

Pour une sécurité accrue, un quatrième garde-bain fixe serait nécessaire. Ces derniers sont les seuls à maîtriser parfaitement l'organisation de la surveillance. Les gardes-bains auxiliaires sont en général des étudiants, souvent très jeunes, et ces derniers se doivent d'être accompagnés par des gardes-bains fixes de plus en plus professionnels.

Les agents techniques de la piscine/patinoire ne peuvent plus être suffisamment présents pour seconder les garde-bains. En effet, lors des journées sensibles, les agents techniques se focalisent sur l'entretien des pelouses et des sanitaires.

Le triathlon a à nouveau connu un franc succès pour sa 10^{ème} édition le 27 août.

Une autre manifestation d'importance a eu lieu dans l'enceinte de la piscine. Le Steven's diving day prend une belle envergure. La 3^{ème} édition issue de l'initiative d'une jeune équipe très motivée pour lutter contre le cancer a eu lieu le 13 août.

Piscine des Arêtes

La piscine a été ouverte durant 318 jours en 2017 (314 en 2015 et 310 en 2016). La reconduction d'une fermeture de l'infrastructure pour une durée de 5 semaines pendant les vacances scolaires estivales est maintenant bien comprise. De plus, l'établissement a dû procéder à une fermeture anticipée de quatre jours. En effet, l'eau des bassins est passée de la transparence à une eau toute noire. L'eau noire provenait du filtre à charbon arrivant en fin de vie trois ans avant la normale.

Un nouveau concept d'entretien des espaces verts a été initié en 2017 autour du site des Arêtes. L'élagage des arbustes autour du bâtiment a mis en évidence une grande dégradation de la structure extérieure du bâtiment.

Les investissements dans cette structure doivent naturellement continuer vu le gel du projet du centre aquatique des Mélèzes. Ceci autant pour le très dynamique Club de natation de la ville, avec à la clé plusieurs meetings dans l'année, que pour les écoles supérieures et spéciales et naturellement pour la population chaux-de-fonnière.

L'enveloppe du bâtiment demande une attention particulière. En effet après plus de 35 ans de vie, la toiture et quelques murs extérieurs mériteraient un assainissement important.

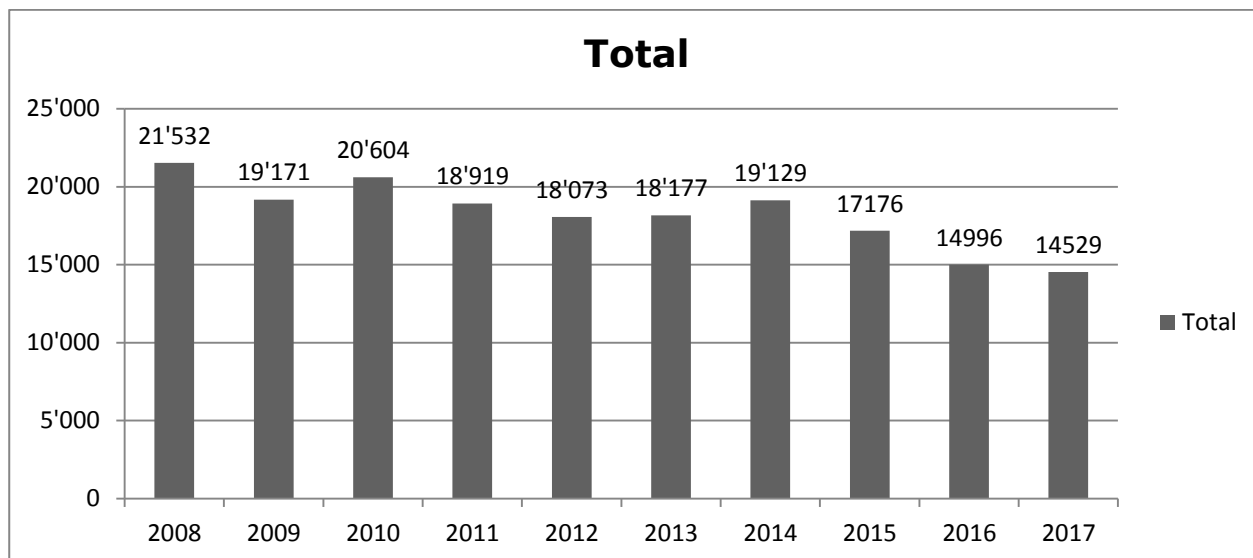
Ci-dessous les futurs investissements à réaliser :

- Lampes des bassins (investissement 2018).
- Éclairage de sécurité du sous-sol (investissement 2018).
- Tous les joints de carrelage du grand bassin et des plages.
- Ventilation: dernière armoire électrique à changer pour la gestion de la ventilation du site (vestiaires inférieurs sud-est) pour CHF10'000.-.

- Bâtiment : être attentif à la dégradation de la structure extérieure du bâtiment. Maçonnerie comme la toiture en Sarnafil qui est en fin de vie.

Le décompte ci-dessous ne concerne que le nombre de billets + abonnements vendus.

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Total	21'532	19'171	20'604	18'919	18'073	18'177	19'129	17176	14996	14529

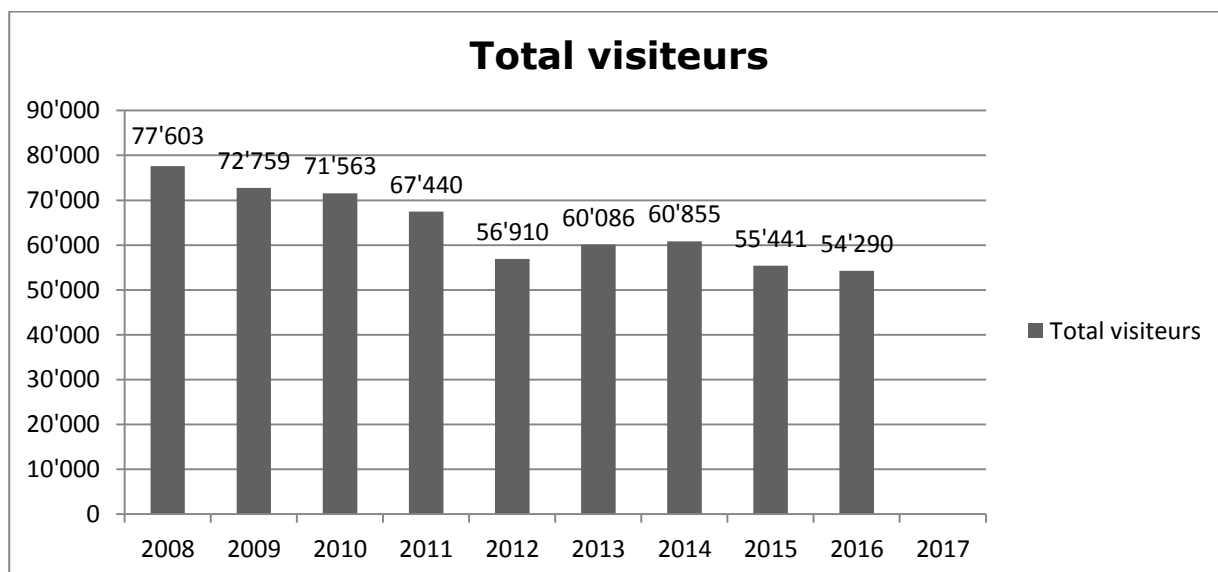


Moyenne : 19'230

Le décompte du nombre de visiteurs par les tourniquets du nouveau contrôle d'accès donne des chiffres beaucoup plus fiables. Les chiffres d'avant 2012 sont à prendre avec une certaine pondération puisqu'ils n'étaient pas contrôlés de manière systématique.

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Total	77'603	72'759	71'563	67'440	56'910	60'086	60'855	55'441	54'290	51541

Moyenne : 62'849



Salle d'escrime

La salle continue d'être entretenue annuellement en collaboration entre le club et le service des sports.

Bassin Numa-Droz

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nb total d'entrées	32'124	32'878	35'894	35'013	35'515	32'960	32'990	35'989	35'622	34'125
Jours d'ouverture	210	210	223	232	232	212	215	225	238	221

Moyenne : 34'311

Cette piscine a donné passablement de difficultés dans sa gestion quotidienne au responsable des piscines de la ville. Malgré un investissement important de la part du service, les heures de présence dans le bâtiment ne sont pas suffisantes.

Le bassin a été vidangé en avril et pendant les vacances de fin d'année. La révision technique du fond mobile a été faite durant les vacances d'avril.

Cette infrastructure est toujours appréciée par les écoles et certaines sociétés de la ville. Elle mérite toute notre attention dans les années futures.

Suite à l'expérience du problème des légionnelles, le service des sports continue d'effectuer des autocontrôles bactériologiques tout au long de l'année. Ceci permet de contrôler, d'anticiper et d'être réactif en cas de problèmes sanitaires dans toute l'installation et surtout de se mettre en conformité avec le SCAV (Service de la consommation et des affaires vétérinaires).

Ci-dessous les futurs investissements à réaliser :

- Filtre à charbon (investissement 2018).

Halles de sport

Comme toutes les années, un soin particulier est pris pour contrôler les halles et pour le renouvellement du matériel en concertation avec les responsables des différents cycles scolaires. Pour rappel, la Ville a à sa disposition 23 halles de sports : une halle triple (Pavillon), deux halles doubles (Crêtets et Volta), douze salles simples et quatre petites salles.

Le budget de fonctionnement ne permet pas d'assumer la totalité du renouvellement du matériel scolaire. Les choix sont parfois difficiles malgré l'excellente collaboration entre le service des sports et les délégués à l'éducation physique des trois cycles scolaires.

Nous rappelons que suite aux différentes analyses réalisées (population, écoles, associations), le constat du manque d'une seconde salle triple est toujours criant. De plus, l'évolution de plusieurs sports nécessitant une surface plus grande est en constante augmentation. La construction d'une nouvelle halle triple permettant de satisfaire toutes ces nouvelles demandes scolaires et associatives devrait être envisagée ces prochaines années.

Le mur d'escalade de la Halle Volta a permis à 1'102 grimpeurs de profiter de cette installation. Il est difficile de mesurer la fréquentation exacte de cette installation, car le système de contrôle d'accès ne comptabilise pas les écoles et les associations.

Année	2014	2015	2016	2017
Nb d'entrées	1039	881	1190	1102

Pavillon des sports

Cette infrastructure est toujours plus appréciée. Les sports devant utiliser une salle triple deviennent légion (unihockey, handball, basketball, futsal). Rien que pour ces quatre sociétés, il est de plus en plus difficile de satisfaire toutes leurs demandes. Beaucoup de frustration est ressentie lorsque des refus s'avèrent nécessaires, d'autant plus que cette salle est la seule permettant des manifestations sportives diverses (tournois de football en salle, championnat suisse de badminton, de judo, d'escrime et autres arts martiaux).

Centre sportif de la Charrière

Une rénovation lourde des tribunes s'avérera nécessaire dans les 4 à 5 prochaines années. Une étude pour le remplacement de la vieille tribune Abegglen est envisagée en 2018. Pour ce faire, une analyse globale des besoins de toutes les associations utilisatrices permettrait de ne réaliser qu'un seul bloc, avec vestiaires, sanitaires et pour l'accueil de toutes les associations du lieu (Football, Street-hockey, Dirt, autres).

Le nouveau terrain de street-hockey est terminé et a été inauguré le samedi 21 octobre avec des représentants politiques des villes du Locle et La Chaux-de-Fonds. Remerciements appuyés pour la ville du Locle qui a offert une subvention de plus de CHF 30'000.-.

Un nouvel aménagement pour la piste de Dirt (inaugurée en juin 2016 au sud du centre sportif) a été réalisé cette année par l'association. Il s'agit d'un coussin gonflable de réception.

Terrains de sport

Le football reste, et de loin, le sport le plus pratiqué en ville. La ville compte 7 clubs, 62 équipes et en moyenne chacune fait 2,5 entraînements par semaine. Ce qui fait environ 3'100 pratiquants du lundi au vendredi sans compter les matchs. Les trois terrains synthétiques construits entre 2008 et 2011 permettent à un plus grand nombre de pratiquer ce sport et ceci sur une plus grande durée. Ces terrains permettent aussi au citoyen lambda et aux écoliers de profiter de ces espaces, et ce par "presque" tous les temps. Afin d'avoir un terrain dans les quartiers sud et nord de la ville, il est important de ne pas abandonner le projet d'un terrain synthétique aux Foulets, idéalement placé à proximité du collège du même nom.

Pour les autres terrains, l'analyse continue et plusieurs installations ne sont plus conformes aux nouvelles règles en vigueur de l'Association neuchâteloise de football.

- Plus possible de faire des matches sur les terrains A et B du centre sportif de la Charrière avec des projecteurs inadaptés.
- Nouvelle annexe (abri, buvette) en est des bâtiments du Patinage pour le club résident (en cours d'analyse avec le service d'urbanisme, le SDS et le club).

Piste d'athlétisme

Ces installations sont toujours très utilisées par les élèves des écoles durant les belles journées et par les habitants de la région. Trois soirs par semaine, elles sont dédiées à l'entraînement du SEP Olympic. Comme chaque année, le meeting international d'athlétisme Résisprint est une belle vitrine pour la ville de La Chaux-de-Fonds.

Malheureusement, ce stade vieillit mal, autant pour les tribunes que pour ses alentours. Malgré des travaux ponctuels de sécurité et de maçonnerie, les installations se dégradent rapidement. Même si pour l'heure la sécurité n'est pas engagée lors de son utilisation, l'image de la ville en est quelque peu écornée.

Zurich parcours vita

Le parcours Vita est toujours très fréquenté et apprécié par la population chaux-de-fonnière. L'entretien de cette piste se fait conjointement entre le service des sports et le service des espaces publics que nous profitons de remercier dans ledit rapport. L'inspection a été faite dans le courant de l'année 2017 avec les responsables de divers services de la ville et la société d'assurance partenaire de cette installation. Le projet de la future H20 demandera une réflexion globale quant à un éventuel déplacement de toute la partie sud de la piste.

Pistes de ski de fond

La saison 2016/2017 a commencé très tôt, du 7 novembre jusqu'au 17 novembre 2016. Malheureusement, un redoux nous a accompagnés jusqu'au 6 janvier 2017, date où les pistes ont à nouveau été mises à disposition des skieurs.

Il n'y aura plus d'abri à disposition pour nos deux traceuses de ski de fond à la fin de cet hiver, ceci suite à l'achat de la ferme des Arêtes au nord de la piscine par un privé qui va récupérer la grange qui fait office de lieu de stockage des traceuses. Une solution pérenne est à l'étude.

	Jours d'ouverture		
	Arêtes	Foulets	Pouillerel
2008/2009	80	98	118
2009/2010	49	41	87
2010/2011	24	13	74
2011/2012	72	69	95
2012/2013	55	70	122
2013/2014	22	31	100
2014/2015	62	68	91
2015/2016	42	41	87
2016/2017	20	22	77
Moyenne	47	50	95

Pistes de bicross, Skateboard, Skatepark et autres

Après la réfection de la piste de bicross, une proposition du club pour le remplacement du container actuel (en fin de vie) par une nouvelle construction légère est parvenue au service des sports.

Plusieurs problèmes liés au skatepark des Abattoirs ne sont pas résolus : état du bâtiment, vitrage, sanitaires défectueux, cohabitation avec les nouveaux résidents des Abattoirs et le manque de responsable adulte de l'association.

Pour toutes ces installations sportives, un nouvel état des lieux, lié avec un plan directeur serait une bonne chose pour les deux nouvelles législatures à venir.

Grand succès pour le fitness extérieur du Paddock. Une réflexion pour des éléments de parcours en ville est en cours par un délégué à l'éducation physique et le service des sports.

Principales manifestations sportives en 2017

En gras, les manifestations organisées avec un appui important du service des sports.

En italique, les manifestations organisées avec une aide du service des sports.

1 ^{er} mars	Marche du 1 ^{er} mars
12 mars	Chronopouille (ski de fond), annulée par manque de neige
24-25-26 mars	Championnat suisse de Ju-Jitsu & Kata (Pavillon des sports)
31 mars, 1-2 avril	Tournoi international Minis (Patinoire)
1-2 avril	Championnat Suisse jeunesse de tennis de table (Pavillon des sports)
7-8-9 avril	Tournoi populaire de hockey sur glace (Patinoire)
23 avril	Slalom automobile sur glace (Patinoire)
26 avril	Match international de hockey sur glace Suisse-Danemark (Patinoire)
29 avril	Gala de patinage (Patinoire)
7 mai	Duel intercommunal La Suisse Bouge (Maladière, Neuchâtel)
17 mai	BCN Tour, course à pied (Centre sportif de la Charrière)
20 mai	La Mini-Trotteuse (course à pied pour enfants)
02 juin	Course de côte cycliste Biaufond-La Chaux-de-Fonds
17 juin	Course à pied le long de la rivière du Doubs
24-25 juin	Championnat Suisse de Karaté (Pavillon des sports)
2 juillet	<i>Résisprint, Meeting international d'athlétisme (Centre sportif de la Charrière)</i>
27 août	10^{ème} Triathlon La Chaux-de-Fonds (Piscine des Mélézes)
16 septembre	Match international de rugby Suisse-Sélection Portugaise (Centre sportif de la Charrière)
17 septembre	Tournoi de rugby romand pour juniors (Centre sportif de la Charrière)
23-24 septembre	Tournoi national de karaté (Pavillon des sports)
15 octobre	Course automobile régionale (Le Bas-Monsieur)
21 octobre	Meeting de boxe (Halles Volta)
28 octobre	Marchethon, 20 ^{ème} édition (Centre sportif de la Charrière)
28-29 octobre	Meeting international de natation (Piscine des Arêtes)
5 novembre	<i>Fête de la glace et Swiss Hockey Days (Patinoires)</i>
25-26 novembre	Gala arts martiaux (Halles Volta)
2-3 décembre	Tournoi escrime de la Rapière (Pavillon des sports)
9 décembre	10^{ème} Trotteuse-Tissot, corrida de Noël
27 au 29 décembre	Tournois Bambinis et Piccolos (Patinoire)

La Trotteuse-Tissot

La course La Trotteuse-Tissot a fêté ses 10 ans cette année. Pour cet anniversaire, un parcours spécial de 15km reliant LeLocle à La Chaux-de-Fonds a été organisé. Le départ a eu lieu devant l'entreprise Tissot, partenaire titre de la course depuis le début. La collaboration avec la Ville du Locle a été excellente.

Le nombre d'inscriptions et de participants a été battu, malgré les mètres de neige tombés le jour et la nuit précédant la course. Ce sont près de 3500 participants qui ont participé aux diverses courses en 2017 et depuis les 800 participants de la première édition, le nombre de participants n'a cessé de croître d'année en année. La notoriété de cet événement dépasse désormais les frontières cantonale et nationale et nous avons vu la participation de coureurs de 5 pays et de 14 cantons.

L'organisation de cette manifestation représente un travail conséquent pour le personnel administratif du service (3 personnes, 1.6 EPT). Il est aidé par un comité d'organisation formé de représentants des services communaux, de membres du Cross-Club ainsi que de personnes externes. Cette année, plus de 200 bénévoles ont travaillé lors de la manifestation.

Suite au départ au terme de cette édition de la co-présidente, ainsi que de plusieurs membres du comité, un renouvellement sera nécessaire pour assurer la pérennité de cette manifestation qui est très appréciée et importante pour le rayonnement et l'image de la Ville. L'autre co-président, le chef du service, bien qu'à la retraite, assurera la transition pendant deux ans avec la nouvelle équipe.

Sociétés sportives

Le jeudi 9 février, les sportifs ayant obtenu une médaille lors de rencontres sportives nationales ou internationales en 2017 ont été reçus à la loge VIP de la patinoire pour une petite cérémonie et un apéritif.

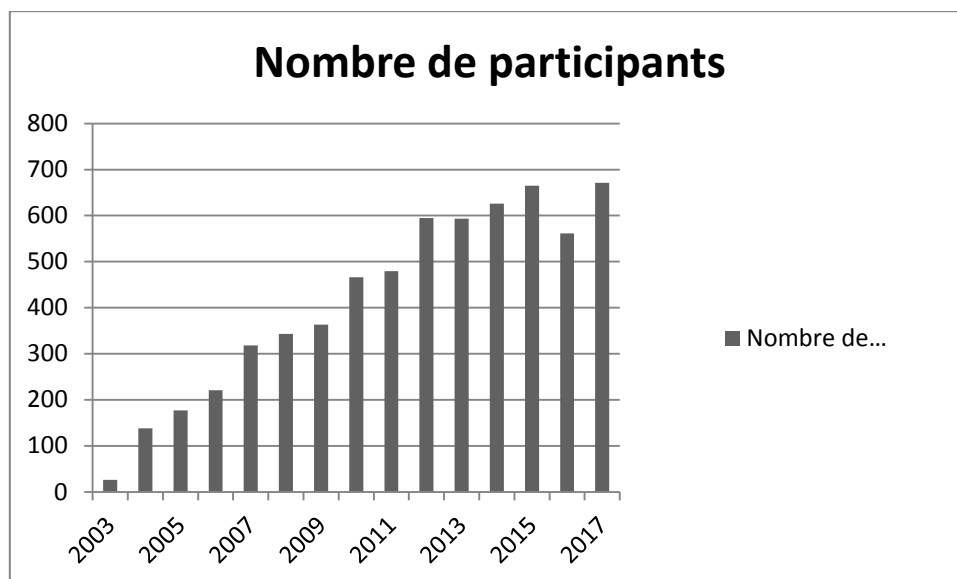
La Ville compte 128 sociétés annoncées auprès du service des sports.

La 36^{ème} réunion entre les sociétés sportives et la direction du service des sports aura lieu le 15 février 2018 au MIH et sera pour la première fois réunie avec la cérémonie des sportifs méritants 2017.

Midi Tonus – Promotion du sport

L'action Midi Tonus est organisée à La Chaux-de-Fonds depuis 2004 et reste très appréciée.

	2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017	
Nb part.	318		343		363		466		479		595		595		626		665		561		671	
Nb sessions	2		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2	
Nb cours	10	9	9	11	12	15	16	16	16	17	19	21	23	21	23	26	23	28	25	22	23	29
Nb cours annulés	1	-	1	-	-	-	-	1	2	-	-	-	2	3	1	1	4	1	5	4	3	1



Les 2 parcours de fitness urbain sont toujours accessibles via l'application pour smartphone *Sport City Tour*.

SERVICE DE SANTÉ ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ

Situation RH

Après la démission du chef du Service de la jeunesse, le Conseil communal a désigné le chef du Service de santé et promotion de la santé comme chef du Service de la jeunesse ad intérim en attendant la nomination d'un nouveau chef du Service de la jeunesse. Durant la période intérimaire, qui a duré 4 mois, des synergies ont été initiées entre certains secteurs regroupant les deux services. Elles se poursuivront avec le nouveau chef du Service de la jeunesse.

Après la démission de l'adjointe au chef du Service de santé et promotion de la santé (0,8 EPT), ce poste n'a pas été repourvu. Des prestations ont été supprimées et des responsabilités ont été attribuées à deux collaboratrices. Une infirmière scolaire a été nommée responsable du Centre de santé scolaire et une collaboratrice administrative a été nommée assistante administrative. Le médecin scolaire, Chef du service, a aussi repris des tâches administratives qui étaient attribuées à son adjointe. Cette réorganisation a permis au Centre de santé scolaire d'accomplir malgré cela les tâches obligatoires de l'Arrêté cantonal de santé scolaire, avec un effectif réduit.

Action J'aime le soleil et je me protège

Pour la quatrième année consécutive, la campagne de sensibilisation aux dangers du soleil a eu lieu sur deux sites. En avril, dans les locaux du Centre de santé scolaire avec la participation de deux médecins dermatologues pratiquant en ville. Plus de 80 citoyens ont été consultés. Deux mélanomes ont été dépistés. En août, une deuxième vague de dépistage a eu lieu à la piscine des Mélézes avec la présence d'un médecin dermatologue pratiquant en ville. Plus de 120 citoyens ont été consultés. Deux mélanomes ont été dépistés et deux situations douteuses. Pour rappel, les médecins dermatologues qui participent à cette action, le font bénévolement.

Action avec le groupe Santé et sécurité au travail

Le Conseil communal a donné son accord pour une campagne vaccinale au profit du personnel communal à risque, notamment les secteurs voirie et vert, contre l'hépatite B, l'encéphalite à tiques et le tétanos. Le groupe santé et sécurité au travail a approché le SSPS pour mettre en place une campagne de vaccination pour l'ensemble du personnel. La campagne a débuté par une information donnée au personnel concerné à travers trois séances d'information. La récolte des carnets de vaccination et des coupons-réponse a été faite par le Centre de santé scolaire. 185 personnes ont été vaccinées en tenant compte de leur état vaccinal. Les deux premières doses ont été injectées durant cet automne et la troisième dose est prévue en avril. La campagne s'est déroulée dans de bonnes conditions, elle a eu du succès et il n'y a pas eu de problème particulier. Enfin, le vaccin contre le tétanos n'a pas pu être obtenu à cause d'une rupture de stock au niveau national.

Centre d'orthophonie

Etat du personnel

Suite au départ d'une orthophoniste à la retraite le 30.9.17, une nouvelle personne a été engagée au 1.11.2017.

Perfectionnement cantonal, formation permanente et supervision

Dans le cadre des colloques mensuels de centre, nous avons eu plusieurs interventions animées par des invités externes:

- Analyse fonctionnelle des comportements, Dr Philippe Compagnon, pédiatre.
- Présentation du test et de la formation Evoludys par une collègue
- Les troubles neuro-visuels, présentation par Mme Anouchka Lehmann, orthoptiste.
- Visite d'Alfaset.
- Présentation de Solidarité femmes par Mme Acquillon.
- Présentation du bilan neuropsychologique par Mme Juliette Weber neuropsychologue.
- Présentation de la méthode Mélodys par une collègue
- Colloque général du SSPS consacré à l'accueil des Migrants mineurs non-accompagnés.

Les autres colloques en petits groupes sont consacrés aux réflexions internes (gestion des listes d'attente, analyses de tests et de pratiques, interventions bi-annuelles avec le CNPea).

Le perfectionnement cantonal s'est déroulé au mois d'août. Il a été organisé par le centre d'orthophonie du Locle et a été animé par Mme Duc-Marwood, médecin spécialisé en psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent, thérapeute de famille, sur le thème "contes et langage".

Toutes les orthophonistes de l'équipe ont continué à se former dans des domaines différents et variés (dyscalculie, jeu symbolique, systémique, intervention dans la petite enfance, intervention grâce à la musique...).

Les orthophonistes effectuent régulièrement des supervisions avec d'autres professionnels (psychologues par exemple) sur des cas pratiques, démarche indispensable au suivi des traitements. Elles participent également régulièrement à des interventions, c'est-à-dire à des échanges avec des collègues autour des dossiers en cours.

Gestion interne

Nous continuons de réfléchir régulièrement sur ce qui avait déjà été mentionné en termes de listes d'attente dans le rapport de gestion 2016. Nous avons également continué à appliquer une politique plus sévère en cas d'absences non-excuses (facturation plus systématique des séances et mises en suspens des traitements). Cette politique plus stricte semble commencer à porter ses fruits, les parents excusent plus souvent leurs enfants.

A la fin de l'année 2017, les listes d'attente sont assez courtes, les bilans peuvent être effectués dans un délai maximum de 2 mois et les nouveaux traitements peuvent débuter également dans un délai de 2 mois maximum après l'acceptation de financement par l'OES.

Université

Nous accueillons une stagiaire à temps partiel depuis le mois de septembre 2017 et nous avons également reçu une stagiaire de courte durée (5 semaines) au printemps 2017.

Suite aux nouvelles demandes de l'Université en matière d'accueil de stagiaires, nous avons décidé de maintenir le système instauré il y a deux ans. Nous ne recevons plus qu'une stagiaire à mi-temps pour des raisons d'organisation et de qualité de suivi du stage.

Collaboration avec l'école

Depuis plusieurs années, les responsables du centre d'orthophonie participent à un colloque avec les services socio-éducatifs et certains membres de la direction. Cette rencontre permet d'échanger sur nos collaborations et de mettre en place des procédures claires pour répondre aux besoins des partenaires concernés. Cette année, nous avons revu le dossier des mesures d'adaptation pour enfants à besoins particuliers (BEP).

Groupes de travail et collaborations externes

Les responsables ont participé aux séances du Colloque des responsables de l'orthophonie (CRO) avec l'Office de l'enseignement spécialisé (OES). Elles participent également à des rencontres régulières avec une collaboratrice scientifique de l'OES afin d'harmoniser les pratiques entre l'OES et les centres communaux.

Suite à la dénonciation de la convention tarifaire par l'Etat en 2016, nous avons participé à plusieurs séances, soit avec l'OES, soit avec les conseillers communaux des trois villes responsables des centres.

Les discussions ont finalement abouti à une nouvelle convention valable jusqu'au 31 décembre 2020, moins favorable sur le plan financier. En effet, si le tarif horaire des prestations aux patients n'a pas été touché, la subvention accordée pour la gestion et le contrôle des prestations a été fortement diminuée, passant d'environ CHF 170'000.- à CHF 40'000.-.

En fin d'année, nous avons pris contact avec les pédiatres des Montagnes afin de leur proposer des échanges autour du développement de l'enfant, que ce soit sur le plan langagier, éducatif ou relationnel.

Ce projet a été initié suite à l'analyse des signalements de jeunes enfants chez nous. En effet, nous identifions assez fréquemment des facteurs de risque (manque de stimulation parentale, parents démunis quant à l'éducation en générale, situation socio-économique, etc.) susceptibles d'aggraver les problèmes langagiers. Une réflexion commune avec les médecins pourrait peut-être permettre de dégager des pistes en matière de prévention primaire.

Population suivie

A titre d'information, voici quelques chiffres reflétant la situation en août 2017. Pour rappel, les statistiques se font les années scolaires :

Cas en traitement	285
Cas terminés	162
Cas en attente de traitement	47
Cas suspens et bilans en cours	113

Sur l'année scolaire 2016-2017, nous avons reçu 222 signalements. Une partie d'entre eux n'a pas débouché sur un examen, soit parce que les familles ont renoncé, soit parce que les demandes ont été réorientées ailleurs. Au final 202 examens (rattrapage de signalements faits en fin d'année scolaire précédente et nouveaux signalements) ont été menés à bien, dont 157 ont été suivis d'une proposition de traitement orthophonique.

En août 2017, il y avait 60 cas en liste d'attente de bilans. Les nouveaux cas (47) ont pu être pris en traitement entre août et septembre.

Comme évoqué plus haut, les délais pour les bilans et les traitements sont devenus plus raisonnables en début d'année scolaire. Nous allons rester attentives pour la suite, sachant que de nombreux signalements sont souvent faits autour de la fin du 1^{er} semestre scolaire, début février.

Enjeux thérapeutiques

Certains dossiers évoqués les autres années sont toujours d'actualité :

- La collaboration entre le personnel soignant du CNPea et celui du centre d'orthophonie s'est poursuivie, le but restant d'échanger sur la prise en charge des enfants présentant des troubles du spectre autistique et des enfants qui présentent de graves retards d'apparition du langage.
- La mise en œuvre des mesures BEP (Besoins éducatifs particuliers) reste complexe, elle implique souvent l'organisation de réseaux réunissant les intervenants concernés (orthophoniste, SSE, enseignants, directeurs de cycle, parents, autres thérapeutes éventuels). Avec l'expérience, les démarches à entreprendre se clarifient quelque peu, mais il reste encore des zones floues et des difficultés à définir quelles sont les mesures les plus appropriées à l'enfant tout en respectant les aspects pédagogiques généraux.
- Un petit groupe d'orthophonistes a rencontré le responsable des mesures API (Aide pédagogique par l'informatique) et a élaboré des lignes directrices pour l'utilisation de certains outils spécifiques (apprentissage du vocabulaire dans les langues étrangères, utilisation de certains outils comme le scanner et la reconnaissance vocale).

Nous continuons à recevoir des signalements pour des problématiques mixtes où le langage n'est pas forcément la plainte principale, où il y a, par exemple, des composantes globales (déficit d'attention, problèmes de comportement, décrochage scolaire, parcours migratoire complexe, familles vulnérables, etc.). Comme déjà évoqué les autres années, nous ne pouvons pas toujours répondre à ce type de demandes et essayons de réorienter les familles dans d'autres services.

Dans certains cas, nous avons des contacts préalables avec les services socio-éducatifs ou les médecins pour faire une analyse de la pertinence du signalement chez nous.

Centre de santé sexuelle – Planning familial

L'équipe du planning est composée comme suit :

1 conseillère en santé sexuelle, responsable, à	70 %
1 conseillère en santé sexuelle à	40 %
1 conseillère en santé sexuelle à	40 %

Cette année, une conseillère en santé sexuelle, qui a travaillé depuis 2006 dans notre centre, a décidé de réorienter sa carrière. Elle a quitté notre centre fin septembre.

Dès début octobre, nous avons engagé à 40% une nouvelle collègue qui suit actuellement la formation de spécialiste en santé sexuelle.

L'équipe médicale se compose du :

Service de gynécologie-obstétrique de l'HNE, site de La Chaux-de-Fonds, policlinique de gynécologie-obstétrique de l'HNE, site de la Chaux-de-Fonds, référent tests IST infectiologue HNE.

Nos activités sont toutes liées à l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive, elles se répartissent en 3 secteurs :

- Les consultations au centre
- Les activités dans le service de gynécologie et obstétrique de l'hôpital
- Les animations de groupes et activités diverses (au centre ou à l'extérieur)

Activités au centre

	2017	2016	2015
Total des consultations	1143	1138	935
dont : Nouveaux dossiers	383	439	334
Vaccinations contre le HPV	67	48	36
Nombre d'appels téléphoniques	1263	1283	1199
Nombre de réponses aux questions du site ciao.ch	16	28	
Les principaux motifs de consultations			
Consultations gynécologiques (contraception, examen)	331	319	396
Dépistage des infections sexuellement transmissibles	232	271	110
Contraception d'urgence	210	225	153
Test de grossesse	188	194	199
Grossesse (suivi psycho-social, ambivalence, interruption)	66	52	49
Age et nationalité			
Nb de consultant·e·s de moins de 20 ans	603	563	488
Nb de consultant·e·s de plus de 20 ans	473	527	411
Nationalité suisse	718	730	593
Nationalité étrangère	358	358	306

Activités à l'hôpital

Entretien de conseil auprès des femmes ou des couples venant d'avoir un enfant au sujet de la contraception pendant l'allaitement, de la reprise des relations sexuelles, du baby-blues.

Entretien de conseil auprès des femmes ou des couples venant à l'hôpital pour une interruption de grossesse, au sujet de la contraception, afin de prévenir les grossesses non désirées, soutien et accompagnement.

	2017	2016	2015
Total des consultations à l'hôpital	538	519	465
Accouchées	417	407	365
Interruption de grossesse	121	112	100
Age des femmes ayant fait une interruption de grossesse			
Plus de 20 ans	104	101	89
Moins de 20 ans	17	11	11

Animations de groupes et activités diverses (au centre ou à l'extérieur)

Dans le terme de "journées santé" ou "atelier santé", nous englobons diverses formes d'animation auprès d'élèves qui ont toutes pour but l'information, l'éducation et la prévention liée à la santé sexuelle.

- Animation en collaboration avec les infirmières du centre de santé scolaire, durant 11 demi-journées d'un atelier santé sexuelle pour toutes les filles de 10ème de l'école obligatoire de La Chaux-de-Fonds et des Ponts-de-Martel, soit 218 élèves.
- Animation de 7 ateliers pour 55 élèves de 11ème de l'école obligatoire du Locle.
- Animation de 2 ateliers pour 28 élèves de l'ESTER lors de leurs journées santé.
- Animation d'un atelier pour 12 élèves du Lycée Blaise-Cendrars lors de leur journée santé.
- Animation au centre d'un atelier pour 8 élèves de l'unité de formation du Céras.
- Animation au centre d'un atelier pour 14 d'élèves du Céras
- Animation de 3 ateliers à Récif pour les femmes étrangères fréquentant le cours de français.
- Animation de 2 ateliers santé auprès de femmes requérantes d'asile, vivant dans le centre d'accueil de La Chaux-de-Fonds.
- Accompagnement de la collaboratrice sociale de Médecins du Monde lors de 3 visites dans les salons de massage de la Chaux-de-Fonds et du Locle. Projet P.A.S.S (Prévention et Accès aux Soins pour les travailleuses du Sexe) mis sur pied par Médecins du Monde.
- Participation au projet "Appel d'air" de Pro Juventute pour la prévention du suicide chez les jeunes, notamment par la présence à un stand d'information devant la gare de La Chaux-de-Fonds.
- Participation à plusieurs groupes de travail afin de préparer nos interventions scolaires.
- Participation à un groupe de travail initié par la santé publique pour l'élaboration d'un programme cantonal de coordination "santé sexuelle".
- Rédaction d'un article sur l'évolution de notre centre qui a paru dans le journal de la société neuchâteloise des médecins (SNM).
- Poursuite de la vaccination contre le HPV (prévention du cancer du col de l'utérus) chez les jeunes filles de 11 à 16 ans. Depuis 2016, le canton de Neuchâtel donne la possibilité de vacciner les garçons dans le cadre du programme cantonal. L'objectif est de protéger encore d'avantage les filles. La Commission fédérale pour les vaccinations recommande la vaccination contre le HPV des garçons comme une vaccination complémentaire, car le risque chez les garçons de développer un cancer après une infection par le virus HPV est beaucoup plus faible que chez les filles. Dès lors, les garçons de 11 à 14 ans sont intégrés au programme cantonal de vaccination contre le HPV.
- Participation à une présentation sur les mutilations génitales féminines (MGF) pour les pédiatres.
- Participation aux 4 séminaires de formation continue organisés par l'association suisse des conseillères en santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'à d'autres formations complémentaires, colloques, conférences.
- Participation aux supervisions d'équipe.
- Participation à l'assemblée générale de notre association professionnelle, ainsi qu'à divers groupes de travail.

Nous avons rencontré diverses personnes

- Un journaliste de l'Impartial a fait paraître un article sur l'évolution de notre centre.
- Les médecins cadres de gynéco-obstétrique ainsi que les nouveaux médecins assistants du service de gynéco-obstétrique de HNE.
- Le médecin directeur du laboratoire avec lequel nous travaillons.
- Les conseillères du centre de santé sexuelle-planning familial de Neuchâtel pour diverses collaborations, colloques et supervisions.
- Nous avons eu la visite de plusieurs délégués médicaux.
- Plusieurs rencontres avec les personnes avec qui nous collaborons activement sur divers projets (collaborateurs sociaux des centres d'accueil, Cosm, MDM, GSN, css-pf de Ne, infirmières scolaires, médecins scolaires, etc.)

Centre de santé scolaire

Dépistages, visites médicales et vaccinations

Le groupe de santé scolaire composé des trois directeurs de secteur, de la responsable du Centre de santé scolaire et du médecin scolaire s'est retrouvé à trois reprises pour échanger autour des questions de santé scolaire des élèves du cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds. Le Centre de santé scolaire applique l'Arrêté cantonal de santé scolaire et met en place toutes les prestations auprès de tous les élèves de 4 à 15 ans.

Pauses-repas de l'information en promotion de la santé et éducation pour la santé

Pour la cinquième fois consécutive, autour d'un repas pendant la pause de midi, les enseignants des trois cycles ont pu découvrir différents outils de promotion de la santé. Ils ont reçu de nombreuses informations sur des programmes existants et facilement utilisables dans les classes avec leurs élèves.

11 "pauses-repas" ont été réalisées cette année autour des thèmes suivants : la sexualité des jeunes à l'heure des smartphones et des réseaux sociaux, l'Intégration Motrice Primordiale et réflexes archaïques, les abus sexuels, la prévention des addictions, yoga avec les enfants, l'homosexualité, la sophrologie, les émotions, le poids de la pub sur l'alimentation, la relaxation et gestion du stress, le "job" de jeune proche aidant.

Cette action a pour but d'outiller les enseignants dans le cadre du PER et de la branche "santé et bien-être" de la formation générale.

Gobelet dentaire

Lors du passage de la prohyalaxiste dentaire en classe, tous les élèves de 2^{ème} ont reçu un verre à dents reprenant les 3 règles du brossage : je brosse mes dents en rond trois minutes, je brosse ma langue, je rince ma bouche.

Boîte des dix-heures

Tous les élèves de 1^{ère} ont reçu une boîte afin d'y mettre leur goûter, reprenant les 3 règles suivantes : je mange des dix-heures si j'ai faim, je bois de l'eau, je mange un fruit ou un légume. La boîte était accompagnée d'un flyer de Promotion Santé Suisse "Conseils pour un dix-heures ou un goûter sain".

Prophylaxie dentaire 2^{ème} à 5^{ème}

Tous les élèves de la 2^{ème} à la 5^{ème} ont reçu la visite de la prophylaxiste dentaire.

Les abus sexuels – 2^{ème}

Un théâtre de marionnettes, en partenariat avec La Turlutaine, a été créé sur la base du livre "Non, je ne veux". Tous les élèves de 2^{ème} se sont rendus à la Turlutaine pour assister au spectacle, suivi d'une intervention par une infirmière scolaire. Une soirée à destination des parents a été organisée pour leur présenter le spectacle, avec la présence d'une professionnelle de la santé sexuelle.

Hygiène de vie – alimentation, sommeil, relaxation, hygiène corporelle – 3^{ème}

Tous les élèves de 3^{ème} ont bénéficié de deux périodes sur un des thèmes ci-dessus, à choix. Cette intervention au Centre de santé scolaire, animée par une infirmière scolaire ou un intervenant externe pour la relaxation, a pour but de favoriser le développement des compétences des élèves dans la perception de leur mode de vie. Cette action permet également de proposer des alternatives aux actions des enseignants déjà menées sur le thème choisi.

Prévention solaire – 5^{ème}

9 classes de 5^{ème}, sur inscription, ont participé à des ateliers autour de la prévention solaire, en partenariat avec les élèves de l'école Pierre-Coullery.

La bientraitance – 5^{ème}

Jeu-spectacle interactif pour tous les élèves de 5^{ème}

L'objectif du jeu est d'inviter les enfants à observer et identifier les négligences qui peuvent conduire à la maltraitance en abordant des situations du quotidien. Un comédien animateur, bien connu du jeune public, invite les enfants (à la fois acteurs et spectateurs) à reconnaître leurs émotions et prendre conscience de l'importance du respect de soi et des autres et, en cas de problème, d'en parler à un adulte de confiance.

L'alimentation – 6^{ème}

Dans le cadre des activités de prévention en faveur de l'alimentation saine, une diététicienne du groupe Espace nutrition, a rencontré tous les élèves de 6^{ème}. L'objectif de cette prestation est de sensibiliser les préadolescents sur l'importance de manger sainement en favorisant les légumes et les fruits au dépend des sucreries et de la malbouffe en général.

Santé sexuelle – intervention auprès des élèves de 7^{ème}

Tous les élèves de 7^{ème} ont eu durant 2 périodes par une infirmière scolaire une intervention sur l'éducation à la vie sentimentale et sexuelle. Différents thèmes ont été abordés comme la puberté, les sentiments, les changements à l'adolescence, etc.

Santé sexuelle – intervention auprès des élèves de 9^{ème}

Tous les élèves de 9^{ème} ont eu durant 2 périodes par une infirmière scolaire une intervention sur l'éducation à la vie sentimentale et sexuelle. Différents thèmes ont été abordés comme les sentiments, la séduction, l'homosexualité, la puberté.

Forum "La santé sexuelle ça me concerne" – 10^{ème}

Cette action a été reconduite cette année pour tous les élèves de 10^{ème} avec les infirmières scolaires et le Centre de santé sexuelle – Planning familial.

Les comportements à risques – 10^{ème}

Tous les élèves de 10^{ème} sont venus au Centre de santé scolaire pour une intervention animée par les infirmières scolaires autour des comportements à risques, avec l'exposition "Jaze & Co".

Lieux ressources – 11^{ème}

A l'aide de l'exposition "Jaze & Co", tous les élèves de 11^{ème} ont pu découvrir les lieux ressources en ville de La Chaux-de-Fonds. A titre d'exemple, La Balise, la Croix-Rouge, le Centre de santé sexuelle – Planning familial, Solidarité femmes, la LAVI, etc.

MiniAnn – 11^{ème}

Comme chaque année, tous les élèves de 11^{ème} participent à une information pratique sur les premiers secours et notamment le massage cardiaque à l'aide du mannequin MiniAnn. Ce cours est assuré par les maîtres d'éducation physique et sportive avec l'aide du SIS des Montagnes Neuchâteloises.

La semaine du goût

Dans le cadre de la semaine du goût, le Centre de santé scolaire, en partenariat avec le Musée Paysan, a organisé au Musée Paysan une journée d'ateliers autour de l'alimentation et du goût, pour les familles.

Cafés-débats auprès des parents

Tous les parents d'élèves de l'école ont eu la possibilité de s'inscrire à deux cafés-débat sur les thèmes des comportements à risques et des limites.

Communication du centre

Pour communiquer, nous utilisons toujours les réseaux sociaux et le site web de la Ville. Nous mettons à disposition des informations autour de nos actions, campagnes de prévention, outils à disposition des enseignants, différentes procédures, etc.

Partenariat

Nous menons toujours un partenariat actif avec l'École Pierre-Coullery dans le cadre du module de promotion de la santé et éducation pour la santé pour les élèves de 3^{ème} ASSC.

Nous travaillons également toujours avec l'Institut de Psychologie et Éducation de l'Université de Neuchâtel, l'Université de Zurich et de Lausanne (DISA).

Nous collaborons également toujours avec les différentes institutions comme la FNA, la Croix-Rouge, la ligue neuchâteloise contre le cancer, etc...

Journée jeunes proches aidants

Le Service de santé et promotion de la santé, en partenariat avec Careum et l'Université de Neuchâtel, a organisé à Microcity à Neuchâtel une journée de conférences sur le thème des jeunes proches aidants. Des projets de recherche et de formation sont en cours.

Plateforme absentéisme scolaire

Dans le cadre de la collaboration avec la Division interdisciplinaire de la santé des adolescents (CHUV), un groupe de travail a été mis en place pour étudier les situations de l'absentéisme scolaire chez les élèves du cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds. Ce groupe est composé d'un directeur adjoint du cycle 3 du secteur ouest, d'un assistant scolaire du service socio-éducatif du secteur nord, d'une pédiatre en ville, d'une pédopsychiatre du CNPea, d'Escapad, de l'AEMO, du Service psycho-éducatif, de la psychologue de l'ESTER et du chef du service de santé et promotion de la santé. Ce groupe se réunit une fois par mois pour présenter et partager des situations complexes d'élèves confrontés à un absentéisme scolaire.

Ski / snowboard à Crans-Montana

Dans le cadre d'un concours organisé par la Fondation Schtifti, en partenariat avec Promotion Santé Suisse, notre service a pu offrir à deux classes de Cycle 3 un Winter Workshop Gorilla à Crans-Montana. Une journée de ski/snowboard accompagné d'un repas sain et d'un jeu éducatif sur le thème de l'alimentation, afin de motiver les élèves à avoir une vie quotidienne plus saine. Les jeunes étaient encadrés par des professionnels du ski et du snowboard, ainsi que des nutritionnistes.

Pause-repas

Dans le cadre de la prévention indirecte auprès des enseignants, des ateliers pause-repas ont été mis en place à l'heure du repas de midi pour l'ensemble des enseignants du Cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds. Les thèmes suivants ont été traités :

- La sexualité des jeunes à l'heure des smartphones et réseaux sociaux.
- L'Intégration Motrice Primordiale et réflexes archaïques.
- Abus sexuels, comment ne pas être démuni si vous y êtes confrontés ?
- Addi-Ado, une approche éducative de la prévention des addictions.
- Yoga avec les enfants.
- Jeune et homo sous le regard des autres.
- Sophrologie ludique.
- Les émotions, c'est toute une histoire.
- Le poids de la pub sur l'alimentation - "Choco Léo ou comment on emballe nos enfants".
- Relaxation, gestion du stress – "Calme et attentif comme une grenouille".
- Le "job" de jeunes proches aidants et les besoins qu'il engendre.

Cette action a beaucoup de succès auprès des enseignants.

Instruction publique, culture et intégration (DICI)

ECOLE OBLIGATOIRE

Introduction

L'année scolaire 2016-2017 a été marquée par l'introduction de la réforme du cycle 3 en 10^e année avec la mise en place de groupes à niveaux (en français, math, allemand, anglais et sciences de la nature) et l'enseignement en classe hétérogène pour les autres disciplines.

De manière générale, les activités proposées pour les cycles sont variées et permettent ainsi aux élèves de développer leurs compétences à travers d'autres canaux que ceux des disciplines. Les activités culturelles en sont un bon exemple.

Cependant, force est de constater qu'aujourd'hui, notre école traverse une période de changements et de complexification induite par des réformes successives. Celles-ci ont un fort impact sur les conditions de travail des enseignants. Ces réformes concernent également les familles et les élèves. D'autre part, les mesures d'économies qui touchent année après année les moyens mis à disposition de l'école fragilisent davantage encore ces conditions de travail. La charge augmente et la mission devient plus complexe, avec une prise en compte de plus en plus personnalisée d'élèves exigeant des moyens d'enseignement particuliers dans des classes très hétérogènes.

Durant cette année, la direction a travaillé plus particulièrement sur la collaboration école-famille: afin de raffermir ce nécessaire partenariat, plusieurs mesures ont été mises en œuvre ou développées en vue de l'année suivante, tant au niveau de la communication (organisation du site www.eocf.ch, élaboration d'une brochure simple et complète) que des possibilités de rencontres et d'échanges entre parents et enseignants (portes ouvertes en 1^{ère}-2^e, par exemple).

L'automne a été marqué par des grèves sans précédent du corps enseignant. Déterminés à défendre leurs conditions de travail et à se battre contre la nouvelle grille salariale, les enseignants qui se sont mobilisés ont tenu tête au Conseil d'Etat jusqu'à ce que leurs revendications soient toutes ou en partie acceptées. Les collaborateurs, les membres du service socio-éducatif, les préparateurs et les concierges sont également touchés par d'autres mesures d'économies à l'échelon communal. La direction remercie sincèrement chacun pour son engagement quotidien, engagement qui a permis, malgré les difficultés le déroulement à satisfaction de l'année scolaire.

Le site www.eocf.ch peut être consulté en tout temps et fournit de nombreuses informations sur l'Ecole obligatoire.

Une école participative

Conseil d'établissement scolaire

Le Conseil d'établissement scolaire (CES) est un organe consultatif et constitue une plateforme d'échanges entre les différents partenaires de l'école et les autorités scolaires. La compétence décisionnelle de l'école revient au Conseil communal qui s'appuie sur le CES pour nourrir ses réflexions.

Durant l'année 2016-17, ce dernier s'est réuni à trois reprises. En plus des objets traditionnels tels que les engagements et nominations d'enseignants, l'évolution des effectifs d'élèves ou le budget de l'école, les thèmes suivants ont été notamment traités:

- La situation des locaux et la création de nouvelles salles de classes;
- L'avenir des centres de documentation;
- La situation des anciens collèges du Valanvron et du Bas-Monsieur;
- Les options professionnelles de 11^e année et les conditions d'accès au secondaire 2;
- La prévention du harcèlement scolaire;
- L'épuisement professionnel des enseignants.

Conseil de l'Ecole

Le Conseil de l'école est composé des répondants de collège et des membres de la direction. Il est présidé par le président de la direction générale et s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année scolaire. Il a validé les groupes de travail suivants :

- Développer une politique commune de l'utilisation des smartphones;
- Passages obligés en éducation physique pour les cycles 1 et 2;
- Création d'un document des acquis de connaissances et de compétences observées pour les années 5 et 6;
- Accueil des futurs élèves de 1^{ère} année.

Délégués des parents

Cet organe est composé des représentants des parents et des membres de la direction de chaque secteur.

Au début de chaque législature politique, la direction organise l'élection des représentants des parents au Conseil d'établissement scolaire. Celle-ci a eu lieu le 29 septembre dans les secteurs Nord et Ouest et le 17 octobre dans le secteur Sud pour la période 2016-2020. Peu de parents, soit une dizaine par secteur, étaient présents aux séances organisées.

Au préalable, un appel à candidatures a été adressé à tous les parents des élèves scolarisés dans le cercle scolaire. Les candidatures reçues étaient réparties ainsi : 15 pour le secteur Nord dont 6 personnes présentes; 8 pour le secteur Ouest dont 2 personnes présentes; 10 pour le secteur Sud dont 4 présentes.

Conférences générales pour le corps enseignant

Le 15 août se sont tenues les premières rencontres de la rentrée scolaire avec le corps enseignant. Elles se sont déroulées par cycle dans chaque secteur et étaient présidées par le-la directeur-trice adjoint-e concerné-e.

Les conférences de secteurs quant à elles ont réuni l'ensemble des enseignant-e-s, assistant-e-s scolaires et les membres de la direction les 7, 8 et 10 novembre et étaient présidées par la direction générale. Ces rencontres permettent d'informer sur les grands dossiers en cours dans notre école et d'avoir un échange avec les enseignants.

Effectifs des élèves et nombre de classes

	2016-2017			2015-2016			Variations		
	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.
1 ^{ère} année	374			394			-20		
2 ^e année	399			387			+12		
Total 1^{ère} et 2^e années	773	43.0	17.98	781	43.0	18.16	-8	-	-0.18
3 ^e année	395	21.5	18.37	401	22.0	18.23	-6	-0.5	+0.14
4 ^e année	406	22.5	18.04	414	23.0	18.00	-8	-0.5	+0.04
Total cycle 1	1574	87.0	18.09	1596	88.0	18.14	-22	-1.0	-0.05
5 ^e année	384	21.0	18.29	371	19.0	19.53	+13	+2.0	-1.24
6 ^e année	377	19.0	19.84	377	19.0	19.84	-	-	-
7 ^e année	391	20.0	19.55	423	22.0	19.23	-32	-2.0	+0.32
8 ^e année	407	22.0	18.50	400	21.0	19.05	+7	+1.0	-0.55
Total cycle 2	1559	82.0	19.01	1571	81.0	19.40	-12	+1.0	-0.39
9 ^e année	373	19.0	19.63	362	19.0	19.05	+11	-	+0.58
10 ^e année	323	17.0	19.00	414	20.0	20.70	-91	-3.0	-1.70
11 ^e année	407	20.0	20.35	363	18.0	20.17	+44	+2.0	+0.18
Total cycle 3	1103	56.0	19.70	1139	57.0	19.98	-36	-1.0	-0.28
Total classes régulières ville	4236	225.0	18.83	4306	226.0	19.05	-70	-1.0	-0.22

Classes d'accueil	36	4.0	9.00	25	4.0	6.25	+11	-	+2.75
Classes de formation spéciale	54	6.0	9.00	53	6.0	8.83	+1	-	+0.17
Classes terminales	172	16.0	10.75	152	15.0	10.13	+20	+1.0	+0.62
Total classes spéciales ville	262	26.0	10.08	230	25.0	9.20	+32	+1.0	+0.88

Classes Crêt-du-Loche	31	2.0	15.50	31	2.0	15.50	-	-	-
-----------------------	----	-----	-------	----	-----	-------	---	---	---

Classes régulières communes *	303	18.0	16.83	300	17.0	17.65	+3	+1.0	-0.82
Classe spéciale Ponts-de-Martel	8	1.0	8.00	10	1.0	10.00	-2	-	-2.00
Total communes	311	19.0	16.37	310	18.0	17.22	+1	+1.0	-0.85

TOTAL GENERAL	4840	272.0	17.79	4877	271.0	18.00	-37	+1.0	-0.21
----------------------	-------------	--------------	--------------	-------------	--------------	--------------	------------	-------------	--------------

* collèges des Ponts-de-Martel, de La Sagne et des Planchettes

L'encadrement socio-éducatif et les mesures d'aide aux élèves

Mesures	Années concernées	Elèves et/ou Classes suivi-e-s*
Le Service socio-éducatif (SSE)	1 ^{ère} à 11 ^e	1261 élèves
Appui pédagogique (AP)	1 ^{ère} à 4 ^e	38 élèves 4 classes
Appui langagier (AL)	1 ^{ère} à 11 ^e	53 élèves
Soutien pédagogique (SP)	3 ^e à 8 ^e	486 élèves
Soutien pédagogique (SP)	9 ^e à 11 ^e	Non-comptabilisé
Soutien par le mouvement (SMvT)	1 ^{ère} à 7 ^e	83 élèves
Soutien intégratif ponctuel (SIP)	3 ^e à 8 ^e	21 élèves 5 classes
Mentorat	8 ^e à 11 ^e	Non-comptabilisé
Unité de promotion éducative (UPE)	3 ^e à 7 ^e	36 élèves 25 classes
Classe de remédiation intensive du comportement (CRIC)	7 ^e à 11 ^e	56 élèves
Classe OASIS	7 ^e à 11 ^e	32 élèves
Suivi scolaire des enfants malades	1 ^{ère} à 11 ^e	17 élèves
Classes d'accueil	5 ^e à 11 ^e	49 élèves
Appui langagier extensif	1 ^{ère} à 8 ^e	Non-comptabilisé

* Pour l'appui pédagogique, le soutien intégratif ponctuel et l'unité de promotion éducative, l'aide est apportée à l'élève mais également à la classe entière dans certaines situations.

Le détail des mesures peut être consulté sur le site www.eocf.ch, rubriques "service socio-éducatif" et "aides".

Les activités transversales

Suivi et formation des enseignants

La direction souhaite renforcer les liens avec le corps enseignant. Cela se traduit par un accueil des nouveaux-nouvelles enseignant-e-s avant la rentrée scolaire et par des visites dans chaque classe effectuées par les directeurs-directrices adjoint-e-s une fois par année au moins avec des objectifs pédagogiques (en 1^{ère}, 3^e, et 6^e années) ou de suivi des élèves (en 2^e, 4^e, 5^e et 7^e années). La mise en place du cadre de référence par le Canton leur permet de rencontrer les enseignant-e-s tous les 4 ans (visite et entretien). Il est également prévu un suivi des nouveaux/nouvelles enseignant-e-s par la direction de secteur, avec visite de classe et entretien individuel. Cette démarche est avant tout un espace de dialogue qui permet de faire le point sur la manière dont ils-elles vivent leur insertion dans notre Ecole et habitent leur rôle.

Formation continue du corps enseignant

Dans le but de réunir les enseignants autour d'un projet commun et de valoriser la formation continue facultative à laquelle chaque enseignant s'astreint, une commission de la formation interne (CoFi), composée d'enseignants et de membres de la direction, du service socio-éducatif et de l'unité de promotion éducative, a pour tâche de définir le cadre dans lequel la formation continue est organisée et mise en valeur au sein de notre école. Elle s'occupe également de mettre sur pied des conférences pour les enseignants.

Ainsi, chacun d'entre eux doit cumuler trois actes de formation continue par année, exception faite des formations exigées par le canton. L'une d'entre elles est organisée par la CoFi et rendue obligatoire. Pour les autres actes de formation, les enseignants sont libres de puiser dans l'offre de la CoFi ou d'autres organismes telle que la HEP-BEJUNE principalement.

La conférence obligatoire pour les années 1-11 a eu lieu sur le thème suivant :

"Est-ce que l'humiliation est un facteur déterminant à l'échec scolaire ?" par Jean-Luc Tournier, psychosociologue, psychothérapeute, consultant en organisations sociales, auteur de "Elèves humiliés, élèves sacrifiés ?" aux Editions Deboeck

Les autres conférences avaient comme thèmes : Dans la peau d'un Dys..., Intégration des enfants migrants, L'évaluation autour des élèves, S'exprimer avec son corps, Qu'est-ce qu'une sanction éducative ?, Compagnie Caméléon: rapport à l'autorité, Stratégies d'apprentissage, La technique à portée de main, Gestion des conflits et des situations difficiles, Comment collaborer avec les parents.

Activités extrascolaires

Les activités complémentaires facultatives (ACF)

Notre école poursuit sa mission éducative et propose toujours, à titre facultatif, diverses activités dans les domaines qui se situent dans la connaissance de soi ou de son environnement. Organisées les mercredis après-midi, elles permettent aux élèves de s'inscrire à de nombreuses activités gratuites. Gérés par des enseignants ou des personnes externes reconnues, les cours à l'exception des ACF spectacle, sont prévus sur deux cycles de huit semaines. Les élèves de 9e à 11e, des classes d'accueil et des classes intégrées (CLIN) de la Fondation Les Perce Neige ont pu s'y inscrire.

Statistiques de participation:

1^{ère} session 2016-2017

- 121 élèves 9^e (52%)
- 65 élèves 10^e (29%)
- 36 élèves 11^e (15%)
- 11 élèves classes d'accueil (4%)
- Total : 233 élèves

2^{ème} session 2016-2017

- 62 élèves 9^e (48%)
- 33 élèves 10^e (26%)
- 11 élèves 11^e (9 %)
- 23 élèves classes d'accueil (17%)
- Total : 129 élèves

Les chorales

Plusieurs collèges proposent à leurs élèves de participer à la Chorale qui donne un concert au cours de l'année.

Chorale	Date	Lieu
Chorale de l'Ouest (3 ^e -4 ^e)	17 février	Temple Farel
Chorale de Cernil-Antoine	17 mars	Aula des Forges
Chorale de l'Ouest (cycle 2)	24 mars	Salle de Musique
Chorale des Ponts-de-Martel	13 mai	Salle du Bugnon
Chorale des Foulets (cycle 2)	16 mai	Aula du collège des Foulets
Chorale de La Charrière (cycle 1)	17 et 18 mai	Aula du collège de La Charrière
Chorale des Foulets (cycle 1)	30 mai	Aula du collège des Foulets
Chorale de la Citadelle	31 mai et 1 ^{er} juin	Aula du collège des Forges
Chorale de Doubs 34	15 juin	Aula du collège de Numa-Droz
L'atelier des Forges	16 juin	Salle Ton sur Ton
Chorale Crêtets-Bellevue	22 juin	Collège de Bellevue
Chorale Numa-Droz	22 juin	Salle de musique

Plusieurs classes ont également participé au concert de Noël organisé par le délégué à l'éducation musicale du Canton de Neuchâtel le 12 décembre à la Salle de Musique. A cette occasion, les élèves étaient accompagnés par l'Ensemble symphonique neuchâtelois (ESN).

Cette activité crée également une dynamique culturelle régulière dans les collèges. Elle permet aux participants de bénéficier des compétences de chacun afin de se produire sur scène et de montrer au public un spectacle qui est toujours de qualité.

Anniversaires

50 ans du collège de Bellevue

Le collège de Bellevue a fêté ses 50 ans avec une cérémonie officielle le jeudi 22 juin avec la présence des autorités politiques et scolaires locales et cantonales.

Cette cérémonie a été animée par un lâcher de ballons haut en couleur, par l'hymne de Bellevue chanté par la chorale suivi de son concert, par les productions des élèves ayant fréquenté les "rencontres musicales", par les expositions élaborées par les différentes classes et différents stands tenus par les élèves, des enseignants ou des acteurs externes. La météo ayant été très clémente ce jour-là, la fête s'est déroulée dans la bonne humeur, la convivialité et s'est terminée tardivement.

Durant l'année scolaire, les classes ont réalisé régulièrement des activités en lien avec cet anniversaire : concours pour le logo, le cross 50, les boums, des expositions, un défilé de chapeaux, des nouvelles fantastiques, un journal français-allemand relatant un échange linguistique, un cours de gym comme à l'époque, la préparation de plantes aromatiques disposées en forme de "50".

Activités sportives

Camps de ski de 8^e année

Secteurs	Dates	Lieux
Ouest	9 au 13 janvier	Ovronnaz
		Chandolin
		Leysin
Nord	6 au 10 février	Leysin
		Thyon
		Leysin
Sud	13 au 17 février	Thyon
		Leysin
		Leysin

Camps du cycle 3 – Secteur Nord

Dates	Lieux
13 au 17 mars	Chandolin
	Les Collons
	Zinal
	Zinal
	Leysin
	Tenero
	Le Sentier
	Alsace
	Berlin

Fête du sport

Cette manifestation augurant la fin de l'année scolaire s'est déroulée dans d'excellentes conditions du 22 au 29 juin. Grâce à l'investissement de chacun, cette nouvelle édition a été un succès.

Pour les élèves du cycle 1, des jeux et des activités de découverte en collaboration avec les clubs, sociétés et associations de la Ville ont été organisés.

Pour les élèves de 5^e et 6^e, athlétisme, jeux d'équipes, trottinette, natation, orientation étaient au programme.

Les élèves de 7^e et 8^e années, quant à eux, ont pris part aux activités suivantes : rugby, tchoukball, orientation, natation, athlétisme. En raison de la pluie, la traditionnelle course "courir pour une bonne cause" du 23 juin n'a pas pu avoir lieu tout comme la proclamation des résultats.

Les élèves de 9^e et de 10^e années ont pris part à des tournois et des jeux. Ils ont également pu participer aux activités à choix : badminton, tennis de table, boxe éducative, escalade, hip-hop, self-défense, jeux de balles.

Les élèves de 11^e ont participé au relais par classe et à la course "courir pour une bonne cause".

Après la course "courir pour une bonne cause" du 29 juin et grâce au parrainage des élèves de 9^e à 11^e années par le club service des Soroptimist de La Chaux-de-Fonds et au comité du groupe local de Pro Juventute, une somme de CHF. 4'500.- a pu être versée à ELA Suisse (Association Européenne contre les Leucodystrophies) dont le siège est à Tavannes.

Spectacles et animations

A partir de l'année scolaire 2016-2017, une modification est apparue dans la répartition des degrés entre les deux commissions soit de 1^{ère} à 6^e années et de 7^e à 11^e années. Cette modification permet de gagner en cohérence par rapport au demi cycle 7-8 dont les spectacles sont à présent choisis au sein d'une même commission.

Spectacles proposés aux classes des années 1 à 6

En raison des coupes budgétaires et de leur influence sur l'organisation des spectacles, les classes n'ont pu assister qu'à un seul spectacle sur l'année scolaire.

La commission s'est réunie à trois reprises: le 1er septembre, le 9 mars et le 1er juin. Son travail a été la programmation pour les années 1 à 6, leur évaluation ainsi que la recherche de spectacles pour la saison 2017-2018. Les membres de la commission vont régulièrement voir des spectacles afin de pouvoir choisir, si possible en les ayant vus au préalable, ceux proposés aux élèves. La commission est sensible à la variété des formes d'arts de la scène proposés aux classes.

Sept spectacles différents ont été proposés aux classes avec parfois la possibilité de choisir entre deux propositions.

Pour les spectacles issus de la programmation jeune public, le TPR offre des médiations en classe. Cette offre est la bienvenue et permet aux classes qui le souhaitent de préparer le spectacle avec des professionnels.

Spectacles et animations proposés aux classes des années 8 à 11

La Commission s'est réunie à quatre reprises : les 23 août, 16 janvier, 24 avril et 15 juin. Son travail a consisté à élaborer la programmation des spectacles et des films ainsi que la préparation du programme de l'année suivante. Un spectacle par degré scolaire a été présenté aux élèves. Ceux de 11e année ont eu, en plus, la possibilité d'assister aux concerts de la "Société de Musique" à la Salle de Musique (110 élèves en ont profité), ainsi qu'à des pièces de théâtre du TPR (106 élèves), tout ceci à des prix favorables et jouissant de "vraies" conditions de spectacle. Cet exercice est toujours un grand succès.

Cortège des promotions

Le cortège des promotions a eu lieu le samedi 24 juin avec pour thème "Le sport" à l'occasion de la consécration de la ville de La Chaux-de-Fonds en tant que "Ville européenne du sport 2017". Elle a ainsi intégré le réseau européen ACES (Association des capitales européennes du sport).

A 9h30 précises, c'est sous un soleil radieux que la population a pu applaudir les quelques 3000 figurants. Venue en grand nombre, elle a pu apprécier la qualité de ce cortège préparé par le corps enseignant.

Activités d'ouverture à l'altérité

Ventes

La participation aux ventes recommandées a donné les résultats suivants:

Action	Années concernées	Description	Montant récolté
Timbres Pro Juventute	4 à 7 et 10-11	La vente de timbres permet de soutenir financièrement des actions en faveur de la jeunesse du district de La Chaux-de-Fonds et de la commune de La Sagne. Ces aides se présentent sous les formes suivantes: • aide directe (paiement de vêtements, lunettes, souliers, appui scolaire, soins dentaires, etc.) pour les familles dont le budget ne permet pas des dépenses inattendues; • aide indirecte (subventions à des organismes s'occupant de jeunes : Office social, Passeport vacances, Mamans de jour, etc.); • budget supplémentaire pour les caisses de classes, par un versement rétroactif sur la vente de certains articles.	14'605.00
Boîtes de chocolats (Secours suisse d'hiver)	3 à 8	Cette action permet de venir en aide à des personnes suisses ou étrangères de La Chaux-de-Fonds qui traversent des situations difficiles (chômage, embarras financier, maladie, résiliation de bail, frais de chauffage, frais de dentiste, d'opticien, alcoolisme, divorce, séparation, etc.). Le 10% de l'argent récolté reste dans la caisse de classe.	7'169.00
Mimosa du bonheur (Croix-Rouge suisse)	4 à 8	L'argent récolté est redistribué aux enfants de La Chaux-de-Fonds, afin de soulager financièrement leurs parents pour certaines dépenses tels que: activités sportives et musicales ainsi que du soutien scolaire.	13'857.00
Œillets (cornets de Noël)	8 et 9	Environ 90 paniers de marchandises préparés grâce à l'argent récolté par la vente des œillets sont amenés par les élèves aux bénéficiaires signalés par le Service communal de l'action sociale.	14'064.00

Sapin Solidarité

L'action Sapin Solidarité a soutenu les familles de quelques 179 élèves du cycle 3, en leur apportant une aide pour financer les camps scolaires, d'été ou d'hiver. Cette action a permis de soutenir à hauteur de 15'000 francs environ des élèves issus de familles défavorisées. La prise en charge d'une partie du renouvellement matériel de sport (skis, chaussures, bâtons, patins, ...) pour un montant de 15'000 francs est également très appréciée.

Informations financières

Prix coûtant net par élève – Base comptes 2016

	2016	2015
Cycle 1 (années 1-4)	7'436.00	7'497.00
Cycle 2 (années 5-8)	8'631.00	8'830.00
Cycle 3 (années 9-11)	10'908.00	10'779.00

Extraits des comptes de l'année civile 2016

Ecole obligatoire	Comptes 2016
Charges de personnel	51'312'192.63
<i>Trait. personnel enseignant</i>	35'890'703.65
<i>Trait. directions et pers. administratif</i>	3'176'012.45
<i>Trait. personnel d'entretien</i>	1'912'474.05
<i>Charges sociales</i>	10'046'264.73
<i>Autres charges de personnel</i>	286'737.75
Bâtiments scolaires	2'893'017.14
Matériel pour l'enseignement	358'965.91
Camps et excursions	280'996.80
Amortissement du patrimoine administratif	5'639'305.55
Autres charges	4'008'143.61
Total charges	64'492'621.64
Participations des parents aux prestations fournies	-356'433.45
Contributions des communes (écolages)	-3'306'347.00
Subventions cantonales	-19'125'527.90
Autres revenus	-2'767'633.61
Total revenus	-25'555'941.96
Excédent de charges	38'936'679.68

NB: dans les comptes de la Ville, ces montants correspondent aux totaux des centres financiers 430 à 455.

SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

Activités générales

Le service des affaires culturelles définit et applique, à l'intention et sur demande du Conseil communal, les principes de la politique culturelle communale. Les orientations de cette politique ont été formulées et approuvées par le Conseil général le 8 mars 2016 dans le cadre du « Rapport relatif aux orientations du service des affaires culturelles ».

Le service des affaires culturelles est responsable de l'attribution des soutiens financiers alloués aux institutions et aux projets de création artistique. Il est par ailleurs en charge de budgets destinés aux activités socio-culturelles de la ville (ensembles de musique amateurs, Fête de la Musique, Fête de mai, carnaval ou encore festivités du 1^{er} Août et de Nouvel An). Il s'occupe également de maintenir et d'élargir constamment les réseaux endogènes et exogènes permettant à La Chaux-de-Fonds de se profiler comme une ville à l'attractivité culturelle importante et originale aux niveaux local, régional, national et international (notamment en France voisine).

Les missions principales du service sont les suivantes :

- définition de la politique culturelle de la Ville ;
- appui au Conseiller communal, directeur des affaires culturelles ;
- octroi d'aides renouvelables et ponctuelles aux événements culturels et manifestations ;
- contacts et suivi avec les acteurs culturels locaux et les institutions culturelles subventionnées ;
- gestion de la Billetterie de la Ville ;
- responsabilité et suivi de l'affichage culturel en ville ;
- promotion de la vie culturelle chaux-de-fonnière en ville et au-delà ;
- suivi des demandes de soutien à des publications thématiques (en collaboration avec la chancellerie)
- coordination au sein de l'administration communale pour tous les sujets transversaux d'ordre culturel ;
- représentation de la Ville dans divers organes locaux, cantonaux, régionaux et nationaux ;
- rédaction des rapports en matière culturelle à l'intention des autorités.

Suite à l'attribution de nouvelles tâches (notamment gestion de la Billetterie et gestion financière de la Fête de Mai), le taux d'occupation du chef de service / délégué aux affaires culturelles a été augmenté de 10% (passant de 70% à 80%) en début d'année. Par ailleurs, ce dernier a suivi trois cours de formation continue durant l'exercice sous revue : « Processus et procédures », « Indicateurs et tableaux de bord » (Optimiso Group, septembre 2017) et « Formation de base au management » (Itéral Management SA, octobre et novembre 2017).

En 2017, le service des affaires culturelles s'est notamment consacré aux objets suivants :

- participation à un développement de l'Association Danse Neuchâtel (organisatrice de la saison Hiver de Danse) en vue d'élargir son offre à l'ensemble du Canton, en collaboration notamment avec des acteurs culturels de La Chaux-de-Fonds ;
- participation aux démarches du groupe de travail Culturecom.ne visant à proposer et mettre en œuvre des solutions de saisie des événements culturels dans les agendas électroniques gérés par un grand nombre de prestataires au niveau régional et romand ;
- coordination et suivi de la participation de la Ville à l'événement des Géantes de Royal de Luxe (Genève, 29 septembre – 1^{er} octobre), qui a notamment permis de valoriser dans toute la Suisse romande le rôle de premier plan joué par La Chaux-de-Fonds dans le domaine des arts de rue et de promouvoir un acteur culturel chaux-de-fonnier (le collectif Plonk&Replonk) en offrant aux Géantes un « Nain bétonné » qui a fortement retenu l'attention des médias romands ;
- coordination des démarches liées à la reprise de l'appartement de feu Yves Velan (Promenade 10) en vue d'y développer des activités en collaboration avec l'Association de promotion de l'œuvre d'Yves Velan (APOYV) et le Théâtre populaire romand (TPR) ;
- programmation des animations et gestion financière de la Fête de Mai ;
- participation à un groupe de travail interne sur la lutte contre la radicalisation ;
- finalisation et publication du livre *La Salle de musique de La Chaux-de-Fonds. Un lieu et une acoustique d'exception* (dont la coordination était assumée depuis 2015 par le service des affaires culturelles) ; promotion du livre (enregistrement d'une émission de 2h30 sur Espace2, soirée de dédicaces avec tous les auteurs à la librairie La Méridienne) ;
- suivi des contacts avec la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) en vue de la publication et du vernissage d'un guide consacré à l'Ancien Manège ;
- octroi des forfaits de location pour la Salle de musique et L'Heure bleue.

Axes prioritaires 2016-2020

Dans sa stratégie globale pour la législature 2016-2020, le Conseil communal a retenu trois axes prioritaires pour le service des affaires culturelles. Voici les principaux éléments liés à ces axes durant l'exercice sous revue.

Musiques actuelles :

- Réunions d'un groupe de travail visant la reconnaissance et l'encouragement de l'extraordinaire vivacité des musiques actuelles à La Chaux-de-Fonds
- Participation à un groupe de travail pour accompagner l'assainissement et la réorientation des activités de Bikini Test, qui se poursuivra par l'élaboration d'une nouvelle convention avec la Ville

Arts visuels et appliqués :

- Mise sur pied d'un groupe Art urbain sous l'égide du chargé des aménagements urbains et de la mobilité, élaboration des orientations et d'une procédure pour les projets d'artistes, suivi des dossiers déposés en 2017
- Accompagnement des démarches en vue de la création d'un fablab et coordination avec les autres services concernés de l'administration

Tournages et shootings :

- Organisation d'une projection spéciale de *Favela Olimpica* (documentaire de Samuel Chalard) le 25 novembre au Cinéma ABC à l'occasion de la sortie de ce film et de deux autres longs-métrages de réalisateurs chaux-de-fonniers (*Fauves* de Robin Erard et *Witness* de Mitko Panov)

Billetterie

La Billetterie a passé en 2017 sous la responsabilité directe du chef de service. Il s'est notamment agi de gérer des tâches liées au personnel, aux relations avec le TPR et la Société de Musique ainsi que – en collaboration avec le SIEN – au prestataire de solution informatique de billetterie (SecuTix), avec lequel le contrat a été rediscuté et renouvelé.

La Billetterie constitue une interface importante de contact avec la population. Le service a l'intention de mieux valoriser son potentiel à l'avenir. La Billetterie a ainsi été impliquée dans l'organisation de la projection spéciale du 25 novembre (voir ci-dessus, Axes prioritaires 2016-2020) et pour la distribution de places gratuites au personnel de la Ville et à la population. On trouve aussi désormais en vente publique à la Billetterie des ouvrages publiés par la Ville ou avec son concours (*Bon pied bon œil*, *La Salle de musique de La Chaux-de-Fonds. Un lieu et une acoustique d'exception*).

Subventions

Les restrictions budgétaires ont des conséquences importantes sur le soutien de la Ville aux activités culturelles. La situation des acteurs culturels est de plus en plus difficile, et ils sont généralement forcés de restreindre aussi leur offre, souvent en dépit de leurs succès publics. Par ailleurs, le service doit maintenir ses décisions prises dès 2015 et privant de soutien des partenaires importants, notamment au niveau régional et romand. Le service poursuit ses efforts d'accompagnement pour tâcher de mettre d'autres ressources à disposition des acteurs culturels les plus concernés.

Comme l'année dernière, nous présentons ci-après le détail des subventions octroyées pour l'exercice 2017 (voir tableau).

Commission culturelle

Le service des affaires culturelles s'appuie dans ses tâches sur la commission culturelle, organe consultatif présidé par M. Théo Bregnard. Ses membres sont des représentant-e-s des partis politiques et des milieux culturels.

La commission culturelle s'est réunie trois fois pour discuter en détail les subventions accordées sur l'exercice précédent et prendre connaissance des comptes 2016 et du budget 2018. Elle a aussi été informée des principaux dossiers du service. Ces réunions ont eu lieu dans les locaux de divers acteurs culturels (Théâtre des Abeilles, Bikini Test et Atelier Grand Cargo), leur fournissant ainsi une occasion de présenter leurs activités de manière plus approfondie aux membres de la commission.

Tâches de représentation du service

Le délégué aux affaires culturelles représente la Ville dans les organes suivants :

- Conférence des villes en matière culturelle (CVC) ; membre du comité
- Fondation Arc en Scènes : conseil de fondation et conseil de la création théâtrale

Par ailleurs, il représente la CVC au sein de la Conférence permanente Danse, organe national de coordination qui réunit des représentant-e-s de l'Office fédéral de la culture, de Pro Helvetia, des Cantons, des Villes, de Danse Suisse et de Reso. Pour les années 2015 et 2016, il a assumé la présidence de la Conférence permanente Danse, devenue en 2016 un groupe de travail du Dialogue culturel national dont le délégué aux affaires culturelles fait également partie.

Au sein de l'administration communale, le délégué aux affaires culturelles fait partie des organes suivants :

- Commission culturelle
- Comité de la Fête de Mai
- Comité de pilotage des manifestations
- Biennale du patrimoine horloger
- Groupe Art urbain
- Commission de toponymie
- Commission du Collège musical
- Commission de la Bibliothèque
- Comité de direction des Musées (invité)
- Commission du Musée d'histoire (invité)
- Commission des institutions zoologiques (invité)

A titre personnel, il est en outre membre des organes suivants :

- Comité de Reso – Réseau Danse Suisse
- Conseil de nomination du Prix suisse de la scène
- Conseil de fondation de l'Ensemble Symphonique Neuchâtel

Conclusion

Le service poursuit son soutien régulier aux nombreux acteurs culturels de la ville et de la région ainsi que son travail sur les trois axes prioritaires retenus par le Conseil communal pour la législature 2016-2020 (voir ci-dessus). Par ailleurs, il vise à rédiger des conventions conjointement avec les principaux acteurs culturels au bénéfice de subventions renouvelables et entreprendra cette tâche en 2018 avec Bikini Test dans la suite de la collaboration liée à l'assainissement et à la réorientation des activités du club.

Ces dossiers ainsi que toutes les autres tâches du service sont assumés avec des ressources minimales, à savoir 0.8 EPT du chef de service et 0.1 EPT de secrétariat.

BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE

Avec le numérique et Internet, les bibliothèques publiques s'exposent à des défis permanents. Et ils sont de taille. Leurs problématiques d'aujourd'hui reposent sur le caractère paradoxal de certaines observations qui bousculent un peu les modèles convenus depuis quelques années : crise de la lecture publique mais accroissement ou constante de la fréquentation des usagers qui profitent en premier lieu des espaces et, ensuite, des contenus culturels. Notre institution n'échappe pas à ce constat, elle y est sans cesse confrontée avec l'annonce de la mort du livre traditionnel et avec la baisse générale de la lecture. En effet, en observant ses usagers, ceux-ci semblent parfois s'intéresser davantage aux espaces mis à disposition qu'aux contenus culturels proposés. C'est ainsi que parallèlement à ses services traditionnels, elle met en exergue le concept *troisième lieu* ou *lieu de vie* qu'elle associe à la volonté d'ouverture, d'accueil, de promotion qui l'anime. Il est de plus en plus utilisé pour décrire ou rappeler les contenus fondamentaux du lieu qui restent sur le fond, malgré les apparences, d'ordre plus symbolique qu'opératoire. Cette notion sert en quelque sorte à créer un consensus autour de l'investissement public et à positionner l'établissement vis-à-vis de ses usagers qui se questionnent sur le devenir institutionnel. Cette appellation sécurise l'institution et témoigne du besoin de la société contemporaine d'avoir des lieux protégés pour les activités collectives. Il y a donc un changement très net de paradigme qui fait que l'institution ne soit plus seulement utilisée en fonction des règles qui définissaient la typologie architecturale et l'agencement des espaces d'accueil, de prêt ou de mise à disposition des collections. Au contraire, les fonctions traditionnelles deviennent maintenant des instruments qui permettent de viser un objectif différent, plus de l'ordre social que culturel, plus urbain qu'architectural. Malgré les incertitudes sur la lecture, sur la transition technologique qui entraîne la dématérialisation des supports et la numérisation des connaissances qui modifient les modes d'accès, la bibliothèque résiste et s'adapte.

En effet, il faut saluer son aptitude à accompagner les transitions dans lesquelles sont entraînées les pratiques culturelles, et tout spécialement celles concernant la lecture avec son passage au livre électronique et l'audiovisuel avec l'abandon de l'analogique. En plus de cela, elle est caractérisée par une bonne expérience, une technicité extrême, liée à la conservation et à l'utilisation des collections, et par une ouverture vers la ville. Associée aux projets professionnels, consultée sur les enjeux bibliothéconomiques qui occupent ses consœurs, notre institution reste bien positionnée pour affronter l'avenir. D'autant plus qu'elle pourra compter sur des bases légales avec la nouvelle loi sur la protection des biens culturels et celle des archives qui vont permettre de recadrer ses activités.

Depuis trois décennies, elle a progressé d'un grand pas dans des tâches essentielles : l'engagement d'un staff professionnel dans lequel les scientifiques occupent une place qu'il a fallu gagner aux côtés des bibliothécaires, la modernisation des locaux du service public et de la conservation entièrement réaménagés et équipés, la mise en ligne de ses fonds spéciaux et de ses catalogues, l'adhésion aux réseaux nationaux RERO et Memoriav, l'adoption des normes internationales ISAD(G) pour la description des fonds archivistiques, l'adoption d'un plan sanitaire au profit des collections audiovisuelles, la numérisation du patrimoine écrit et audiovisuel d'importance nationale pour parvenir à une mutualisation des ressources, le microfilmage de toute la presse neuchâteloise, la création d'un portail informatique. Bref, en adoptant les plateformes numériques RERO/DOC et e-newspaperarchives.ch, celle-ci étant consacrée spécifiquement à l'accès aux journaux, elles occupent une place centrale dans ce dispositif collaboratif. Des problèmes importants perdurent. Parmi ceux-ci, on ne peut pas occulter la fragilité des documents audiovisuels, qui tardent à être mieux exploités, ni la difficulté récurrente d'ancrer le fonctionnement de l'institution dans un cadre cantonal mieux cerné, plus disposé à mutualiser sans contrainte extérieure les processus organisationnels. Ces deux éléments doivent rester une priorité. D'autres vont s'y ajouter, nul doute que l'adaptation constante de l'institution au monde numérique de demain, aux pratiques d'information des usagers et son appropriation des compétences indispensables pour accompagner tous ces changements vont conditionner son avenir.

Last but not least, si la modernité impose aux espaces publics d'être l'expression de la culture sociale et d'intégrer des nouveaux services qui visent à créer des lieux de rencontres informels et à pouvoir mener des activités collectives non définies, il faudra se résoudre à modifier à long terme l'infrastructure existante. Et tant qu'à faire, penser à ne plus disperser les publics jeunes et moins jeunes dans une organisation qui n'est ni commode, ni rationnelle et qui ne correspond plus à la société d'aujourd'hui. C'est vraisemblablement le nouveau visage que devra prendre la Bibliothèque, demain. Etre à la fois un lieu social et culturel intergénérationnel par excellence et un lieu sachant regrouper, intégrer de nouvelles activités, qu'elles soient bibliothéconomiques, archivistiques, ludiques, sociales et associatives, si elle veut survivre aux nouveaux enjeux du XXI^e siècle. Reste à savoir si, dans le futur, la société contemporaine est capable, comme celle qui conçut l'esprit du Collège industriel en 1876, de formuler une nouvelle conception logique de ce magnifique et hardi bâtiment qui domine la rue Numa-Droz, entre lecture, culture et patrimoine.

Points forts de l'activité 2017

Implantation de la RFID (Radio Frequency Identification)

Il s'agit d'un système d'identification d'objets par radiofréquence qui permet d'assurer la gestion des collections. Ce système remplacera avantageusement le système de détection (antivol) 3M devenu obsolète. Sa mise en production initialement prévue en novembre a été repoussée. Cette installation qui comporte deux bornes de prêt et une borne de retour vise à emprunter les documents de manière autonome et confidentielle, à offrir plus de points d'accès pour limiter les files et à réduire les tâches répétitives des professionnels dans l'idée de renforcer à terme l'accueil et de dégager du temps pour mieux assurer des activités de conseil, d'encadrement et de communication. Cette technique introduit quelques modifications dans la gestion du prêt des documents du libre accès. Grâce aux bornes publiques directement rattachées à la base de données Virtua du Réseau des Bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ), les usagers

pourront effectuer eux-mêmes leurs opérations de prêt, de retour et de prolongation. Une boîte de retour externe automatisée sera installée dans le courant 2018. Elle permettra de rendre les documents hors des heures d'ouverture.

La Loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel

La dernière version du rapport de la Commission cantonale des bibliothèques est partie en consultation au printemps. Elle devrait être adoptée en 2018 par le Conseil d'Etat. Ensuite, elle passera en commission préalable puis au Grand Conseil. Bref, cette loi, rappelons-le, fixe le statut des fonds spéciaux d'importance cantonale de notre institution et à ce titre ils sont assurés d'être protégés en tant que biens culturels.

Numérisation de La Suisse libérale

Une convention a été signée avec la Bibliothèque nationale (BN) pour assurer la numérisation et la mise à disposition du public du journal *La Suisse libérale* en 2018. Une aide substantielle de CHF 15'000.- a été accordée par la BN pour cette opération. Il sera le premier journal romand accessible sur la future plateforme de la BN pour présenter les journaux numérisés. Le choix s'est porté sur le système Veridian de Digital Library Consulting qui répond au plus grand nombre des exigences définies par les bibliothèques consultées. La nouvelle plateforme s'appellera www.e-newspaperarchives.ch.

Autres activités marquantes

Deuxième Enquête photographique neuchâteloise "Batirama"

Cette seconde enquête a été confiée en 2016 à Serge Fruehauf, photographe genevois. Né en 1969 à Vevey, formé à l'Ecole d'arts appliqués de Vevey, il obtient son diplôme en 1991. Depuis 1995 il travaille comme plasticien et photographe indépendant à Genève. Sa pratique photographique est centrée essentiellement sur le domaine de l'architecture avec la constitution d'une archive en lien avec cette thématique. Une première publication coéditée par le Centre de la Photographie de Genève et les éditions Scheidegger&Spiess est parue en 2016. Cette première publication donne un aperçu du travail réalisé sur une vingtaine d'années. Quant au projet "Batirama", il est le prolongement de cette vision singulière du monde bâti mais circonscrite ici au seul territoire neuchâtelois. 254 photos légendées ont été livrées à la Bibliothèque et seront conservées dans ses collections iconographiques. Une publication bilingue sur le modèle de la première enquête est en préparation. Quant à l'exposition elle est planifiée au MBA de La Chaux-de-Fonds du 8 mars au 27 mai 2018. Parallèlement à l'enquête, d'autres travaux photographiques ont rejoint les collections. Il s'agit de 100 tirages de la série "Fusion" consacrée au processus de fusion des communes du photographe Marc Renaud ainsi que 26 tirages de la série "Le Peuple du bitume" du photographe Christophe Florian.

Refonte de la Loi sur l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques

Le comité de l'Association du Bibliobus neuchâtelois a pris position officiellement auprès du chef du Département de la justice, de la sécurité et de la culture pour demander la création d'un groupe de travail chargé d'étudier un nouveau texte de loi. Ce groupe devrait bénéficier d'un mandat et associer la Commission cantonale des bibliothèques dans sa réflexion.

Inventaire des biens mobiliers

L'inventaire des biens mobiliers diligenté par l'administration communale a nécessité passablement de forces de travail en septembre. Les montants initiaux ont été revus à la hausse après une analyse détaillée de la valeur des collections et une évaluation des coûts des équipements.

Gestion électronique des documents administratifs

Après le 175^e anniversaire de l'institution en 2013, la direction a pris l'initiative de procéder à la numérisation de l'ensemble des documents susceptibles d'entrer dans l'histoire de l'institution. Le travail a débuté avec la numérisation des PV de la Commission de la Bibliothèque et se poursuivra avec les textes des conventions qui régissent le statut des fonds spéciaux.

Réseau des Bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ) et avenir de RERO

Après le départ annoncé de toutes les bibliothèques scientifiques en 2020 vers la plateforme SLSP (Swiss Library Services Plateform), l'avenir de RERO entre dans sa troisième étape qui porte sur la forme juridique et la gouvernance. Rappelons que RERO est un organe de la Conférence des chefs de département de l'instruction publique de la Suisse occidentale. Après l'étude de faisabilité et le Business Plan confié à la HEG/ID de Genève, le Comité de pilotage de RERO continue de soutenir fortement la poursuite de l'étude du futur Centre de compétences et de services aux bibliothèques susceptible de succéder à la formule actuelle. Se pose désormais la question de l'avenir du RBNJ, dont on rappelle qu'il est greffé à celui du Réseau de Suisse occidentale RERO, mais il n'entrera pas dans la nouvelle plateforme SLSP. Son comité de direction s'emploie activement à trouver une solution pour l'avenir de son réseau régional. Deux scénarios se dessinent.

Nouveau Règlement d'utilisation des Bibliothèques

La direction a procédé à la rédaction du nouveau règlement d'utilisation des bibliothèques. Mieux adapté, notamment à l'évolution de la société et à l'organisation en réseau des bibliothèques, il remplacera avantageusement en un seul document les deux versions initiales en vigueur depuis 1992.

Activités des secteurs en bref

Archives filmiques et sonores (Département audiovisuel)

Plusieurs dizaines de plaques de verre, tirages, pellicules continuent d'être versés dans les collections audiovisuelles.

Fonds spéciaux, archives imprimées et périodiques

6 fonds sont en cours de conditionnement et d'inventaire : Charles Humbert, Jean Buhler, Heidi Deneys, Communauté israélite du canton, Paul et Mariette Seylaz, Parti socialiste des Montagnes neuchâteloises. A noter que l'institution procède à la restauration des plans d'architecture du Fonds Le Corbusier.

Numérisation du patrimoine archivistique (Département audiovisuel et Fonds spéciaux)

L'activité interne consacrée initialement à la gestion et à la numérisation des collections filmiques a été entravée par l'absence de la personne chargée d'assurer cette prestation. La numérisation des photographies s'est poursuivie. Ainsi 1'300 documents ont rejoint le catalogue RERO. Le DAV a procédé en sous-traitance à une importante restauration du film Dubied *La Belle industrie*, avec l'aide financière de Memoriav qui a soutenu le projet à hauteur de CHF 24'000.- D'autre part, 500 tirages du Fonds photographique de l'architecte René Chapallaz ont été restaurés, numérisés et conditionnés par l'ISCP à Neuchâtel, toujours avec le soutien de Memoriav à hauteur de CHF 56'000.-.

Fonds Famille Jules Jacot Guillarmod (Fonds spéciaux)

Plusieurs projets font l'objet de travaux de valorisation. Signalons celui qui porte sur le journal de Jules Jacot Guillarmod. Les parties consacrées à ses 5 voyages ont été révisées et le lien entre la correspondance (vie quotidienne) et les images du fonds photographique a été établi de manière systématique. D'autre part, un projet de film en 3D est en cours de scénarisation. Quant à la réédition de l'ouvrage "Six mois dans l'Himalaya", il a reçu l'accord du Musée de L'Elysée pour la partie photographique. A noter que la collection originale des cartes et panoramas a été numérisée et cataloguée dans FloraNe sur la plateforme archivistique.

Portail informatique et services en ligne (Bibliothèque numérique)

Après une période de flottement due à des difficultés de mise à jour de sa plateforme et à la quasi cessation des activités de numérisation, l'institution a tant bien que mal tenté de conserver une offre numérique mise à jour issue de sa production interne. La réorganisation du circuit de communication interne a permis de diffuser les événements et autres animations culturelles au travers de sa plateforme et des réseaux sociaux. Plusieurs notices biographiques portant notamment sur les cinéastes André Paratte et Henri Brandt ont été rédigées dans Wikipédia.

Projet de fusion des banques de prêt Lecture publique / Discothèque

La restructuration des secteurs Lecture publique et Discothèque est achevée. En 2018, la mise en commun des banques de prêt sera opérationnelle en parallèle à l'introduction de la technologie RFID. Un projet nécessaire pour éviter de disperser les forces de travail et pour assurer une meilleure qualité des prestations.

Principales recherches dans les fonds d'archives

Fonds spéciaux

FONDS	Consultation sur place	Demande par écrit	Demande par téléphone	Total demandes	NB Dossiers transmis
Béguin Albert	2	2		4	23
Béguin Max-Henri	2			2	16
Bourquin Albert et André	1	1		2	2
Centre pour l'action non-violente	5			5	41
Cercle du sapin	1			1	1
Chapallaz René	2	3		5	25
Chautems Charles	2			2	2
Club 44	1			1	6
Communauté Israélite du Canton de Neuchâtel	7	1		8	69
Fonds D	1			1	7
Fonds Documents politiques	1			1	1
Grabner Ernest-Paul		1		1	1
Guyot Charly	1			1	1
Haldimann Jean-Auguste			1	1	1
Hélio Courvoisier	13			13	189
Humbert Charles	1	1		2	5
Humbert-Droz Jules	5			5	75
Jacot-Guillarmod Jules		3		3	20
Jeanneret Albert	1			1	2
Jeanneret Madeleine et Paul-Henri	1	1		2	4
Le Corbusier	5	10		15	55
L'Eplattenier Charles	1	2		3	16
Manuscrits	5	1		6	100
Martignoni-Donzé Jeanne et Aldo	3	1		4	21
Orchestre Odéon		1		1	1
Périodiques	12	2	1	15	15
Pettavel Paul	2			2	14
Parti Socialiste des Montagnes Neuchâteloises	1			1	1
Réserve D		1		1	1
Ritter William	1	3		4	127
Société d'agriculture	2			2	2
Société de Musique		2		2	6
Vie sportive de La Chaux-de-Fonds		1		1	1
Vieux Fonds		1		1	1
WWA	2			2	2
Zimmermann Jean-Paul	6	1		7	16
Total général	87	39	2	128	870

Fonds audiovisuels

Chercheur ou institution	Sujet et but de la recherche	Fonds / documents concernés
France 3	Images pour l'émission "Chroniques d'en Haut"	Images de la ville de La Chaux-de-Fonds
Canal Alpha	Images pour un reportage sur l'arrivée de l'électricité dans le canton de Neuchâtel	Films "Un cours d'eau, une richesse" et "L'électricité neuchâteloise"
Office du patrimoine Neuchâtel	Images sur les traditions vivantes et images de braderie	Braderie de La Chaux-de-Fonds; Fonds courant

La Bibliothèque des Jeunes

Les animations de la BJ affichent presque toujours complet. Les ateliers trouvent leur public. Les après-midis jeux vidéo s'organisent maintenant régulièrement aussi pour proposer et faire découvrir des jeux, sans pression par rapport à la fréquentation. Le projet d'acquisition de livres en langues étrangères lancé par la BJ dans le cadre du Programme d'intégration cantonal (PIC) (domaine "encouragement préscolaire") est pratiquement bouclé. Il a permis à ce jour l'achat de 420 livres. Le projet d'interface pour les postes informatiques de la BJ se poursuit en collaboration avec le SIEN.

Un nouveau beamer et un écran ont été installés à Président-Wilson et seront utilisés pour les animations après-midi jeux vidéo.

Activités extérieures

L'institution participe très activement à plusieurs groupes de travail dans ses secteurs d'activités, notamment au sein du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ), de la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP), de Memoriav, de l'Institut suisse Jeunesse et Médias Arole, de l'Association suisse des institutions de la photographie (ASIP).

Par sa direction, elle participe et collabore activement avec les différents partenaires suivants :

- L'Association du Bibliobus neuchâtelois, vice-président du bureau et du comité, Neuchâtel
- Le Comité de direction du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ)
- Le Comité de direction de FloraNe
- La Commission cantonale des Bibliothèques, Neuchâtel
- La Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP), Lausanne
- La Cinémathèque suisse, Lausanne
- Le Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO), Martigny
- La Fondation Le Corbusier, Paris
- La Haute Ecole Arc (Conservation-restauration), Neuchâtel
- La Haute école de gestion, information documentaire, commission de formation, commission scientifique, Genève
- La Société Neuchâteloise de Presse (SNP), Neuchâtel
- La Radio Télévision Suisse (RTS) dans le cadre de sa Fondation pour la sauvegarde du patrimoine (Fonsat)
- Le Club 44, La Chaux-de-Fonds
- L'Institut suisse de spéléologie et de karstologie (ISSKA), conseil de fondation, La Chaux-de-Fonds
- L'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP), conseil de fondation, Neuchâtel
- Le Musée de l'Elysée, Lausanne
- La Bibliothèque nationale suisse, Berne
- Les Archives littéraires, Berne
- BIS, Association Bibliothèque et Information Suisse, Berne
- L'association des amis de la Bibliothèque de la Ville
- L'association romande des bibliothèques patrimoniales, Genève
- L'association Famille Jacot Guillarmod, Neuchâtel
- L'association pour la valorisation du patrimoine imprimé de la presse neuchâteloise

La direction a participé à 102 séances de travail dont 52 en service extérieur.

Comités, commissions, conseils de fondation, groupes de travail

RERO (2), Comité de direction du RBNJ (6), ISSKA (2), Bibliobus neuchâtelois (2), Institut suisse pour la conservation de la photographie (2), Comité de la Filmographie neuchâteloises (1), Club 44 (2), Haute Ecole de Gestion, ID, Genève (4), Haute Ecole Arc, Neuchâtel (1) ; E-bibliomedia, Lausanne (1), Comité de direction FloraNe (1), Commission cantonale des Bibliothèques (1), Enquête photographique neuchâteloise (4).

Associations

Association des amis de la Bibliothèque de la Ville (4), Association Memoriav (2), Association Famille Jacot Guillarmod (4), Association romande des bibliothèques patrimoniales (2), Association suisse des institutions de la photographie (1), Association pour les Bibliothèques des Jeunes (1).

Secteurs

Séances de direction (12), Séances internes (projets des secteurs) (10), Séances diverses (gestion, animation, RH) (5), SIEN (3), Administration publique (Séances des chefs de services, comptes, budget, etc. (3), Service des bâtiments et du logement (1), Personnel/OAI (2), Portail informatique (2).

Relations extérieures (projets communs)

Bibliomedia, Lausanne (2), Bibliothèque nationale suisse (archives littéraires), Berne (1), Bibliothèque municipale, Genève (2), Médiathèque Valais, Sion et Martigny (2), Unithèque, Lausanne/Dorigny (3), Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne (4), Bibliothèque cantonale du Jura, Porrentruy (2), Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel (4), Musée d'histoire de Neuchâtel (1).

Relations avec la presse

Canal Alpha, Presse régionale, RTN

Autres activités marquantes en bref

Association des amis de la Bibliothèque de la Ville

Le comité de l'association s'est réuni à 4 reprises. Le projet de publication *Catherine Louis. Raconte-moi une image* dans le cadre des manifestations *Allons voir... Catherine Louis – 30 ans d'illustrations* soutenu par l'association a récolté la somme de CHF 12'500 de la part de la Loterie romande. L'association a soutenu également la réalisation d'un sac promotionnel. D'autre part, elle a étudié la possibilité de réaliser une exposition sur les machines parlantes de la collection Jeannin. Elle a tenu son assemblée générale le 17 mai suivie d'une présentation du travail d'illustratrice de Catherine Louis. Quant à sa sortie annuelle, celle-ci s'est déroulée le 28 octobre au Musée botanique de Lausanne.

Versement de nouveaux fonds et lots d'archives

La Bibliothèque a enregistré le versement des archives de la Société des amis du Mont Racine, du Dr Luc Humair et de Yves Velan. A signaler l'acquisition de trois livres d'or du Fonds Helio Courvoisier, du manuscrit *Chemins du Pays d'Artois* avec Bernanos d'Albert Béguin.

Activités culturelles

La fréquentation des animations proposées varie selon qu'il s'agisse de vernissages, de présentations littéraires, de lectures en musique, de visites guidées, d'exposition ou d'autres rendez-vous ponctuels ou inscrits dans la durée (conférences musicales, Coups de cœur, Croissants littéraires...). Elle est dans l'ensemble satisfaisante. A plusieurs reprises, l'expression "salle comble" a pu être utilisée.

Encore un morceau ?

Les rencontres musicales de la Bibliothèque ont accueilli :

- *Culture musicale et internet*. Conférence de Marie-Luce Allimann, le 21 janvier
- *Et Bach inventa le violoncelle*. Conférence et démonstration de Paul Kristof, le 18 février
- *La piccola, grande storia della canzone italiana*. Conférence d'Adriano Bassanini, le 25 mars

Prix suisses de littérature

- Annette Hug, Laurence Boissier et Camille Luscher, le 1er avril

Les croissants littéraires

La Bibliothèque poursuit sa série de rencontres conviviales, à l'heure du café-croissants, avec des auteurs reconnus de l'Arc jurassien. Opération conjointe entre Payot Libraire et la Bibliothèque pour la promotion de la littérature et des auteurs de l'Arc jurassien. Sous le titre générique "Nouvelles voix de la littérature romande", ont été reçus les écrivain-e-s suivants :

- Les Editions d'Autre Part avec Pascal Rebetez, Jasmine Liardet et Bernadette Richard, le 28 octobre
- Les Editions G d'Encre avec Georges-Louis Gasser, Claude-Eric Hippenmeyer et Nicolas Sjöstedt, le 11 novembre
- Les Editions Alphil avec Alain Cortat et François Walter, le 9 décembre

Expositions

- *La nature est l'unique vrai maître*. Aspects de l'œuvre et de la vie du peintre Edouard Jeanmaire (1848-1916), du 9 septembre 2016 au 11 mars 2017.
- *Les carnets de Catherine*. Dans le cadre "*Allons voir... Catherine Louis – 30 ans d'illustrations*" du 29 août 2017 au 29 mars 2018

Autres rencontres et animations

- *Sur les chemins de l'évasion*. Concert lecture avec le duo Evasion, le 19 août
- *Etre un/e jeune Portugais/e en Suisse*. Lectures de textes inédits par les élèves de l'Ecole portugaise, le 20 septembre
- *Ludesco à la Biblio*. A l'occasion de la 8e édition du Festival de jeu et d'expériences ludiques, le 11 mars
- *Table ronde sur l'Enquête photographique neuchâteloise*, Musée des beaux-arts, Neuchâtel, le 28 septembre

Publications

Par la direction

- *Catherine Louis. Raconte-moi une image*. Avant-propos de Jacques-André Humair, Ed. G. d'Encre, 2017, Le Locle
- "*Batirama*". *Enquête photographique neuchâteloise*. Avant-propos de Jacques-André Humair, Ed. Scheidegger et Spiess, 2018, Zürich
- *Règlement d'utilisation des bibliothèques, 2018*

Par le secteur Bibliographie neuchâteloise

- *Bibliographie neuchâteloise [Ressource électronique] : 2015. Supplément No 5 / établie par Elodie Wälti La Chaux-de-Fonds : Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, 2017, 1 ressource en ligne ; pdf*

Par la Discothèque

- "Projet de conception d'un Espace multimédia la Bibliothèque de La Ville de Le Chaux-de-Fonds", par Isabelle Emmenegger, Travail final de CAS, Université de Neuchâtel, Faculté des lettres et sciences humaines, IHAM, 2017, 40p., 1 ressource en ligne, pdf.

Commission

La Commission de la Bibliothèque s'est réunie à 2 reprises. Le 28 mars, elle a accepté les comptes et le rapport d'activité 2016 et s'est entretenue sur la révision de la loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel. Le 14 novembre, elle a accepté le budget 2018 et approuvé le nouveau règlement des Bibliothèques qui entrera en vigueur en 2018.

Statistiques

Personnel

	Nombre de personnes	Nombre de postes
Effectif au 31 décembre 2017		
<u>Bibliothèque de la Ville</u>		
Direction	1	1.00
Personnel régulier	30	19.00
<i>Total</i>	<i>31</i>	<i>20.00</i>
Stagiaires, apprenti-e-s	3	
<i>Total BV</i>	<i>34</i>	<i>20.00</i>
<u>Bibliothèque des Musées (1 personne)</u>		0.50
<i>Total</i>	<i>34</i>	<i>20.50</i>
Personnel temporaire (civiliste, ISP, autres)	0	
<u>Bibliothèque des Jeunes</u>		
Personnel régulier	13	6.35
Stagiaires, apprenti-e-s	1	
<i>Total</i>	<i>14</i>	<i>6.35</i>
<u>Centres de documentation (2 personnes)</u>		0.50
<i>Total</i>	<i>14</i>	<i>6.85</i>
Personnel temporaire (ISP)	1	

Portail informatique

	2017	2016 Juillet à décembre	2015 Janvier à septembre	2014
--	-------------	--------------------------------------	---------------------------------------	-------------

Bibliothèque de la Ville	<i>Site internet</i>			
Sessions (entrées)	38'038	18'637	39'374	48'033
Utilisateurs	21'947			
Pages vues	95'268	49'643	86'048	107'691

Bibliothèques des Jeunes	<i>Site internet</i>			
Sessions (entrées)	3'146	1'644	3'668	4'681
Utilisateurs	2'079			
Pages vues	9'100	4'522	9'215	11'496

Prêt de documents et fréquentation

Bibliothèque de la Ville	2017	2016	2015	2014
<u>Documents délivrés</u>				
Lecture publique et salle de lecture (y c. livres électroniques)	202'438	208'036	201'865	210'719
Discothèque	42'939	47'253	46'796	56'606
Recherches (DAV+R&I)	378	518	336	300
Documents d'archives consultés (DAV+R&I)	2'177	4'617	8'213	18'334
Scans effectués depuis le lecteur de microfilms	151	120	65	83
Total BV	248'083	260'424	257'275	286'042
Fréquentation	89'594	89'891	86'420	89'287
Jours d'ouverture	281	282	281	280
Moyenne de fréquentation (personne/jour)	319	319	308	319
Nouveaux lecteurs inscrits	610	824	659	643
Nombre de lecteurs inscrits	13'732	12'785	13'700	12'620
Nombre de lecteurs ayant eu une activité durant l'année	6'135	6'140	6'344	6'515
E-ressources : Inscription nouveaux lecteurs (s/ total de 1'287 lecteurs)	268	287	306	

Bibliothèque des Jeunes	2017	2016	2015	2014
<u>Documents délivrés</u>				
Lecture publique	130'453	124'824	126'132	133'175
Centres de documentation	3'845	5'225	4'674	4'000
Total BJ	130'784	130'049	130'806	137'175
Fréquentation	28'389			
Jours d'ouverture BJ1	278			
Jours d'ouverture BJ2	269			
Moyenne de fréquentation (personne/jour) BJ1	56			
Moyenne de fréquentation (personne/jour) BJ2	47			
Nouveaux lecteurs inscrits	611	642	654	694
Nombre de lecteurs inscrits	6'196	6'159	6'845	6'804
Nombre de lecteurs ayant eu une activité durant l'année	4'877	4'765	4'899	5'076

Total BV + BJ	378'867	390'473	388'081	423'217
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Avec 378'867 documents empruntés et consultés, les statistiques 2017 comptabilisent une baisse de 3% par rapport à 2016. A noter que la Bibliothèque de la Ville enregistre une très légère baisse de sa fréquentation. Quant à la Bibliothèque des Jeunes, elle enregistre une légère augmentation de 0.56% de ses transactions de prêts. L'utilisation des ressources électroniques du portail informatique, qui fait l'objet d'un comptage en termes d'entrées (visites) et de pages consultées, marque une baisse très nette par rapport aux années précédentes. Manque d'attractivité, divers couacs dans la gestion de l'après migration expliquent ce constat.

ARCHIVES COMMUNALES

Personnel

Le service compte deux collaboratrices :

- l'archiviste communale à 10 %
- une collaboratrice administrative à 60 %.

Aucun civiliste n'a accompli de période d'affectation aux Archives communales. Cela pour les mêmes raisons que l'année dernière : manque de formation spécifique des candidats pour les tâches à accomplir, difficultés du suivi par l'archiviste communale en raison de son faible taux d'activité par rapport à un civiliste engagé à plein temps et de l'éloignement du dépôt principal par rapport au Musée d'histoire.

Avenir du service

L'archiviste prendra sa retraite dans le courant de l'année 2018. Une solution visant à assurer l'avenir du service et son développement minimal dans le respect des missions attribuées par la Loi cantonale sur l'archivage et son règlement d'application a été étudiée. Comme le départ à la retraite du directeur des bibliothèques de la Ville et des Jeunes interviendra également en 2018, il a été décidé de réunir les deux postes sous l'intitulé de directeur des bibliothèques (80 %) et archiviste communal (20%).

Cette solution a été choisie en raison de la proximité des compétences requises pour l'exercice de ces deux fonctions, des problématiques de conservation identiques et des modes de gestion qui, pour une part, sont communs aux deux services.

La collaboratrice administrative du service (60 %) prendra sa retraite au début de l'année 2019. Il a été convenu que ce poste resterait attribué aux archives mais pourrait changer de nature et être confié à une personne spécifiquement formée à la gestion archivistique.

Dépôts

Les deux dépôts situés au sous-sol de l'hôtel de ville n'ont pas encore été libérés en totalité par la bibliothèque du Musée d'histoire. Ils n'ont donc pas encore pu être réaménagés afin d'accueillir les archives de l'ancienne commune (1656-1851), celles de la Municipalité (1851-1888), les fonds du Conseil communal et du Conseil général dès 1888 ainsi que les archives de la commune des Eplatures (1850-1900). Ces fonds importants se trouvent encore dans un abri de protection civile au collège des Endroits dont les conditions climatiques sont insatisfaisantes. Le fonds des registres des contributions devrait également rejoindre les dépôts de l'hôtel de ville pour libérer un local dans les sous-sols de Serre 23 destiné à recevoir un stock du vin de la Ville. Ce qui permettrait de renoncer à la location de locaux pour cet usage.

Cette situation est un effet de la suppression du poste de bibliothécaire à 50 % du MIH et du MHNC intervenue en 2015 et de l'ajout de la gestion de la bibliothèque du MIH dans le poste à 50 % de la bibliothécaire du MH et du MBA.

Nous tenterons de palier à ce manque de personnel par le recours à des civilistes qui travailleront sous la direction de la bibliothécaire en 2018. Il est nécessaire de libérer ces locaux pour permettre l'utilisation d'un crédit d'investissement destiné à leur équipement et, surtout, pour assurer des conditions de conservation correctes à ces fonds.

Une étude de faisabilité pour la réalisation d'un centre d'archivage cantonal a été lancée. Elle comporte deux volets dont le premier est l'évaluation technique d'un certain nombre de bâtiments. Parmi ceux-ci, deux sont situés en ville. Le second volet de l'étude porte sur l'évaluation des besoins en espaces divers pour l'Office des archives de l'Etat (OAEN). Cette dernière a passé notamment par un récolement des fonds d'archives conservés dans les services cantonaux et les institutions parapubliques relevant du canton.

Si la Ville de La Chaux-de-Fonds souhaite intégrer ce centre d'archivage, elle devra procéder également à un récolement de ses archives. Même si l'expérience de l'OAEN bénéficiera aux archives communales, cette tâche sera difficile à réaliser pour plusieurs raisons : la modestie des ressources humaines disponibles, la dispersion des dépôts d'archives dans les services, la présence dans les mêmes locaux d'archives pérennes et de documents non évalués.

Gestion des archives en conformité avec la Loi cantonale sur l'archivage (LArch)

Selon la LArch et son règlement d'application, le Conseil communal est responsable de la gestion des archives. Au niveau pratique, les services gèrent les documents qu'ils produisent selon le principe des dossiers d'affaires tout en respectant un plan de classement couplé à un calendrier de conservation basé sur les obligations légales.

Chaque service désigne un responsable des archives qui est l'interlocuteur de l'archiviste communal. Ce dernier n'intervient qu'au moment de l'élimination des documents dont la conservation n'est pas nécessaire et de la prise en charge des archives pérennes. Celles-ci sont constituées par les dossiers qui documentent l'action publique, notamment par leur valeur juridique, ou présentent un intérêt historique. Les bordereaux d'élimination et les bordereaux de versement aux archives sont soumis à l'archiviste puis validés par le Conseil communal.

La mise en place de ce nouveau mode de gestion nécessitera de former la personne chargée de l'archivage. Il faudra ensuite libérer du temps pour qu'elle puisse accomplir les tâches supplémentaires qui lui incomberont. La nécessité de consacrer du temps aux archives pèsera sur le fonctionnement des services dans la phase de mise en route. Une fois

celle-ci réalisée, la gestion des archives sera intégrée au fonctionnement courant du service et ne devrait plus alourdir son fonctionnement. Au contraire, les collaborateurs bénéficieront de la structure mise en place en ayant l'assurance de retrouver facilement les documents produits.

La formation aux principes de l'archivage sera dispensée par l'OAEN dans le cadre de la formation permanente organisée par le canton. Pour 2018, elle devrait être suivie en priorité par la chancellerie et les secrétariats de direction.

De même, l'implantation du plan de classement ArchiClass, mis à disposition gratuitement par l'OAEN, et du calendrier de conservation qui lui est lié commencera par la Chancellerie et les secrétariats de direction.

Mandat d'étude

Dans le cadre de l'étude confiée à Docuteam pour établir un état des lieux de la problématique des archives communales, nous avons profité d'un montant résiduel pour faire une évaluation et un tri dans les archives du Service de l'action sociale. Ce travail a été réalisé et il a permis de libérer des espaces de rangement et de classer les archives intermédiaires de telle sorte que les documents soumis à l'évaluation les prochaines années soient aisément identifiables. Un travail similaire a commencé dans un local d'archives du Service financier. Il sera poursuivi au début de 2018 pour permettre le réaménagement de ce dépôt.

Recherches

Voici quelques exemples de recherches menées dans les archives communales :

- aspects juridiques de l'implantation du chauffage à distance pour un mémoire de Master en droit
- histoire de la construction du Manège et de sa transformation en habitation, rôle de l'architecte Frédéric Lang dans ce projet, pour le guide de la Société d'histoire de l'art en Suisse consacré à l'Ancien Manège publié début 2018. Recherche faite par une collaboratrice scientifique de l'Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel
- La mise en place des plans d'alignement de Junod et de Knab en vue d'une publication par un professeur invité de l'EPFL venant du Politecnico de Turin
- le recensement nominatif de la population de 1866 (archives du Contrôle des habitants), la création du cimetière juif des Eplatures, le séjour et l'établissement des familles juives à La Chaux-de-Fonds, l'origine du lieu-dit Jérusalem, pour le contenu de l'exposition temporaire du MH et une publication en cours de préparation sur l'histoire de la Communauté israéliite.
- recherches faites dans le cadre de la Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux antérieurs à 1981. L'article 12 de cette loi stipule que les Archives cantonales soutiennent les personnes concernées dans la recherche des dossiers. Par délégation, les archives communales ont fait des recherches sur une dizaine de cas dans les archives du Service de l'action sociale.
- le 1er mai 1935 à La Chaux-de-Fonds, archives de la Police locale, pour un étudiant préparant un travail de séminaire à l'Institut d'histoire à l'UniNe

Vu le taux d'activité réduit de l'archiviste, il est nécessaire de limiter le temps consacré à des recherches. Selon l'ampleur de ces dernières, il est nécessaire que le demandeur se déplace pour effectuer lui-même le travail dans les documents mis à disposition par l'archiviste.

Les archives sont également fréquemment sollicitées pour des recherches généalogiques et la consultation d'actes d'état civil. Lorsque les fonds ne permettent pas de répondre, les demandes sont transmises soit au Contrôle des habitants, soit à l'Etat civil des Montagnes que nous remercions de leur collaboration.

COMPTES 2017 - TABLEAU DES SUBVENTIONS

Centre 500 - Service des affaires culturelles

COMPTE / OTP	LIBELLÉ	BU 2017	C 2017	Remarques / Diff.
	TOTAL	2'088'100	2'134'240	46'140
361 10 100	Dédomm. aux cantons et concordats	3'500	2'937	-563
	<i>Etat de Neuchâtel (Agenda Jeune public)</i>	3'500	2'937	
363 60 400	Subventions Arts de la scène bnl	1'432'100	1'425'500	-6'600
<i>FLCF.0500.01.01</i>	<i>TPR - Création et formation</i>	500'000	500'000	
<i>FLCF.0500.01.02</i>	<i>TPR - Saison</i>	685'000	680'000	> 363 60 810
	<i>Centre de culture ABC</i>	140'000	140'000	
	<i>Coopérative du Coq</i>	7'100	-	> 363 60 810
FLCF.0500.01.03	Arts de la scène indépendants	100'000	105'500	
	<i>Zap Théâtre</i>		11'000	
	<i>Semaine Internationale de la marionnette</i>		4'000	
	<i>Cie L'Outil de la Ressemblance</i>		8'000	
	<i>Evaprod</i>		10'000	
	<i>Association Poésie en arrosoir</i>		3'000	
	<i>odd productions</i>		10'000	
	<i>Princesse Léopold</i>		10'000	
	<i>Cie Leoki</i>		4'000	
	<i>Cie C</i>		3'000	
	<i>Cie Pas Sages à l'acte</i>		3'500	
	<i>1000m d'auteur(e)s</i>		4'000	
	<i>T'O</i>		2'000	
	<i>Compagnie Léon</i>		6'000	
	<i>Cargo15</i>		4'000	
	<i>Cie du Gaz</i>		10'000	
	<i>Compagnie des Abeilles</i>		9'000	
	<i>Compagnie Personne</i>		4'000	
363 60 410	Subventions Musiques bnl	244'000	245'200	1'200
<i>Saisons</i>	<i>Bikini Test - subvention</i>	68'000	68'000	
	<i>Bikini Test - immeuble</i>	35'000	35'000	

	<i>Société de Musique</i>	60'000	60'000	
	<i>NEC</i>	16'000	16'000	
	<i>CMC</i>	7'000	7'000	
	<i>Ensemble Symphonique Neuchâtel</i>		4'000	
	<i>Orchestre de chambre CdF</i>		4'000	
	<i>Les Murs du Son</i>		4'500	
<i>Festivals</i>	<i>Festival Amplitudes</i>	7'000	7'000	
	<i>Opéra Décentralisé Neuchâtel</i>		3'000	
	<i>Cycle Opérant</i>		2'000	
<i>Fanfares</i>	<i>Musique des Cadets</i>		4'000	
	<i>Les Armes réunies</i>		4'000	
	<i>Fanfare Croix Bleue</i>		2'400	
	<i>Musique La Persévérante</i>		2'500	
<i>Accordéons</i>	<i>Patria</i>		1'000	
	<i>Edelweiss / Hélianthès / Société mixte</i>		1'000	
<i>Chœurs</i>	<i>Rocking-Chair</i>		2'500	
	<i>Chœur des Rameaux</i>		2'000	
	<i>La Croche-Chœur</i>		2'000	
COMPTE / OTP	LIBELLÉ	BU 2017	C 2017	Diff./Remarques
	<i>Chœur du Van</i>		2'000	
	<i>Cantabile</i>		2'000	
	<i>Chorale Faller</i>		500	
	<i>Ensemble vocal Domenica</i>		2'000	
	<i>Yaroslavl</i>		800	
	<i>Bleu comme la lune</i>		2'000	
<i>Autres</i>	<i>La gueule ouverte</i>		4'000	
363 60 420	Subventions Arts de rue bnl	58'000	58'000	-
	<i>Plage des Six Pompes</i>	58'000	58'000	
363 60 430	Subventions Prod. + cult. cinéma bnl	17'000	19'000	2'000
	<i>Les étranges nuits du cinéma</i>	11'000	11'000	
	<i>La Lanterne Magique</i>	4'000	4'000	
	<i>Passion Cinéma</i>	2'000	4'000	CS CC CHF 2000
363 60 440	Subventions Patrimoine bnl	25'000	25'000	-
	<i>Maison Blanche</i>	25'000	25'000	

363 60 450	Subventions Biblio., ludothèques bnl	26'000	26'000	-
	<i>Ludothèque</i>	<i>26'000</i>	<i>26'000</i>	
363 60 460	Subventions Musées bnl	152'000	156'174	4'174
	<i>Musée paysan</i>	<i>152'000</i>	<i>156'174</i>	<i>selon convention</i>
363 60 470	Subventions Culture, autres bnl	130'500	136'050	5'550
	<i>Club 44</i>	<i>60'000</i>	<i>60'000</i>	
	<i>Quartier Général</i>	<i>14'000</i>	<i>14'000</i>	
	<i>1er Août</i>	<i>10'000</i>	<i>10'000</i>	
	<i>Cod.Act</i>		<i>9'000</i>	<i>CS CC CHF 9000</i>
	<i>Reso</i>		<i>7'000</i>	
	<i>Fête de la Musique</i>		<i>6'000</i>	
	<i>La Turlutaine</i>		<i>4'000</i>	
	<i>Nouvel An</i>		<i>4'000</i>	
	<i>Carna'Tchaux</i>		<i>3'000</i>	
	<i>Nuit de la photo</i>		<i>2'000</i>	
	<i>Bon pied bon art</i>		<i>2'000</i>	
	<i>Arty Show</i>		<i>2'000</i>	
	<i>Ludesco</i>		<i>1'000</i>	
	<i>Le Futhé</i>		<i>1'000</i>	
	<i>Les Gourmandines</i>		<i>1'000</i>	
<i>Diffusion</i>	<i>Corodis</i>	<i>8'050</i>	<i>8'050</i>	
	<i>Silver Dust</i>		<i>2'000</i>	
363 60 800	Subventions organisations bnl, prêts	-	24'000	24'000
	<i>TPR</i>		<i>18'000</i>	
	<i>Musée paysan</i>		<i>6'000</i>	
363 60 810	Subventions organisations bnl, caut.	-	12'379	12'379
	<i>TPR - Cautionnement</i>		<i>5'714</i>	
	<i>Coopérative du Coq - Cautionnement</i>		<i>6'665</i>	
363 70 470	Subventions Culture, autres PP	-	4'000	4'000
	<i>F. Cattin - La dernière Nuit du monde</i>		<i>4'000</i>	

SERVICES GÉNÉRAUX DES MUSÉES

La régie des musées, équipe transversale de régie-conciergerie, est directement subordonnée à l'administrateur du dicastère. Elle est composée de huit personnes, épaulée par quelques vacataires, et intervient quotidiennement dans les quatre musées de la Ville et au Zoo. De manière plus ponctuelle, elle apporte son savoir-faire au Musée paysan et artisanal.

En charge de l'entretien des musées, de la conciergerie à la maintenance technique des installations, la régie travaille en parfaite collaboration avec le service des bâtiments et du logement (SBL). Elle collabore également avec les équipes des musées lors des montages et démontages d'exposition et assume la gestion des moyens audiovisuels lors d'événements et manifestations organisés par les institutions. L'équipe intervient aussi pour faire des déménagements et des installations spécifiques et ponctuelles à la demande des musées ou des locataires de salles.

La régie est également responsable de la sécurité et de la sûreté des musées et de leurs dépendances. Elle définit et déploie les stratégies relatives pour toutes les institutions, dirige la gestion des accès, assure la formation du personnel dans ce domaine et pilote le service de piquet des musées.

Spécifiquement pour le MIH, la régie apporte son concours ou pilote techniquement les manifestations et événements, les ouvertures et fermetures du musée (ordinaires et spéciales) ou l'exploitation de la salle Erni.

En dehors de ces attributions quotidiennes et en dépit des coupes budgétaires dans tous les services, plusieurs projets importants ont largement occupé la régie et son responsable.

Parmi ceux-ci, il faut citer :

Lieu	Projet
Dépôt externe	Etude pour un projet de dépôts
MBA	Préparation du nouveau chantier de rénovation (2018)
MH	Etude et création d'un lift pour le montage d'élément d'exposition dans les combles
MHNC	Dépose d'installations électrique pour le démontage des vitrines
MHNC	Gestion des déchets spéciaux
MHNC	Participation au projet de réhabilitation de l'Ancien-Stand
MIH	Pilotage du chantier de remplacement de l'entrée des ateliers
MIH	Pilotage du chantier d'étanchéité des ateliers et du beffroi
MIH	Modernisation des systèmes multimédias dans l'exposition
Musées	Amélioration constante des systèmes de sûreté
Zoo	Etude et pose d'une nouvelle installation électrique dans les locaux techniques du Vivarium
Zoo	Etude et pose d'un système de ventilation dans les locaux techniques du Vivarium
Zoo	Installation électrique des nouveaux terrariums de l'exposition du VivariumS

Enfin, à la demande de différents services, la régie des musées a, par exemple, participé à la mise en place de la fête annuelle du personnel (participation au comité d'organisation, construction des décorations et gestion du montage et démontage) ou supervisé la création de badges pour la Billetterie de la Ville.

Comité de Direction des Musées

Présidé par le Chef de dicastère et composé des membres des directions des quatre musées de la Ville et de l'administrateur du dicastère, cet organe de direction se réunit mensuellement. En cas de besoin et selon les thèmes abordés, le Comité de direction (CoDir) associe à ses travaux d'autres personnes ressources (délégué aux affaires culturelles, conservatrice du Musée paysan et artisanal, services transversaux, ...).

En 2017, le CoDir s'est réunis à neuf reprises, essentiellement pour régler des points d'organisation et de collaboration. Au-delà de ces tâches habituelles, le CoDir a, notamment, traité des points suivants :

- Mise à jour des descriptions, évaluations et classifications de plusieurs fonctions ;
- Amélioration des synergies entre les musées du Parc ;
- Projet de réhabilitation d'un édicule art déco ;
- Campagne de communication commune ;
- Uniformisation et mise à jour de procédures standards (prêt d'œuvres dans l'administration, politique de gratuité...)
- Veille des procédures de Protection des Biens Culturels.

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

Musée

En 2017, le déploiement de la nouvelle identité visuelle du musée, initié en 2016, s'est poursuivi avec le renouvellement du totem situé sur la rue des musées, la réalisation d'une nouvelle série de cartes postales et la modernisation graphique du Prix Gaïa et de la Bourse suisse d'horlogerie. Le lancement d'une lettre d'information électronique (infolettre MIH) sous l'égide du SIEN et du Service de la communication a permis de communiquer de manière directe, efficace et économique avec notre public le plus fidèle.

2017 a vu se dérouler l'exposition d'envergure intitulée *La neuchâteloise*. Proposée en deux volets, au MIH et au Musée d'horlogerie du Locle, un accent particulier a été mis sur le jeune public avec un parcours spécifique dédié aux familles et des postes d'activités. L'immobilisation de la salle Hans Erni de mars à novembre pour les besoins de l'exposition a toutefois empêché la tenue d'autres manifestations d'ampleur avec comme effet une diminution du nombre global de visiteurs sur l'ensemble de l'année, mais une augmentation très significative du nombre de visites guidées.

Sur le plan du bâtiment, les sols de l'atelier de restauration ont été assainis et le pavage du parvis et des escaliers a été remplacé. Une demande de classement du bâtiment au niveau cantonal puis fédéral a été initiée. Face à la décision de reporter encore les indispensables travaux d'étanchéité de l'ensemble de la toiture, des mesures ponctuelles ont été prises : réfection de l'étanchéité des parties émergentes du bâtiment et curage des écoulements. Malgré ces actions préventives, des infiltrations ont continué de se produire dans les espaces d'exposition comme à l'administration. Grâce à la vigilance de l'ensemble du personnel et des SGM aucune incidence sur les œuvres n'est à déplorer.

Personnel

Après deux années de diminution d'EPT, 2017 s'est présentée comme une année de stabilité, stabilité qui n'empêche pas les mouvements liés aux contrats temporaires et au personnel en formation. Deux collaborateurs au bénéfice d'une réduction du TA de 10% en 2016 ont retrouvé leur plein temps. Le Centre d'études (CET) demeure le pôle du musée le plus mal doté dès lors que ni le poste de bibliothécaire (0,25 EPT) ni celui de conservatrice adjointe (0,5 EPT) ont pu être compensés. Un stagiaire documentaliste a été remplacé en cours d'année. Une nouvelle stagiaire EC a initié sa formation au secrétariat courant août. La direction a par ailleurs accueilli deux stagiaires en études muséales à l'Université de Neuchâtel. Le Centre de restauration (CRH) a accueilli un stagiaire et deux civilistes.

Collections

Grâce à la générosité des amisMIH, le MIH a pu poursuivre l'enrichissement de ses collections par diverses acquisitions réalisées soit directement auprès de personnes privées, soit dans des ventes aux enchères. Les objets suivants ont pu être acquis :

- 1 montre de poche à répétition à quarts signée Lépine à Paris
- 1 mouvement de démonstration d'un tourbillon
- 1 montre ornée du portrait émaillé du roi de Prusse
- 1 montre de poche avec échappement spécial à râteau
- 1 montre-bracelet de forme cylindrique de marque Ebel
- 1 pendule neuchâteloise avec cadran à chiffres turcs
- 1 montre-bracelet avec différents compteurs pour le tennis
- 1 montre-bracelet Rado Diastar
- 18 montres de fabrication soviétique
- 1 montre avec cadran solaire dans le couvercle, signée Louteau à Lyon
- 1 flacon de parfum avec montre
- 1 montre de poche signée Humbert & Mairet
- 1 affiche Movado
- 4 montres-bracelets Lip Les Candides, vers 1970

Ces achats représentent une dépense totale de CHF 85'304.95, financés directement par la Fondation Maurice Favre.

Les collections se sont par ailleurs enrichies grâce à de nombreux dons, notamment des pièces suivantes :

- 1 peinture à l'huile représentant François Ducommun devant une de ses horloges à planétaire
- 1 montre-bracelet Red-Ox avec ses composants en fibre de carbone
- 1 pendule Le Castel "Spirale Inox", réalisée par Robert Jacot-Guillarmod

- 4 pendulettes de table de marque Chevron
- 1 montre de bord pour avion russe
- 1 chronomètre de bord de l'Ecole d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds
- 1 montre pendentif à fond émaillé "Tir fédéral de Neuchâtel 1898"

La valeur financière de la totalité des dons de pièces de l'année écoulée est estimée à CHF 45'850.-

Par ailleurs, deux dépôts importants sont venus enrichir l'exposition permanente durant l'année: une horloge à planétaire à cabinet en albâtre, œuvre de François Ducommun, qui est présentée dans une vitrine à côté du tableau remis en don. D'autre part, le magasin d'horlogerie-bijouterie Türlér à Zurich ayant cessé son activité, l'horloge astronomique "Türlér Uhr" conçue par Ludwig Oechslin est désormais exposée dans la zone thématique Ciel, en regard du planétaire de François Ducommun et de l'Astrarium de Dondi.

L'inventaire des objets de la collection et des fonds spéciaux s'est poursuivi grâce au travail fourni par un stagiaire civiliste et notre archiviste, dont le traitement est assuré par la Fondation Maurice Favre.

Exposition permanente

Le fil rouge chronologique, dernier maillon du nouveau concept d'exposition de référence du musée, a pris corps. L'installation des objets et la réalisation des légendes multilingues dans ces vitrines se poursuivront sur 2018. Par ailleurs, le renouvellement de l'éclairage LED de la totalité des vitrines sphériques a pu être achevé. D'importantes modifications ont été apportées aux contenus des espaces Ciel, Terre et L'Homme et le Temps suite au dépôt, pour une période de cinq ans au moins, d'une imposante pendule astronomique (Türlér Uhr). La zone des automates a également connu une profonde réorganisation pour faire place à l'automate *Turc buvant du café sur un tapis volant* présenté en 2016 avec les nouvelles acquisitions. Enfin, l'ensemble des écrans et lecteurs DVD diffusant des films ou vidéos ont été remplacés par des écrans tactiles dont le contenu numérique peut être contrôlé à distance.

Expositions temporaires

- *Nouvelles acquisitions*, du 10 mars 2017 au 28 février 2018. Les objets et documents récemment entrés dans les collections du MIH sont traditionnellement présentés au public durant une année, dans les trois vitrines murales placées le long de la rampe ouest du musée. Les vitrines ont été habillées avec les codes de la nouvelle identité visuelle du musée et apparaissent ainsi de façon beaucoup plus évidente au public.
- *La neuchâteloise*, du 7 mai au 8 octobre. L'exposition phare de l'année consacrée à la pendule neuchâteloise s'est tenue dans la salle Hans Erni du MIH ainsi qu'au Musée d'horlogerie du Locle – Château des Monts. Les deux expositions ont joué le rôle d'appel à la prise de conscience et à la redécouverte d'objets souvent délaissés de nos jours, voire oubliés. Par les recherches et la publication qu'elles ont sous-tendues, elles ont aussi permis de faire émerger de l'histoire horlogère une nouvelle connaissance de la pendulerie neuchâteloise et de contribuer à la préservation de l'histoire des techniques et des arts dans la perspective d'assurer à ce patrimoine un devenir prometteur. Le développement d'une offre particulière pour les enfants et les familles, permettant une visite intergénérationnelle de l'exposition, a apporté une plus-value appréciée du public.
- *Red-Ox*, du 11 mai à fin juin. Les apprentis électroplastiques de dernière année au CIFOM, à La Chaux-de-Fonds, ont réalisé leur montre de A à Z. Spécialisés dans le travail sur les métaux au moyen de l'électrolyse, ils ont présenté leur métier au travers d'une vitrine dédiée à la montre Red-Ox, réalisée en collaboration avec neuf entreprises de la région et dont un exemplaire a rejoint la collection du musée.

Expositions à l'extérieur et prêts d'objets

Le MIH a collaboré aux expositions suivantes par des prêts de pièces :

- *Salon international de la Haute Horlogerie*, SIHH, Genève, du 16 au 20 janvier 2017, prêt d'un chronomètre de marine dans le cadre d'une animation en réalité augmentée.
- *La nature est l'unique vrai maître. Aspects de l'œuvre et de la vie du peintre Edouard Jeanmaire (1847-1916)*, Bibliothèque de la ville, La Chaux-de-Fonds, 9 septembre 2016 au 11 mars 2017, prêt de matériel en lien avec l'émailleur.
- *Histoire de la Suisse*, du 1^{er} février 2009 au 31 janvier 2019. Exposition semi-permanente, Musée national, Zurich, prêt de trois montres de poche et d'une montre-bracelet.
- Musée des civilisations de l'Islam, Mucivi, La Chaux-de-Fonds, prêt d'un astrolabe arabe et d'un globe céleste persan pour l'exposition permanente.
- *L'Eloge de l'heure*, Centre d'innovation et de design, Hornu, Belgique, du 22 janvier au 30 avril 2017, prêt de diverses montres, cadrans, aiguilles.
- *La neuchâteloise*, du 7 mai au 8 octobre. Musée d'horlogerie du Locle – Château des Monts, prêt de deux mouvements de pendule neuchâteloise.
- Dubai Watch Week, Exposition FHH *Telling Time*, Dubaï, 16 au 20 novembre 2017, prêt d'un chronomètre de marine dans le cadre d'une animation en réalité augmentée.

- *Juifs de La Chaux-de-Fonds, Regards sur une population*, du 31 mars au 13 août 2017, Musée d'histoire, prêt de six montres de poche.
- *Les navigateurs portugais des XV^e et XVI^e siècles*, du 15 septembre 2017 au 30 mars 2018, Musée d'horlogerie du Locle, prêt d'une copie d'une sphère armillaire.

Animations

- *Sur le coup de midi !* : chaque premier mercredi du mois des courtes visites de 30 minutes portant sur différents objets de la collection ont eu lieu de 12h15 à 12h45.
- *L'automate à café* : chaque premier mercredi du mois, à la suite de la visite *Sur le coup de midi !* une démonstration du l'automate *Turc buvant du café sur un tapis volant* a été réalisée à 13h.
- Samedi 18 février : participation à la 6^e Nuit de la photo.
- Jeudi 9 mars : présentation de l'exposition *Nouvelles acquisitions*, précédée de l'assemblée générale de l'association des amisMIH.
- Samedi 20 mai et dimanche 21 mai : Nuit des musées neuchâtelois et Journée internationale des musées. Plus de 900 visiteurs ont pu découvrir l'exposition temporaire au travers de visites guidées proposées par des personnalités. Des kamishibai et des ateliers de démontage et remontage d'une pendule étaient également proposés aux enfants.
- Samedi 26 août : A pas contés. Une cinquantaine de participants provenant des sociétés d'amis des musées d'horlogerie de la région se sont rencontrés aux Gras.
- Samedi 9 et dimanche 10 septembre : Journées du patrimoine. Des visites spécifiques de l'exposition temporaire ont été réalisées sur le thème Héritage du pouvoir à l'intention de 120 visiteurs.
- Jeudi 21 septembre : remise du 23^e Prix Gaïa en présence de l'Ambassadeur et Directeur de Présence Suisse Nicolas Bideau. 180 personnes ont rendu hommage à trois lauréats: Jean-Marc Wiederrecht (catégorie Artisanat-Création), Laurence Marti (catégorie Histoire-Recherches) et Richard Mille (catégorie Esprit d'entreprise) exceptionnellement au Club 44 en raison de la tenue de l'exposition *La neuchâteloise* dans la salle Erni.
- Mercredi 27 septembre : Circonférence du Temps, organisée par les AmisMIH au Musée des beaux-arts en raison de la tenue de l'exposition temporaire dans la salle Erni, totalisant 80 auditeurs.
- Dimanche 5 novembre : 41^e Bourse suisse d'horlogerie. Deux tables mises en location n'ont pas trouvé preneur. La fréquentation a dépassé les 750 visiteurs.
- 29 novembre – 1 décembre : Colloque Histoires matérielles du Temps, organisé par l'Institut d'histoire de l'UniNE et la Ludwig Maximilians Universität de Munich en collaboration avec le MIH. Le colloque a attiré une vingtaine de contributeurs internationaux.
- Samedi 2 décembre : Redwoods. Concert performance signé Elisabeth de Merode.
- Samedi 16 novembre : Temps et musique. Les visites guidées ciblées ont fait écho aux musiques jouées par les élèves du Collège musical.

Relations avec les médias

Des communiqués et des conférences de presse ont ponctué l'année au rythme des expositions et des manifestations, rencontrant un écho régional, national voire international, assurant ainsi une très large couverture médiatique. Une série de 10 épisodes de l'émission *Objets de culture* de la télévision Canal Alpha a été tournée et en partie diffusée en 2017. 142 représentants de médias ont réalisé 51 reportages au MIH, parfois en collaboration avec Tourisme neuchâtelois. Outre les médias locaux et nationaux, mentionnons la présence de journalistes en provenance de France, Allemagne, Hongrie, Chine et Japon. La direction a par ailleurs répondu à plusieurs sollicitations par téléphone ou par écrit.

Le partenariat média a été poursuivi avec Watchonista, plateforme en ligne qui traite de l'actualité horlogère et qui met en relation des passionnés d'horlogerie, afin de donner au Prix Gaïa une plus large couverture médiatique et une présence accrue sur les réseaux sociaux.

Fréquentation

Totalisant 28'831 visiteurs, l'année 2017 a connu une fréquentation en baisse de 8% par rapport à 2016 (-3,5% par rapport à 2015). L'immobilisation de la salle Hans Erni de mars à novembre pour les besoins de l'exposition temporaire a empêché la tenue d'autres manifestations (représentant quelques 2'050 visiteurs en 2016). La part des visiteurs payants est pour sa part restée stable (18'176 contre 18'231 en 2016).

286 groupes ont visité le musée, ainsi que 84 classes, dont 16 de la ville et 68 provenant de l'extérieur (identique à 2016). 399 visites guidées, de groupes ou scolaires ont en outre été conduites, en progression de 13% par rapport à l'an dernier. Ce succès s'explique par l'attrait de l'exposition temporaire (+ 20% de visites guidées de mai à octobre). En plus, 10 visites guidées de l'ancien atelier de mécanique Jacot (Progrès 68) ont été réalisées. 154 enfants ont participé à des ateliers pédagogiques. L'érosion du nombre d'ateliers réservés par des groupes a conduit à revoir l'offre en proposant des

ateliers à dates fixes ouverts aux inscriptions individuelles. En outre, deux nouvelles activités seront proposées en 2018 (montage d'une pendule et émaillage) pour renouveler l'offre de médiation auprès du jeune public.

Le total des entrées représente la somme de CHF 249'588.50. Les ventes d'articles à la boutique ont rapporté CHF 117'791.- (hors TVA). Le montant des locations de salles à des tiers totalise la somme de CHF 17'605.- (hors TVA). L'utilisation des salles par différents services de la Ville et les gratuités accordées par le Conseil communal représentent un montant non facturé de CHF 3'400.-.

Centre d'études L'Homme et le Temps (CET)

Bibliothèque et documentation

Le CET répond aux très nombreuses demandes concernant l'horlogerie qui lui sont adressées depuis la Suisse et l'étranger. Parmi ses principaux usagers, il compte des chercheurs, étudiants, amateurs, journalistes, marques horlogères et institutions culturelles. Le CET guide ce public et encadre ses recherches documentaires. Dans plusieurs cas, il accueille les usagers sur place. En 2017, 26 chercheurs ont été accueillis, provenant principalement d'écoles d'horlogerie, d'universités, de hautes écoles et d'entreprises horlogères. Des présentations du CET ont été réalisées à l'intention des étudiants (lycées, hautes écoles, université). En outre, 274 demandes parvenues du monde entier ont été traitées par courrier électronique.

L'accroissement de la bibliothèque s'est poursuivi par l'achat de quelques documents ainsi que par le don de divers ouvrages spécifiques à l'horlogerie et à la mesure du temps. L'absence de bibliothécaire (0,25 EPT) depuis 2015 a pu être atténuée grâce au travail minimal de catalogage des nouvelles acquisitions par la bibliothécaire affectée aux musées d'histoire et des beaux-arts. Les catalogues de vente et les périodiques encore conservés dans les réserves du MIH ont pu rejoindre la Bibliothèque des musées grâce à l'aide aussi précieuse qu'efficace d'étudiants du CIFOM-ET.

Archives

Le CET conserve de nombreux fonds d'archives, dont le traitement est assuré en majeure partie par du financement externe. En 2017, 38 fonds d'archives manuscrits du XVIII^e siècle ont été traités et inventoriés. L'inventaire du fonds Georges Ditisheim comportant de nombreux dessins de modèles de pendules a été initié. Il se poursuivra en 2018. Suite au déplacement des périodiques vers la Bibliothèque des musées, les espaces dévolus à la conservation des archives – notamment celles du MIH – ont pu être repensés et une réorganisation surviendra en 2018.

Recherche

L'activité de recherche du MIH s'est concentrée sur la réalisation de l'exposition 2017 consacrée à la pendule neuchâteloise et à la rédaction de l'ouvrage qui l'accompagnait. Par ailleurs, les recherches lancées dans le domaine de l'affiche horlogère en collaboration avec l'UniNE ont pu être poursuivies, notamment par le travail d'une stagiaire en muséologie. Une base de données a été réalisée dans ce cadre pour recueillir un important matériel d'étude.

Publications

Le musée a publié l'ouvrage de référence *La neuchâteloise: histoire et techniques de la pendules neuchâteloise, XVIII^e – XXI^e siècles* en collaboration avec les Editions Alphil. Le travail d'édition de l'ouvrage de Stefanie Mahrer, *Handwerk der Moderne: Jüdische Uhrmacher und Uhrenunternehmer im Neuenburg Jura 1800-1914* s'est poursuivi. La décision prise en accord avec l'éditeur et l'auteur d'en faire un ouvrage grand public et abondamment illustré a nécessité davantage de temps, reportant sa sortie à 2018. Un numéro de la série *Trésors des musées*, consacré aux montres de poches compliquées de la collection du musée et publié en trois langues a été pratiquement finalisé. La sortie du premier numéro est prévue en 2018. Par ailleurs, des contributions et éditoriaux des conservateurs ont été publiées dans les revues spécialisées et scientifiques.

Centre de restauration d'horlogerie ancienne (CRH)

En plus des travaux pratiques réalisés sur des pièces de la collection du musée, les deux artisans du CRH se sont occupés de divers travaux en relation avec les objets: photographies des pièces de la collection, changements de piles pour les montres en vente à la boutique, préparation et emballage des objets prêtés à l'extérieur, préparation du matériel pour les ateliers pédagogiques, participation à l'animation Passeport vacances, préparation de pièces pour les travaux de diplôme des techniciens. Ils ont également collaboré à la préparation et à l'installation des pendules pour l'exposition *La neuchâteloise*, ainsi qu'au déplacement et à l'installation de la Türler Uhr dans l'exposition permanente.

La fin de l'année a été consacrée au déménagement des machines et mobiliers, en vue de l'assainissement des sols de l'atelier. Pendant les travaux, en collaboration avec le conservateur adjoint, un travail de rangement a été effectué dans les réserves du musée.

Les artisans ont également contribué aux différents groupes de travail du musée, en particulier celui consacré au projet relatif à la conception d'une nouvelle montre MIH. Le projet de l'Association Automates & Merveilles, qui consiste en la restauration de trois pièces horlogères emblématiques du canton de Neuchâtel conservées respectivement au Musée d'horlogerie du Locle, au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel et au MIH, a également sollicité leurs compétences. A plusieurs reprises, ils ont présenté les activités de l'atelier de restauration à des groupes de visiteurs.

Plusieurs stagiaires provenant de diverses écoles et institutions ont contribué aux activités du CRH :

- Deux civilistes pour des travaux d'inventaire des pièces de collection. L'un d'eux s'est également attaché à la peinture des panneaux de l'exposition *La neuchâteloise*.
- Un étudiant de l'Ecole technique du Locle a effectué un stage de 3 mois et travaillé sur divers objets de la collection.
- Un étudiant de la HE-Arc en conservation-restauration a été mandaté par l'association Automates et Merveilles pour la restauration de la pendule Billeter appartenant au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, dont le travail a été effectué dans l'atelier du CRH avec la collaboration des artisans du musée.

Restauration, entretien, conservation de la collection

Les artisans du CRH ont notamment assuré :

- L'entretien et le remontage hebdomadaire des pièces fonctionnelles présentées dans l'exposition permanente.
- L'entretien des horloges installées dans les services communaux.
- L'entretien et la mise à l'heure des horloges du Temple Allemand, de la Bibliothèque et d'Espace. Celles du temple de l'Abeille et du temple des Eplatures sont en attente de restauration.

Ils ont exécuté la conservation/restauration totale ou partielle des pièces suivantes présentées dans l'exposition permanente ou ayant fait l'objet de demandes de prêt à d'autres institutions :

- Contrôle et entretien de l'automate Turc buvant du café sur un tapis volant (IV-947)
- Chronomètre à tourbillon de Pellaton (I-251)
- Horloge de parquet Jaquet-Droz (IV-293)
- Chronomètre de marine (IV-119)
- Planétaire de François Ducommun (V-12), étude et restauration complète
- Montre de poche (I-2907), fabrication d'un axe de balancier
- Horloge à coucou (IV-622), réparation
- Horloge neuchâteloise (IV-9), fabrication d'une poignée
- Horloge oscillante à double cadran (IV-288), réparation d'une aiguille
- Pendule neuchâteloise du Conseil communal, nettoyage du mouvement et contrôle
- Tellurium de François Ducommun (IV-3), analyse du rouage

Travaux de restauration pour l'extérieur

Dans le cadre du projet de l'Association Automates & Merveilles, les artisans du CRH ont été occupés à la restauration du planétaire de Ducommun; ils ont également collaboré étroitement avec le restaurateur du Musée d'horlogerie du Locle pour la restauration de la pendule Jaquet-Droz.

Organes liés au MIH

Commission

La composition de la commission a connu plusieurs modifications. Mme Hélène Fima (FH) et M. David Bernard (Greubel Forsey) ont rejoint la commission courant 2017. Suite au changement de direction au CIFOM, M. Cédric Bassin a en outre remplacé M. Paul-André Hartmann.

A la fin de l'année 2017, la commission du MIH se compose des membres suivants : Jean-René Bannwart, président ; Théo Bregnard, conseiller communal, Xavier Huther, administrateur du dicastère DICI ; ainsi que Mmes et MM. Hélène Fima, Marie-Laurence Heinkel (secrétaire), Nathalie Tissot, Cédric Bassin, David Bernard, Fabrice Eschmann, Xavier Perrenoud, Daniel Schulthess, Mario Sessa (vice-président) et Antoine Simonin.

Ont assisté également à la commission avec voix consultative : Régis Huguenin, Jean-Michel Piguet (direction MIH), Nicole Bosshart (présidente de la Fondation Maurice Favre), Michel Ditisheim (représentant des amisMIH) ainsi que deux représentants du personnel.

La commission s'est réunie à 4 reprises, les 24 janvier, 18 mai, 12 septembre et 21 novembre. La collaboration entre les commissions des deux musées d'horlogerie du Locle (MHL) et de La Chaux-de-Fonds s'est poursuivie. M. Antoine Simonin a assisté aux séances de la commission du MHL et M. Pascal Landwerlin (suppléante Mme Dora Huguenin) a assisté avec voix consultative à la commission du MIH.

Conseil scientifique

Le conseil se compose des membres suivants : Mme N. Sougy, présidente ; Mmes E. Herz (jusqu'en octobre), N. Tissot, L. Reibel ; MM. J.-Ph. Arm (jusqu'en avril), J.-R. Bannwart, G. Bernasconi, R. Huguenin, Ph. Mairot, J.-M. Piguet, E. Saluz, T. Schenkel et P. Thomann. MM. Hervé Munz et Johann Boillat ont rejoint le Conseil en cours d'année, en remplacement des sortants.

Le Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année et a poursuivi ses réflexions, en soutenant et appuyant la direction du musée dans ses tâches scientifiques. Il a défini un axe de travail autour de la problématique du patrimoine culturel immatériel.

Fondation Maurice Favre

Le Conseil de la Fondation Maurice Favre (FMF) est constitué de huit membres de droit (deux émanent du Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, deux de l'APIAH, deux de la Ville de La Chaux-de-Fonds et deux du MIH) ainsi que de membres élus. La fondation dispose de statuts déposés au Registre du commerce. Aucun changement n'a eu lieu en 2017.

Membres du Conseil dans sa composition à fin 2017 : Mme Nicole Bosshart, présidente, Mme Marie-Thérèse Kohler Fiorellino, vice-présidente, M. Jean-René Bannwart, secrétaire, Mmes et MM. Sylvène Aeschlimann, Lise Berthet, Théo Bregnard, Yves Burdet, Nicolas Clerc, Michel Ditisheim, Jacques Favre, Jérôme Favre, Régis Huguenin, François Jeanneret, Jacques Jolidon, Claude Laesser.

Le Conseil de Fondation s'est réuni le 12 juin. Il a examiné et approuvé les comptes de l'année 2016. Durant l'année 2017, sous réserve du bouclage définitif encore à venir, les fonds mis à la disposition du MIH par la FMF se montent à CHF 145'737.-.

Association des amisMIH

L'association permet, grâce à son action, l'achat de pièces de collection et la réalisation de projets de mise en valeur du MIH.

Le comité a connu quelques modifications en 2017. Il est composé de Mme Lise Berthet, présidente, M. Michel Ditisheim, vice-président, Mmes et MM. F. Beltrami, I. Brossard, L. Pierbattisti, R. Thiémond, J.-L. Renk, C. Laesser, O. Laesser, J.-M. Piguet, F. Kyburz. M. J.-R. Bannwart, président de la Commission du MIH, et M. Régis Huguenin, conservateur, sont invités à participer aux séances du comité.

Les diverses activités proposées par l'association rencontrent toujours beaucoup de succès, mentionnons principalement:

- À Pas Contés : la traditionnelle sortie des amis du Musée d'horlogerie du Locle, du Musée de la Montre de Villers-le-Lac et du MIH.
- Visites guidées gratuites : tous les premiers dimanches du mois à 10h30. La prestation du guide est offerte et l'entrée au musée est gratuite d'octobre à fin mars.
- La soirée sponsors : soirée spécialement proposée aux membres sponsors pour les remercier de leur générosité.
- Journée et nuit des musées : Les amis y tiennent un stand de boissons et de nourriture préparée par les membres du comité et de l'association.
- Les CirConférences du Temps : pour la quatrième année consécutive, une conférence a été organisée en septembre par les AmisMIH.

L'association compte au total 455 membres, dont 56 membres sponsors. Le montant remis à la Fondation Maurice Favre se monte à CHF 75'000.-. Les amisMIH ont ainsi soutenu par leurs cotisations l'achat de plusieurs pièces pour la collection du musée.

Perspectives

L'année 2018 sera marquée par une importante transition au niveau de la direction du musée, avec le remplacement au 1^{er} février du conservateur adjoint en poste depuis une trentaine d'années. Pour accroître le rayonnement du musée, une partie de l'exposition de référence du MIH sera consacrée à la problématique de la mesure extrêmement précise du temps par les horloges atomiques. Cette nouvelle section servira à la fois de porte d'entrée contemporaine à la question de la mesure du temps, en partant de ses applications incontournables, et prolongement de l'exposition historique. Elle mettra en évidence le rôle joué par la place neuchâteloise sur la scène internationale par l'intermédiaire des horloges atomiques notamment développées et produites à Neuchâtel. Par ailleurs, la participation du MIH à la Neuchâtel Tourist Card en vigueur dès le 1^{er} janvier 2018, octroyant la gratuité d'accès au musée aux personnes séjournant au moins une nuit dans le canton, viendra renforcer son attractivité auprès d'une clientèle de passage.

Nous exprimons nos remerciements au personnel et aux membres de la Commission pour leur engagement, ainsi qu'au chef de dicastère, au Conseil communal et au Conseil général pour leur soutien.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Plus de 15'000 visiteurs sont venus au Musée en 2017, attirés par un riche programme d'expositions et d'animations destinées tant aux adultes qu'au jeune public. Dans sa programmation, le Musée a continué de maintenir un équilibre entre la présentation d'expositions de grande envergure, la valorisation du patrimoine et des acteurs culturels de la région, mettant en valeur l'art et les arts appliqués du XX^e et du XXI^e siècles.

Très remarqués et relayés par les médias suisses et internationaux, l'exposition *L'Utopie au quotidien. Objets soviétiques 1953-1991* et l'ouvrage de référence qui l'accompagnait, *L'Utopie au quotidien. La vie ordinaire en URSS* (450 pages, 1000 illustrations), ont ouvert en Suisse le programme de commémorations de la révolution russe de 2017. Entièrement produite par le musée, l'exposition, développée par un comité curatorial de quatre commissaires en collaboration avec les scénographes de l'agence suisse « Onlab », proposait de prendre au sérieux l'idée d'une véritable « civilisation soviétique », singulière et cohérente, et ses conséquences sur une conception du design industriel très éloignée des standards occidentaux. La présentation de près de 700 objets, dont la banalité se révèle souvent trompeuse, a offert l'occasion de détailler les modes de vie, la culture et les valeurs qui ont marqué l'ensemble des pays de l'ex-URSS durant les décennies comprises entre la mort de Staline (1953) et le début de la perestroïka (1985).

Deux autres expositions temporaires complétaient cette présentation. *Soviet Glamour. La haute couture en URSS dans la collection d'Alexandre Vassiliev* a proposé un panorama complet de 40 ans de haute-couture soviétique, à travers une riche sélection de vêtements et d'accessoires **des années 1950 à la fin de l'URSS**. Soigneusement sélectionnés par les commissaires de l'exposition, l'historien de la mode Alexandre Vassiliev et l'historienne de l'art Rada Landar, les robes présentées ont été intimement liées aux femmes à qui elles ont appartenu qui ont toutes été de véritables figures de la vie culturelle ou politique de l'URSS. Un catalogue richement illustré accompagnait l'exposition.

L'exposition « Vladimir Sokolaev, reporter de l'ordinaire » a présenté, pour la première fois en Suisse, les photographies de Vladimir Sokolaev, une sorte de Cartier-Bresson soviétique portant un regard toujours humain et souvent teinté d'humour sur une réalité quotidienne au goût âpre, restée hors champ du reste de la photographie russe de l'époque. Travaillant dans les années 1970-80 à Novokouznetsk, ville industrielle et minière de Sibérie centrale, le photographe interdisait toute manipulation de l'image, produisant un témoignage unique dans un pays où toute photo publiée était forcément mise en scène ou au moins strictement contrôlée. Le photographe a dû attendre plus de trente ans pour voir enfin son travail présenté à un large public.

Un nombre très important de visiteurs suisses et étrangers sont venus voir les expositions soviétiques et tant les spécialistes que les médias (presse, radio, télévision) lui ont réservé un accueil très favorable. Ce projet a renforcé significativement le positionnement du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds au niveau international, contribuant ainsi à consolider par la même occasion l'image de La Chaux-de-Fonds comme ville de culture, à la fois dynamique et riche de tradition. Au niveau local, l'exposition a rencontré un beau succès public, relayé par le riche programme culturel (plus de 50 événements : spectacles, concerts, projections cinématographiques, lectures, conférences ou expositions) organisé en collaboration avec de nombreux acteurs institutionnels ou associatifs de la ville et du canton en complément du programme de médiation du musée (visites, ateliers pour enfants).

Les trois expositions ont pu être organisées, en dépit des difficultés financières de la Ville, grâce au soutien de sponsors officiels (SaMba, Loterie Romande, Groupe E, Drake Services, Margolina Zurich), sous la forme de subventions ou de prestations en nature (Keystone), mais aussi de plusieurs mécènes individuels. Le financement des transports liés à l'exposition *Soviet Glamour* (objets présentés et matériel scénographique, mais aussi personnel scientifique nécessaire à l'installation) a ainsi été entièrement pris en charge par un mécène privé ayant souhaité conserver l'anonymat. Le transport de plusieurs objets présentés dans l'exposition *L'Utopie au quotidien* a également été généreusement pris en charge par des prêteurs.

L'exposition phare de l'été, *Répliques : l'original à l'épreuve de l'art. Autour de la collection d'Olivier Mosset* a permis de remettre en lumière, dix ans après sa donation au musée par l'artiste, la collection d'art contemporain de l'artiste neuchâtelois Olivier Mosset, au prisme des questions très actuelles de la copie, de l'original et de l'originalité dans l'art. L'excellente réputation du musée et ses bonnes relations avec de nombreuses institutions suisses et étrangères ont permis de compléter cette présentation d'œuvres de la collection (qui incluait aussi des œuvres historiques d'artistes chaux-de-fonniers, de Léopold Robert à Madeleine Woog) par d'importants prêts institutionnels (œuvres d'Hans Peter Feldmann, Olivier Mosset, Steven Parrino, Elaine Sturtevant, Andy Warhol...), ainsi que d'œuvres récentes d'artistes travaillant autour des questions posées par le numérique, permettant ainsi de proposer un vaste panorama incluant près de 70 artistes. Le programme de médiation autour de l'exposition a permis de belles collaborations, notamment avec les élèves du Conservatoire de Musique Neuchâtelois (interprétation non-stop durant 15 heures des *Vexations* d'Erik Satie) ou le Fablab Ici Autour, en cours de création à La Chaux-de-Fonds. Un petit catalogue trilingue (français, allemand, anglais), faisant office de guide de visite, a également pu être offert aux visiteurs.

L'exposition *L'instant du plâtre. La création dévoilée: André Ramseyer* a invité à redécouvrir les œuvres abstraites de l'artiste neuchâtelois André Ramseyer (1914-2007) dans une évocation du temps suspendu de l'atelier, qui a mis en valeur un important ensemble de sculptures restées à l'état de plâtres, en attente d'une réalisation définitive sous forme de bronze. Un film du réalisateur chaux-de-fonnier Jean-Blaise Junod, consacré à la fonte au sable de Victoire (1977), près de 35 ans après l'achèvement du plâtre original, a complété l'exposition en donnant à voir ce processus fascinant, et a pu être édité en DVD à l'occasion de l'exposition.

Enfin, la 73^e *Biennale d'Art Contemporain* de La Chaux-de-Fonds a joué une fois de plus son rôle essentiel de présentation de la richesse et de la diversité (photographies, peintures, dessins, sculptures, vidéos, installations) de la création artistique actuelle dans le canton. Le jury, renouvelé à chaque édition et faisant une large part à des personnalités

reconnues du monde artistique suisse ou international qui apportent un regard non prévenu sur la création régionale, a sélectionné des œuvres de plus d'un quart des 156 participants. L'âge des artistes retenus, de dix-sept à quatre-vingt-sept ans, montre que cette Biennale continue d'attirer toutes les générations de créateurs. Quatre prix (attribués en janvier 2018), dont un nouveau Prix Jeune Talent, ont permis d'attirer l'attention sur le meilleur de cette production régionale.

Par ailleurs, des prêts d'œuvres de la collection, accordés pour d'importantes expositions temporaires en Suisse et à l'étranger, ont une fois encore porté loin le nom de La Chaux-de-Fonds. L'une d'entre elles mérite particulièrement d'être mise en avant : présentée au Museum Lee Ungno de Daejeon (Corée du Sud), l'exposition *Ungno Lee et la collection du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds* était en effet spécifiquement consacrée à la collection d'art abstrait du musée et aux relations de celui-ci avec l'un des plus importants artistes coréens du XX^e siècle. Fruit de la collaboration scientifique des deux institutions, l'exposition a fait l'objet d'un catalogue bilingue (coréen-français).

Outre le riche programme accompagnant spécifiquement les expositions de 2017, le musée a continué de proposer ses habituels rendez-vous réguliers : visites guidées (dont les désormais fameuses visites sandwich et « art for singles »), ateliers pour enfants et adultes, concerts, etc. Il a également participé à la Nuit de la Photo, ainsi qu'à la Nuit et à la Journée des Musées. L'accès à la plupart de ces événements est resté gratuit.

Le Musée a poursuivi son travail dans le domaine de la conservation préventive. Le technicien du musée, assisté d'un technicien de collection mandaté, de collaborateurs techniques vacataires et de civilistes, a continué à assurer le conditionnement et la conservation préventive des œuvres de la collection. Plusieurs contrôles et restaurations ont été effectués cette année par le technicien de musée, l'assistante de conservation ou des restauratrices mandatées.

Une place importante a continué à être donnée la formation des jeunes, avec l'accueil de stagiaires universitaires et de civilistes.

De manière générale, le musée a poursuivi le travail de communication sur le long terme commencé depuis neuf ans afin d'asseoir la visibilité du musée au niveau national et international. Les expositions du musée ont ainsi été couvertes régulièrement par les médias suisses, qu'il s'agisse de la presse écrite (*L'Impartial/L'Express*, *Le Temps*, *Tribune de Genève*, *L'Hebdo*, *Le Matin*, *24 heures*, *La Liberté*, *Le Courrier*, *Accrochages*, etc.) ou de la radio et de la télévision (RTN, Canal Alpha, RTS (notamment au téléjournal de 19h30), France 3). Le musée a également profité de l'attention portée par les médias à la personnalité de sa conservatrice-directrice (et de son successeur), à qui ont été consacrés plusieurs articles et interviews en Suisse et à l'étranger. Chacun de ces articles lui ont fourni l'occasion de susciter un intérêt renouvelé pour la Ville, le musée ou sa programmation. Le travail de représentation du musée sur les réseaux sociaux continue par ailleurs à porter ses fruits, avec plus de 5300 abonnés à la page Facebook du musée.

En septembre, la décision à l'unanimité du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds d'accepter le rapport du Conseil communal lui proposant de restituer le tableau de John Constable *La Vallée de la Stour*, spolié par le régime de Vichy en 1943 et exposé depuis 1986 au musée, a également suscité un très large intérêt médiatique en Suisse et à l'étranger. Mettant un terme à une requête en conciliation déposée par les héritiers d'Anna Jaffé devant le Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz, ce vote entérine une solution juste et équitable à même de satisfaire les intérêts de tous et évitant un procès indigne du devoir de mémoire. Le tableau sera restitué en 2018 en échange d'une indemnité symbolique en signe de reconnaissance de la bonne foi de René et Madeleine Junod et des autorités communales et afin notamment de compenser les frais de restauration et de conservation du tableau pendant toutes ces années. Les héritiers d'Anna Jaffé, ceux de René et Madeleine Junod et le Conseil communal entendent montrer que, si le tableau doit certes moralement revenir aux premiers, les Junod et la Ville ignoraient de bonne foi qu'il avait été spolié jusqu'à l'intervention des requérants.

L'année 2017 aura enfin été marquée par le départ le 1^{er} octobre de la conservatrice-directrice du musée, Lada Umstätter, qui a décidé de poursuivre sa carrière en tant que conservatrice en chef des beaux-arts du Musée d'art et d'histoire de Genève. Pendant dix ans, elle aura programmé près de cinquante expositions, dont les grandes expositions *Le Corbusier et la photographie*, *Cendrars au cœur des arts* et *L'Utopie au quotidien*, proposé trois accrochages complets des salles permanentes de la collection et mené à bien plusieurs chantiers importants, comme la mise aux normes des dépôts et des locaux techniques ou le passage à un nouvel inventaire informatisé complet des collections. En plus de ses fonctions au musée, elle a également assuré pendant deux ans, dans le cadre de son mandat de direction du projet de rapprochement des musées des beaux-arts du Locle et de La Chaux-de-Fonds, l'intérim de la direction du Musée des beaux-arts du Locle et mené à bien son chantier de rénovation. À La Chaux-de-Fonds, elle laisse un musée reconnu, dont une grande partie de la rénovation a été menée à bien, avec une équipe professionnalisée, soudée et motivée, ainsi qu'une réputation qui permet d'envisager sereinement l'avenir du musée.

Son successeur David Lemaire, précédemment conservateur-adjoint au Musée d'art moderne et contemporain de Genève (MAMCO), entrera en fonction le 1^{er} janvier 2018. Le relais a été passé entre les deux conservateurs à l'occasion de la Biennale, encore organisée par Lada Umstätter mais déjà accrochée par David Lemaire.

Expositions, publications et événements

Expositions temporaires (rez-de-chaussée, salles d'expositions temporaires)

- *L'utopie au quotidien. Objets soviétiques 1953-1991*, 09.12.2016-30.04.2017. Commissaires d'exposition: Lada Umstätter, Rada Landar, Gabriel Umstätter et Geneviève Piron. Publication d'un livre accompagnant l'exposition, 450 p., 1'000 illustrations couleur et noir/blanc, Éditions Noir sur Blanc, Lausanne, février 2017. Scénographie : onlab, Genève (1'492 visiteurs jusqu'au 31 décembre 2016). 10'075 visiteurs

- *Soviet Glamour. La haute couture en URSS dans la collection d'Alexandre Vassiliev*, 09.12.2016-30.04.2017., Commissaires d'exposition: Rada Landar et Alexandre Vassiliev. Publication d'un catalogue, auteur : Rada Landar, Éditions Atelier Soiuz, Vevey, 2016. Scénographie : onlab, Genève. *
- *Répliques. L'original à l'épreuve de l'art*, 30.06-29.10.2017. Commissaire d'exposition: Gabriel Umstätter. Publication d'un catalogue trilingue (français, allemand, anglais), faisant office de guide de visite, 117 p. 3281 visiteurs
- *73^e Biennale d'art contemporain* de la Société des amis du Musée des beaux-arts. Publication d'un catalogue par la SaMba. 1056 visiteurs jusqu'au 31 décembre.

Expositions temporaires (1^{er} étage, salle "changeante")

- *Vladimir Sokolaev, reporter de l'ordinaire*, 09.12.2016-30.04.2017. Commissaires d'exposition: Gabriel Umstätter, Lada Umstätter en collaboration avec Xristina Sokolaeva. *
- *L'instant du plâtre. La création dévoilée: André Ramseyer*, 30.06.2017 – 11.02-2018, Comité curatorial, édition d'un DVD avec un film de Jean-Blaise Junod "Victoire à l'épreuve du feu: une sculpture d'André Ramseyer", 33 min., 2017.*

*Note : quand le musée présente plus d'une exposition en même temps, le nombre total de visiteurs est mis sur le compte de la plus grande exposition en cours.

Nombre total de visiteurs pour 2017 : 15'452 (909 entrées non scolaires et 2298 scolaires / 105 classes)

Animations, ateliers, concerts, lectures, projections, conférences, visites

- « Saison soviétique : au musée et hors les murs » : en association avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs à La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Bienne et Genève, un riche programme de manifestations autour des trois expositions consacrées à l'URSS incluant spectacles, concerts, projections cinématographiques, lectures, ateliers, conférences, visites ou expositions.

Partenaires institutionnels : Association 1000m d'auteur(e)s, Association « Nuit de la Photo », Association « Les Lundis des mots », Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel, Bikini test, Case à Chocs, Centre de culture ABC, Centre Dürrenmatt Neuchâtel, Cinépel SA, Club 44, Ecole d'arts appliqués, La Chaux-de-Fonds, Entrée de Jeux, Festival LUDESCO, La Lanterne Magique – Club de cinéma pour enfants, Lycée Blaise Cendrars, Nouvel ensemble contemporain (NEC), Théâtre atelier de marionnettes La Turlutaine, Théâtre populaire romand, Université populaire, sections des Montagnes neuchâteloises et de Bienne-Lyss.

- Autour de l'exposition *Répliques. L'original à l'épreuve de l'art*: projections, concerts, visites, conférences, ateliers pour adultes et enfants en collaboration avec: Conservatoire de Musique Neuchâtelois, FABLAB La Chaux-de-Fonds; Nouvel Ensemble Contemporain, Ensemble Vocal de Lausanne
- Visites guidées publiques et ateliers pour le jeune public (3-16 ans) pour chaque exposition temporaire
- Visites commentées de la collection permanente: **Visites-Sandwich (une visite gratuite chaque dernier mardi du mois à 12h15, une pause de midi culturelle et conviviale); Voyage à travers la collection pour les adultes et visite ludique pour les enfants avec jeu de pistes, découvertes, etc. (deux visites simultanées gratuites chaque dernier dimanche du mois à 11h15);** Afterwork – Art for singles : visite thématique gratuite un jeudi par mois à 18h15 sur l'exposition temporaire ou permanente pour les célibataires, amoureux de l'art ou curieux.
- Nuit et Journée internationales des musées: visites guidées thématiques, visites de l'exposition temporaire et de la collection, ateliers pour enfants.

Activités complémentaires de la conservatrice-directrice

En plus de son travail régulier de conservation, de programmation et de mise sur pied des expositions, d'animation (visites commentées, conférences), de recherche de fonds et de gestion administrative du musée, la conservatrice-directrice a :

- participé aux séances de groupements professionnels : Groupement des Musées Neuchâtelois, Association des Musées de l'Arc Jurassien, ICOM-AMS (Conseil International des Musées – Association des Musées Suisses), Association des Musées des beaux-arts Suisses (dont elle est membre du bureau), ainsi qu'au Forum des 100, aux réunions du comité d'acquisition du Musée gruérien de Bulle et de la commission du conservatoire neuchâtelois.
- donné des visites et conférences pour L'École d'art appliqués (La Chaux-de-Fonds), l'Université de Genève, le Musée cantonal des beaux-arts de Lausanne, l'Université de Lausanne.

Collaboration avec la Société des Amis du Musée des beaux-arts

Le comité de la SaMba s'est réuni à plusieurs reprises sous la présidence des co-présidents Mme Valérie Mathez et M. Angelo Melcarne. Principales activités de la Société : Organisation et mise en place de la 73^e Biennale d'art contemporain de la SaMba. Voyage culturel traditionnel annuel à Saint-Etienne. Visites des ateliers d'artistes. Diverses acquisitions (par donations ou achats) pour la collection du Musée (voir chapitre Donations/acquisitions).

Prêts d'œuvres du musée

- Auguste Renoir, *Les Collettes*, vers 1908, huile sur toile : exposition *Renoir, Color of Life* du 07.02 au 15.05. au Museo de Bellas Artes, Bilbao, Espagne
- 24 œuvres (Afro Basaldella, Giuseppe Capogrossi, Geneviève Claisse, Jean Cornu, Piero Dorazio, Camille Graeser, Luis Feto, Eugène de Kermadec, Ungno Lee, Claude Loewer, Georges Mathieu, Hansjörg Mattmüller, Pablo Palazuelo, Victor Pasmore, Enrico Prampolini, Mario Radice, Mauro Reggiani, Lucien Schwob) : exposition *Ungno Lee et la collection du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds*, du 04.07 au 15.10 au Museum Lee Ungno, Daejeon, Corée du Sud dans le cadre de partenariat scientifique
- Félix Vallotton, *Soir aux Andelys*, 1877, huile sur toile : exposition *20.Kunstaussstellung Trubschachen* du 30.06 au 21.07, à Trubschachen (BE)
- François Barraud, *La Luronne*, 1930 huile sur toile et *Autoportrait*, 1930, huile sur toile / Théophile Robert, *La dormeuse*, 1925, huile sur toile / Charles Humbert, *Madeleine en rouge*, 1925, huile sur toile et *Portrait de François Barraud*, 1918, huile sur toile : exposition *Neue Sachlichkeit* du 01.09.2017 au 14.01.2018 au Kunstmuseum de Winterthur
- Charles Giron, *Jeune fille d'Unterwald*, 1899, huile sur toile : exposition *Die Pracht der Tracht. Schweizer Trachten in Kunst und Kunstgewerbe* du 02.09.2017 au 07.01.2018 au Kunstmuseum de Soleure
- Félix Vallotton, *Nu à l'écharpe verte*, 1914, huile sur toile : exposition *Schlaf ! Le sommeil, une perte de temps productive de Munch à Warhol* du 24.09.2017 au 04.02.2018 aux Museen Böttcherstrasse, Bremen, Allemagne
- André Derain, *L'Estaque*, 1906, huile sur toile : exposition *André Derain 1904-1914. La décennie radicale* du 04.10.2017 au 29.01.2018 au Centre Georges Pompidou, Paris

Donations et acquisitions

Dons

- Donation de Christian Egger, Galerie C, Neuchâtel: Guy Oberson, *Sommes-nous les derniers ?*, huile sur toile, 2010
- Donation de Mme Margrit Läderach, Evillard: Charles Humbert, *Les raisins du Valais*, 1930, huile sur toile
- Donation de M. Jean Bischofberger, Nyon: 70 œuvres d'artistes suisses romands de la deuxième moitié du XX^e siècle : peintures, dessins, gravures, sculpture; 4 ouvrages (éditions limitées avec illustrations originales de Hans Erni, A. E. Yersin, Armand C. Desarzens et André-Georges Evrard)
- Donation de Mme Florence Montandon, représentée par Jeandin & Defacqz, notaires à Genève: Léopold Robert, *Madame F. W. Moritz*, 1817, huile sur toile et *Monsieur F. W. Moritz (aquarelliste)*, 1817, huile sur toile
- Donation de M. Yves Velan, La Chaux-de-Fonds: Lucien Schwob, *sans titre*, 1962, huile sur toile; Georges Dessouslavy, *sans titre*, lithographie, épreuve d'artiste, 1945 et *Les Ouvrières*, lithographie, non daté, épreuve d'artiste; Claude Loewer, 1951, *sans titre*, (fusain ?); Carlo Baratelli, *sans titre*, 1964, huile sur toile / *sans titre*, 1969, technique mixte, dédié « Pour Yves et Luisa » et *sans titre*, 1966, technique mixte, dédié « Pour Yves et Luisa »
- Donation de M. Olivier Mosset, Tucson, USA: Denis Roueche, *Steak*, 2014, sculpture; Prune Simon-Vermot et Felicie König, *Jean-Blaise*, 2007, sculpture; Daniel Götting, *Sans titre*, 2000, sculpture; Anonyme, 5 dessins, *sans titre*, non daté
- Donation de l'artiste Jean-Luc Manz, Lausanne à l'occasion de l'exposition "Répliques. L'original à l'épreuve de l'art": 4 gravures sur bois, *L'été. Femmes se baignant dans piscine de briques en plein air*, 2015, constituant le no 157 de la revue *Xylon*
- Donation de Mme Chantal Sandoz (légataire de M. Simon Boillat, fils de l'artiste): Boillat X, *Synthèse*, non daté, sculpture (verre, acrylique, terre cuite et os)
- Donation de Mme Nelly Vincent, La Chaux-de-Fonds: Georges Froidevaux, *Sans titre*, 1965, technique mixte; Jean-David Hirschy, 4 bas-reliefs en bronze

Acquisitions

- Société Suisse de Gravure: Thomas Huber, *Salzgesättigtes, Le soir, Weisse Verhältnisse*, 2016, 3 aquatintes en couleur, 40 x 30 cm; Alois Lichtsteiner, *AL.2016.016*, monotype et huile sur papier Japon Tosa Shoji, 2016, 40.7 x 64.7 cm

Conservation, restauration et inventaire

Mme Anouk Gehrig-Jaggi a établi des constats d'état pour des œuvres en prêt à des musées et pour les œuvres pour l'exposition "Répliques. L'original à l'épreuve de l'art" ainsi qu'à des travaux de restauration sur l'œuvre d'Edouard Kaiser, *La Sculpture*, 1875, huile sur toile : dépoussiérage, refixage des soulèvements, bouchage de 3 déchirures, etc.

Mme Isabelle Anex, restauration d'œuvres graphiques a traité les œuvres suivantes (doublage, nettoyage et élimination de résidus de colle, consolidation) : Aurèle Robert, *Portrait*, graphite, 1835 et Aurèle Barraud, *Sans titre*, non daté, encre noire montée sous verre.

Mme Cindy Amstutz, doreuse-apprêteuse a restauré le cadre doré de l'œuvre de Pablo Palazuelo, *Orto III*, [1969], huile sur toile et a préparé les passe-partout pour les œuvres graphiques de l'exposition " Répliques. L'original à l'épreuve de l'art".

Mme Nicole Hovorka, assistante de collections a procédé au tri, dépoussiérage et conditionnement des archives du musée, dépoussiérage des objets pour les expositions temporaires, d'œuvres en prêt à l'extérieur et de donations diverses.

Ajout de données dans le nouveau logiciel d'inventaire MuseumPlus : création d'environ 586 fiches complètes, entrées de 35 adresses, 122 auteurs/intervenants, 12 expositions (internes et externes) et modifications de plus de 3446 fiches (ajout de photographies, genres d'œuvres, biographies, corrections diverses).

Commission

La Commission du musée s'est réunie 5 fois sous la présidence de M. Claude-André Moser. Elle a examiné le rapport d'activités, les comptes et remarques 2016 et entériné le budget 2018.

Elle a pris part à des discussions concernant des points divers, notamment: nomination de nouveaux membres et accueil d'un nouveau porte-parole du personnel du MBA, le programme des expositions et des publications en cours et futures, différents points de situation de l'affaire Constable, Samba et 73^e Biennale, budgets 2017 et 2018 et les comptes 2016, les travaux des verrières et repeinte de la façade prévus pour l'été-automne 2018; démission de la conservatrice-directrice Mme Lada Umstätter, la prise de position de la commission à l'encontre de ce départ et sa succession, accueil du nouveau conservateur-directeur M. David Lemaire venant du MAMCO de Genève.

Bibliothèque et archives

- Notices importées d'Easypump : 83 (2016) ; 39 (2017) ; Notices créées : 34 (2016) ; 7 (2017) ; Notices indexées : 37 (2016) ; 89 (2017) ; Notices tirées de RERO : 936 (2016) ; 219 (2017) ; Total des notices : 8725 (2016) ; 8990 (2017).
- Archivage photographique des expositions temporaires du Musée par le photographe Pierre Bohrer et par un collaborateur technique.

Bâtiment et équipement

Parmi les travaux d'entretien et d'améliorations, il convient de citer: Remplacement de verres cassés; Remplacement d'un robinet poussoir à la chaufferie; Achat de sel de refroidisseur pour la tour; Réparation d'une gaine dans l'ascenseur; Dépannages de la maison Siemens: système de sécurité; Travaux de maintenance pour l'étanchéité.

Personnel

Départs et engagement

- Départ de la conservatrice-directrice directrice Lada Umstätter engagée comme conservatrice en chef au Musée d'art et d'histoire de Genève à partir du 1.10.2017. Procédure de recrutement et engagement du nouveau conservateur-directeur David Lemaire (à partir du 1.01.2018).
- Départ du technicien du musée pour les nouveaux horizons professionnels et lancement de la procédure d'engagement pour son poste.

Contrats à durée déterminée

- Trois civilistes ont effectué leur service comme assistants à la médiation culturelle et à la gestion des collections.
- Une stagiaire en Master 2 histoire de l'art et muséologie effectue un stage d'une année (jusqu'en septembre 2017) comme assistante scientifique.

Formation du personnel

- Cours ICOM "Gestion de projets d'exposition" : conservatrice-directrice
- Cours ICOM : "Maîtriser le multimédia au musée" : technicien de musée
- Institut National du Patrimoine "Les dessins : connaissance, identification des techniques et principes de conservation" et "Faire vivre un cabinet d'arts graphiques": collaboratrice scientifique
- Haute école de gestion Arc "Généraliste en médias sociaux" : assistante administrative
- Haute école de gestion Arc "Généraliste marketing & communication bases" : conservatrice assistante
- Formation de base management : conservatrice assistante

CAI - Collection d'arts industriels et Fonds anciens de l'Ecole d'arts appliqués (EAA CIFOM)

Locaux et conservation

Les deux locaux (CAI et Ancien Fonds/Archives) nécessiteraient un humidificateur pour pallier à la sécheresse récurrente des mois froids, néfaste pour les pièces en bois, notamment.

Acquisitions

Quelques pièces récupérées dans les classes de bijouterie et de gravure ont rejoint la CAI, ainsi que des compléments (doublets) bienvenus dans le même domaine en provenance du département numismatique du MAHN.

Inventaire

L'inventaire de la collection se poursuit sur MuseumPlus, logiciel commun aux musées de la Ville de La Chaux-de-Fonds. 760 notices sont désormais complétées sur un total actuel de 923. Le catalogage dans RERO, via le Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ) des ouvrages du Fonds Ancien, est également en bonne voie (1794 ex. catalogués à ce jour).

Visites de classes

En mars, dans la perspective de mise en valeur de la CAI dans le cadre de l'enseignement, toutes les classes de 2^{ème} année de l'EAA ont bénéficié d'une visite conduite par la responsable et ont reçu une information ciblée et complète sur son histoire, son contenu, et sur les conditions de conservation et d'utilisation dans le cadre de leurs études.

Recherches

La responsable a été sollicitée pour des recherches sur le contenu de la CAI, des Fonds anciens et des Archives de l'EAA, notamment en lien avec d'anciens élèves comme Paul Brandt, bijoutier et designer connu et apprécié en France dans le mouvement Art déco, ainsi que sur Charles l'Eplattenier et Charles-Edouard Jeanneret.

Prêts et exposition

Dans le cadre de sa future exposition « A la recherche d'un style – 1850 à 1900 » (du 23.03.2018 au 15.07.2018), le Landesmuseum de Zürich a déposé une demande de prêt pour plusieurs documents et une boîte de montre exemplaires du style Sapin, les documents sont en cours.

Après les tirages de bronze Barbedienne, dont nous avons quelques exemplaires, ce sont actuellement les petits vases-échantillons en émail de Limoges de Paul Bonnaud qui sont exposés dans la vitrine de la Bibliothèque.

MUSÉE D'HISTOIRE

L'année 2017 en bref

L'année 2017 a été marquée par la fin de l'exposition *Ça bouge dans les Montagnes*, par la double exposition *Juifs de Suisse : 150 ans d'égalité des droits* et *Juifs de La Chaux-de-Fonds. Regards sur une population*, ainsi que par l'exposition sur le *Fado* prêtée par le Musée du Fado de Lisbonne dans le cadre d'Olá Portugal. Il s'agit aussi d'une année très riche en animations.

Au point de vue de la fréquentation, ce sont 8'528 visiteurs qui ont franchi les portes du MH en 2017, soit une légère augmentation par rapport à 2016. Élément de satisfaction supplémentaire, nous constatons que la visite de la collection permanente devient un motif de visite pour elle-même, ce qui permet de compenser le manque d'intérêt pour une exposition temporaire tel que nous l'avons constaté pour l'exposition *Fado*.

Tous les postes de travail ont pu être maintenus notamment les deux collaborateurs scientifiques engagés en CDmax dont l'engagement ira à son terme, fin 2018. Cependant, face à la charge de travail de l'institution, la situation reste fragile et le personnel est fortement sollicité. La situation est également délicate pour la bibliothèque des musées puisque le poste de bibliothécaire à 50% du MIH et du MHNC n'a pas été repourvu depuis l'été 2015 et que la bibliothécaire à 50% du MH et du MBA assure maintenant également la gestion de la bibliothèque du MIH avec l'aide des deux documentalistes stagiaires de cette institution.

Commission

Président : M. David Jucker, vice-président : M. Christophe Stawarz, secrétaire : Mme Ariane Maradan, membres : Mme Sandrine Keriakos Bugada, MM. Patrick Dubois, Bertrand Leitenberg et Rudolf Schlaepfer. Un-e représentant-e du personnel participe également aux séances.

La commission a tenu cinq séances (19 janvier, 20 avril, 6 juin, 7 septembre, 7 novembre). Elle a porté une attention particulière aux questions budgétaires, aux expositions temporaires et aux animations, ainsi qu'à la retraite annoncée de la conservatrice et au renouvellement de ce poste de direction du musée.

Fréquentation

Le musée a accueilli un total de 8'528 visiteurs (6'465 adultes et 2'063 enfants) au 31 décembre 2017, soit une légère augmentation par rapport à 2016 qui avait accueilli 8'096 visiteurs.

Voici quelques éléments statistiques :

- Classes : 100 (119 en 2016)
- Groupes : 20 (22 en 2016)
- Participants aux visites commentées : 648 (934 en 2016)
- Participants aux animations : 2'080 (1'096 en 2016)
- 206 personnes sont venues assister à 3 conférences organisées par le MH, dont une organisée conjointement avec le Club 44 et dont l'invitée était Mme Ruth Dreyfuss.

Concernant la provenance des visiteurs, sur 6'643 personnes interrogées, 3'955 viennent de La Chaux-de-Fonds, 150 du Locle, 566 du reste du canton, 291 de France, 256 du canton de Berne, 214 du canton de Vaud et 185 de Genève.

Parmi les visiteurs bénéficiant d'une entrée avec une carte spéciale, on peut noter que la carte Raiffeisen est toujours la plus représentée avec 412 visiteurs (321 en 2016). Les entrées avec cette carte sont remboursées au musée selon un prix d'entrée moyen établi en fonction des différentes catégories de prix.

Expositions temporaires

Ça bouge dans les Montagnes! Deux siècles de migrations autour de La Chaux-de-Fonds (28 avril 2016 – 22 janvier 2017)

Cette exposition de longue durée, terminée le 22 janvier, est le fruit d'un excellent partenariat avec les Archives de la vie ordinaire (AVO). A travers cette exposition, le MH souhaitait traiter d'une thématique qui nous touche tous, de près ou des loin. L'écho des divers publics a été très favorable, et les animations organisées lors du finissage ont eu beaucoup de succès.

La fréquentation a été importante et marque l'intérêt du public, local entre autres, pour les expositions réalisées en interne : près de 6'000 visiteurs sur toute la durée de l'exposition, dont 447 pendant les trois premières semaines de 2017.

Double exposition: Juifs de Suisse & Juifs de La Chaux-de-Fonds (30.03-13.08.2017)

L'année 2016 marquait les 150 ans d'égalité des droits des Juifs en Suisse. La conjonction de cet anniversaire avec celui des 120 ans de l'inauguration de la synagogue de La Chaux-de-Fonds a incité le MH à s'arrêter sur cette thématique. Deux expositions ont été présentées; l'exposition itinérante créée et mise à disposition par la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) *Juifs de Suisse : 150 ans d'égalité des droits* et l'exposition réalisée par le MH *Juifs de La Chaux-de-Fonds. Regards sur une population*.

L'exposition de la FSCI présentait les portraits photographiques en grand format réalisés par Alexander Jaquemet, de quinze Suisses évoquant leurs liens au judaïsme. L'exposition du MH mettait en lumière l'histoire de la Communauté israélite de La Chaux-de-Fonds à travers quelques thématiques représentatives de son rôle économique et culturel, entre antisémitisme et intégration.

Un comité consultatif bénévole a été mis sur place pour favoriser échanges et discussions entre membres de milieux universitaire, religieux et patrimonial. Toujours stimulantes, les rencontres et échanges qui ont pu être organisés ont permis de compléter et d'ajuster les propos développés dans le cadre de l'exposition.

Au point de vue de la fréquentation, ce sont 5'018 visiteurs qui sont venus au musée durant toute la durée de l'exposition. A noter également les nombreuses activités de médiation culturelle mises en place en parallèle : visites guidées adultes-enfants, visites guidées pour des groupes ou des classes, livret enfant dans l'exposition, ateliers avec le Service d'éducation de rue (SER) sur le thème de l'égalité des droits, ateliers avec Amnesty international pour les classes du secondaire 2 en lien avec la discrimination (12 classes), concerts, visites hors-les-murs (cimetière juif et traces juives dans la ville), cinéma à l'ABC, conférences (au musée et au Club 44).

La thématique de cette exposition a attiré un nouveau public. Il est à remarquer que plusieurs personnes ayant déjà vu l'exposition itinérante de la FSCI dans d'autres villes ont fait le déplacement pour découvrir le complément réalisé par le MH. Cette marque de confiance et d'intérêt de la part du public est encourageante pour l'équipe.

Médiation culturelle

De nombreuses animations ont eu lieu tout au long de l'année pour permettre au public de découvrir le musée de différentes manières. Le nombre d'animations a toutefois été réduit en raison du budget limité. On peut relever :

- Programme *Générations au Musée (GaM)* –du Pourcent culturel Migros,
- Evénements extérieurs comme, le Roman des Romands, la Journée mondiale UNESCO du patrimoine audiovisuel, la Nuit des Musées, la Journée internationale des Musées, la Fête du sport de l'Ecole obligatoire de La Chaux-de-Fonds (EOCF), les journées des écoles au Musée.
- Animations pour les anniversaires. Deux options sont proposées aux enfants dès 10 ans: la construction d'une lanterne magique ou un jeu de rôle avec un scénario spécialement adapté par le MH du jeu *La Chaux-de-Fonds 1904*.
- Les visites guidées gratuites du dimanche matin rencontrent un succès grandissant. Le nombre de visiteurs adultes et enfants augmentent régulièrement. Les visites thématiques (l'hiver à La Chaux-de-Fonds, le 1er mars, le 1er mai, la Braderie) rencontrent un vif succès.

Le musée met aussi en place de nouvelles activités afin de répondre aux besoins et demandes des publics; notamment :

- Une activité pour les enfants du parascolaire permet aux tout jeunes enfants de visiter le musée avec une activité adaptée à leur âge. Il s'agit de boîtes mystère dont il faut deviner le contenu par le toucher puis expliquer l'usage.
- Un groupe de travail avec des enseignants de français langue étrangère (Ecole Mosaïque, RECIF, ESTER et EOCF) est mis en place depuis octobre dans le but de proposer des activités d'apprentissage du français en lien avec l'histoire de la ville, le musée et ses collections. Les écoles de français langue étrangère visitent régulièrement le musée et la collaboration avec ces institutions est très bonne.
- Des visites "Au musée à midi" sont proposées avec un éclairage sur trois aspects de l'histoire de la ville.

De nombreuses activités de médiation culturelle sont également proposées dans le cadre des expositions temporaires. (Voir le détail sous cette rubrique).

Quelques informations statistiques :

- 100 classes, avec 548 adultes et 1'312 enfants
- 2080 visiteurs pour toutes les animations
- 981 personnes aux visites guidées (683 adultes et 298 enfants)
- 44 visites guidées (20 de l'expo permanente et 24 des expos temporaires)
- 7 visites guidées expo permanente et 9 expo temporaire du dimanche matin (411 adultes et 71 enfants)
- 6 anniversaires avec 33 enfants.

Relations avec les écoles

64 classes sont venues dans le cadre du programme Ecole-Musée. On constate une très bonne fréquentation des classes du cycle 1, les classes des cycles 2 et 3 ont été moins nombreuses durant l'année scolaire 2016-2017. Un rappel fait par la Direction de l'EOCF doit inciter davantage de classes à venir au musée.

Les classes du secondaire 2 viennent de plus en plus ainsi que les écoles de français langue étrangère (165 personnes). Le MH participe aussi à la nouvelle mouture des joutes pour le cycle 1 appelée "Fête du sport" avec 169 élèves.

Des visites pour les enseignants sont proposées en amont des expositions temporaires.

Dans le cadre de la Journée Unesco du Lycée Blaise-Cendrars, une visite spéciale a été menée par la technicienne de musée pour présenter le métier de technicien de musée et de conservateur restaurateur à des élèves de première année de lycée, alors que la conservatrice accueillait deux classes pour évoquer les coulisses du musée.

Promotion et communication

La promotion des expositions et animations du musée s'est faite par divers moyens :

Papier

- Affichage culturel F4 en Ville de La Chaux-de-Fonds
- Affiches A3 diffusées dans les Montagnes neuchâteloises, les Franches-Montagnes, le Littoral, les musées, les offices du tourisme et des commerces
- Flyers distribués dans les musées, offices du tourisme, écoles, services communaux, hôtels et campings
- Annonces dans quelques revues et magazines
- Articles de presse suite à des communiqués de presse
- Brochure du BLS en allemand (annonce avec les autres musées de la ville et le zoo)

Internet

- Site internet de la Ville
- Infolettre mensuelle diffusée via le site internet de la Ville
- Site internet du BLS
- Agendas culturels (Sortir.arcinfo, Temps libre, Loisirs.ch, Tourisme neuchâtelois, etc.)

Smartphones

- Présence sur plusieurs applications (Cultural Network, Pindex, museums.ch)

Vitrine

- Présentation de l'exposition Fado dans la vitrine louée par le GMN à l'ECAP, place de la Gare à Neuchâtel, en octobre et novembre

Radio

- Annonce pour le finissage de l'exposition *Ça bouge dans les Montagnes*
- Reportages sur RTN sur nos expositions temporaires, notamment la double exposition sur les juifs.

Télévision

- Plusieurs reportages de Canal Alpha sur nos expositions temporaires
- Reportage de la RTS – Couleurs locales sur les visites guidées "Les hivers d'autrefois"

Presse

- Une trentaine d'articles de la presse régionale et spécialisée ont parlé du musée et de ses expositions cette année.

Un nouveau flyer présentant le Musée d'histoire en quatre langues (français, allemand, anglais, italien) a été réalisé au printemps et diffusé largement par Touring Info Service durant la période estivale dans le canton de Neuchâtel.

L'entreprise Thematis, qui avait été chargée de la muséographie lors de la rénovation, est venue tourner des images au musée pour son clip promotionnel.

Publications

Publication du MH

Le guide de visite de l'exposition *Juifs de La Chaux-de-Fonds. Regards sur une population*, a connu un tel succès qu'il a été réimprimé pour être vendu à la boutique. Il a été adressé, en guise de remerciements, à tous les partenaires de l'exposition. Les textes de l'exposition ont été traduits en allemand, en italien et en anglais pour faciliter l'accès des visiteurs. Afin de faire perdurer le contenu de cette exposition, le guide a aussi été mis à disposition gratuitement au format PDF dans les 4 langues sur le site internet du musée. Dans le cadre d'une collaboration initiée avec la Bibliothèque de la Ville visant à alimenter des pages Wikipédia concernant l'histoire locale, ce même texte a été publié sur Wikipédia.

Personnel

Le tableau du personnel se présente ainsi :

- conservatrice, cheffe de service : 70% (+ 10% archives communales)
- assistante administrative : 50% (+ 50% MHNC)
- technicienne de musée : 80%
- 3 collaborateurs scientifiques à 50% (1 en CDI et 2 en CDmax jusqu'à fin 2018)
- médiatrice culturelle : 25 %
- 3 hôtesse d'accueil à 50%, dont une a donné sa démission au 31.12.2017
- 2 surveillants à 25%
- 1 bibliothécaire à 50% pour le MH, le MBA et le MIH, rattachée à la Bibliothèque de la Ville.

Le poste anciennement nommé "collaboratrice administrative" a été réévalué en "assistante administrative" au 1^{er} juillet 2017. Le poste de "technicienne de musée" a suivi le même processus et deviendra "conservatrice-restauratrice" (nouvelle fonction) au 1^{er} janvier 2018.

Polyvalence du personnel

Deux hôtesse d'accueil du MH effectuent de temps à autre des remplacements à l'accueil du MBA et lors d'ouverture en soirée du MIH, ce qui permet de remplacer les collaborateurs de cette institution soit en cas de maladie, de vacances ou de reprise de leurs heures supplémentaires.

Afin de faciliter la compréhension de l'exposition *Juifs de La Chaux-de-Fonds. Regards sur une population*, les textes ont été traduits en anglais, allemand et italien en interne, par les hôtesse d'accueil et l'équipe scientifique.

La technicienne de musée a encore une fois activement participé à la conception et à la réalisation des décors de la fête du personnel, ainsi qu'au montage-démontage de celle-ci avec les Services généraux des musées et d'autres services communaux. Elle a appuyé le MIH dans la réflexion et le traitement de documents stockés à l'atelier de Progrès 68, ainsi que pour l'assainissement de ces locaux. Elle est responsable de la gestion des dépôts en ce qui concerne le stockage des objets.

Service civil

Trois civilistes ont été engagés au MH cette année : le premier du 17 avril au 12 mai, le deuxième du 14 août au 10 novembre et le troisième du 20 novembre au 15 décembre. Ils ont aidé à plusieurs niveaux: rangement de la bibliothèque, scannage de photos et de cartes postales, saisies sommaires dans le logiciel d'inventaire MuseumPlus, travaux administratifs, recherches documentaires.

Formation du personnel

- Congrès annuel AMS – ICOM à Aarau les 24-25.08 : *Expositions temporaires. Chances, risques et effets collatéraux*. collaboratrice scientifique en CDI (participation à titre privé avec un soutien financier du MH) et collaboratrice scientifique en CDmax (participation à titre privé).
- Formation ICOM Suisse à Morges le 7.11 : *Concevoir une exposition à petit budget*. Collaboratrices scientifiques en CDI et en CDmax (participations à titre privé).
- Formation interne de la technicienne de musée pour le service de piquet les 19 janvier, 20 avril, 22 juin et 26 octobre.
- Formation obligatoire pratique de sécurité pour le personnel du MH le 26 juin.
- Séance de sécurité sur le thème des risques d'incendie (tous les collaborateurs des musées), le 11 décembre.

Nous devons malheureusement renoncer à des formations spécialisées se déroulant sur plusieurs jours en raison de l'insuffisance du budget disponible pour la formation, notamment pour notre technicienne de musée.

Gestion des collections

MuseumPlus : statistiques, protocoles et généralités

1'129 nouvelles entrées ont été faites dans le logiciel d'inventaire MuseumPlus :

- 418 fiches "Minimales" (= inventaire normal) : ce lot est principalement constitué d'objets conservés en dépôt, le reste étant constitué des nouvelles acquisitions.
- 444 fiches "Minimales" : des photographies et cartes postales.
- 257 fiches "Sommaires" : mise en inventaire succincte d'un dernier lot de médailles de tir qui ont ainsi pu être conditionnées et rangées dans les dépôts.

Collaboration avec Mus-e : thésaurus

La collaboration avec les utilisateurs du logiciel Mus-e se poursuit. La participation des collaborateurs scientifiques à quelques séances annuelles à Valangin permet d'échanger sur des problématiques communes en termes de pratiques d'inventaire et de thésaurus. Le suivi des modifications du thésaurus Mus-e (catégories et fonctions) suit son cours même si les présences du MH à Valangin sont espacées.

Inventaire monnaies neuchâteloises

Le Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel a inventorié les pièces neuchâteloises du MH. Ces notices prendront place dans une publication en préparation qui résulte de la collaboration de M. Charles Froidevaux (numismate et spécialiste d'histoire monétaire) avec le Cabinet de numismatique.

Sortie des collections pour des objets hautement détériorés

Plusieurs objets non inventoriés de type horloger ont été transférés au MIH, pour leurs collections ou l'atelier de restauration. Quelques autres petits objets sans liens avec La Chaux-de-Fonds et non inventoriés ont été destinés à des exercices de manipulations et sauvetage du patrimoine de la Protection des biens culturels (PC-PBC).

Collection pédagogique

La collection pédagogique s'est enrichie de quelques objets, issus des collections du MH (triplets ou objets non inventoriés) ou remis par des donateurs qui avaient accepté le passage de leurs dons en collection pédagogique. Leur utilisation permettra de donner un relief particulier aux actions de médiation avec les enfants.

Le musée invisible

Afin de valoriser le travail d'inventaire et de rendre visible des objets inédits de la collection, les collaborateurs scientifiques rédigent tous les deux-trois mois une notice développée illustrée de photographies. Cette notice est diffusée sur la page Facebook, l'infolettre et le site internet du musée. Quatre notices ont été réalisées et diffusées en 2017 (paire de chenets, verres du Doubs, sceptre de justice, médaille Pierre Jaquet-Droz 1971).

Une page internet du MH fait également le lien avec les objets de sa collection qui sont présentés sur le site internet des Images du patrimoine.

Dons et achats

Le MH poursuit l'application de son protocole d'acquisitions; le travail sur les nombreuses propositions reçues continue, tant pour celles de l'année que pour les précédentes encore en traitement. 27 propositions de don sont arrivées en 2017, 7 ont été acceptées et finalisées, 4 ont été écartées et 16 restent à traiter. Certains dons peuvent intégrer la collection pédagogique ou être proposés à d'autres institutions dont les domaines de collection correspondent mieux.

Le traitement de quelques dons d'objets a débuté cette année et se poursuivra en 2018. Ils figureront dans un prochain rapport.

Acquisitions abouties 2014-2017 :

Pour traiter un dossier d'acquisition de manière complète, il faut d'abord analyser la proposition de don suivant la politique d'acquisition. L'objet a-t-il un lien avec l'histoire de La Chaux-de-Fonds?, l'objet est-il redondant avec les collections du MH ou avec d'autres musées spécialisés ayant des collections similaires?, les dimensions permettent-elles de l'intégrer dans les collections et de le stocker de manière adéquate?, l'acquisition préalable a-t-elle été légale?, son état de conservation est-il bon? Si les critères sont remplis, une lettre de remerciement et un contrat de don sont établis. L'objet est ensuite introduit dans un registre des entrées, puis disposé dans le dépôt adéquat et saisi dans le logiciel d'inventaire MuseumPlus :

- Don 2014 d'une machine à calculer la Millionnaire ayant appartenue à René Chapallaz (M. Jeanneret, Mme Zaslawski, La Chaux-de-Fonds)

- Don 2015 de 3 médailles et 1 acte notarié de 1801 (donatrice anonyme)
- Don 2015 d'une médaille célébrant le 40e anniversaire de la Société neuchâteloise de numismatique (Jean-Pierre Plancherel, Chézard-St-Martin)
- Don 2015 de 20 médailles de tir de la seconde moitié du 20e siècle (Margrit Beuret, Vuisternens-devant-Romont)
- Don 2015 de 6 cartes postales de La Chaux-de-Fonds, 1 carte de vœux de la librairie Reymond avec vue de La Chx-de-Fds, 1 ex-libris ayant appartenu à un horloger franc-maçon chaux-de-fonnier, une broche du Bois du Petit-Château, 1 boîte de la bijouterie Mayer-Staehlin, 1 coffret à bijoux avec une vue de l'avenue Léopold Robert, 1 miroir promotionnel Bergeon Le Locle (Myriam Minder, Neuchâtel)
- Don 2016 d'un lot de 39 objets liés au soin des personnes et à la vie quotidienne au 20e siècle (Mona Ditisheim, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2016 d'un pistolet à capsule signé Boll La Chaux-de-Fonds dans son coffret (Jacques Maurer, Le Noirmont]
- Don 2016 d'une huile sur panneau peinte par Maurice Payot, représentant la Brasserie de la Comète en 1961 (Lucienne Coifman, North Haven USA)
- Don 2016 de 3 rideaux en filet avec des motifs Art Nouveau provenant de l'immeuble rue du Grenier 30 (Marlyse Perret, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2016 d'une bourse contenant 150 billes en verre anciennes (Serge Vuilleumier, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2016 du contenu du coq du temple de l'Abeille (Eglise réformée évangélique neuchâteloise, La Chaux-de-Fonds par M. Pierre Hirschy)
- Achat 2016 de 12 cartes postales sur La Chaux-de-Fonds (Ansicht Kartensammler Vereinigung, Laupen)
- Don 2017 du badge 2017 du Carnaval de La Chaux-de-Fonds (Daniel Musy, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2017 d'une saucière de l'Hôtel des Mélèzes, d'un verre à pied du centenaire de Chevrolet en 2011, de deux cartes postales (Jardin des Crêtets, La Chaux-de-Fonds et avenue Léopold-Robert), d'un sac du Réseau Centre-Ville (Sylviane Musy, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2017 d'une maquette réalisée par Charles Mattern de la scierie des Crosettes (Monique Beurret, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2017 de 2 panneaux en cuivre repoussé avec des motifs floraux, réalisés par des ateliers de chômeurs (Renée et Willy Schupbach-Matthey, Bercher/VD)
- Don 2017 de 2 gobelets promotionnels La Trotteuse-Tissot des éditions 2015 et 2016 (La Trotteuse-Tissot, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2017 de 9 médailles de tir (Alexandre Roost, Le Landeron)
- Don 2017 d'une médaille "Exposition nationale d'horlogerie et d'outils" 1881 et une lithographie "Rue Léopold Robert, Chaux-de-Fonds, 1er tronçon transformé en 1888" (François Wille, Genève)

Bibliothèque

- Onze ouvrages sur l'histoire régionale ont été acquis.
- Don de deux cartons d'ouvrages scolaires provenant du collège du Bas-Monsieur (M. De Bernardini, enseignant à l'EOCF).
- Des ouvrages ont été remis gratuitement soit à titre de justificatifs de la fourniture d'images par le MH, soit à titre d'échanges de publications.

Prêts pour expositions

Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel : pour l'exposition *Transitions – La photographie à Neuchâtel, 1840-1970* : 2 lots de photographies et cartes postales (7 et 7).

Dépôts

Dépôt 1

Les restaurations post sinistre sont terminées. Par contre, le rangement définitif de ce mobilier reste à finaliser en fonction de l'acquisition d'un équipement technique sécurisé pour accéder en hauteur afin de fixer des bâches de protection.

La technicienne et le collaborateur scientifique ont continué à emmener des cartons pour inventaire du D1 au D2.

Dépôt 2

Le constat état-nettoyage/restauration-stockage d'un peu plus de 400 objets a été effectué par la technicienne de musée.

Le Compactus d'urgence a été totalement vidé. Le travail de traitement des objets stockés en quarantaine avance bien, ce qui a permis de rapatrier des cartons du D1.

Un Insectron (destructeur d'insectes) a été placé dans la salle recevant les objets composites, certains objets reçus en dons s'étant avérés susceptibles de contenir une potentielle infestation. Actuellement, rien n'a été décelé.

Entretien des collections

Poursuite du nettoyage et de la consolidation sur les documents en papier; restaurations des objets destinés à l'exposition *Juifs de la Chaux-de-Fonds*, traitement des objets et documents reçus en don.

Dans la perspective de la retraite de M. Jean-Michel Piguet (MIH) au début 2018, la technicienne de musée a repris la fonction de responsable pour les musées dans le groupe de la Protection des biens culturels (PBC). Elle travaille actuellement avec le responsable de la Protection civile (PC)-PBC à la conception et à l'organisation de l'exercice 2018 pour l'équipe PBC de la PC.

Une bannière du syndicat des faiseurs de ressorts datant de 1900 a été confiée pour restauration à la spécialiste du textile qui était déjà intervenue sur un drapeau syndical en 2016. Suite à la découverte d'insectes nuisibles pour les collections dans le local où transitent les dons, un Insectron (destructeur d'insectes) a été placé dans ce local.

Selon les cas, des objets prêtés par des privés pour une exposition temporaire peuvent également être traités en conservation-restauration pour des travaux légers, ceci après avoir obtenu l'aval de leur propriétaire.

Entretien du bâtiment

Les tuiles perforées placées en toiture ont permis d'améliorer les conditions climatiques, sans toutefois avoir un effet miraculeux dans les sur-combles. Afin d'éviter une trop forte augmentation de l'humidité et l'extension des moisissures, la verrière latérale reste entr'ouverte la journée par beau temps. Cette ouverture permettant l'entrée d'insectes, un destructeur d'insectes a été placé aux sur-combles afin d'éviter les alarmes intempestives et coûteuses.

Des infiltrations répétitives autour du canal de cheminée ont mis en évidence la nécessité de procéder au plus vite à la réfection de celle-ci et de son jointoiement avec la toiture, idéalement au printemps 2018. A terme, la toiture devra être refaite car elle n'avait pas été incluse dans la rénovation.

Muséographie

Cet été, le SIEN a implanté un nouveau matériel de projection dans les boîtes de la salle 11 en remplacement des tablettes défectueuses retirées en 2016. Il s'agit de mini-ordinateurs connectés à de petits écrans via un dispositif de transmission d'images.

Bibliothèque des musées

La situation est toujours délicate pour la bibliothèque des musées puisque le poste de bibliothécaire à 50% du MIH et du MHNC n'a pas été repourvu depuis l'été 2015. La bibliothécaire du MH (25%) prend en charge également la bibliothèque du MIH. Pour l'accueil des lecteurs (sur rendez-vous), elle peut cependant compter sur la présence des deux documentalistes stagiaires du MIH (2 x 40%).

Conséquence pour le MH, les travaux de tri, le traitement des nouvelles acquisitions et la poursuite du catalogage des documents historiques sont fortement ralentis. Restent aussi à traiter des ouvrages divers appartenant au MH et conservés pour le moment dans un dépôt au sous-sol de l'hôtel de ville. Ceux qui sont déjà conservés dans une bibliothèque du canton ne seront pas intégrés à la bibliothèque des musées.

Pour le MH, voici les statistiques : 9 notices importées d'Easypump, 50 notices créées, 50 notices indexées, 76 notices tirées de RERO. Le total des notices réalisées est de 6'536. A cela s'ajoute le catalogage de 70 dossiers documentaires une opération qui prend du temps en raison du traitement compliqué de ce type de documents.

La totalité de la bibliothèque du Musée paysan et artisanal a maintenant rejoint la bibliothèque des musées à la rue de la Loge.

Recherches documentaires

En raison de la charge de travail de l'équipe du musée, les recherches documentaires sont strictement limitées à des demandes en relation avec des publications (ouvrages, articles de presse, médias divers) et aux thèmes sur lesquels le MH peut apporter des réponses en y consacrant peu de temps. Suivant les cas, les demandes sont transférées à autres services (MIH, BV, Contrôle des habitants, Etat civil des Montagnes).

Espaces non-muséographiques

L'équipe de l'accueil s'est attelée à diversifier les articles en vente à la boutique : nouveaux savons artisanaux, bijoux, porte-clés, portemonnaies artisanaux, écharpes en laine tricotées main, CD de Fado, nouvelles cartes postales.

L'attractivité de la boutique par son offre et sa présentation est nécessaire pour garantir un montant des ventes conforme au budget.

L'espace extérieur devant le musée a été utilisé à la belle saison pour proposer une terrasse temporaire avec trois petites tables et des chaises, ainsi que des chaises longues et une boîte à livres migrants. Cette façon d'animer le parc a connu un beau succès et de nombreuses personnes sont ainsi entrées dans le musée, après s'être arrêtées à la terrasse.

Société des amis du Musée d'histoire (SAMH)

L'effectif de la SAMH reste stable avec un peu plus de 300 membres. La SAMH est très active au travers de sa propre programmation qui est soit réservée à ses membres soit ouverte au public.

En plus de ses propres activités, la SAMH finance diverses actions de médiation organisées par le musée. Par ailleurs, elle poursuit un important travail de recherche de fonds au bénéfice du musée. Cette mission est d'autant plus importante en période de restrictions budgétaires. La SAMH a ainsi contribué à la recherche de fonds lancée pour l'exposition *Juifs de La Chaux-de-Fonds. Regards sur une population*.

INSTITUTIONS ZOOLOGIQUES

Zoo du Bois du Petit-Château

La préparation d'un rapport au Conseil général relatif à une demande de crédit pour la réalisation d'un enclos pour les loutres cendrées a occupé une grande partie de l'année 2017. Projet très attendu par toute l'équipe, il permet de résoudre un des problèmes majeurs du Zoo, indispensable à la poursuite de sa mise aux normes selon l'OPAn (Ordonnance sur la protection des animaux). Le rapport a été finalisé à la fin de l'année et sera présenté en début 2018 au Conseil général. En raison de leur origine, les Loutres cendrées ont des besoins spécifiques tels qu'un intérieur chauffé et l'accès à un enclos extérieur avec une circulation d'eau. Grâce à son comportement diurne et joueur, la loutre cendrée est très populaire auprès des visiteurs. Son potentiel pédagogique est énorme, elle permet de communiquer sur les menaces pesant sur les milieux humides (pollution des eaux), la disparition des espèces liées à ces milieux ainsi que le trafic illégal des animaux sauvages. La réalisation de cet enclos s'inscrit dans le plan d'aménagement du Zoo, également réalisé en 2017, et en est la première étape.

Personnel

Personnel

L'équipe du Zoo est composée d'une responsable gardienne d'animaux à 85%, de 8 gardiens d'animaux à différents taux d'activité (entre 45% et 100%) et d'un aide-gardien à 100%. Plusieurs aides-gardiens ont été engagés temporairement pour effectuer des remplacements (lors d'absences maladie ou de service civil notamment) ou en renfort estival. De plus, cinq personnes s'alternent pour le travail de vacataire le week-end et les jours fériés. Enfin, l'équipe fixe est renforcée par des bénévoles, particulièrement entre avril et septembre, à la station de soins. Les deux apprentis gardiens d'animaux en troisième année poursuivent leur formation qui se terminera en 2018. Deux civilistes effectuent en simultané leur affectation au Zoo durant toute l'année. En 2017, ce sont cinq civilistes différents qui se sont succédé. En raison d'une surcharge de travail liée à la réorganisation des Institutions zoologiques et la préparation de deux rapports au CG, très peu de stagiaires ont été accueillis en 2017 (soit 3 apprentis gardiens d'animaux d'autres zoos en longue durée, le personnel du Centre de réadaptation des rapaces de Genève, une stagiaire d'un jour et une stagiaire de 2 jours).

Perfectionnement-formation

La responsable gardienne d'animaux a suivi un cours de trois jours de prise de parole en public à l'Exprimerie à Neuchâtel. Un gardien d'animaux a suivi le cours de la Schweizerischer Verband für Bildung in Tierpflege (SVBT) en allemand "Fortbildungskurs Wirbellose". Trois gardiens d'animaux ont suivi le cours organisé par l'Association française des soigneurs animaliers (AFSA) "Entraînement des animaux sauvages en captivité" à Lyon. La responsable gardienne d'animaux s'est rendue à l'Assemblée générale de l'Association Suisse pour la Formation en Soins Animaliers à Fribourg.

Travaux effectués au Zoo

Travaux réalisés par les ateliers de la Ville

Construction de nouveaux terrariums dans les pavillons II et III; peinture en gris du pavillon II; construction d'une grotte en pierres naturelles pour les lynx; réparation du grillage de l'enceinte du Zoo suite à un acte de vandalisme; rallongement de la palissade pour l'enclos des lynx pour une plus grande tranquillité des animaux; aménagement d'un local au 1^{er} étage de l'écurie nord pour le rangement du matériel de conciergerie; carrelage du local 1000 et mise aux normes de l'électricité dans tous les locaux techniques du vivarium; installation d'une ventilation dans les locaux techniques; réparations des trous dans les cheminements du Zoo; construction de paravents dans la volière de soins pour éviter que les oiseaux ne se tapent.

Travaux réalisés par des entreprises privées

Construction de nouveaux terrariums dans les pavillons II (parties vitrées) et III (maçonnerie et parties vitrées); installation d'une nouvelle ventilation dans le pavillon I; mise aux normes du local d'élevage des rats et souris; assainissement du quai de chargement et du sas d'entrée des locaux techniques du vivarium; drainage du côté nord du vivarium; assainissement et pose d'un évier dans le local 1000 des locaux techniques du vivarium, réparation du toit de la volière des Grands Tétras; petite réparation du toit d'une cabane des bouquetins; achat de 2 volières de soins; commande de nouveaux terrariums pour les locaux techniques du vivarium, réalisation d'un plan d'aménagement (plan directeur) du Zoo.

Travaux réalisés par l'équipe du Zoo

Construction d'une plateforme en bois pour les lynx; aide à la réparation du toit de la volière des Grands Tétras; construction d'un abri pour la femelle Grand-duc; réparation du boiler de l'écurie; mise en place du grillage pour le local de rangement du matériel de conciergerie; aménagement du futur enclos des rats laveurs (création d'un bassin et protection des arbres); peinture du nouveau local d'élevage des rats et souris.

Le vivarium a fermé ses portes au public du 13 au 31 mars pour les révisions annuelles (entretien des terrariums, des installations techniques et des pavillons) et du 4 au 15 décembre pour la construction de nouveaux terrariums dans les pavillons II et III. Ces fermetures ont permis la poursuite de la mise aux normes, amorcée depuis 2015, de certains terrariums (pavillons II et III). Plusieurs petits terrariums du côté nord et sud du pavillon II et du côté nord du pavillon III ont été détruits pour faire place à des grands terrariums. Ceux-ci continuent d'être aménagés avec des plantes naturelles et privilégient la mixité d'espèces. Quelques exemples de réalisation : un terrarium désertique pour les Agames barbus (*Pogona vitticeps*) et les Scinques à langue bleue (*Tiliqua scincoides*), un terrarium pour le caméléon casqué du Yémen (*Chamaeleo calyptratus*), un terrarium pour les Pythons améthystes (*Similia amethystina*) et un pour le Boa de Dumeril (*Acrantophis dumerili*) et les Geckos diurnes de Madagascar (*Phelsuma kochi*). De très grandes vitres de vision permettent une bonne observation des animaux. Des marchepieds ont été mis à disposition à l'entrée du vivarium pour permettre aux enfants de profiter d'une plus grande hauteur de vision et ménager le dos des parents ! La peinture en gris et blanc des pavillons se poursuit avec la peinture du pavillon II. En parallèle à ces travaux de mise aux normes, d'autres travaux de révision ont eu lieu dont voici une synthèse :

- Pavillon I: révisions standards
- Pavillon II: suppression des petits terrariums du côté nord et des 2 terrariums d'angle du côté sud. Mise en place d'un décor en béton sculpté dans les terrariums du côté sud chez les Couleuvres des blés (*Pantherophis guttatus*); Phyllobates terribles (*Phyllobates terribilis*) et Echide carénée (*Echis sochureki*), révisions standards.
- Pavillon III: démontage des 5 cages côté nord, révisions standards côté sud.
- Pavillons IV et V: décors en béton sculpté chez le Scinque à queue épineuse (*Egernia stockesii*), les Pythons de Children (*Antaresia childreni*) et la Mygale à genoux rouges (*Brachypelma smithi*), suppression des chauffages au sol remplacés par des lampes chauffantes UV, révisions standards des autres terrariums.

Animaux

Introduction

Au parc, l'année 2017 a été marquée par l'arrivée, au mois de mai, de 2 lynx femelles du Zoo d'Ostrava et faisant partie du programme de reproduction (ESB: European studbook program) du lynx des Carpathes. Les deux sœurs ont rejoint la femelle déjà présente dans l'enclos. Le Zoo participe au programme en offrant une place aux individus surnuméraires dont l'activité reproductrice n'est pas encore nécessaire. Deux rats laveurs, une femelle du Zoo Kosice en Slovaquie et un mâle du Tierpark de Goldau, sont également arrivés au mois de mai. Une femelle loutre cendrée du Tierpark Altenfelden en Autriche est arrivée pour former un couple avec un des deux mâles déjà présent. Les animaux sont actuellement sous contraceptifs pour éviter toute reproduction en attendant la décision de création d'un nouvel enclos pour cette espèce. Plusieurs naissances ont réjoui les visiteurs et les gardiens: chèvres naines, cerfs, bouquetins, moutons, mouton d'Ouessant et Grands Tétrars. Le porc laineux mâle a dû être euthanasié en début d'année pour une grave pathologie de l'œil. Son âge avancé ne permettait pas d'envisager des soins nécessitant une anesthésie et un stress important. Le chat sauvage est également décédé, l'autopsie a révélé des vieilles lésions au niveau du cerveau qui se sont abrubement dégradées.

Au vivarium les travaux entrepris ont permis de reloger plusieurs de nos pensionnaires dans des conditions nettement améliorées. Les reproductions sont strictement contrôlées au vivarium, l'accent étant mis sur l'amélioration des conditions de détention des individus déjà présents. Cette année, 8 Vipères à cornes (*Cerastes cerastes*) sont nées. L'Anaconda jaune (*Eunectes notaeus*) a dû être euthanasié à cause d'un fibrosarcome très virulent au niveau de la mâchoire supérieure. Le zoo est en recherche d'un nouvel individu pour le remplacer. Neuf des 22 petits Iguanes noirs (*Ctenosaura palearis*) nés en 2016 sont morts pour des raisons liées à une mortalité juvénile normale. Deux femelles Agames barbus (*Pogona vitticeps*) ont intégré le cheptel suite à un abandon.

A partir de 2017, l'inventaire du cheptel du parc zoologique et du vivarium est géré par le logiciel ZIMS. Un gros travail a été effectué pour saisir l'entier du cheptel dans cette banque de données en ligne. Quelques erreurs de "jeunesse" peuvent encore apparaître suite au changement de système mais qui seront résolues en 2018. Au 31 décembre 2017, le parc zoologique présentait 180 animaux (mammifères et oiseaux) de 41 espèces et le vivarium (y compris locaux techniques) abritait 172 animaux (invertébrés, poissons, amphibiens et reptiles) de 74 espèces. Les inventaires fournis pour ces deux ensembles ne prennent pas en compte les animaux d'élevage (lapins, cochons d'Inde, rats, souris, insectes, certains poissons) utilisés pour le nourrissage d'autres espèces au sein du Zoo.

Inventaire

	au 01.01.2017		au 31.12.2017	
	Nb d'espèces	Nb d'individus	Nb d'espèces	Nb d'individus
Amphibiens	8	24	8	27
Invertébrés	11	13	10	12
Mammifères	19	76	19	84
Oiseaux	23	100	22	96
Poissons	7	19	6	18
Reptiles	54	133	50	115
Total	122	365	115	352

	Amphibiens	Invertébrés	Mammifères	Oiseaux	Poissons	Reptiles	
Naissances	0	0	22	2	0	9	33
Entrées	5	0	5	16	0	5	31
Sorties	0	1	14	2	0	5	22
Morts	2	0	5	20	1	27	55

- Mammifères: 84 individus de 19 espèces au 31 décembre 2017.

Espèces de la faune sauvage européenne : Bouquetin des Alpes, Cerf élaphe, Daim, Fouine, Loutre d'Europe, Lynx eurasiens, Mouflon de Corse, Ours brun, Raton laveur (faune invasive), Renne, Sanglier.

Espèce sauvage exotique : Loutre cendrée (but pédagogique: Loi sur le commerce et la détention d'animaux sauvages).

Espèces domestiquées : Alpaga, Âne, Chèvre naine, Lama, Lapin bélier français, Mouton d'Ouessant, Porc laineux.

- Oiseaux : 92 individus de 22 espèces au 31 décembre 2017.

Espèces de la faune sauvage européenne : Canard colvert, Chevêche d'Athéna, Cygne tuberculé, Fuligule morillon, Fuligule nyroca, Grand-duc d'Europe, Grand Tétrás, Harfang des neiges, Nette rousse, Pilet d'Europe, Sarcelle d'hiver, Tadorne de Belon.

Espèces domestiquées : Canard de Poméranie, Canard muet, Oie cendrée (Oie de Toulouse)

Espèces d'ornement : Cacatoès rosablin, Calopsitte élégante, Canard carolin, Canard mandarin, Canari (Serin des Canaries), Diamant mandarin, Inséparable rosegorge, Oie cygnoïde, Perruche néophème, Perruche ondulée.

Nouveaux pensionnaires

Parc zoologique

Deux femelles lynx du programme de reproduction (ESB) ont rejoint la femelle déjà présente. Les ratons laveurs, un mâle et une femelle, sont à nouveau présentés au Zoo après une absence de plusieurs mois. Une femelle loutre cendrée a rejoint un des mâles, les deux frères ne pouvant plus être gardés ensemble à cause de problèmes d'agressivité. Plusieurs canards d'espèces différentes ont été acquis pour compléter le groupe de la grande mare. Un Amazone à tête jaune a rejoint le Cacatoès rosablin suite à un abandon. Comme chaque année, plusieurs oiseaux exotiques ont été réceptionnés suite à des abandons. Tous ne restent pas au Zoo et sont parfois remplacés.

Vivarium

Des œufs de dendrobates de l'espèce *Excidobates mysteriosus* ont été cédés par un particulier et ont éclos dans les locaux techniques du vivarium. Les individus ne sont pas encore visibles du public. Deux Agames barbus (*Pogona vitticeps*) femelles ont été placés au vivarium par un particulier, elles rejoindront prochainement le mâle présent dans un terrarium mixte de l'exposition. Deux juvéniles de Boas des jardins (*Corallus hortulanus*) reçus d'un particulier seront présentés dans le terrarium du pavillon III dès qu'ils auront atteint une taille plus importante. Une femelle d'*Uromastix* (*Uromastix dispar maliensis*) nous a été confiée par une association qui récupère les reptiles abandonnés.

Naissances

Parc zoologique

Cette année ce sont 9 Chèvres naines, 5 Mouflons de Corse, 1 Mouton d'Ouessant, 5 Bouquetins des Alpes, 2 Cerfs élaphe et 2 Grands Tétrás qui sont nés.

Vivarium

8 Vipères à cornes (*Cerastes cerastes*) sont nées cette année.

Décès

Parc zoologique

Décès chez les mammifères: 1 Porc laineux mâle (lésion grave à un œil inopérable en raison de son âge), 1 Chat sauvage (lésions cérébrales), 1 Bouquetin des Alpes juvénile (mortalité juvénile), 1 Mouflon de Corse (individu avec problèmes de croissance) et 1 Chèvre naine (âge).

Décès chez les oiseaux: 1 Grand Tétrás (arrêt cardiaque), 1 Nette rousse (cause inconnue), 1 Fuligule morillon (mort durant confinement grippe aviaire), 1 Canard colvert (prédation), 2 Chouettes hulottes (âge) et des oiseaux exotiques.

Vivarium

Décès chez les amphibiens: 1 *Excidobates mysteriosus* (cause inconnue), 1 Sonneur oriental (*Bombina orientalis*) (euthanasie, problèmes neurologiques), 1 Anaconda jaune (*Eunectes notaeus*) (fibrosarcome), 1 Crotale de l'Ouest (*Crotalus oreganus helleri*) (euthanasie, problème neurologique), 1 Echide carénée (*Echis sochureki*) (anorexie sévère),

9 Iguanes noirs (*Ctenosaura palearis*) (mortalité juvénile), 1 Oplure de Cuvier (*Oplurus cuvieri*) (cause inconnue), 1 Python améthyste (*Simalia amethystina*) (infection bactérienne), 1 Python de Children (*Antaresia childreni*) (mortalité juvénile), 1 Serpent ratier des Everglades (*Pantherophis obsoletus*) (infection), 1 Serpent ratier du Japon (*Elaphe climacophora*) (cause inconnue), 1 Serpent vert à œil de chat (*Boiga cyanea*) (anorexie), 6 Tortues d'Hermann (*Testudo hermanni*) (herpès virus), 1 Tortue grecque (*Testudo graeca*) (herpès virus), 2 Vipères à cornes (*Cerastes cerastes*) (mortalité juvénile).

Échanges, ventes et dons

Parc zoologique

Deux étagnes ont été données au Zoo des Marécottes, 1 Cerf élaphe a été placé chez un éleveur, les 9 chèvres naines nées en 2017 ont été vendues à des particuliers et 2 Mouflons de Corse ont été placés, l'un au zoo des Marécottes et l'autre au home de Jeuss dans le canton de Fribourg. Le mâle Grand Tétras né en 2014 a été placé au Centre de réadaptation des rapaces à Genève.

Vivarium

Un Crabe d'Halloween (*Gecarcinus quadratus*) et un Gecko léopard (*Eublepharis macularius*) ont été cédés à un particulier pour libérer des terrariums dans les locaux techniques. Quatre jeunes Iguanes noirs ont également été placés chez un privé.

Programmes de conservation d'espèces menacées d'extinction

Parc zoologique

Programme de reproduction EEP de la Loutre d'Europe (European Endangered species : *Lutra lutra*): une femelle (même situation qu'en 2016). Livre d'élevage ESB du Lynx eurasienn – sous-espèce des Carpathes (European Studbook: *Lynx lynx carpathicus*): une femelle ESB du Zoo de Karlsruhe et deux femelles du Zoo d'Ostrava en Tchéquie arrivées en mai.

Vivarium

Livre d'élevage ESB du Crocodile nain d'Afrique de l'Ouest (European Studbook: *Osteolaemus tetraspis*): deux individus de 2013 du Zoo Vivarium de Darmstadt et du Tierpark de Berlin (même situation qu'en 2016).

Station de soins pour animaux sauvages indigènes

La station de soins du Zoo de La Chaux-de-Fonds recueille les animaux de la faune sauvage blessés ou incapables de se débrouiller seuls. Elle a pour objectifs de recueillir, soigner et relâcher dans leur milieu naturel les animaux sauvages indigènes et de sensibiliser le public à la sauvegarde de la faune sauvage et des milieux naturels. Les missions de la station de soins sont d'autant plus importantes qu'une majorité des animaux apportés le sont pour des raisons liées aux activités humaines (chat domestique, route, collision contre des vitres). Cette année, ce sont 599 individus qui ont été réceptionnés, en grande partie des oiseaux et des mammifères : moineaux, martinets noirs, hérissons, écureuils, chauves-souris. Les animaux sauvages blessés arrivent souvent dans un état critique compromettant les possibilités de guérison. Le taux de retour dans la nature oscille, selon les années, autour des 50%, ce qui est en adéquation avec les taux des autres centres de soins. Certaines espèces sont récupérées en grand nombre chaque année et d'autres sont plus rares. 2017 aura été marquée par l'arrivée de plusieurs cannetons et de jeunes grèbes égarés, et par le lâcher d'une jeune belette. Deux très jeunes muscardins, dont le nid s'était envolé suite à une tempête, ont été biberonnés et pourront être relâchés au printemps 2018. Le Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature (SFFN-NE) a renouvelé son soutien à la station de soins avec une aide financière de CHF 5'000.- Les autres dons importants proviennent de la Protection suisse des animaux (PSA) : CHF 6'500.- pour les oiseaux sauvages et CHF 2'200.- pour les hérissons.

Animaux*	Nombre	Statuts*	Nombre
Oiseaux	456	Relâchés	255
Mammifères	106	Morts	170
Amphibiens	1	Euthanasiés	90
		Transférés	48

*En plus de ces chiffres, 36 animaux étaient encore en soins au 31 décembre 2017

Animations, cours et visites guidées

Portes ouvertes avec visites guidées des travaux de révisions annuelles du vivarium (26 mars) ; Fête de la nature (21 mai) animations : à la découverte du Rougequeue à front blanc et visites de la station de soins pour animaux sauvages. Stand de la station de soins dans le cadre de la Nuit de la chauve-souris (Champ-du-Moulin, 27 août, 350 personnes) ; "P'tit Noël du Zoo", 5^{ème} édition (10 décembre, météo très défavorable et repli à l'Ancien-Stand. En 2017, ce sont 1'330 personnes (1'251 personnes en 2016), soit 1'147 enfants et 183 adultes, qui ont pu profiter d'une animation sur inscription. Au parc zoologique, il y a eu 15 anniversaires, 14 visites guidées, 5 visites pour les Passeport-Vacances et 2 visites durant la Fête du sport (organisée par l'école obligatoire) et 1 visite pour la journée UNESCO du Lycée Blaise-Cendrars. Au vivarium, il y a eu 6 anniversaires, 17 visites guidées, 18 visites pour les Passeport-Vacances, 2 visites durant la Fête du Sport (dernière semaine d'école), 2 cours sur les NAC (nouveaux animaux de compagnie) pour les aspirants de police et 1 visite pour la journée UNESCO du Lycée Blaise-Cendrars.

Divers

Tournage de l'émission "C'est ma question" de la RTS (27 mars); Prélèvement de venins des espèces du vivarium par Alphabiotoxine Laboratory (fabrication de sérums) (9 août); shooting photo de la marque de montres Alex Benlo (10 novembre).

Fréquentation

L'estimation de la fréquentation annuelle (> 100'000 visiteurs) semble toujours fiable et comparable à celle des années passées.

Communication, affichage, web

Le site internet du Zoo ainsi que la page Facebook sont mis à jour de manière régulière.

Graphisme: la signalétique du Zoo a été entièrement revue et les panneaux imprimés sur Dibond par Verdon SA. Les panneaux d'identification des animaux ainsi que le plan du Zoo sont en cours d'élaboration et font l'objet d'une réflexion globale (charte graphique etc.).

Divers panneaux, affiches et flyers ont été réalisés (signalétique provisoire lors d'animations, flyers et panneaux d'information pour le projet loutres, flyers pour la station de soins).

Médias

Quelques extraits des nombreux articles et reportages qui ont eu lieu au cours de l'année 2017 sur le Zoo: "Le Vivarium de la CDF fait peau neuve pour le confort de ses locataires" (Arcinfo), "Les grands serpents du Vivarium s'apprêtent à déménager" (L'Impartial), "Le zoo ne nommera plus ses animaux" (Le Matin Dimanche), " Vivent les loutres, à mort le béton!" (L'Impartial), "Yasmine Ponnampalam Gardienne au Bois du Petit-Château" (A+), Don d'un chèque de CHF 1'250.- : le Parlement des jeunes soutient le Bois du Petit-Château (RTN et L'Impartial), 2 articles sur le "P'tit Noël du Zoo" (RTN et L'Impartial).

Musée d'histoire naturelle

Le Musée d'histoire naturelle (MHNC) a débuté l'année 2017 dans une période de grande incertitude avec des interrogations majeures quant à son avenir. La fin de bail à l'Hôtel des Postes et le gel du projet Zoo-Musée plongeait l'institution dans une grave crise quant à son avenir et celui de ses collections. L'équipe du musée s'est immédiatement attelée à rechercher des solutions permettant de garantir l'avenir de l'institution. Une proposition de redéploiement dans le bâtiment de l'Ancien-Stand s'est rapidement imposée et a été mise à l'étude avec comme point de départ un projet intermédiaire réalisé en 2006 par l'architecte des projets Naturama et Zoo-Musée. Un rapport présentant une demande de crédit pour une réhabilitation de l'Ancien-Stand et l'accueil du MHNC a été établi sous la direction de l'administrateur du dicastère DICI qui assume la direction ad-intérim des Institutions zoologiques (IZ). Ce rapport, fondamental pour l'avenir de l'institution, sera présenté au Conseil général au début de l'année 2018. Il prévoit une rénovation minimale de l'Ancien-Stand, la création d'espaces d'exposition et de stockage, d'un espace d'accueil avec cafétéria et de locaux administratifs.

Les locaux du Musée d'histoire naturelle sont restés fermés au public sauf pour quelques animations, assemblées ou séances, comme la Nuit des Musées et la Journée internationale des musées. Plusieurs activités hors les murs ont cependant pu être organisées à la découverte des chouettes et des chauves-souris. L'équipe scientifique a répondu à de nombreuses demandes de prêts ou d'examen des collections de la part du public ou de collègues suisses et étrangers (révision d'espèces, prêts divers). Les collaborateurs du musée ont entamé le démontage des dioramas et poursuivi le travail d'inventaire et de conditionnement des collections.

Personnel

Le contrat du directeur des IZ n'ayant pas été reconduit la direction ad intérim des IZ a été confiée à l'administrateur du DICI depuis fin novembre 2016. Le conservateur-adjoint a été nommé responsable du secteur muséal depuis le mois de mai 2017 et son temps de travail a passé de 60 à 75%.

L'équipe du MHNC est encore composée des personnes suivantes :

- une assistante administrative à 50% (réévaluation de fonction, anciennement collaboratrice administrative) ;
- deux collaborateurs scientifiques à 20% et 30% et trois collaborateurs scientifiques en CDMax à 20% (fin 2018), 50% (fin 2019) et 80% (fin 2018) ;
- deux techniciennes de musées en CDMax à 20% et 100% (fin 2018). Cette dernière ayant démissionné pour le 31 décembre 2017, elle sera partiellement remplacée par un poste en CDMax à 60% (fin 2019).
- Par ailleurs, le poste d'assistant-e en information documentaire (AID) n'ayant pas été renouvelé, une ancienne AID est venue travailler quelques heures pour le rattrapage urgent et le désherbage des collections.
- L'entretien des locaux est assuré par un agent d'entretien affilié aux Services généraux des musées.

Service civil

Deux civilistes ont été engagés cette année, le premier du 16 janvier au 14 juillet et le deuxième du 4 septembre au 23 décembre. Leurs tâches ont été très polyvalentes : sauvegarde des amphibiens, aide au conditionnement des collections, démontage de dioramas, bulletinage des périodiques en l'absence d'un AID et quelques autres tâches administratives.

Perfectionnement-formation

- Formation des techniciennes de musée pour le service de piquet les 19 janvier, 20 avril, 22 juin et 26 octobre;
- Formation au découpage laser chez FabLab à Neuchâtel (coll. scientifique et techn. musée) le 1er février;
- Participation à la journée des conservateurs des musées d'histoire naturelle (conservateur-adjoint et coll. scientifique) le 2 juin;
- Séance de sécurité sur le thème des risques d'incendie (tous les collaborateurs des musées) le 11 décembre.

Visites, réunions, assemblées, séminaires, congrès, mandats

Réunions, assemblées, séminaires

Le conservateur-adjoint et le collaborateur scientifique ont participé à la journée des conservateurs des musées d'histoire naturelle de Suisse à St-Gall le 2 juin. Les collaborateurs scientifiques ont participé à l'assemblée du Groupement des musées neuchâtelois (GMN) à Neuchâtel le 7 juin et à La Chaux-de-Fonds le 8 novembre. Le conservateur-adjoint a participé à l'AG de Chiroptera (Protection des chauves-souris), le 4 février à Fleurier, à l'AG de la Société des Amis du MHNC (SAMHNC), le 30 avril au musée, à l'AG du Cercle ornithologique des Montagnes neuchâteloises (COMONE), le 10 mai au musée et à l'AG extraordinaire de la SAMHNC le 26 octobre au musée.

Visites d'externes au MHNC

Le 27 juin, l'équipe du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel (MHNN) a effectué une visite au MHNC dans le but de découvrir la chaîne de traitement des collections en vue du déménagement.

Visite à l'extérieur

Le 16 juin une partie du personnel du MHNC a bénéficié d'une visite guidée de l'exposition "Manger" du MHNN sous la conduite de la conservatrice des invertébrés au MHNN. Le 14 septembre, le personnel du MHNC a visité l'exposition "la Neuchâteloise" du MIH. Le conservateur-adjoint et/ou le collaborateur scientifique ont visité le tout nouveau MHN de St-Gall le 2 juin; participé à l'inauguration d'une exposition de photographie sur les chauves-souris au jardin botanique de Neuchâtel, et présenté l'auteur, Yves Bilat, de La Chaux-de-Fonds.

Mandats, comités

Le conservateur-adjoint est membre de la Commission cantonale de la faune, qui a siégé le 15 mai à Neuchâtel; de la Fondation Girardier (prix jeunesse nature), qui s'est réunie le 18 mai à Môtiers; du comité du COMONE ainsi que du comité de Chiroptera-NE (Protection des chauves-souris).

Collections

Généralités

En vue du déménagement prochain, le récolement des collections s'est poursuivi jusqu'à ce que l'entier des vertébrés soit traité (i.e. 10'000 spécimens). L'accent a été mis sur la conservation préventive et curative d'urgence et le reconditionnement des amphibiens et des poissons. Ces groupes ont été révisés avec pour ouvrage de référence de nomenclature une version téléchargée le 10 janvier 2017 de "Amphibian Species of the World 6.0" et la version online de "Catalog of fishes". Comme précédemment, le statut de l'espèce a été assigné sur la base d'une liste téléchargée depuis le site de l'IUCN (International Union for Conservation of Nature).

En outre, la majeure partie de la collection ornithologique a été transportée au dépôt mutualisé de la ville, dit D2, de même que la collection en fluide. Le nettoyage et le reconditionnement d'une collection historique en fluides sous lentille de verre avec cadres noirs a également été mené à son terme.

L'installation et la mise en conformité de l'atelier de menuiserie pour la fabrication des caisses de transport a permis de prendre en charge efficacement les montages de la galerie suisse et de conditionner de façon optimale les grands montages de reptiles. Une partie des grands mammifères ont été conditionnés pour le transport au moyen de châssis en lattes à tuiles. Les spécimens exposés dans les dioramas exotiques ont commencés à en être extraits afin d'être conditionnés. Certains dioramas vides ont été déconstruits afin de créer de l'espace de stockage.

Toutes les layettes de paléontologie et les variétés de la minéralogie ont été traitées. Des tests de reconditionnement des minéraux toxiques, minéraux d'arsenic, selon les normes de sécurité en vigueur ont été mis en place suite à la visite des Docteurs Jean-Marc Vaucher et Stéphane Tual.

Un lot d'objets ayant fait partie de l'exposition Thaïlande présentée au MHNC en 1991 a été déposé à l'*Institut für Pflanzen- und Mikrobiologie* de l'Université de Zürich sur demande du Dr Christiane Jacquat, (Archéobotaniste; conservatrice du *Botanisches Museum*) conceptrice de l'exposition Thaïlande. Une convention de dépôt à long terme a été établie.

Contrôle, inventaire, conservation et conditionnement des collections

Collection coquillages

Les variétés de la collection de coquillages, sis dans les combles, ont été conditionnés. Il s'agit principalement de lots provenant de la collection Girard et du don de Paul Valette. Il n'y avait pas traces de la maladie de Byne dans la collection Girard, mais des traces d'infestation ont nécessité un passage de certaines pièces dans le congélateur à -30 degrés par mesure de sécurité. Actuellement, en cours de traitement, le dernier fonds de donations diverses en malacologie et paléontologie, est destiné à alimenter les collections pédagogiques du musée.

Collection paléontologique

Les civilistes ont avancé dans le conditionnement des collections de fossiles. La collection Raymond Boillat a été reconditionnée en entier.

Collection de sables

Le conditionnement des collections de sables de M. Marcel S. Jacquat a été fait par la technicienne de musée aidée du civiliste.

Collection de minéraux

La révision de la collection de minéralogie du musée est principalement axée sur le reconditionnement en privilégiant la sécurité des opérateurs. Certains minéraux présentent une radioactivité naturelle parfois très importante, et dans une moindre mesure, certains fossiles. Elle nécessite une identification des spécimens géologiques ou paléontologiques contaminés, avec des appareils de mesures adaptés, par des professionnels de la radioactivité. Dans ce but, le Dr Nicolas Meisser, conservateur de minéralogie et pétrographie du musée cantonal de géologie de l'état de Vaud et le Dr Jean-Marc Vaucher, expert CBRNE, ont été sollicités afin d'optimiser la sécurité du conditionnement des minéraux toxiques et radioactifs. Les mesures de radioactivité ont été effectuées in situ par le Dr Vaucher et M. Stéphane Tual, responsable laboratoire de radiopharmacie HNE. Les spécimens radioactifs seront séparés de la collection générale et entreposés dans un lieu protégé (armoires plombées) compatible avec la réglementation de l'OFSP. Concernant les minéraux toxiques, des exemples concrets du reconditionnement ont pu être établis avec une partie des minéraux d'arsenic et les minéraux radioactifs. Le Dr Vaucher sera mandaté pour effectuer le reconditionnement des minéraux radioactifs en temps voulu.

Les Amis du Caillou ne se sont pas manifestés durant toute l'année et n'ont pas répondu à nos messages. Etant donné l'âge avancé des membres de cette société, nous pensons qu'elle est amenée à disparaître.

Taxidermie

La collaboration se poursuit avec deux taxidermistes sur la base de mandats. Le musée a réceptionné les préparations de 33 oiseaux, de 56 mammifères et de 2 reptiles. Parmi ces préparations figurent notamment le squelette du Caïman Yakare du Zoo et un lot de crâne de chauves-souris pour la collection de référence.

Dons

La plupart des spécimens issus de la station de soins n'ont pas été conservés, sauf quelques cas exceptionnels. Le musée a accepté les dons de 7 mammifères, 16 oiseaux dont 3 Grands-ducs d'Europe et 1 amphibien.

Objets divers

- Herbarium "*Alpen-Flora aus dem Bernina- & Albulagebiet*, Gesammelt von M. Schmidt", don de M. D. Joly;
- Moulage en plâtre peint d'un ichtyosaure, don de M. D. Joly;
- Herbarium peint d'Emma Lindt (1858-1925), épouse de Donat Eugène Bourquin-Lindt (1857-1919), médecin des écoles et médecin chef de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds;

- Portrait d'Emma Bourquin-Lindt à la mine de plomb réalisé par Edouard Kaiser fils, fils du célèbre peintre d'ateliers de la Chaux-de-Fonds, dont nous avons plusieurs toiles au Musée des beaux-arts.

Les deux derniers dons proviennent de Hélène Leuba Straub née Bauer (La Chaux-de-Fonds) en accord avec Elisabeth Jeanneret née Bauer (Baulmes), Frédéric Bauer (Nicaragua) qui sont descendants du couple ci-dessus.

Le reconditionnement d'objets ethnographiques entreposés dans les combles a également permis la découverte de tentures aux couleurs végétales de qualité. Certains indices laissent à penser au directeur honoraire du musée (MSJ) qu'il s'agisse de lot ethnographique issu des voyages du Dr Monard.

Outre les dons destinés à intégrer les collections, le musée a bénéficié de la fermeture du centre de microfilmage de la Caisse cantonale neuchâteloise d'assurance-chômage en récupérant du mobilier; tables, chaises, mini-Compactus et caisses en tout genre qui seront affectés au nouveau musée. De plus, le MHNC a stocké les panneaux de l'exposition "La Neuchâteloise" du MIH pour les recycler dans ses futures expositions.

Fonds bibliographique (centre de documentation)

Suite à la démission en 2015 de l'agente en information documentaire (AID), son poste n'a pas été repourvu. Faute de personnel (bibliothécaire ou AID), la bibliothèque n'a que peu évolué en 2016 et 2017. Les périodiques ont été enregistrés et rangés par l'assistante administrative aidée du civiliste et une AID est venue quelques heures pour les enregistrer dans le système RERO et s'occuper des quelques livres acquis ou reçus en 2017. Plusieurs séances ont cependant eu lieu avec le directeur de la Bibliothèque de la Ville (BVCF) et une de ses collaboratrices dans le but d'organiser le déménagement. La BVCF mettra à disposition une AID durant quelques heures en 2018 dans le but de suivre sur RERO le déplacement des ouvrages et des périodiques et de collaborer au désherbage. Une procédure a par ailleurs déjà été établie. Trois revues, incomplètes, représentant une dizaine de mètres de rayonnages seront remises au MHNC dans un esprit de collaboration constructive et dans le but de compléter leurs séries. Le civiliste a contrôlé des périodiques et divers documents de la collection restitués par l'ancien directeur des IZ. La collection "Le Rameau de Sapin" du Club jurassien a été complétée dans sa totalité par la commande des numéros manquants.

Fonds iconographique

Le MHNC a créé un catalogue de photographies animalières en provenance de trois photographes régionaux (P. Huguenin/A. Marquand une; Laurent Geslin). Cette banque de photographies permettra de répondre aux nombreuses utilisations à l'interne ainsi qu'aux sollicitations externes (presse par exemple). Dans le cadre des différents rangements en vue du déménagement, un certain nombre d'œuvres ont été conditionnées et inventoriées. Ainsi des affiches, des reproductions, des posters, des gravures achetées aux artistes ayant exposé au MHNC ont été traités, avec notamment des lithogravures de Robert Hainard ainsi qu'une lithogravure de Jacques Rime. Diverses œuvres sur papier et documents graphiques d'artistes divers ont été reconditionnées. L'importance d'un lot de gravures sur cuivre, découvert fortuitement, a été identifié comme étant des estampes de Johan Elias Ridinger (1698-1767).

Prêts et mise à disposition d'objets

Pour l'exposition "Café, thé, chocolat - le magasin colonial" du Musée paysan et artisanal, un Calao siffleur, un Faisan doré, un Amazone à front bleu, un Cobe à croissant, un tigre, un Hurler roux, un gorille, un Grand fourmilier, un Alligator d'Amérique et un cadre de papillons ont été prêtés. Le Château de Champlitte (France) a exposé pendant plus de 5 mois, trois Dahus du MHNC ainsi que du matériel relatif à ces espèces. Afin de constituer un cabinet de curiosités temporaire à la Bibliothèque des Jeunes, le MHNC a fourni 21 spécimens issus de ses collections. Le plâtre de l'Enfant au poisson, qui a servi de modèle à la fontaine sise place de la Synagogue à Genève, a été emprunté pour la seconde fois par le service de la Conservation du patrimoine architectural de la Ville de Genève afin de permettre les travaux de restauration de la fontaine par un sculpteur suite à des déprédations. Le prêt d'une hyène et celui d'un Ours blanc ont été refusés.

Pour l'algologie, on peut relever le prêt du matériel type de la diatomée *Achnanthes grischuna* (fonds M. Wuthrich), demandé par MM. Luc Ector et Carlos Wetzel, Institut des sciences et technologie du Luxembourg et le prêt de deux échantillons récents de cette espèce du fonds F. Straub (P1213_Source de la Noiraigue, M1277_Source de la Serrière).

Renseignements, identifications et expertises des collections

En 2017, les scientifiques du MHNC ont répondu à de nombreuses demandes du public concernant les animaux, la flore et la nature en général. Relevons en particulier des questions ou demandes d'identification à propos de papillons, de libellules, de chauves-souris et d'oiseaux, avec pour la troisième année consécutive, des questionnements concernant les goélands présents sur les toits de la ville. Les informations suffisamment documentées ont été ensuite transmises au Centre Suisse de Cartographie de la Faune via le site WebFauna ou inscrite sur le site Ornitho.ch.

Deux demandes ont été adressées au musée concernant les Coléoptères du genre *Onthophagus*. Vingt-cinq spécimens de *Scorpion Uroplectes ngangelarum*, ont été envoyés au Dr Lorenzo Prendini de l'American Museum of Natural History, New-York (USA) pour une révision du groupe. Le Dr Arnd Schreiber de l'Université d'Heidelberg (D) est venu examiner les Gélinottes des bois pour une étude morphologique. Le Dr Olivier Schinz du Musée d'Ethnographie de Neuchâtel est venu étudier des photos du Fonds Roessinger.

Activités scientifiques et naturalistes

Ornithologie

Au 31 décembre 2017, la base de données ornithologique cantonale (créée en 1997) comprenait 315'453 items. Elle a été enrichie de 27'990 (22'529 en 2016) entrées saisies directement par les observateurs sur le site www.ornitho.ch. Pour rappel, les données récoltées par les ornithologues neuchâtelois vont servir à la réalisation de l'Atlas suisse des oiseaux nicheurs, dont la sortie est prévue pour novembre 2018.

Le MHNC a étroitement collaboré au projet mené par le "Groupe Rougequeue à front blanc" (Gràfb), de consolider et d'étendre le réseau vert de la Ville grâce à cet oiseau emblématique. Une phase pilote a débuté consistant principalement à sensibiliser les propriétaires de jardins à un entretien adéquat de leur parcelle via notamment la création d'une « Charte des jardins » qu'ils signent en échange d'un nichoir spécifique. Une exposition entièrement montée par le Gràfb a été installée pour 6 mois au Parc Gallet. Inaugurée le 4 mai en présence des autorités, elle prendra place au printemps prochain au Zoo du Bois du Petit-Château. Des réflexions sont menées sur des quartiers tests pour permettre une amélioration de l'habitat de l'espèce en collaboration avec le Service Urbanisme et Environnement de la Ville.

L'importante action de conservation et de restauration de milieux naturels initiée en 2016 au Val-de-Travers sur le site des mines d'Asphalte se poursuit sous la direction scientifique du conservateur-adjoint et du chargé d'affaire de Pro Natura Neuchâtel en collaboration avec Goût & Région et la Commune de Val-de-Travers.

Le conservateur-adjoint a participé aux recensements nationaux des oiseaux d'eau (Areuse, 15 janvier et 12 novembre).

Cercle ornithologique des Montagnes neuchâteloises et Protection des martinets noirs

Après 30 ans passés à sa tête, le président Marcel S. Jacquat a décidé de passer la main à des forces plus jeunes. C'est ainsi le biologiste Valéry Uldry qui a repris les rênes du Cercle lors de l'Assemblée générale du 10 mai 2017. Sous l'égide du Musée d'histoire naturelle où il a son adresse et dont c'est l'une des publications, Info-COMONE a paru à quatre reprises, en couleur, cela sans intervention financière du musée.

D'autre part, la section Protection des martinets noirs a mis à disposition de bâtiments communaux et privés plusieurs dizaines de nichoirs artificiels en compensation de rénovations ou reconstructions qui font perdre des sites traditionnels de nidification. L'autofinancement de ces mesures est garanti par le bénévolat à la construction des nichoirs, des ventes et des dons. Plus de 1'200 nichoirs ont été produits depuis 2003, dont près d'une centaine en 2017. Sollicité fréquemment, le groupe assure chaque année de très nombreux conseils et des interventions relatives aux martinets, sans compter la collaboration étroite avec les services communaux et la station de soins du Zoo du Bois du Petit-Château.

Mammalogie : Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO-NE) et Atlas des mammifères

Une part importante de l'activité CCO-NE, qui a son siège au MHNC depuis 1990, consiste à informer la population. Il agit sur mandat cantonal du SFFN (Service de la faune, des forêts et de la nature). Les demandes d'interventions proviennent essentiellement de particuliers, de gérances immobilières ou de corps de métiers du bâtiment. 25 chauves-souris ont été soignées à la station de soins du Zoo du Bois du Petit-Château suite à des interventions du CCO-NE. L'exposition *Au pays des chauves-souris*, présentée pour le 5^{ème} et dernier été à la Maison de la Nature de Champ-du-Moulin, a été visitée par plus de 1'500 personnes. Vu le succès rencontré, l'exposition sera déplacée dans un bâtiment annexe à la Maison Rousseau (La Noctule) en 2018. Sur le même site, la 21^{ème} Nuit des Chauves-souris, organisée conjointement avec le MHNC, a rencontré un beau succès avec près de 350 participants. Durant l'année 2017, près de 155 animaux reçus à la station de soins ont été saisis dans la banque de données du projet Atlas des mammifères.

Herpétologie : Protection des amphibiens

Du 20 mars au 3 juin 2017, la 9^{ème} saison de suivi a permis à une vingtaine de bénévoles, dont certains membres des Institutions zoologiques et des civilistes, de participer à la sauvegarde de 3'114 batraciens, dont 2'393 Tritons alpestres, 597 Grenouilles rousse, 75 Crapauds communs et 49 Grenouilles vertes aux Grandes-Crosettes. Environ 1'500 ont été recueillis sur la route, les autres étant récupérés dans des seaux le long de la barrière nord. Un rapport ad hoc a été envoyé aux autorités et services communaux et cantonaux, ainsi qu'aux associations Pro Natura et WWF. A noter que le Service cantonal de la faune, par sa collaboratrice Mme Joanne Felix, a pris les choses en mains aux fins d'améliorer la situation et la sécurisation des lieux. L'année 2018 verra la réalisation de quelques travaux longtemps espérés.

Algologie

Le laboratoire d'algologie est intervenu dans les activités suivantes. Qualité biologique des eaux : Canton de Neuchâtel (bassin de l'Areuse ; suivi mensuel du phytoplancton du lac de Neuchâtel ; nuisances au lac des Taillères ; projet d'aménagement d'un lac dans la plaine du marais du Locle) ; Canton du Valais (le Rhône chablaisien ; phytoplancton du lac des Toules) ; Canton de Vaud (le Rhône chablaisien) ; Canton de Fribourg (bassin de la Petite-Glâne et de l'Arbogne) ; Canton du Jura (nuisance dans l'étang Corbat ; comparaison entre le Doubs et l'Allaine) ; Confédération (rédaction des rapports sur les diatomées de la 2^e campagne). Recherche : diatomées des reliques de Sainte Marie-Madeleine (Sainte-Baume) ; microrestes en suspension dans l'Aegerisee ; microrestes d'un crâne d'enfant provenant de Bavière. Formation : accueil d'une étudiante en ethnologie pour son bachelor. Animation scientifique : Organisation à La Chaux-de-Fonds, des 16^{èmes} journées d'étude des espèces critiques pour l'indice diatomique suisse DI-CH (ateliers de microscopie pour 8

personnes sur 2 jours) ; conférences à Neuchâtel et Montbéliard (diatomées et qualité des eaux). Collections algologiques déposées au MHNC : Les études réalisées cette année ont permis d'enrichir la collection d'algues par 90 échantillons de référence : 13 (Valais), 10 (Vaud), 18 (Fribourg), 25 (Neuchâtel), 8 (Jura), 3 (Schwyz), 2 (Obwald), 2 (Thurgovie), 9 (France). Publications : 2 publications. Congrès : 36e colloque de l'ADLaF à Dijon.

Animations

Nuit de la chouette

Le MHNC est co-organisateur de l'événement pour toute la Suisse romande, avec la société Nos Oiseaux. L'animation a eu lieu le 11 mars. Participation de 28 personnes pour 34 inscrites; trois groupes ont explorés la région de Biaufond et des Planchettes. Le très rare Grand-duc d'Europe a été au rendez-vous.

Journées UNESCO - Lycée Blaise Cendrars

Deux classes du Lycée Blaise Cendrars ont été accueillies le 21 septembre dans le cadre d'une journée d'animations mises sur pied en collaboration avec le zoo afin de les sensibiliser aux questions complexes de patrimoine, aux questions des grandes institutions de notre région. Ont été traitées, les questions de la conservation et de la gestion politico-économique du patrimoine.

Nuit des musées et Journée internationale des musées

Le samedi 21 mai (Nuit) et le dimanche 22 mai (Journée). Ces manifestations, sur le thème de "*C'est la Der*" ont eu un succès remarquable. En chiffre, la Nuit a vu 304 visiteurs (209 adultes et 95 enfants) défiler au MHNC. A la Journée, c'est 307 personnes (175 adultes et 132 enfants) qui se sont pressées pour voir une dernière fois les dioramas avant leur démontage (photo du public à l'intérieur du diorama de l'ours blanc, visite commentée de la galerie suisse).

Fête de la nature

Dans le cadre de la 6^{ème} Fête de la Nature en Suisse romande (coordonnée par le journal *La Salamandre*) plusieurs activités ont été organisées le samedi 21 mai par le MHNC et le Zoo BPC. Au programme des animations : à la découverte du Rougequeue à front blanc; visites de la Station de soins pour animaux sauvages.

Nuit de la chauve-souris

Cette animation a eu lieu le 27 août à Champ-du-Moulin et a connu un grand succès (environ 350 personnes). Elle était encadrée par une quinzaine de bénévoles et coordonnée par le CCO-NE et le MHNC.

Fréquentation

Le MHNC étant fermé au public, il n'y a eu aucun visiteur ou de visite scolaire et parascolaire en 2017 hormis lors de la Nuit des musées : 304 visiteurs (209 adultes et 95 enfants) et de la Journée des musées : 307 personnes (175 adultes et 132 enfants) et lors de conférences ou assemblées.

Locaux – La Poste

Bail de La Poste

Le bail a été prolongé une nouvelle fois jusqu'à fin mars 2019.

Mise à disposition de locaux

La salle audio-visuelle a été utilisée pour des séances et des cours impliquant le personnel du musée ou du zoo. Citons par exemple le cours interentreprises pour les gardiens d'animaux le 8 juin, fréquenté par 21 élèves ou la conférence organisée par la Société neuchâteloise des sciences naturelles consacrée aux fourmis (Anne Freitag, Musée de zoologie de Lausanne) le 1^{er} novembre.

Démontage des dioramas

Plusieurs collaborateurs, aidés par le civiliste ont procédé au démontage des dioramas. Notamment une grande partie de la galerie suisse ainsi qu'une partie de la galerie exotique. Les verres de toutes les vitrines ont été démontés et évacués.

Éditions

Éditions de la Girafe

Sollicitées par le biologiste et photographe chaux-de-fonnier Yves Bilat, les éditions ont entamé, avec l'appui du Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO), un processus de recherche de fonds pour la publication de l'ouvrage « Ballet nocturne » présentant une centaine de photos spectaculaires de chauves-souris. A la fois artistiques et riches d'informations scientifiques, ces documents sont de nature exceptionnelle et ont fait l'objet d'une présentation au Jardin botanique de Neuchâtel jusqu'au 17 décembre. Le livre de 144 pages paraîtra au printemps. D'autre part, un rapport de 10 pages consacré au bilan de la 8^{ème} saison de sauvetage des amphibiens des Grandes-Crosettes est paru en juillet. Rappelons que ces éditions fonctionnent sans soutien communal.

Info-COMONE (Cercle ornithologique des Montagnes neuchâteloises)

Quatre bulletins (n° 120 mars 2017, no 121 juin 2017, no 122 octobre 2017 et no 123 décembre 2017) sont parus en couleur avec respectivement 28, 28, 36 et 44 pages (tirage : 210 ex.). Le coût de la publication est toujours assumé par les cotisations des membres, au nombre de 185, dont 3 en France et 1 en Espagne.

Publications

Jacquat, M.S. 2017 : Une page régionale d'histoire des sciences relue récemment... 5. Découverte d'une correspondance inconnue d'Abraham Gagnebin avec son confrère turinois Carlo Allioni. Bull. Soc. neuchâtel. Sci. nat 137: 115-129.

Chèvre, M.; Berret J., Goetschi F., Jacquat M.S., & Grant J. 2017: L'herbier d'Abraham Gagnebin (1707 – 1800) du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds. Bull. Soc. neuchâtel. Sci. nat 137 : 57 -114.

De plus six articles réalisés ou co-réalisés par le conservateur-adjoint ont paru dans Info-COMONE 120 à 123.

Communication

Les mises à jour courantes du site internet ont été faites au rythme hebdomadaire habituel, certaines parties ont été simplifiées pour plus de clarté. Une infolettre des Institutions zoologiques a été envoyée pour la première fois à la fin de l'année afin de transmettre les vœux des deux sites. Etant donné la fermeture au public, les seules activités de communication ont été la réalisation et la diffusion d'affiches et de flyers pour la Nuit des Chauves-souris, ainsi que la communication par la brochure de la Nuit des musées et la Journée internationale des musées à laquelle le musée participait pour une dernière ouverture au public exceptionnelle. Les agendas culturels usuels ont également été renseignés à cette occasion.

Activités médiatiques

Le MHNC a été à l'origine et/ou le sujet de plusieurs articles dans les médias durant l'année 2017. A titre d'exemple, relevons : "Les vols à basse altitude des ULM perturbent les oiseaux", article de L'Impartial réalisé en collaboration avec le conservateur-adjoint, "L'ours blanc pourrait rejoindre le Bois du Petit Château", reportage RTN (écrit et audio) réalisé en collaboration avec conservateur-adjoint, "le Musée d'histoire naturelle de la Chaux-de-Fonds s'emboîte", sujet vidéo réalisé par BNJ.TV sur le déménagement du MHNC, " Vers un zoo-musée plus modeste?", article de L'Impartial, ainsi que trois articles dans L'Impartial, la Tribune de Genève et Le Matin concernant la restauration de la statue de "L'enfant au poisson" à Genève grâce au modèle en plâtre possédé par le MHNC.

Commission des institutions zoologiques (CIZ)

Législature 2016-2020

M. Laurent Duding (président), M. François Ochsner (vice-président), Marc Schafroth (secrétaire). Autres membres : Mmes Nicole Bosshart et Janine Bärtschi; MM. Henri Oppliger, Marc-Vincent Porret, Fernando Soria et Yvan Matthey. Prise du PV: Mme Danièle Sandoz (ass. administrative IZ). Un représentant du musée et un représentant du zoo assistent désormais aux séances. Dès 2018, un représentant de la SAMHNC assistera également aux séances.

La CIZ s'est réunie à trois reprises: 14 mars, 31 mai, 23 novembre et a traité des questions budgétaires, mais s'est également penchée sur les dossiers suivants : réorganisation des IZ, plan d'aménagement du Zoo, rapport sur le nouvel enclos pour les loutres et rapport sur le déménagement du musée à l'Ancien-Stand.

Sécurité, espaces publics et énergies (DSEPE)

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Administration sécurité

L'administrateur de la sécurité est rattaché directement au conseiller communal en charge du dicastère. Il est en charge du budget et des comptes ainsi que de la facturation, en appui des chefs de service. De plus, il participe aux différentes réunions de coordination. Son intégration dans les divers services, afin de libérer les différents acteurs d'un maximum de tâches administratives, fonctionne à satisfaction des chefs de service.

Le nouveau plan comptable MCH2, mis en place le 1^{er} janvier 2015, qui introduit la séparation des centres de charge des services du feu, service ambulancier et missions de secours, en tenant compte de la nouvelle loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours (LPDIENS), donne entière satisfaction et apporte une meilleure transparence dans les comptes de fonctionnement.

L'année 2017 fut particulièrement enrichissante sur le plan humain. L'établissement du budget 2017 a demandé beaucoup de réflexions afin de remplir les demandes des autorités communales sans prêter les services et les besoins des citoyens.

La mise en place définitive du Kardex sanitaire (contrôle du stock) apporte un soutien important au personnel et une meilleure gestion du stock. Il évite les commandes excessives en grande quantité et la destruction du matériel pour cause de nouvelles normes sanitaires ou de dates d'expiration. Il répond aussi aux normes IAS.

La mise en place de la nouvelle tarification du service ambulancier ainsi que le transfert des appels 144 auprès de la Fondation Urgences Santé (FUS)-Vaud induisent une part non négligeable de travail supplémentaire pour le service administratif. Le nouveau programme de gestion des interventions ambulance a été mis en place durant le 4^{ème} trimestre 2017. Il apporte une meilleure clarté pour la facturation et le contrôle.

Le système de mise à disposition des gobelets réutilisables fonctionne bien. Différentes sociétés locales, bars et services de la ville les ont adoptés. Il en ressort une grande satisfaction des utilisateurs, tant à la Fête de Mai qu'en interne des services.

Dès le 1^{er} janvier 2017, l'administrateur sécurité gère avec le commandant du SISMN, l'ensemble des commandes et des factures des missions de secours du canton de Neuchâtel ainsi que la validation de celles-ci pour le paiement auprès de l'ECAP.

L'administrateur sécurité, en collaboration avec le groupe de la santé et de la sécurité au travail de la ville, gère les nombreux dossiers soumis par les chefs de service. Un retard important est constaté et le groupe met les bouchées doubles afin de garantir la santé et la sécurité du personnel de notre ville en organisant différentes actions et des contrôles sur les lieux de travail. Il gère également, en collaboration avec les responsables d'école, les formations « prévention incendie-évacuation » des collèges de notre ville ainsi que la formation de certains services. Il contribue aussi à la formation du personnel des entreprises, reliées au SIS, pour les consignes incendie et évacuation en cas d'incident. Depuis 2013, il contribue, en collaboration avec l'ECAP et un membre de la prévention incendie de la ville, à la campagne de prévention incendie pour les élèves de 7^{ème} HarmoS. Cette instruction remporte un franc succès, tant par la participation des classes que par les réactions constructives des enseignants et élèves.

Préambule

Fin 2016, le Conseil général adoptait un rapport de réorganisation de la Sécurité publique avec un développement important de sa structure et de ses capacités opérationnelles. L'année 2017 a été marquée par la réalisation de cette réorganisation.

Il s'agissait à cette occasion de créer une brigade auxiliaire composée de personnel nouveau et affectée principalement au contrôle du stationnement. En effet, le manque de contrôle dans ce domaine constaté durant les dernières années a conduit à une multiplication des infractions, menant à des problématiques concrètes sur le terrain, notamment quant à la sécurité des piétons.

Dans ce même ordre d'idées, la présence des patrouilles de la brigade d'intervention a été élargie à une période comprise entre 06h00 et 22h00 afin de répondre aux missions communales.

Afin de permettre une disponibilité correcte de cette brigade, la remise des commandements de payer (CP) a été externalisée à une entreprise de sécurité privée.

Articulation du service

Personnel

Le personnel de la Sécurité publique a passé une année de changements internes importants, ponctuée de nouvelles missions mais aussi de la disparition de certaines tâches (CP) et de l'arrivée de nouveaux collaborateurs. Des habitudes ont été changées et le fonctionnement du groupe a été bousculé, ce qui représente toujours un défi important dans la vie d'un service et des collaborateurs qui le composent.

Formation et instruction

La Sécurité publique dispense la formation sur la régulation du trafic dans le cadre de l'école de police intercantonale à Colombier. Ainsi, les assistants de sécurité publique et les policiers sont formés par nos soins, en collaboration avec du personnel de la Sécurité urbaine de Neuchâtel. De même, des agences de sécurité privée sont régulièrement intéressées à former leur personnel selon les standards officiels et se tournent directement vers la Sécurité publique dans ce but.

Mutations

Si la structure de la brigade d'intervention n'a pas été touchée, une brigade auxiliaire a été créée, avec une dotation maximale de 6 EPT. Durant l'année 2017, les différentes actions de recrutement, qui ont révélé une relative difficulté à trouver des candidats répondant aux exigences du service, ont permis de la doter de 5.4 EPT.

Ainsi, considérant les différents départs et autres mutations internes, la Sécurité publique comptait, au 31 décembre 2017, sept nouveaux collaborateurs (deux aspirants agents pour la brigade d'intervention et 5 aspirants assistants pour la brigade auxiliaire, ce qui représente un renouvellement important dans un service comptant une trentaine d'EPT au total.

Organigramme

Outre l'apparition de la brigade auxiliaire, l'organigramme et la structure hiérarchique du service n'a pas été modifiée.

Activités du service

Dénonciations

En 2017, le service a traité les infractions suivantes :

- 21'392 amendes (19'141 en 2016, soit une augmentation de 11.7 %)
- 25 mises en fourrière dans le cadre des mesures hivernales (277 en 2016, soit une baisse de 90.9%)
- 83 mises en fourrière durant le reste de l'année (75 en 2016, soit une augmentation de 10.4%)
- 322 dénonciations sur fonds privés (335 en 2016, soit une diminution de 3.9%)
- 104 PV pour des infractions aux règles de la circulation routière (64 en 2016, soit une augmentation de 62.5%)
- 10 PV pour diverses infractions (17 en 2016, soit une diminution de 41.2%)

Section Police-route du SIS des Montagnes neuchâteloises et corps de volontaires de la Sécurité publique

Courant 2017, la section de sapeurs-pompiers spécialisés "police-route" du SIS des Montagnes neuchâteloises a été dissoute, cette fonction n'étant plus reconnue par la Fédération suisse des Sapeurs-Pompiers.

Les ressources offertes par ce type de personnel sont essentielles pour que la Ville puisse assurer les services d'ordre relatifs aux grosses manifestations qui se déroulent sur le territoire communal. Dans ces conditions, le Conseil communal a accepté que ce personnel démobilisé puisse être engagé dans le corps des volontaires de la Sécurité publique, doté de personnel civil affecté aux mêmes tâches. Avec cette nouvelle dotation, ce corps était constitué, fin 2017, de 30 personnes.

D'autre part, considérant que l'action des sapeurs-pompiers spécialisés "police-route" se déployait au besoin sur toutes les communes des Montagnes neuchâteloises, il a été offert à ces communes de pouvoir bénéficier dorénavant du personnel du corps de volontaires de la Sécurité publique. Fin 2017, seule la commune du Locle s'est montrée intéressée par ce partenariat.

Patrouilleurs scolaires

Un collaborateur du domaine administratif gère ce groupe qui se compose de 41 patrouilleurs présents sur 28 postes répartis aux abords des collèges et sur les chemins principalement utilisés pour se rendre à l'école.

Circulation et parcage

Du côté des manifestations et autres événements dans la région, 78 d'entre eux ont nécessité un service d'ordre par la Sécurité publique (90 en 2016), représentant un total de 3'329 heures (3'806 en 2016). Une attention est portée, lors de l'organisation de ces services d'ordre, sur la nature de la mission qui est donnée à la Sécurité publique qui doit bien être d'aspect sécuritaire. Il s'agit de ne pas se substituer à l'organisateur d'une manifestation en gérant d'autres aspects, comme le stationnement, par exemple.

En termes de mesures hivernales, l'hiver 2016-2017 a été plutôt clément. 8 sorties ont été nécessaires de la part de la Sécurité publique pour un total de 2'360 amendes d'ordre et 3 mises en fourrière. A noter que lors de cet hiver-là, un changement de stratégie a été introduit quant à l'action de la Sécurité publique.

En effet, de concert avec le Service des espaces publics, il a été décidé que les mises en fourrière n'interviendraient plus que lors d'entraves concrètes au passage des véhicules ou lors de l'évacuation de la neige dans des rues spécifiquement désignées. Le temps dégagé par le moins grand nombre de mises en fourrière a permis un meilleur contrôle des restrictions de stationnement à l'échelle de toute la ville, d'où une augmentation du nombre des amendes d'ordre délivrées. L'expérience du terrain a démontré que cette action a eu un impact très positif sur le comportement des citoyens qui, à chaque sortie, respectaient davantage les restrictions de stationnement, permettant ainsi un travail de déneigement plus aisé.

L'hiver 2017-2018, pour sa part, a débuté de manière importante puisque, entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2017, 12 sorties ont déjà été effectuées pour un total de 2'879 amendes d'ordre et 25 mises en fourrière.

Commandements de payer

Selon la réorganisation 2017 du service, il était prévu d'externaliser la remise des CP à une entreprise privée. Considérant l'ampleur de la tâche, ceci a dû être réalisé au travers d'une procédure de marché public. Cette procédure, lourde et complexe par nature, a réquisitionné une grande partie des ressources des cadres de la Sécurité publique et nécessité un engagement important du service juridique de la Ville. Toutefois, ce processus s'est déroulé dans de bonnes conditions et l'adjudication a pu être menée à terme sans recours des entreprises malheureuses. Dès lors, l'externalisation a pu avoir lieu au 1^{er} novembre 2017.

Ce délai, dans la mise en œuvre du mandat, a en revanche eu un impact négatif significatif sur le nombre d'amendes délivrées en 2017, compte tenu de la période plus longue que prévue où les ressources du service ont été consacrées aux CP.

Côté chiffres, l'Office des poursuites a transmis à la Sécurité publique 14'283 CP en 2017 (14'096 en 2016 contre 13'318 en 2015). Dès le 1^{er} novembre 2017, 4'180 d'entre eux ont été transmis à l'entreprise privée retenue. Sans avoir encore un recul important quant à ce mandat, on peut d'ores et déjà constater que le travail fourni par cette entreprise est de grande qualité et donne entière satisfaction.

Actes judiciaires et retraits de plaques

Avec l'entrée en vigueur de la LPol 2015, ces deux activités ont été remises à charge des communes. Ainsi, en 2017, la Sécurité publique a reçu 744 actes judiciaires à remettre (952 en 2016). Depuis le 1^{er} novembre 2017, 100 d'entre eux ont été transféré à l'entreprise privée chargée également des CP.

Le nombre total de retraits de plaques ordonnés par le SCAN se montait en 2017 à 214 (246 en 2016), dont 154 pour La Chaux-de-Fonds.

Mandats de prestations

La Sécurité publique déploie ses activités sur plusieurs communes environnantes :

Val-de-Ruz

Le mandat de prestations représente 2'030 heures et porte principalement sur le contrôle du stationnement et l'occupation du terrain par une présence en uniforme. Des commandements de payer sont également transmis à la Sécurité publique pour des cas difficiles. Les autorités de Val-de-Ruz se disent très satisfaites de la collaboration mise en place.

La Sagne

Ce mandat représente une somme annuelle de 30 heures constituées de contrôles de stationnement et de présence, ainsi que de services d'ordre.

Les Ponts-de-Martel

Ce mandat représente 18 heures de contrôle, ainsi qu'un nombre variable d'heures relatives aux manifestations, courantes dans ce village.

Brot-Plamboz

Ce mandat représente une somme annuelle de 10 heures et porte sur le contrôle du stationnement et les retraits de plaques.

Gestion administrative

Gestion du domaine public

Terrasses :	95, représentant plus de 2'855 m ² de domaine public alloué
Etablissements publics :	251
Permissions tardives :	167
Panneaux mobiles/étalages :	91 panneaux / 30 étalages
Feu d'artifice autorisé :	2
Matches au loto organisés :	10

Gestion du port de Maison-Monsieur

Bateaux amarrés :	53
Place vacante :	1
Liste d'attente :	4 demandes
Résiliations :	8
Places octroyées :	7

Guichet unique

Objets trouvés :	919 objets reçus
------------------	------------------

Montants encaissés :

Amendes d'ordre	CHF 13'870.00
Fourrières	CHF 41'205.00
Taxes de places	CHF 1'290.00
Frais administratifs	CHF 2'350.00
Cartes journalières CFF	CHF 95'718.00
Service de la faune	CHF 392.00
Police de proximité	CHF 17'470.00
Permis de séjour	CHF 1'305.00
Autorisations zone bleue	CHF 810.00
Location DP	CHF 5'295.00
Factures communales	CHF 911.00
Total	CHF 180'616.00

Taxis

Concessions A :	5
Nombre de chauffeurs	49
Nombre d'immatriculations	27
Concessions B :	7
Nombre de chauffeurs	13
Nombre d'immatriculations	13

Manifestations

Outre le travail donné dans le terrain, la gestion des manifestations représente également une charge de travail importante pour le secteur administratif. 213 préavis ont été rédigés à l'intention du SCAV pour des manifestations publiques en ville de La Chaux-de-Fonds.

Marché

La mise en place du marché et sa gestion administrative représente une activité importante du service. Lors de ces engagements, la taxe communale y relative est également encaissée. Dès lors, ces missions réunies représentent plus de 428 heures annuelles et un montant de CHF 45'650.00 est encaissé à cette occasion.

Chantiers, échafaudages, fonds privés et aménagements

La Sécurité publique s'assure de la conformité de la signalisation posée lors des chantiers. De plus, elle est consultée pour des questions de trafic dans le cadre des réalisations sur le territoire communal. Ainsi, en 2017, la Sécurité publique a dû terminer le renouvellement de la signalisation lumineuse de l'avenue Léopold-Robert entrepris en 2016. Des difficultés persistantes d'efficacité des nouvelles installations ont nécessité de nombreux réglages correctifs durant l'année. Pour fonctionner de manière parfaitement optimale, les installations devront encore être réglées de manière fine durant l'année 2018.

D'autre part, la réfection de l'axe Crêt-Manège a mobilisé l'entier des ressources du service durant la période concernée.

Bennes et échafaudages :	24
Préavis pour fouilles :	118
Sanctions de fonds privés :	10 demandes
Grands aménagements :	Remplacement des feux lumineux de l'avenue Léopold-Robert Axe Crêt-Manège

Conclusion

2017 a représenté une année de transition. La réorganisation 2017 a été menée à son terme avec succès et une nouvelle structure a été mise en place. Il faudra encore du temps pour constater toute l'ampleur de ses effets. Néanmoins, de bonnes bases organisationnelles ont été ainsi posées pour l'avenir.

Les enjeux pour 2018 concernant la Sécurité publique concernent principalement l'évolution de ses missions et la répartition qui en est faite par le Canton. Des tâches judiciaires telles que la rédaction de procès-verbal d'audition nous sont petit à petit transmises et il est difficile d'évaluer aujourd'hui l'impact que ce transfert aura sur la Sécurité publique et son personnel. Une nouvelle version de la loi sur les amendes d'ordre et son ordonnance est également en vue, sans qu'une date d'entrée en vigueur ne soit encore formellement définie.

A l'interne, la réflexion relative aux processus de travail et à la recherche d'une efficacité maximale continuera.

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Préambule

Le service déploie ses activités sur l'ensemble du territoire cantonal dans le domaine préhospitalier et les missions particulières dites de secours et sur la région des Montagnes neuchâtelaises pour ce qui concerne la défense incendie, inondations et dégâts naturels.

Cette année, les grands changements survenus sont la mise en service de la nouvelle centrale neuchâtelaise d'urgences 117/118 (CNU) sise au BAP à Neuchâtel, la reprise de la gestion des dossiers des objectifs reliés sur alarme par l'Établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP), la création du dossier de demande de reconnaissance de l'inter-association de sauvetage (IAS) exigée par le Conseil d'Etat pour l'octroi de l'autorisation d'exploiter les ambulances.

Le service a également dû procéder au remplacement de son médecin responsable médico-technique qui doit répondre aux critères exigés par l'IAS. Le service s'intègre de plus en plus dans un mode de fonctionnement et de gouvernance centralisé supra-régional, notamment en ce qui concerne le domaine préhospitalier. Le Service a également entrepris une démarche de coaching pour pouvoir accompagner et soutenir le personnel et l'état-major dans les importants changements auxquels ils ont été confrontés.

La charge des interventions est stable par rapport à 2016.

Missions préhospitalières :

- 2617 missions primaires (P1; P2; P3)
- 628 missions secondaires (S1; S2; S3)

Cela représente une moyenne de 8,89 missions préhospitalières/jour. Il appert une diminution marginale du nombre des missions par rapport à l'année précédente (-34). Le nombre d'ambulances nocturnes (de 19h00 à 07h00) est en moyenne générale annuelle de 2,55 sorties pour deux ambulances opérationnelles. Les missions de type secondaire "S" sont en diminution pour notre service. Ce fait est volontaire afin de garantir une disponibilité plus grande dans les missions primaires "P" sur la région des Montagnes neuchâtelaises.

Missions incendie, inondations et missions de secours :

Le service est intervenu à 601 reprises :

- 357 fois pour feux/inondations :
 - 185 alarmes automatiques dont 2 injustifiées
 - 172 feux et inondations
- 83 en missions de secours :
 - 23 secours routier
 - 16 chimique
 - 30 hydrocarbure
 - 6 groupe de recherche et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP)
 - 8 autres

161 pour des missions communautaires

Les missions communautaires (aide au portage au profit des intervenants préhospitaliers, les aides aux relevages au profit des personnes à mobilité réduite, ouverture de portes, évacuation ascenseurs, etc.) prennent une place toujours plus grande dans nos activités.

Les sapeurs-pompiers volontaires ont été alarmés à 28 reprises, totalisant 501 heures de travail.

Le service assume la gestion organisationnelle des missions de secours pour l'ensemble du dispositif cantonal.

Personnel

Effectif du corps :

SISMN sapeurs-pompiers/ambulanciers professionnels	46 dont 10 dédiés aux ambulances
SISMN personnel en formation	8 dont 2 sapeurs-pompiers et 6 ambulanciers
Sapeurs-pompiers volontaires secteur Doubs	28 dont 3 recrues
Sapeurs-pompiers volontaires secteur Marais	35 dont 9 recrues
Sapeurs-pompiers volontaires secteur Villes	70 dont 19 recrues
Sapeurs-pompiers volontaires secteur Vallée	17 dont 2 recrues
Total	204 dont 33 recrues

Pour le personnel des sections, les 2 départs enregistrés durant l'année n'ont pas pu être compensés sur cet exercice.

Absentéisme

Les heures d'absentéisme pour des raisons de maladie et accident sont en forte augmentation, on dénombre 5'196 heures d'absence en 2017 (2.75 EPT) contre 3'270 heures en 2016, cette augmentation est, entre autres, liée à quelques cas qui ont engendrés des temps de convalescence importants.

Gestion des heures

L'absentéisme, le coaching qui a eu lieu à tous les échelons de la hiérarchie, les formations continues obligatoires et le sous-effectif de personnel formé ont impacté la production d'heures supplémentaires. Contrairement aux années précédentes, le nombre d'heures produites dépasse largement le nombre d'heures restituées (+1'018). Dans le futur, il conviendra d'y porter une attention particulière afin de ne pas ancrer un report en constante évolution.

	2016	2017	Evolution
Report année précédente	2'421	2'527*	+106
Heures supplémentaires effectuées	5'056	5'860	+804
Heures payées	105	148	+43
Heures restituées	4'945	4'842	-103
Solde (report année suivante)	2'427	3'397	+970

*correction vacances

Alarme du piquet de la réserve

Le personnel de piquet a été alarmé 392 fois (+31) et celui de réserve (remplacement en cas de maladie) a été sollicité à 45 reprises (-9) pour compléter l'effectif.

Entretien

Durant l'année, et comme pour les années précédentes, le personnel du poste permanent procède aux travaux d'entretien suivants :

Véhicules et matériel :	Petites réparations / contrôle et entretien de tout le matériel et des agrégats / désinfection des ambulances et de leur matériel / remplissage des bouteilles d'oxygène médical (O2).
Protection de la respiration :	Tous les appareils pour la protection de la respiration (PAR) de la région de défense incendie RDISMN, soit environ 120 appareils, sont entretenus et contrôlés après chaque intervention, exercice ou contrôle périodique.
Nettoyage des locaux :	Tout le secteur technique de la caserne (garages, atelier, stock, remplissage oxygène (O2), local protection respiratoire (PAR)).

Durant l'année, le mécanicien du service procède aux travaux d'entretien suivants :

Atelier mécanique :	Service des véhicules hors agrégats spécifiques (échelle par exemple), expertises, dépannages et réparations, modifications des aménagements intérieurs pour la RDISMN, remplacement du moteur sur une ambulance, travaux de carrosserie sur les ambulances.
---------------------	--

Le service a également suivi la construction des 2 nouvelles ambulances (1 véhicule commandé en 2016 et 1 véhicule commandé en 2017), qui seront livrées dans le premier trimestre 2018 suite à un retard dans la fabrication dû à un déménagement du site de production.

Technique, télécommunications et extranet

Le remplacement des tablettes installées en 2016 a été réalisé dans le courant de 2017, pour une première partie des véhicules. Le solde sera installé en 2018.

Une analyse concernant la réorganisation de la structure du fichier informatique a été menée, initiée par besoin de classement lié au projet de certification IAS. La mise en place de cette nouvelle structure permettra une plus grande facilité dans la gestion des documents du service. Cette nouvelle structure a déjà commencé à se mettre en place et continuera en 2018.

Concernant la refonte du site extranet par la réalisation d'une application WEB, le collaborateur technique a pu être formé sur l'outil de développement. L'analyse et la description des besoins ont bien progressées. Toutefois, le temps du collaborateur technique a dû être placé sur le projet IAS, qui a demandé la mise en place d'un site extranet dédié à ce projet.

Dossiers d'intervention et hydrants

Le transfert des dossiers d'intervention vers le bureau technique de l'ECAP a été réalisé dans le courant de l'année. Le service est encore contacté ponctuellement sur certaines demandes particulières d'accès par exemple. Il est également en contact avec Viteos et l'ECAP pour le remplacement des bornes hydrants, tant dans la planification des chantiers annuels que lors de travaux urgents.

Cellule d'aide à la conduite d'intervention

Une réflexion de cantonalisation de la conduite d'intervention a été menée durant l'année. Le but est d'avoir une uniformité dans les moyens et procédures pour l'ensemble du canton, avec deux véhicules (SISMN et SISNE) et desservis par du personnel de la PCi de tout le canton, regroupé en 2 sections (Montagnes et Littoral).

Le nouveau véhicule reçu fin 2016 donne entière satisfaction. Il a ainsi été possible d'intégrer plusieurs nouveaux astreints dans la section. L'instruction de cette cellule a, comme pour les années précédentes, été réalisée par l'OPCMN avec le concours du SISMN. Il convient également de noter également la participation à l'exercice ESAMB au Val-de-Travers. Au niveau intervention, il est à relever une intervention à Hauterive, au profit de la région littoral (dans le cadre de la cantonalisation).

Formation

L'année 2017 a été axée sur la formation des cadres, plus particulièrement la formation de deux instructeurs CSSP.

La mise en place du nouveau concept CMS chimique a nécessité l'instruction sur le nouveau matériel pour tous les SPP sur l'ensemble de l'année et une journée pratique en collaboration avec le SIS de Neuchâtel. Pour les ambulanciers ont eu lieu durant l'année la mise en place des nouveaux protocoles COMUP ainsi que la participation au cours de formation continue de la COMUP.

La fin de la collaboration avec le SIS de Neuchâtel pour la formation au brevet fédéral de technicien ambulancier a nécessité de nombreuses heures de préparation pour créer les supports de cours.

La nécessité de remplacer le médecin répondant pour répondre aux exigences de certification a retardé la mise en application de la totalité des nouveaux protocoles de la COMUP.

Un temps important a été mis à disposition pour la préparation à la reconnaissance IAS du service.

Titres et diplômes obtenus en 2017

Brevet fédéral technicien ambulancier	5 personnes
Ambulancier ES	2 personnes

Formation sanitaire

Ecole ES-ASUR :	1 personne école ES 2015 - 2017 2 personnes école ES 2017 - 2019
Ecole Medi, BE :	1 personne 2016 - 2017 1 personne 2016 - 2018
Formation interne TA :	4 personnes école SIS MN et NE 2016 - 2017 2 personnes école interne SIS MN 2017 - 2018
Formation interne :	Tout le personnel des sections d'interventions a suivi l'instruction interne

Formation continue COMUP :	14 personnes au cours transfert 4 personnes en stage aux soins intensifs 22 personnes au cours MIMMS 18 personnes au cours prise en charge en milieu carcéral
Instructeur et formateur dans divers cours :	4 personnes à l'école cantonal de TA 2 personnes formation des gardiens de piscine 2 personnes formation des forestiers-bûcherons 3 personnes formation DPMA
En stage dans le service :	1 personne de l'école ESAMB 17 personnes en pré-stage préhospitalier 9 personnes premiers répondants des SP des Marais

Formation feu

Ecole ELSP : 2 personnes école 2016 – 2018	
Tunnel S1 : 6 personnes	
Tunnel S2 : 3 personnes	
Tunnel rail B1 : 7 personnes	
Tunnel rail B2 : 6 personnes	
Secours routier poids lourds : 3 personnes	
Accident de petits avions : 1 personne	
Séminaire des Instructeurs SPP : 2 personnes	
CMS base chimique interne 25 personnes	
Module GRIMP : 9 personnes	
Module pilote bateau : 5 personnes	
Formation interne :	Tout le personnel des sections d'interventions a suivi l'instruction interne
Instructeur et formateur dans divers cours :	1 personne module ELSP rivière & lac 2 personnes expertes examen ELSP 3 personnes cours officier 2 1 personne cours radioprotection 2 personnes aéroport des Eplatures 5 personnes pour le module véhicules SISMN 1 personne au cours événements majeurs

Objectifs 2018

- La formation continue feu et sanitaire
- La mise en application des nouveaux actes médicaux délégués
- La formation des aspirants sapeurs-pompiers professionnels
- La formation des ambulanciers ES
- La formation des techniciens ambulanciers

Police du feu

Visites de conformité bâtiments

Visites effectuées : 179

Objets non conformes avec mise en conformité exigée : 127

Concerne :

- Locaux de chauffage 31
- Cages d'escaliers 36
- Sous-sol et combles 39

Recommandations de mise en conformité : 341

Concerne :

- Locaux de chauffage 131
- Portes palières 57
- Sous-sol et combles 101
- Divers 52

Mises en conformité demandées suite à la visite du ramoneur : 67

Le nombre de visites de conformité est en diminution par rapport à 2016, suite à l'arrêt maladie de longue durée du préposé.

Conclusion

La création du dossier de candidature à l'inter-association de sauvetage (IAS) ainsi que le coaching ont demandé beaucoup d'engagement de la part de tout le personnel du service, mais ont été très bénéfiques tant sur le plan organisationnel que relationnel. Les centres décisionnels multiples (ECAP, COMUP, service cantonal de la santé publique, SSCM et comité directeur de la région) complexifient sensiblement la gestion et l'organisation du service et nécessitent un soin particulier dans la coordination des activités.

La mise en service de la centrale CNU ne donne pas encore entière satisfaction et des modifications du système et des adaptations de notre organisation doivent encore avoir lieu.

Le service s'est acquitté de toutes les missions pour lesquelles il a été sollicité.

ORGANISATION DE LA PROTECTION CIVILE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES (OPCMN)

Généralités

Pour 2017, les faits marquants sont les suivants :

- L'année a débuté avec un membre professionnel en moins. Une réorganisation interne a été nécessaire. Il est important de noter que chacun des professionnels restants, y compris le personnel administratif, a joué le jeu et a accepté d'assumer des tâches supplémentaires non indiquées dans leur cahier des charges. Cet état de fait démontre la motivation de chacun pour la cause.
- La réforme cantonale de fond se poursuit. Elle comporte plusieurs éléments bien distincts (fusion des trois régions du Littoral, nouvelle loi fédérale, etc.) qui doivent s'emboîter pour obtenir une protection civile efficace qui réponde aux besoins de la population et corresponde à la volonté des autorités. La réalisation de ces éléments s'avère plus complexe que prévu et nécessite un temps plus grand qu'initialement envisagé.
- Le service cantonal de la sécurité civile et militaire (SSCM) a mandaté le commandant a.i. de l'OPCMN à deux reprises. Une fois pour créer et rendre opérationnelle une section VSS – DPMA qui a pour tâches principales de soutenir, d'un point de vue logistique, le concept. Le deuxième mandat concerne la mise en place de deux sections d'aide à la conduite au profit des sapeurs-pompiers sur le modèle du concept mis en place à l'OPCMN.

Instruction de l'OPCMN

Au niveau de l'OPC, l'instruction suivante a été réalisée :

- Appui : les cadres ont suivi 3 jours de cours préparatoires. L'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 8 jours de cours de répétition répartis en plusieurs sessions. Au total, cela représente 98 participants et 252 jours de service.
- Assistance : les cadres ont suivi 2 jours de cours préparatoires. L'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 6 jours de cours de répétition répartis en plusieurs sessions. Au total, cela représente 84 participants et 212 jours de service.
- Collaborateurs d'état-major, domaine qui ne compte pas de cadres : le personnel a suivi 2 jours de cours de répétition. Au total, cela représente 9 participants et 18 jours de service.
- Préposés au matériel, domaine où il n'y a pas de cadres : le personnel a suivi 10 jours de cours de répétition répartis en plusieurs sessions. Au total, cela représente 14 participants et 44 jours de service.
- Préposés aux constructions, domaine où il n'y a pas de cadres : le personnel a suivi 8 jours de cours de répétition répartis en plusieurs sessions. Au total, cela représente 12 participants et 38 jours de service.

Au niveau du GIR, nous avons réalisé l'instruction suivante :

- Appui : les cadres ont suivi 4 jours de cours préparatoires. L'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 5 jours de cours de répétition. Au total, cela représente 24 participants et 132 jours de service.
- Assistance : les cadres ont suivi 1 jour de cours préparatoire. L'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 4 jours de cours de répétition. Au total, cela représente 11 participants et 47 jours de service.
- Protection des biens culturels : les cadres ont suivi 3 jours de cours préparatoires. L'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 3 jours de cours de répétition. Au total, cela représente 14 participants et 45 jours de service.
- Aide à la conduite : les cadres ont suivi 7 jours de cours préparatoires. L'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 16 jours de cours de répétition répartis en plusieurs sessions. Au total, cela représente 16 participants et 88 jours de service.
- Subsistance : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 32 jours de cours de répétition divisé en plusieurs séminaires. Au total, cela représente 25 participants et 102 jours de service.
- VSS – DPMA : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 5 jours de cours de répétition divisés en plusieurs jours d'instruction. Au total, cela représente 15 participants et 71 jours de service.

Au total, l'OPCMN a mis sur pied 44 cours de répétition, ce qui représente 78 jours de cours. 322 participants ont suivi un de ces séminaires. Le total des jours de service se monte à 1'049.

Personnel milicien de l'OPC engagé pour des cours de répétition cantonaux

Cette année, 1 cours de répétition, sous la responsabilité du SSCM, a été organisé. Ce cours avait pour but d'entraîner les aspirants instructeurs en phase d'application.

- Le nombre d'astreints de l'OPCMN engagé à cette occasion était de 14.

Interventions au profit de la collectivité (IPPC)

- La réfection des gradins du terrain de lutte de la Vue-des-Alpes a mobilisé 22 astreints de l'OPCMN pendant 5 jours. Au total 49 jours de service ont été effectués.

Interventions

- Les 30 et 31 octobre, un feu d'immeuble dans le centre historique d'Hauterive a mobilisé le domaine de l'aide à la conduite en faveur des sapeurs-pompiers. 4 miliciens et 2 professionnels ont répondu présents, ce qui représente 8 jours de service.

Cours de base, de cadres et de perfectionnement

Le personnel cité ci-dessous a suivi 1 cours de base et a été incorporé dans l'OPCMN :

- Appui : 15 pionniers
- Assistance : 11 préposés
- Collaborateur EM : 0
- Constructions : 3 préposés
- Matériel : 4 préposés.

Personnel astreint ayant suivi un cours de cadres :

- Chef de groupe assistance : 3 sous-officiers
- Chef de section assistance : 2 officiers
- Chef télématique : 1 officier
- Chef du suivi de la situation : 1 officier.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des volontaires inscrits directement lors de leur cours de base car notre logiciel ne permet aucune vision.

Personnel astreint ayant suivi un cours de perfectionnement :

- Spécialistes PBC : 1 appointé.

Effectif

- Effectif global de l'OPCMN : 438 astreints.

L'effectif est en forte augmentation, ceci est dû au fait qu'il y a très peu de libération pour raison d'âge. De plus, lors du recrutement, le nombre de conscrits augmente.

Nous nous efforçons d'améliorer le niveau de préparation opérationnel de l'ensemble du personnel de l'OPC. Au niveau du GIR, nous formons le personnel avec un objectif d'autonomie totale.

Formation continue et engagement du personnel professionnel au profit des cours cantonaux

Commandant a.i. :

- La participation en qualité de chef de classe dans les cours de spécialistes GIR assistance, GIR appui, DPMA, PBC et en faveur des chefs de sections appui a duré au total 21 jours.
- Lors de formations continues, la participation en qualité d'élève s'élève à 7 jours.

Le décompte final de l'implication au profit des cours cantonaux s'élève à 28 jours.

Responsable matériel :

- L'implication en qualité de chef de classe pour le domaine de l'appui représente 16 jours cette année.
- 5 jours de formation continue complète le nombre de jours au profit des cours cantonaux.

Le décompte final s'élève à 21 jours.

Responsable des constructions :

- L'implication en qualité de chef de classe pour le domaine de l'assistance représente 28 jours cette année.
- 5 jours de formation continue complète le nombre de jours au profit des cours cantonaux.

Le décompte final s'élève à 33 jours.

Le personnel professionnel de l'OPCMN a été engagé au total 82 jours au profit du canton.

Engagement du personnel professionnel en faveur de tiers.

Commandant a.i. :

- 22 jours, en qualité de chef de classe au profit de la Confédération, sont à comptabiliser.
- 17 jours lors des séminaires de commandants au profit du projet de réforme.

Responsable matériel :

- Il a participé à 5 jours de cours en qualité de chef de classe au profit de la région protection civile du Jura-bernois.
- La charge au sein de la COMTECH représente pour cette année, 5 jours (39.5 heures) pour les réunions et 14 jours (111 heures) pour traiter les demandes et les recherches.

Au total, le personnel professionnel a été engagé 63 jours au profit de tiers.

Ouvrages de protection

Les divers contrôles périodiques des constructions, ainsi que les contrôles d'abris selon les conventions de maintenance signées avec les communes, ont été effectués dans le respect de la législation et des normes fédérales en vigueur.

Travaux en cours :

- Arsenal Le Corbusier, Le Locle : l'autorisation de désaffectation nous est enfin parvenue en toute fin d'année. Les travaux vont commencer début 2018.
- Poste de commandement des Brenets : des travaux sont à effectuer suite au contrôle de la Confédération. Le SSCM désire attendre car cette construction est prévue par ORCCAN pour accueillir des réfugiés. La date de fin de cette attente n'est pas connue.

Matériel et véhicules

Tant le matériel que les véhicules sont entretenus, contrôlés et suivis régulièrement en respect avec les normes fédérales en vigueur.

Un véhicule a été présenté au contrôle subséquent du SCAN. Il a passé sans encombre.

Le véhicule "Toyota" a également été convoqué au contrôle technique. Au vu de son âge, de son état et du calendrier de remplacement des véhicules, présenté par le chef du garage de l'Etat, le SSCM a été interpellé et la décision de ne pas engager de frais sur ce véhicule, mais de le remplacer, a été prise. De ce fait, un véhicule de transport de personnes neuf sera livré dans le courant du premier semestre 2018.

Objectifs 2018

- L'objectif principal consiste à perdurer dans la ligne de 2017 au niveau de l'organisation interne, quand bien même la masse de travail administratif augmente.
- Poursuivre les efforts afin de garder une protection civile qui donne satisfaction aux autorités, aux partenaires, aux personnels professionnels et miliciens et à la population dès qu'elle en a besoin et cela malgré la réforme.
- Rester performant dans la formation du personnel et dans le renforcement du personnel GIR.

Conclusion

L'année 2017 s'est bien déroulée. Les objectifs fixés dans le rapport de gestion 2016 pour 2017 ont été atteints. Les changements dus au non-remplacement du commandant se sont avérés réalisables grâce à la motivation envers l'institution de la part de chacun des collaborateurs professionnels de l'OPCMN. A noter que la grande majorité du personnel milicien est également sensibilisé à la cause et fait part d'une motivation intacte. Chacun va continuer à mettre en œuvre tout ce qui est en sa possession pour relever les défis qui nous attendent.

SERVICE DES ESPACES PUBLICS

Commission de gestion des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie

Au cours de l'année 2017, la Commission de gestion des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie s'est réunie à huit reprises.

Elle s'est notamment prononcée sur les points suivants :

- Rapport relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 1'250'000.- TTC pour la réfection totale des ascenseurs de la Gare à la rue du Commerce 30
- Rapport sur les comptes et la gestion 2016
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 420'000.- TTC pour l'achat d'un véhicule en remplacement d'un camion tout terrain
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 706'000.- TTC pour l'acquisition d'un four crématoire en remplacement du four N° 1
- Création d'un règlement communal d'exécution de la loi sur l'approvisionnement en électricité et d'utilisation du fonds communal de l'énergie
- Rapport d'information relatif aux objectifs "La Chaux-de-Fonds 2030" et au plan directeur des mobilités
- Budget 2018

Elle a également été informée ou a traité les dossiers suivants :

- La Chaux-de-Fonds 2030 : plans directeurs communaux
- Ascenseurs de la gare
- Anciens abattoirs : présentation du rapport à venir
- Présentation du Service de la géomatique
- Méthode de travail de la commission en lien avec l'examen des comptes et du budget

Administration des travaux publics

La fusion des services mise en place au 1^{er} janvier 2016 continue de se mettre en œuvre.

Le service des espaces publics (SEP) a confirmé un de ses principaux objectifs, à savoir la diminution de 8.6 postes au 1^{er} janvier 2018, qui a même été atteinte en mai 2017.

Pour pallier la diminution du personnel, deux mesures d'accompagnement ont d'ores et déjà été mises en place.

La première mesure a été la mécanisation du jalonnage, grâce à l'achat d'un agrégat qui a été monté sur une pelle à pneus. Cela a, non seulement, permis de supprimer en partie la pénibilité de ce travail mais aussi d'économiser 200 heures de main-d'œuvre.

La deuxième mesure mise en place a été la suppression du gravillonnage manuel des trottoirs, technique devenue désuète au fil du temps. Elle a été remplacée par la pose d'un enrobé coulé à froid (ECF) exécuté par des entreprises spécialisées. Le budget d'entretien des trottoirs a dû être augmenté de CHF 20'000.00, mais cela a permis d'économiser 700 heures de main-d'œuvre. Dans l'élan de ces modifications, les contrats d'entretien privés ont été renouvelés et les prix unitaires adaptés au nouveau procédé d'exécution. A savoir que certains de ces contrats dataient de 1986.

Voirie

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2016)

Entretien des chaussées - Ville et environs

Le service a réalisé, par ses propres moyens ou par l'intermédiaire d'entreprises externes, divers travaux d'entretien routier, aussi bien sur les routes urbaines qu'extra-urbaines. Sur les premières, il s'agissait essentiellement de l'entretien courant (mise à niveau de la fonte de voirie, colmatage des fissures, remplissages des nids de poules, petites découpes, fraisage, etc.). De plus, diverses portions de routes ont été réfectionnées avec la technique de l'enrobé coulé à froid (ECF) qui permet de rallonger leur durée de vie de plusieurs années.

A l'extérieur de la Ville, il a été procédé à la réfection de routes par la technique du surfacage. Cette année, les interventions se sont concentrées sur diverses routes du Valanvron.

- Enrobé coulé à froid : 16'000 m² (0).
- Petits rhabillages et bouchage de nids de poules : 600 interventions (560).

- Colmatage des joints à la lance thermique : 15'000 m (13'000).
- Reblanchage en enrobé : 190 tonnes (160).
- Mise à niveau de regards : 97 pièces (89).
- Surfaçage : 7'000 m² (7400).

En prévision des travaux prévus dans le cadre du chantier "Chaux-de-Fonds Est", un entretien particulier de chaussées avoisinantes a dû être réalisé afin de garantir la circulation sur les routes de déviation du trafic routier et piéton. Les travaux ont consisté en la réfection de revêtement, l'exécution de joints à la lance thermique et la mise à niveau de regards et de grilles.

Entretien des trottoirs

Le service a la charge de l'entretien courant des trottoirs publics d'une part, et de l'entretien de certains trottoirs privés par le biais d'un contrat d'entretien, d'autre part. L'entretien consiste à recouvrir le trottoir d'un enrobé coulé à froid (ECF), après avoir rebouché les trous et colmaté les fissures.

Surfaces totales de trottoirs réfectionnés :	6'531	m ²	(13'800)
Surfaçage à l'abonnement :	3'523	m ²	(626)
Surfaçage des trottoirs publics :	3'008	m ²	(13'174)

Chemins pédestres

Le service a réalisé l'entretien du chemin de la rue de la Plaisance, du N° 10 au N°16a ainsi que celui des Sentiers du Doubs : l'entretien de ces derniers a nécessité 30 jours d'intervention. Notre personnel a été renforcé par l'engagement de deux civilistes.

Maçonnerie, travaux extérieurs

Durant l'année 2017, le service a réalisé les travaux suivants :

- Renforcement (appui des berges avec un enrochement) des berges de la Ronde à la sortie de la Step sur une longueur de 250 mètres.
- Nettoyage et curage du lit de la Ronde. Les travaux ont été réalisés en partie avec des civilistes.
- Finition de reconstruction du mur en pierre sèche au cimetière (côté Est). Les travaux ont été réalisés en partie avec des civilistes.
- Construction d'un quai de déchargement au dépôt de la Pâquerette.
- Construction d'un trottoir à la rue du Parc 111.
- Mise à niveaux de regards.
- Construction de plots de signalisation en béton.
- Construction de plots en béton pour les zones 30.
- Rénovation du pavage à l'entrée du MIH. Les travaux ont été exécutés par une entreprise de pavage. Les anciens pavés en porphyre dataient de la construction du MIH, soit de 1977, et étaient de mauvaise qualité en raison de leur gélivité. De ce fait, depuis une dizaine d'années, plusieurs dizaines de mètres carrés ont dû être remplacés, ce qui a poussé le service à entreprendre une réfection complète.

Curage, canalisations

Comme chaque année, le SEP a procédé à la visite et au curage des canalisations et des collecteurs.

Suite à un effondrement sur la rue de la Pâquerette, le collecteur a été télé-visualisé ce qui a montré de nombreuses fissures, aussi sur la partie sommitale. En plus de la réparation locale due à l'effondrement, le service a profité des travaux pour boucher les trous à la hauteur de l'immeuble N°24. A court terme, le service préconise le renouvellement de cette canalisation qui date de 1914.

Déblaiement de la neige

Les chutes de neige ont atteint 149 cm (205) de neige cumulée. Les engins de déneigement du SEP ont été engagés à 25 (39) reprises, alors que ceux des privés à 4 (8) reprises.

Un total de 2'140 m³ de neige a été déposé à la décharge. Ce *petit hiver* n'a pas permis de tirer des conclusions relatives au bien-fondé de l'introduction de la taxe de décharge à neige, raison pour laquelle il a été décidé de reconduire l'essai une année supplémentaire.

Les quantités suivantes de matériaux de déverglage et antidérapants ont été achetées :

Fondants chimiques (sel, calcium, magnésium) :	992 t (1'471).
Gravier :	152 t (270).
Stop Gliss Bio :	170 t (300).

Manifestations

Durant l'année 2017, le SEP a mis à disposition ou loué du matériel divers (roulottes WC, barrières Vauban, tables et bancs, podium etc.) pour 85 manifestations.

De plus, le service a participé aux travaux de nettoyage des places et rues dans le cadre des grandes manifestations, telles que le Carnaval, la Fête de Mai, la Plage des Six-Pompes, la Braderie et Olà Portugal. Il a, en outre, assumé toute la pose et dépose du mobilier urbain et le transport du matériel lourd pour que ces manifestations puissent se dérouler dans les meilleures conditions.

En association avec d'autres services de la Ville, le Service des espaces publics a co-organisé la Fête de Mai, la Fête du personnel et la Trotteuse Tissot. L'ensemble de ces manifestations représente un total de 3'238 heures de travail.

Ordures ménagères et récupération de déchets

Durant l'année 2017, le secteur des déchets a collecté les quantités suivantes de déchets:

Ordures ménagères (sacs taxés) :	5'796 t	(6'003)
Entreprises taxées au poids :	1'667 t	(1'689)
Encombrants incinérables :	1'078 t	(709)
Encombrants incinérables (nombre d'interventions) :	4'547	(4'516)
Papier :	911 t	(926)
Carton :	891 t	(923)
Déchets verts (compost) :	1'971 t	(2'090)
Verre :	1'124 t	(1'215)
PET :	10 t	(11)
Aluminium et boîtes de conserve :	58 t	(62)
Ferraille ménagère mélangée :	86 t	(151)
Huiles usées :	23 t	(22)
Piles :	1 t	(1.5)
Petits électroménagers :	6 t	(8)
Déchets spéciaux des ménages :	0 t	(0)
Appareils électriques SWICO :	14 t	(17.5)
Gros électroménagers (dont 202 appareils frigorifiques) :	506 pces	(505)

Déchets urbains

Après une légère augmentation en 2016 (+ 6 %) la quantité de déchets urbains combustibles (corbeilles publiques à déchets et nettoyage des écopoints) est en forte diminution en 2017. Ainsi, avec les cinq fourgons dédiés à cette mission, 556 tonnes de ces déchets ont été collectés en 2017 contre 719 tonnes en 2016.

La quantité totale d'ordures ménagères (sacs taxés et entreprises taxées au poids) et des encombrants incinérables (9'096 t en 2017) est en diminution de 3% en comparaison de l'année précédente (9'352 t en 2016).

Déchets recyclables

La quantité de déchets recyclables (papier, carton, déchets verts, verre, PET, aluminium et boîtes de conserve, ferraille, huiles, piles, petits et grands électroménagers, appareils électriques SWICO) est de 5'117 tonnes et présente une diminution d'environ 5.5 % au regard de l'année 2016 (5'417 t).

Incivilités

Selon les observations réalisées tout au long de l'année, il est possible de conclure que le taux des incivilités est inchangé par rapport aux années précédentes.

Conteneurs enterrés pour ordures ménagères

Durant l'année, un total de 19 conteneurs enterrés dédiés au ramassage des ordures ménagères a été posé et mis en service. Ainsi, le nombre total des conteneurs ou *moloks* dédiés au ramassage des ordures ménagères des personnes physiques, en service sur le territoire urbain est de 312 pièces (296 enterrés et 16 provisoires en surface). En plus, 20 conteneurs enterrés réservés à l'usage exclusif des entreprises propriétaires sont également en service.

La proportion de la Ville desservie en points de collecte des ordures ménagères est estimée entre 75 % et 80 %.

Ecopoints

L'écopoint⁺ aérien de la rue du Cygne, supprimé en raison des travaux de construction de l'immeuble Serre 37-43, a été remplacé par un écopoint⁺ enterré construit à la rue de la Serre 49.

Le territoire de la Ville compte ainsi 14 écopoints⁺ et 19 écopoints simples, tous enterrés. Le nombre total de conteneurs enterrés dédiés au ramassage des déchets valorisables est de 112 pièces.

Pour la collecte de ces déchets, il reste encore à construire environ cinq écopoints, pour un total de 15 conteneurs enterrés.

Personnes à mobilité réduite

Le nouveau règlement d'exécution sur les déchets, entré en vigueur en 2014, a permis de définir des critères plus sévères pour la prise en charge des ordures ménagères au pied des immeubles des personnes à mobilité réduite. Ainsi, les demandeurs doivent présenter une demande écrite accompagnée d'une attestation médicale pour bénéficier de ce service gratuit.

En raison de l'avancement de la pose des conteneurs enterrés et du fait de l'abandon du ramassage au porte-à-porte, le nombre de personnes concernées est en augmentation. Actuellement 71 personnes bénéficient de ce service.

A court terme, des moyens humains et financiers supplémentaires devront être mis en place afin d'assumer ce service dans de bonnes conditions.

Déchetterie intercommunale

Tableau 1 : Déchets principaux réceptionnés

Déchets réceptionnés	Encombrants incinérables	Papier	Carton	Verre	Ferraille	Inertes	Bois	Appareils électroménagers et électroniques	TOTAL
Particuliers	456 t (518)	325 t (368)	484 t (506)	323 t (338)	299 t (324)	255 t (260)	675 t (721)	32 t (28) ⁽¹⁾ 53 t (66) ⁽²⁾ 131 t (147) ⁽³⁾	3'033 t (3'276)
Entreprises	20 t (12)					4 t (2)	15 t (16)		39 (30)
TOTAL	476 t (530)	325 t (368)	484 t (506)	323 t (338)	299 t (324)	259 t (262)	690 t (737)	216 t (241)	3'072 t (3'306)

⁽¹⁾ Gros appareils électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, etc.).

⁽²⁾ Petits appareils électroménagers.

⁽³⁾ Appareils électroniques et HiFi.

Tableau 2 : Déchets secondaires (en poids total) réceptionnés

Déchets réceptionnés	Biodéchets	Aluminium Fer blanc	Plastique	PET	Capsules à café	Habits	Déchets spéciaux & huiles	Bougies	TOTAL
Particuliers	56 t (76)	35 t (39)	34 t (44)	49 t (51)	9 t (9)	151 t (97)	49 t (38)	1 t (0.5)	384 t (354.5)

La quantité totale de déchets déposés en 2017 par les particuliers et les entreprises des communes partenaires et utilisatrices (La Chaux-de-Fonds, Le Locle, La Sagne, Les Planchettes et Le Cerneux-Péquignot) est de 3'453 tonnes (3'660.5 t), ce qui représente environ 68 kg par habitant. En comparaison à l'année précédente, la quantité de déchets déposés a **diminué de 5 %**. La part des déchets recyclables est de 2'618 t, soit 76 %, le solde étant constitué par les encombrants incinérables et les déchets inertes déposés en décharge.

Dans l'absolu, la diminution du tonnage se monte à – 208 tonnes. L'analyse des chiffres montre que cela correspond à la diminution enregistrée pour les déchets inertes. Ainsi, nous présumons que ces bons résultats sont dus à un travail considérable de contrôle et de mise en application des directives fournis par l'équipe d'exploitation.

Taux de recyclage

En tenant compte des déchets récoltés sur le territoire communal et de la part chaux-de-fonnière de la Déchetterie intercommunale, calculée au prorata des habitants, le taux de recyclage (déchets valorisables / déchets incinérables) est de 44 % contre 47 % en 2016.

Infrastructure et équipements

En juillet, le nouveau compacteur de déchets à rouleau a été réceptionné en remplacement de la chargeuse télescopique mise hors service suite à l'endommagement de la boîte à vitesse. Le compactage des déchets dans les bennes est, comme attendu, sensiblement meilleur avec le compacteur à rouleau, ce qui devrait se traduire par une réduction des transports et, par conséquent, une réduction des coûts. De plus, grâce à cette nouvelle machine, le compactage est réalisé non plus depuis les quais mais depuis la zone réservée au sud. Il n'y a ainsi plus de mélange de mode de circulation (piéton, automobile, professionnel), ce qui résulte sur une nette amélioration de la sécurité.

Domaine des ateliers

Mécanique

- La réparation, la révision, l'entretien des véhicules et engins du SEP, du Service des sports, du Bois du Petit-Château, de la Step, etc., ont été effectués durant l'année 2017.
- 15 camions, 18 tracteurs, 1 remorque, 5 fourgons, 3 voitures, 1 jeep, 4 fraises, 1 service externe, 1 tondeuse, 4 brosses, 2 engins, ont été expertisés.
- Le fourgon N°2 a été remplacé par un Peugeot Boxer. L'ancien fourgon sera vendu prochainement.
- La remorque RC03 a été remplacée, l'ancienne sera vendue.
- La chargeuse télescopique SE17 est défectueuse et n'a pas été réparée en raison du coût trop élevé. Elle a été remplacée par une nouvelle chargeuse de la même marque. L'ancienne chargeuse défectueuse a été vendue au fournisseur de la nouvelle.
- Un véhicule porte-outils neuf, de la marque Mercedes-Unimog, a été commandé. Il remplacera un ancien Unimog âgé de 26 ans.
- Un fourgon de la marque Iveco a été commandé pour remplacer le fourgon N°14.
- Une machine pour poser et enlever les jalons a été achetée.
- 16 véhicules privés ont été endommagés par nos services.
- 24 véhicules du service ont été endommagés ou accidentés.
- La réparation et l'entretien de l'outillage des ateliers et de la voirie ont été effectués.
- L'installation de système de géopositionnement sur certains véhicules est terminée.

Menuiserie

L'atelier de menuiserie a effectué divers travaux pour différents services communaux, à savoir :

SEP – secteur voirie

- Modification de dix bancs mobiles existants. La structure métallique a été rehaussée, la couleur grise changée pour un noir anthracite et de nouvelles lames ont été fabriquées pour changer le look des bancs.
- Fabrication et pose d'une étagère ainsi que de panneaux d'affichage pour le bureau de la direction du service.
- Fabrication de deux panneaux indicateurs pour la déchetterie intercommunale.
- Fabrication de soixante pieds en bois pour les poteaux "interdiction de parquer" pour la signalisation verticale.
- Fabrication de vingt panneaux mobiles pour la signalisation verticale.
- Réparation des dégâts de la neige à Boinod. Le toit d'un panneau indicateur publicitaire a été endommagé par une fraiseuse.
- Réparation des dégâts de la boîte à livres à l'arrêt de bus des Arêtes.
- Réparation de dégâts causés par un véhicule sur la porte coulissante du dépôt de la Combe-à-l'Ours. Le montant a été arraché et le roulement du haut sorti du rail de guidage.
- Réparation d'un dégât neige causé par un chasse-neige au rond-point des Arpentiers.
- Réparation d'un dégât neige au chemin de la Rocaille causé par une pelle mécanique. Remise en état des rondins formant un aménagement de jardin d'une villa privée.
- Réparation d'un dégât neige causé par un engin de déneigement à la rue du Commerce 22. La toiture en Eternit a été endommagée sur un côté.
- Entretien général de tous les abris containers de la Ville (réglage des portes, réparation toiture, entretien de peinture, nettoyage).

- Réparation des dégâts sur les roulottes WC au retour des manifestations, causés par des actes de vandalisme.
- Entretien général des abris bus. Les bancs à l'intérieur sont démontés et rénovés en atelier.
- Deuxième réparation de la porte du dépôt de la Combe-à-l'Ours. La serrure a été arrachée.
- Fabrication et pose du décor pour le studio photo de la Fête du personnel de la Ville.
- Fabrication d'un chariot de transport pour l'agrégat de la nouvelle machine à jalons.

SEP - secteur vert

- Fabrication et pose d'un hôtel à insectes pour le parc Gallet.
- Fabrication de 500 lames de bancs pour les bancs fixes de la Ville.
- Entretien général de tous les bancs fixes de la Ville.
- Fabrication de diverses petites lames pour les bancs mobiles de la Ville.
- Entretien général des bancs mobiles de la Ville.
- Entretien général des places de jeux.
- Réparation de la fenêtre suite au cambriolage d'un local à la rue de la Pâquerette (SEP - secteur vert).
- Réparation du grand bac à sable du Bois du Petit-Château.
- Réparation complète de la barrière en haut du parc des Crêtets suite à un acte de vandalisme.

SEP - secteur cimetière

- Débitage de deux mille lambourdes qui servent de support pour le four crématoire.

Service des sports

- Rabotage et ponçage des lames de bancs des vestiaires du stade de la Charrière.
- Fixation de panneaux muraux de protection à la salle de boxe de l'avenue des Forges.
- Fabrication et pose d'une armoire encastrée à la salle de boxe de l'avenue des Forges.
- Pose de plinthes dans le coin des lutteurs à la salle de boxe de l'avenue des Forges.
- Réparation du jeu Hobbyland au stade de football de l'avenue des Forges en raison de dix planches cassées.
- Entretien général et réparation des dégâts de la piste VITA.

Service de la jeunesse

- Pose d'une latte au plafond pour la suspension de divers objets à la structure parascolaire sise rue du Beau-Temps 8.
- Modification de la cuisine agencée pour rehausser le four existant à la structure parascolaire de la rue du Manège.
- Préparation et découpe de panneaux avec percements pour un support.

Musées

- Préparation et découpe de panneaux de bois pour la fabrication de cinquante nichoirs à martinets pour le MHNC COMONE (Cercle Ornithologique des MONTagnes NEuchâteloises).
- Fabrication de deux panneaux d'affichage dans un cadre en bois pour une exposition temporaire du MIH.
- Aide au montage de l'exposition "La Neuchâteloise". Diverses constructions ont été réalisées ainsi que la pose de matériels.
- Révision et rénovation des 52 bancs en traverses de chemin de fer du parc des Musées.
- Fabrication d'un socle rond en bois de 180 cm de diamètre pour un support d'une pièce d'horlogerie. La finition a été giclée en vernis carrosserie.

Sécurité publique

- Fabrication d'une caisse de transport avec tablette amovible pour le matériel embarqué pour le coffre d'une Skoda Yéti.
- Fabrication de vingt panneaux en bois pour les signaux "interdiction de parquer".
- Fabrication de trois supports pour rehausser des écrans d'ordinateurs pour le service.

Service des bâtiments et du logement

- Démontage du meuble de réception du service des bâtiments à la rue du Rocher 1 pour le déménagement du service à la rue Serre 23 et remontage de celui-ci.
- Démontage et remontage du caisson en bois de protection de la fontaine au pied de la tour Espacité.

Bois du Petit-Château

- Transformation d'un enclos intérieur pour créer un économat.
- Fabrication de deux structures charpente avec une plateforme pour pouvoir poser en hauteur deux maisons pour les rats laveurs.
- Travaux d'entretien, de réparation et de transformation d'un pavillon avec de nouveaux terrariums au vivarium.
- Transformation des deux maisons des rats laveurs pour les adapter à la pose de la nouvelle structure et pour un entretien plus aisé par les gardiens.
- Transformation de l'enclos des lynx côté nord afin de fermer cinq éléments grillagés avec des lames de bois autoclavées.
- Fabrication et pose d'un cadre de finition autour d'une nouvelle fenêtre au local de soins du vivarium.

Service de l'urbanisme et de l'environnement

- Participation au projet de rénovation de la place "Esplanade du cadran".
- Participation à la mise en place des implantations des "Mucariettes" fixes.

Services techniques

- Fabrication de 30 piquets de marquage pour le Service de la géomatique.

Divers

- Modification du bureau existant de la direction du dicastère de l'Instruction publique, la culture et l'intégration.
- Fabrication d'une table de conférence pour la direction du dicastère de l'Instruction publique, la culture et l'intégration.
- Fabrication et pose d'un grand meuble à tiroirs pour le rangement d'affiches format mondial à la cave des archives à Espacité pour la direction du dicastère de l'Instruction publique, la culture et l'intégration.
- Transformation et modification d'un meuble de réception au 13^{ème} étage d'Espacité pour cacher les machines de tri des votations demandées par la direction du dicastère des Finances, de l'économie et des ressources humaines.
- Réparation et transformation de la mini cuisine de la salle du 13^{ème} à Espacité demandées par la direction du dicastère des Finances, de l'économie et des ressources humaines.
- Fabrication de deux meubles de transport sur roulettes pour les machines de tri des votations demandée par la direction du dicastère des Finances, de l'économie et des ressources humaines.

Serrurerie

L'atelier de serrurerie a effectué différents travaux pour les services suivants :

SEP – secteur voirie

- Entretien du parc des véhicules et d'agrégats (engins neige, camions, fraiseuses, bennes, etc.).
- Remise en état de dégâts causés par le déneigement.
- Fabrication et pose de la barrière des rues Succès et Cheminot, installation de la partie grillagée.
- Entretien et réparation de l'outillage de la voirie (pelles, pioches, barrières Vauban, etc.).

- Aménagement, identification et entretien des conteneurs enterrés.
- Réparation, modification et entretien des corbeilles à déchets en ville.
- Fabrication de nouvelles "Mucariettes" en aluminium.
- Fabrication et pose d'un bovi-stop sur la route qui mène à la Step.

SEP –secteur des déchets

- Entretien des bennes de la déchetterie et entretien courant des installations.

SEP – secteur vert

- Entretien des places de jeux.

Bois du Petit-Château

- Fabrication et pose de nouveaux terrariums au vivarium.

Services techniques

- Fabrication et pose de corsets d'arbres pour la Promenade le Corbusier.
- Mise en place des panneaux de chantier.

Service des bâtiments et du logement

- Montage et démontage deux fois par an de la couverture de la rue du Collège.
- Entretien des abribus.

Sécurité publique et Service de l'urbanisme et de l'environnement

- Fabrication de totems pour les zones 30.

Service de l'urbanisme et de l'environnement

- Entretien des totems pour les piétons.

Bibliothèque

- Fabrication de nouvelles caisses pour les livres migrants.

Divers

- Travaux pour l'association Vivre La Chaux-de-Fonds, installation des parapluies et des supports d'affiches.

Peinture

Le marquage routier pour la Ville est effectué d'après les ordres de la Sécurité publique. En raison d'un retard important du marquage sur les routes publiques, le marquage pour le secteur privé a été supprimé pour permettre à notre personnel de se concentrer sur sa mission de base.

Travaux d'entretien en extérieurs :

- Réfection de la peinture de 6 abris bus.
- Protection CKB pour 5 abris de containers (intérieur/extérieur).
- Entretien des places de jeux (Parc Gallet, Collège de l'Ouest, Parc des Musées).
- Entretien des bancs du parc des Musées en traverses de chemin de fer, en face du Carillon.
- Peinture du deuxième pavillon du Vivarium.
- Entretien de diverses barrières en ville.
- Peinture des plots de signalisation pour les zones 30.
- Entretien de la salle de boxe du collège des Forges.
- Entretien de la façade extérieure du Vivarium.

- Réfection de la peinture des barrières du Musée International d'Horlogerie.

Travaux en atelier :

- Réfection de la peinture du ring de boxe pour le Service des Sports.
- Peinture des lames de bancs rouges et verts.
- Peinture des bancs rouges et verts.
- Réfection des corbeilles à déchets.
- Peinture des barrières Vauban.
- Peinture des jalons rouges et noirs.
- Pose de plans de la Ville pour divers services.
- Entretien des jeux démontés lors de la saison hivernale.
- Peinture des bacs à sable.
- Peinture des bancs pour les abris bus.
- Peinture des bacs à fleurs.
- Divers travaux d'entretien pour le SEP.
- Travaux de décoration pour la soirée du personnel.

Le département peinture est en outre sollicité pour la pose des panneaux de mesures hivernales, ainsi que pour participer au déblaiement de la neige.

Signalisation verticale

En plus de l'entretien ordinaire de la signalisation et des manifestations courantes, le service de la signalisation verticale a effectué les travaux suivants :

- Pose de la signalisation pour la mise en bordiers autorisés du secteur des Foulets.
- Pose de la signalisation pour la mise en bordiers autorisés du secteur de la rue de Jérusalem.
- Remplacement de cinq panneaux indicateurs de direction sur les portiques de feux au carrefour du Grand-Pont à l'aide du camion nacelle de TransN.
- Préparation et pose, puis dépose de la signalisation provisoire pour l'essai de mise en sens unique de la rue des Arpentiers.
- Pose et dépose de la signalisation temporaire pour la Braderie.
- Pose et dépose de la signalisation provisoire et des déviations pour les divers chantiers tout au long de l'année, et particulièrement pour le chantier du Crêt-Manège.
- Pose et dépose des panneaux temporaires d'affichage politique tout au long de l'année.
- Pose de signalisation fixe dans le cadre des chantiers de réfection de rues.
- Planification de la pose et dépose par les peintres de la signalisation mobile sur plots pour les mesures hivernales.
- Pose et dépose des ralentisseurs de trafic provisoires, en collaboration avec une équipe de la voirie.

Secteur vert

En termes de climat, l'année a été particulièrement chaude et propice aux travaux du secteur vert. Pour cette seconde année de fusion au sein du SEP, les choses se sont mises en place et l'ensemble fonctionne plutôt bien.

Abattages

L'équipe des bûcherons du Locle a procédé à l'abattage de 22 (26) arbres dans nos parcs et allées pour assurer la sécurité et éliminer les arbres malades. Ces coupes ont eu lieu notamment aux endroits suivants : cimetière, Arêtes, Jérusalem, Montagnons, Parc de Frameries, Avenue des Forges, Hôtel-de-Ville, Rue du Mont-d'Amin, Piscine des Mélèzes, Blaise-Cendrars, Châtelot, Recrètes. Pour maintenir la longévité des vieux arbres, la campagne de nettoyage des arbres se poursuit en mandatant une entreprise spécialisée d'arboristes-grimpeurs pour l'entretien des grands arbres. Cette année, ils sont intervenus sur la Place des Forains, à la piscine des Mélèzes, à la rue Blaise-Cendrars, à la rue des Foulets et à la rue du Bois du Couvent. Cette manière de procéder permet de maintenir certains arbres du patrimoine arboricole en ville. Un nettoyage des arbres aux Parc Gallet et des Crêtets est effectué à l'aide d'une petite nacelle louée pendant quelques jours.

Plantation d'arbres

Il n'y a pas eu de parrainage d'arbre cette année (4) au Parc Gallet. En tout, 38 (49) arbres-tiges ont été plantés. Pour les giratoires, massifs, parcs, haies et autres aménagements, 6 (2) tiges fruitières (dégâts dus aux campagnols) ont été remplacées, et aucun 0 (52) rosier, 31 (129) arbustes, 8 (15) plantes grimpantes, 540 (150) vivaces ont été plantés.

Plantation des massifs

Pour cette saison, l'équipe des cultures a produit un peu plus de fleurs que l'année dernière. Le magasin fonctionne bien, les gens apprécient le personnel et les conseils qu'ils reçoivent.

L'équipe de production a préparé des fleurs pour l'ensemble des décorations florales de la Ville, des bureaux et des réceptions. Cette saison ce sont quelque 165'500 (164'650) plantes qui ont été cultivées.

Au printemps, dans les deux nouvelles serres, le service a pu cultiver de manière très homogène, de très belle qualité 43'500 (43'000) plantes bisannuelles, plus de 28'000 (28'000) pour le cimetière, telles que pensées, pâquerettes, myosotis. Comme l'année précédente, le service a cultivé également des tulipes et des jonquilles qui ont été bien appréciées dans les bureaux, amenant une floraison plus étalée. L'emploi de davantage de bulbes pour les massifs permet d'allonger la période de floraison, ce qui est très apprécié de la population.

Pour la saison estivale, l'équipe des cultures a préparé 88'350 (88'000) plantes annuelles telles que géraniums, bégonias, tagètes, cléomes, pétunias et autres. Plusieurs massifs en Ville sont réalisés selon un concept défini par un de nos fournisseurs.

A l'automne, le service a planté 15'000 (15'000) bulbes destinés aux différents massifs de la Ville, dont 600 (600) bulbes pour le cimetière. Pour agrémenter les bureaux de l'administration, l'équipe de production a cultivé 3'000 (3'750) plantes vertes et fleuries ainsi que pour d'autres demandes destinées à des décorations officielles. Pour 7 (6) d'entre elles, les prestations ont été facturées et dans 22 (21) cas, elles ont été offertes.

L'équipe de production a également passé 150 (110) heures de travail hors culture pour la préparation de terre pour l'ensemble du SEP.

Aménagements

Une balançoire double au Temple de l'Abeille a été remplacée.

Au printemps, les dernières plantations autour des arbres sur la place de la Gare ont pu être terminées, avec une variété de roseau de Chine et deux tours d'arbre ont été ensemencés. Pour l'aménagement de la Promenade Le Corbusier, le service a planté une vingtaine d'érables fastigiés, le reste des plantations d'arbustes et de vivaces est prévu pour le printemps 2018. Au parc Gallet, une exposition a été présentée pour marquer la campagne menée par un groupe d'ornithologues chaux-de-fonniers en faveur de la sauvegarde du rouge-queue à front blanc. Elle a connu un franc succès.

Le Service et l'extérieur

Depuis cette année, le service entretient uniquement les jardins appartenant à la Gérance communale sur la base d'un forfait fixé d'entente avec elle. Cette manière de faire est plus simple et permet d'effectuer pleinement le travail durant la saison sur l'ensemble de la ville. Les heures effectuées sont proches de celles effectuées ces dernières années (320 h). L'équipe des faucheurs s'est agrandie avec l'apport des faucheurs de la voirie. Ils effectuent l'ensemble des tâches d'entretien des prés, bords de routes communales et autres. Les travaux de jardinage pour la caisse de pension sont maintenant confiés à des entreprises privées.

L'équipe des faucheurs a également pu livrer 300 (325) petites balles de foin et regain pour les animaux du Bois du Petit-Château.

A l'automne, les jardiniers ont ramassé et évacué la majorité des feuilles mortes au centre de compostage, le reste des feuilles étant mis dans les haies, sous de gros arbres. Sur l'ensemble de l'année, 111.97 t (149.81) de déchets verts ont été livrés.

L'entretien du Jardin Amélie Sandoz a nécessité 124 heures (133) de travail. Pour la Maison Blanche, les jardiniers ont effectué 201 heures (266) et pour le jardin d'Esprit de famille 60 heures (141).

Personnel

Un apprenti horticulteur A (plantes en pots) a quitté le SEP après 3 ans de formation et obtient de belle manière son CFC d'horticulture A plantes en pots, félicitations. Deux nouveaux apprentis ont été engagés.

Cette année a encore été difficile, plusieurs employés ont été absents plusieurs mois, empêchant ainsi malheureusement la réalisation de tous les travaux prévus.

Deux aide-jardiniers ont souhaité prendre une pré-retraite bien méritée après de nombreuses années passées dans le service, ils sont remplacés.

Trois (3) personnes provenant de l'action sociale ont été accueillies et 1 (1) venant de l'Office des emplois temporaires. Elles ont pu travailler plusieurs mois dans le service. Pour les travaux d'intérêts généraux 21 (16) personnes ont effectué

760 heures (1'600) de travail dans le service, 10 (3) autres ne se sont pas présentées. L'autorité tutélaire a placé 6 (12) adolescents qui ont effectué 12 (36) jours de travail et 6 (2) jeunes ne se sont jamais présentés.

Acquisitions

Le matériel courant a été renouvelé et les machines suivantes ont été acquises :

1 débroussailleuse Husqvarna 525 LK 2T, 1 remorque pour la machine à désherber thermiquement à mousse, 1 souffleuse à batterie Pelenc, 1 batterie Pellenc Ultra Lithium 1100, 2 débroussailleuses Pellenc Excelion avec ciseau gyroscopique City Cut 8 permettant d'éviter les projections de cailloux contre les véhicules, 1 débroussailleuse Husqvarna 525 LK 2T. Du matériel de sécurité pour la taille des arbres a été remplacé.

Secteur cimetière

Les incinérations de personnes domiciliées en ville représentent le 89.43 % (93.46 %) et les inhumations le 10.57 % (6.54 %) des décès.

Les chambres mortuaires ont été utilisées pour 477 (506) personnes et 281 (297) cérémonies avec jeu d'orgues se sont déroulées dans la salle du Centre funéraire.

Le pourcentage de personnes de la ville incinérées en 2017 et dont les cendres ont été déposées dans la tombe collective est de 20.6 % (20 %). Le taux des urnes reprises par les familles en 2017 est de 31.08 % (33.33 %).

Cimetière de la Charrière

Incinérations	Personnes de la ville	296 (300)
	Personnes externes	825 (857)
	Personne de la ville (ossements)	0 (0)
	Personne externe (ossements)	0 (0)
Inhumations	Personnes de la ville	35 (19)
	Personne externe	1 (3)
Exhumations	Personne de la ville	0 (0)
	Personne externe	0 (0)

Cimetière israélite des Eplatures

Inhumations	Personnes de la ville	7 (2)
	Personne externe	1 (1)

Matières anatomiques

Provenant des hôpitaux de la région	1 (0)
-------------------------------------	-------

Entretien des tombes

L'entretien de 1'309 (1'439) tombes sur abonnement a été effectué, ce qui représente la plantation d'un nombre de fleurs quelque peu inférieur aux années précédentes.

208 (229) ordres de travail, dont 85 (69) mises en terre d'urnes ont été exécutés. Le service a procédé à 39 (86) annulations de concession. Le solde représente divers travaux et entretien de tombes pour lesquelles le nombre de plantes utilisées est similaire aux années précédentes. Elles sont fournies exclusivement par le Centre horticole du secteur vert, hormis quelques petits arbustes et plantes vivaces.

Aménagements

Au cimetière de la Charrière, l'ensemble des haies de thuyas et quelque 140 arbres ont été taillés. Dans les massifs VI et IX, des chemins d'accès aux tombes d'inhumation ont été créés. Environ 30 mètres de bordure et 20 m² d'enrobé ont été posés. De nouvelles séries de thuyas ont été plantées dans ces massifs pour constituer la suite des haies de ces secteurs.

Trois vieilles haies ont été remplacées pour faciliter les travaux d'entretien annuels, totalisant avec le secteur des nouvelles inhumations une série de 450 nouveaux thuyas plantés.

Une deuxième étape de travaux de réfection du mur en pierres sèches situé à l'est du cimetière a été menée par les maçons du SEP.

Des réparations ponctuelles ont été réalisées sur les différents chemins qui présentaient des dégâts.

Four crématoire

En septembre, les installations ont bénéficié d'un service périodique qui a nécessité des travaux sur la maçonnerie intérieure du four et des corps de chauffe. Les crémations ont été interrompues durant 3 jours et demi au cours desquels les défunts ont été acheminés à Neuchâtel.

Le four crématoire du centre funéraire de Beauregard à Neuchâtel a dû procéder à une petite révision technique et a ainsi arrêté son activité pendant une semaine durant laquelle les incinérations nous ont été confiées en septembre.

Centre funéraire

Dans le courant des mois d'avril à mai, le service des bâtiments et du logement a fait procéder à des travaux de rénovation complète du système de refroidissement des neuf chambres mortuaires et du local réfrigéré, qui semble agir à la baisse sur la consommation électrique.

ENERGIES

Service des eaux

Préambule

En vertu de la législation cantonale en vigueur, le service des eaux (usine des Moyats, réservoirs et réseaux) n'a pas été transféré dans Viteos S.A. Tous les actifs liés à cette activité restent donc comptabilisés au bilan de la ville.

La gestion de l'eau demeure ainsi sous l'autorité du Conseil communal et du Conseil général qui restent souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

Les coûts d'exploitation sont facturés à la ville par le biais du mandat de gestion, moyennant une marge de 5%. La facturation aux clients est établie par Viteos S.A. qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

Secteur production

Pluviométrie du bassin de l'Areuse

Précipitations sur Combe-Garot

En 2017, il est tombé 1'100 mm de précipitations contre 1'468 mm en 2016.

C'est l'année la plus sèche depuis 2011 (971 mm).

La moyenne des 30 dernières années se situe à 1'281 mm, avec un maximum de 1'738 mm en 2012 et un minimum de 840 mm en 1989.

Traitement

Usine des Moyats

L'exploitation de l'usine s'est déroulée normalement, avec quelques travaux normaux d'entretien et de maintenance.

Réseau de transport d'eau traitée (Les Moyats - La Chaux-de-Fonds)

Des travaux sont en cours depuis 2015 pour la mise sous conduite de la galerie de Jogne. En attendant la fin des travaux, le suivi de la qualité est assuré par la pose d'appareils de contrôle en continu du pH, du chlore résiduel et de la turbidité dans la cuve de Jogne.

Puisque l'eau est utilisée comme approvisionnement principal par le village de Brot-Dessus et comme eau d'appoint par les communes des Ponts-de-Martel et de La Sagne, des analyses mensuelles sont effectuées sur l'eau prélevée à Jogne nord. Aucun dépassement des normes n'a été enregistré.

Eau de secours

En raison de la période d'étiage prononcée de l'automne, un apport supplémentaire de 197'553 m³ a dû être soutiré au SIVAMO en plus du volume sanitaire annuel souscrit de 319'001 m³.

Stockage

Réservoir de Plaisance

- Afin d'optimiser l'exploitation du réseau et de réduire le temps de séjour de l'eau, la cuve centrale a été mise hors service.
- Le lavage annuel de la cuve n'a pas été réalisé en 2017 en raison de la sécheresse. Il sera effectué début 2018.
- La révision annuelle de l'électrolyseur a eu lieu le 28 mars 2017.

Réservoir du Vuillème

- Le lavage annuel de la cuve n'a pas été réalisé en 2017 en raison de la sécheresse. Il sera effectué début 2018.
- La révision annuelle de l'électrolyseur a eu lieu le 29 mars 2017.

Réservoir des Foulets

- Le lavage annuel de la cuve n'a pas été réalisé en 2017 en raison de la sécheresse. Il sera effectué début 2018.
- La révision annuelle de l'électrolyseur a eu lieu le 16 février 2017.
- Le remplacement de l'éclairage des cuves a été effectué en septembre 2017.

Réservoir du Mont-Cornu

- Le lavage des cuves a été réalisé en mars 2017.
- Aucun problème d'infrastructure n'a été détecté lors du contrôle.
- La révision annuelle de l'électrolyseur a eu lieu le 14 février 2017.

Réservoir de Pouillere

- Le lavage annuel de la cuve n'a pas été réalisé en 2017 en raison de la sécheresse. Il sera effectué début 2018.
- La porte d'entrée du réservoir a été remplacée en décembre 2017.
- Le remplacement du déshumidificateur a été effectué en août.

Réservoir du Ring

A la suite de la reprise par la Ville du réseau de distribution jusqu'à la Cité des Planchettes, le réservoir du Ring est maintenu en eau pour bénéficier d'une réserve incendie comme souhaité par l'ECAP.

Pompage d'eau traitée

L'exploitation des installations de pompage s'est déroulée normalement, avec quelques travaux courants d'entretien et de maintenance.

Télégestion

- 1'836 alarmes ont été traitées en 2017 (535 indicatives, 707 en priorité secondaire et 594 urgentes).
- Un nouveau système de communication a été mis en place à la chambre des Prisettes (La Sagne-Eglise), vu l'abandon des transmissions analogiques par Swisscom.
- Le système de télégestion dans la nouvelle chambre d'interconnexion du Vuillème a été mis en service.
- Une fibre optique a été posée dans la station de pompage de Malakoff afin d'améliorer les transmissions avec le PC de commande, ce qui s'avère très utile en cas de perte de communication avec le réservoir du Mont-Cornu, régulièrement touché par les orages.

Secteur distribution

Réseau de distribution et branchements

Les principaux travaux de renouvellement et d'assainissement sur le réseau d'eau en 2017 ont été réalisés aux endroits suivants :

- Hameau du Crêt-du-Loche
- Rue des Bassets 62 à 72
- Rue des Bois
- Jacob-Brandt 5 à 24
- Moulins 7 jusqu'à Bel-Air
- Progrès, de Cours-Supérieur à Stand
- Pierre-Grise 5a à 7
- Croix-Fédérale 48 à 50

Statistiques du réseau

Les longueurs 2017 figurent dans le tableau ci-dessous :

	2017
Réseau d'adduction (eau brute) [m]	243
Réseau de transport (eau traitée) [m]	23'152
Réseau de distribution [m]	177'950
Branchements [m]	91'768
Conduites de refroidissement et vidange [m]	1'503
Longueur totale	294'616

	Distribution	Branchement
Remplacement, entretien [m]	1'396	1'057
Taux de renouvellement [%]	0.78%	1.15%

Fuites

57 fuites (44 en 2016) ont été réparées en 2017, dont 41 dues à la corrosion, 9 à une rupture et 7 diverses.

Purges de réseau

Afin d'éliminer les dépôts sur le fond des canalisations, néfastes à la qualité de l'eau, une seule campagne de purge a été réalisée dans les extrémités du réseau à cause de l'étiage prononcé de l'automne.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 54 reprises (47 en 2016) : 14 interventions concernaient des fuites (2 en 2016), 18 des alarmes dues à la qualité d'eau, 7 des alarmes de niveau dans les réservoirs, 6 des défauts électriques, 6 des défauts sur des appareils et 3 des problèmes divers.

Fontaines publiques

Viteos s'est occupée en 2017 de la mise en et hors service saisonnière de 19 fontaines publiques de la Ville.

Vente d'eau

	2017	2016
Eau vendue	3'200'000 m ³	3'150'000 m ³
Moyenne journalière et par habitant pour La Chaux-de-Fonds (calculée sur les ventes)	227 litres	221 litres

Contrôle et comptage

Pour la sécurité des installations, nous avons procédé à :

- 68 contrôles des installations intérieures, toutes conformes.
- la pose de 6 nouveaux compteurs
- la dépose de 5 compteurs
- l'échange de 195 compteurs

Au total, nous avons 4'888 compteurs en service au 31 décembre 2017.

Secteur qualité

Depuis 2015, une permanence téléphonique "Piquet qualité" a été mise en place. Ce piquet, qui est atteignable 24h/24, intervient en appui d'un autre piquet, lorsque l'intervention touche à un problème de qualité de l'eau.

Autocontrôle

Les campagnes d'analyses de l'eau ont été effectuées conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur.

Zones de protection

Une campagne d'analyses de 153 micropolluants organiques, incluant des pesticides, médicaments, perturbateurs endocriniens, composés organiques volatiles, hydrocarbures polycycliques aromatiques, hydrocarbures C5-C10 et C10-C40 et traceurs de contamination par des eaux usées a été effectuée en juillet 2017. Aucun micropolluant n'a été détecté au-dessus du seuil de détection dans l'eau prélevée dans le canal amont.

Eaux brutes

La qualité de l'eau brute a été analysée quatre fois en 2017, avec 60 échantillons analysés sur 15 points de prélèvement. Elle est bonne sur le plan chimique et stable tout au long de l'année. La qualité bactériologique, par contre, varie en fonction des provenances et des conditions météorologiques.

Eaux traitées

Globalement, la qualité de l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds a respecté les valeurs maximales tout au long de l'année.

Tableau : campagnes d'analyse de l'eau des sources et du réseau de La Chaux-de-Fonds en 2017

Interventions	Types d'analyses	Nombre	
		Points de prélèvement	Echantillons analysés
Sources	Bactériologie et chimie	15	60
	Micropolluants	1	1
	Carbone organique assimilable	1	1
Réservoirs et réseau	Bactériologie et chimie	31	163
	Micropolluants	1	1
	Cytométrie en flux	19	238
	Carbone organique assimilable	1	2
Extrémités de réseau	Microbiologie et physico-chimie	16	464
	Cytométrie en flux	15	297
Fontaines	Bactériologie et physico-chimie	5	5
Chantiers	Bactériologie et physico-chimie	87	87

Sur les 632 échantillons analysés (réservoirs, réseau, extrémités de réseau et fontaines), 19 ont montré un dépassement de la valeur maximale pour les germes aérobies mésophiles (300 UFC/ml) et 2 pour entérocoques (0 UFC/100 ml). Ces résultats n'ont pas été confirmés lors d'un second prélèvement.

Concernant les paramètres physico-chimiques, 36 dépassements de la tolérance pour le chlore libre (0.1 mg/l) sur les 616 échantillons analysés ont été détectés. On relèvera encore que, parmi les 146 échantillons analysés (réservoirs, réseau et fontaines), 5 valeurs de la turbidité étaient supérieures à la valeur maximale (1 FNU) de même que 17 valeurs pour le carbone organique total (1 mg/l). Ces dépassements ne mettent pas en danger la santé des consommateurs.

Une campagne d'analyses de 153 micropolluants organiques, incluant des pesticides, médicaments, perturbateurs endocriniens, composés organiques volatils, hydrocarbures polycycliques aromatiques, hydrocarbures C5-C10 et C10-C40 et antioxydants, a été effectuée en juillet 2017. Deux composés organiques volatils et un pesticide ont été détectés dans l'eau traitée, dans des concentrations proches du seuil de quantification.

Qualité

26 demandes relatives à la qualité de l'eau ont été enregistrées en 2017, dont 12 ont nécessité une intervention sur place. Les autres cas ont été réglés par téléphone, lettre ou courriel.

L'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds est bien minéralisée, moyennement dure, calcique, chargée en hydrogénocarbonates, peu sulfatée. Elle n'est pas ou peu influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates varient de 5.8 à 6.5 mg/l. La composition chimique de l'eau ne varie pas de manière sensible au cours de l'année ni d'une année à l'autre, ce qui est un gage de bonne qualité.

Analyse de l'eau du réseau prélevée au Lycée Blaise-Cendrars, le 26 septembre 2017

Anions:	Hydrogénocarbonates mg/l	Chlorure mg/l	Nitrates mg/l	Sulfates mg/l
	251.32	7.4	5.5	10.4

Cations:	Calcium mg/l	Magnésium mg/l	Sodium mg/l	Potassium mg/l
	74.3	7.5	3.7	0.8

pH	7.89
Dureté °f	22.8
Conductivité à 25 °C (µS/cm)	428

Des informations complémentaires sur la qualité de l'eau de La Chaux-de-Fonds sont consultables sur le site internet www.viteos.ch.

Bureau technique eau

Projets en cours

Un programme complet, en trois étapes, de rénovation de l'adduction d'eau de La Chaux-de-Fonds est en cours de réalisation. La première étape, qui consistait en la réalisation de la nouvelle galerie de la Corbatière, s'est achevée en juillet 2013.

Deuxième étape : galerie de Jogne et conduites ascensionnelles

Concernant la galerie, l'installation de chantier a débuté le 27 octobre 2015, le minage le 18 avril 2016. La galerie est complètement percée, la dalle de fond est terminée, le portail d'entrée sud est en cours de réalisation. Le portail nord sera réalisé en 2018, ainsi que la pose des nouvelles conduites ascensionnelles.

Troisième étape : station de traitement aux Moyats

L'étude de faisabilité de la future station de traitement aux Moyats est terminée. Les phases d'étude débutées en 2016 permettront la réalisation d'un avant-projet puis d'un projet de l'ouvrage. A l'issue de ces phases, le montant à prévoir dans la demande de crédit d'investissement sera connu et les plans en vue de la demande de permis de construire seront à disposition.

La transformation de la station de traitement aux Moyats est prévue en 2019, à la suite des travaux de la deuxième étape.

Réservoir du Crêt-du-Locle et nouvelle zone de débit-pression au Crêt-du-Locle

Les conduites dans le hameau du Crêt-du-Locle ont été remplacées pour permettre une future augmentation de pression.

Sombaille

Les améliorations foncières ont validé le budget pour la réalisation de ce projet. Une demande de crédit a été présentée et acceptée par le Conseil général en novembre 2016. L'extension du réseau et la construction de la chambre de pompage ont dû être repoussées à la suite d'une opposition. Celle-ci a pu être levée et les travaux seront réalisés en 2018.

Base de données topologiques

Le bureau technique a mis en place, en collaboration avec le secteur géomatique, une série de cartes à thèmes consultables au travers du service de cartographie Viteos.

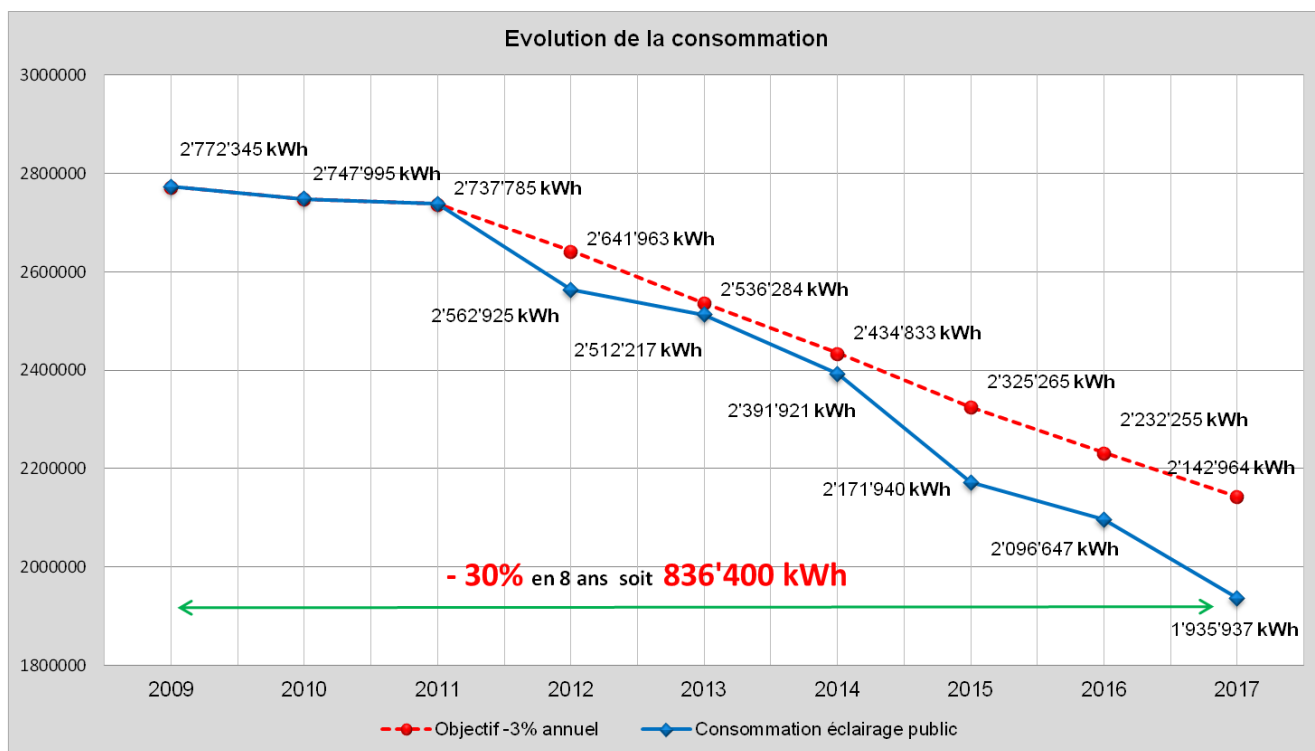
Les thèmes principaux interprètent les données du cadastre souterrain en fonction de critères tels que : zones de pression, années de pose, diamètres de conduites, matière.

Eclairage public

	2016	2017	Différence
Puissance installée [kW]	548	508	-40
Nb ensembles lumineux ¹⁾	3'144	3'159	15
Nb de luminaires ²⁾	3'458	3'472	14
Nb de lampes ³⁾	3'585	3'599	14
Types de lampes			
Fluorescent	326	326	0
Iodures métalliques	519	528	9
Sodium	1'353	1'338	-15
Mercure	480	259	-221
LED	896	1'145	249
Divers	11	3	-8

¹⁾ Emplacements composés d'un ou plusieurs luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses
²⁾ Luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses
³⁾ Sources lumineuses

Le nombre de lampes mercure a diminué de 221 unités. Ce type de source ne représente plus que 7% de l'ensemble.



Sur 8 ans, la réduction représente 30% et dépasse ainsi les objectifs fixés.

FORÊTS

La Chaux-de-Fonds – Le Locle

Personnel

L'équipe forestière se compose d'un forestier de cantonnement, responsable des forêts communales et privées sur les territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds, d'un contremaître forestier, de deux forestiers-bûcherons avec CFC, d'un apprenti et d'un stagiaire qui effectue son stage préliminaire, afin de pouvoir accéder à la HES en foresterie à Zollikofen.

Exploitation des bois

Forêts de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Exploitation :

1'134 arbres, pour 1'986.80 sylves, soit 1.75 sylve par arbre, ce qui donne en volume de bois ronds les quantités suivantes :

Bois de service résineux :	1'010.91 m ³
Bois de service feuillus :	0 m ³
Bois d'industrie :	84 stères
Bois énergie :	510.5 stères de déchetage 45 stères de bois de feu

Total : **1'650.41 m³ et stères, soit 116.8 % de la possibilité légale**

Forêts de la Ville du Locle

Exploitation :

736 arbres, pour 1'656,13 sylves soit 2.25 sylves par arbre, ce qui donne en volume de bois ronds les quantités suivantes :

Bois de service résineux :	1'135.30 m ³
Bois de service feuillus :	0 m ³
Bois d'industrie :	27 stères
Bois énergie :	262.50 stères de déchetage 175.50 stères de bois de feu

Total : **1'600.3 m³ et stères, soit 77 % de la possibilité légale**

Marché des bois

Durant l'année 2017, le prix des bois a légèrement augmenté grâce notamment à la reprise de l'euro par rapport au franc suisse et à la neige arrivée fin novembre qui est restée jusqu'à la fin de l'année. En conséquence, les acheteurs ont dû faire des réserves de bois, à cause des difficultés d'accès aux lots de bois en forêt. De ce fait, les prix ont continué d'augmenter, ce qui était très réjouissant.

Preuve de l'embellie du marché des bois en 2017, les volumes des bois martelés ont doublé dans les forêts privées sises sur le territoire de La Chaux-de-Fonds.

Le Service forestier a vendu, lors de la mise des bois précieux à Colombier organisé par Forêt Neuchâtel : 4.19 m³ de sapin à CHF 126.-/m³, 7.17 m³ d'épicéa à CHF 185.-/m³ et 6.85 m³ de frêne à CHF 152.-/m³.

Bois de service résineux

La vente des bois résineux à l'exportation a représenté 49 % du volume exploité en 2017.

Les bois rouges de médiocre qualité se sont vendus entre CHF 40.- et 45.- le m³ en Suisse.

Ville de La Chaux-de-Fonds

Le bois de service résineux s'est vendu à un prix moyen de CHF 82.- par m³.

Ville du Locle

Le bois de service résineux s'est vendu à un prix moyen de CHF 94.- par m³.

Bois énergie

Le Service forestier a livré 1'494 m³ de plaquettes de bois (soit 747 stères) au CAD bois Viteos SA et vendu 383 m³ de plaquettes de bois à des particuliers. Suite à la décision unilatérale de TransN de changer de forme de combustible (de la plaquette aux pellets) pour chauffer leur hall des bus et après discussion avec l'entreprise d'approvisionnement, le Service forestier a pu livrer, fort heureusement, le volume destiné à TransN au CAD bois du Locle.

Le bois de feu frais en un mètre de long fendu se vend à port de camion CHF 80.- le stère.

Labels

Les forêts communales sont labélisées FSC, PEFC et ont également le « Certificat d'origine bois Suisse ».

Soins à la jeune forêt

Les travaux de soins à la jeune forêt sont exécutés après chaque coupe de bois durant l'été. Le but des soins à la jeune forêt est, premièrement, de concentrer les forces de la nature (soleil, CO₂, eau et sels minéraux) sur les individus les plus prometteurs et, deuxièmement, de créer des peuplements diversifiés, hétérogènes, mélangés et riches en structures et microstructures. Ces travaux sont en partie financés par la Confédération et le Canton grâce à des accords de prestations signés par les communes avec l'Etat de Neuchâtel.

Plantation

Ville du Locle

L'équipe forestière a planté un douglas haute-tige à La Joux-Pélichet pour célébrer les naissances 2017.

Fonctions sociales

L'équipe forestière a participé et réalisé les travaux suivants :

Entretien courant des chemins, entretien des abris forestiers du 150^e au Gros-Crêt et des Roches-de-Moron, conduite de classes en forêt, entretien des sentiers naturels, livraison de sapins de Noël à diverses institutions publiques, mise à disposition de main-d'œuvre pour le montage et le démontage de l'exposition de la Société Mycologique des Montagnes neuchâteloises, préparation de diverses torrées, montage et démontage d'un stand pour la fête des Promotions au Locle, célébration des naissances au Locle et participation au Marché de Noël du Locle.

Toutes ces prestations ont été facturées aux divers services, institutions et privés, à part celles relevant de l'information au public ou ayant fait l'objet d'une aide accordée par les Autorités.

Infrastructures

Dévestitures

Ville de La Chaux-de-Fonds

Réfection d'une piste à machine à Pierre-Grise, division 28, sur 135 mètres.

Ces travaux sont en partie financés par la Confédération et le Canton grâce aux accords de prestations signés par les communes avec l'Etat de Neuchâtel.

Forêts privées

Le forestier de cantonnement exécute les martelages en forêts privées qui lui sont confiés par l'ingénieur forestier d'arrondissement. Il exerce également une surveillance générale des massifs forestiers sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Cette activité est financée par le Canton.

Résultats des martelages en forêts privées 2017 :

	Propriétaires de La Chaux-de-Fonds	Propriétaires du Locle
Nombre d'autorisations	52	27
Nombre d'arbres martelés	3'034	1'306
Volume en sylvies	6'977	3'351
Volume par arbre en sylvies	2.3	2.57

Agent de la nature et de la faune

Le forestier de cantonnement exerce cette fonction sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Outre la surveillance générale, de plus en plus de propriétaires demandent des conseils pour leurs forêts, haies et arbres isolés. Cette activité est en partie financée par le Canton.

Conclusion

Nos belles forêts ont été soignées avec passion par plusieurs générations de forestiers avant nous, à l'aide d'une sylviculture proche de la nature. Il est de notre devoir de pérenniser cet acquis, afin de laisser aux générations futures un environnement le plus naturel possible où l'homme et la nature peuvent vivre en parfaite harmonie. A cet effet, l'équipe forestière remercie les Autorités et la population pour la confiance témoignée tout au long de l'année pour l'ensemble de ses diverses activités.

